



LÀ OÙ LE SOLEIL NE SE COUCHE JAMAIS



RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2007



1	Profil de l'entreprise
1	Points saillants financiers de 2007
3	Message du président du conseil d'administration
5	Message aux actionnaires
15	Formation et services associés/Civil
17	Produits de simulation/Civil
19	Formation et services associés/Military
21	Produits de simulation/Military
22	Présence mondiale de CAE
25	CAE célèbre son 60 ^e anniversaire
27	Faire une différence dans la collectivité
29	Rapport de gestion
79	Rapport de la Direction sur le contrôle interne à l'égard de l'Information Financière
79	Rapport des vérificateurs indépendants
81	États financiers consolidés
84	Notes afférentes aux états financiers consolidés
135	Conseil d'administration et direction
136	Renseignements aux actionnaires et aux investisseurs

CGT
LISTED
NYSE

CAE
LISTED
TSX

Profil de l'entreprise

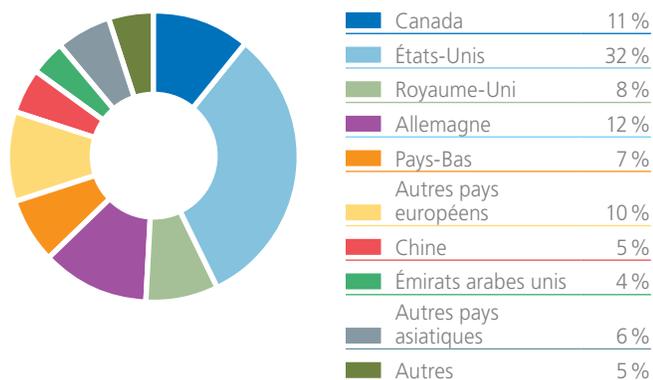
CAE est un chef de file mondial dans le domaine des technologies de simulation et de modélisation et des solutions intégrées de formation destinées à l'aviation civile et aux forces de défense du monde entier. Réalisant un chiffre d'affaires annuel de plus d'un milliard de dollars canadiens, CAE compte plus de 5 000 personnes dans plus de 75 installations et centres de formation dans 19 pays. Nous disposons du plus grand parc de simulateurs et dispositifs de formation civils et militaires. Grâce à notre réseau mondial de 24 centres de formation comptant plus de 110 simulateurs de vol, nous formons annuellement plus de 50 000 pilotes. Nous offrons également à différents marchés des logiciels de modélisation et de simulation, et notre division Services professionnels assiste les clients pour une large gamme de besoins axés sur la simulation.

Points saillants financiers de 2007

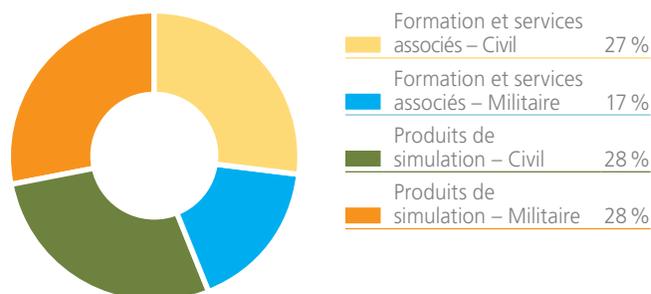
(en millions de dollars, sauf montant par action)

	2007	2006 (Chiffres retraités)	2005 (Chiffres retraités)
Résultats d'exploitation			
Activités poursuivies			
Produits	1 250,7	1 107,2	986,2
Bénéfice (perte)	129,1	69,6	(304,4)
Bénéfice net (perte)	127,4	63,6	(199,6)
Situation financière			
Total de l'actif	1 956,2	1 716,1	1 699,7
Dette totale à long terme, déduction faite de l'encaisse	133,0	190,2	285,8
Par action			
Bénéfice (perte) tiré des activités poursuivies	0,51	0,28	(1,23)
Bénéfice net (perte)	0,51	0,25	(0,81)
Dividendes	0,04	0,04	0,10
Capitaux propres	3,30	2,69	2,63

Répartition géographique des produits



Produits par unité d'affaires





L. R. Wilson
Président du conseil
d'administration

Message du président du conseil d'administration

Alors que nous soulignons le 60^e anniversaire de CAE, nous en profitons pour célébrer l'ingéniosité et la détermination de nos employés passés et présents. Ils ont permis à CAE de devenir le chef de file mondial qu'elle est aujourd'hui, une entreprise dynamique dont les activités sans cesse croissantes en justifient la confiance dans les années à venir.

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous informer que CAE a réalisé une autre année de progrès significatifs. L'entreprise a connu une croissance dans tous ses secteurs d'activité. En outre, cette croissance a démontré clairement sa capacité de répondre aux besoins en constante évolution de ses clients traditionnels et de ceux des nouveaux marchés.

Les processus d'affaires de CAE ont été rationalisés, notre présence à l'échelle mondiale a été consolidée et le bilan est toujours plus fort. Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans les nombreux talents, l'engagement et l'appui de tous les cadres et employés de CAE dans le monde.

Deux membres qui ont siégé au conseil d'administration depuis nombre d'années et qui ont atteint l'âge de la retraite ne brigueront pas de nouveau mandat cette année. Les honorables James A. Grant, P.C., C.M., c.r., et James W. McCutcheon, c.r., siègent au Conseil depuis 1991 et 1979 respectivement. En votre nom, je tiens à leur exprimer notre profonde reconnaissance pour leur apport exceptionnel à la réussite de la Société.

Dotée d'une structure rationalisée et fidèle à son désir de concevoir des technologies de pointe, nous croyons que CAE est bien placée pour tirer parti de la croissance soutenue que connaît l'industrie mondiale de l'aéronautique civile et des nouvelles occasions qu'offre le marché militaire.

Nous invitons tous et chacun à se joindre à nous pour célébrer le 60^e anniversaire de CAE. Au nom du Conseil et de l'équipe de la haute direction de l'entreprise, nous tenons à vous remercier de votre confiance et de votre appui soutenu.



L. R. Wilson
Président du conseil d'administration
Le 31 mai 2007



Robert E. Brown
Président et chef
de la direction

Message aux actionnaires

En mars 2007, nos 24 centres de formation du monde entier, de même que nos installations en Australie, en Allemagne, aux États-Unis et au Canada ont célébré le 60^e anniversaire de CAE. Depuis sa création en 1947, nous avons placé l'innovation et la technologie au cœur de notre mission. Nous nous sommes élevés au rang de chef de file mondial dans le domaine de la modélisation, de la simulation et des services de formation pour l'aviation civile et les forces de défense. Notre histoire est marquée par plus de 60 premières: le premier système de mouvement à six degrés de liberté; le premier simulateur de vol à obtenir la certification Phase III de la FAA (équivalant à la certification de niveau D actuelle) qui permet au pilote de suivre sa formation entièrement par simulation; la première suite de dispositifs d'entraînement sur PC utilisant des logiciels haute fidélité: CAE Simfinity®, et plusieurs autres.

Cet exercice financier a également été marqué par son propre lot de premières: nous avons été les premiers à annoncer la mise en place d'un centre de formation indépendant en Inde, nous avons certifié au niveau D les premiers simulateurs CP-140 et AW-139, et nous avons été les premiers à fournir la formation sur le Falcon 7X de Dassault.

L'exercice 2007 a également été caractérisé par la mise en œuvre réussie de la restructuration amorcée il y a deux ans, au cours de laquelle nous avons remué ciel et terre. D'importants changements ont été apportés à nos activités et à notre structure de rapport, à nos produits et services, et à tous nos processus allant de la conception à la livraison. Cette restructuration initiale est maintenant terminée, mais nous continuons à chercher des moyens d'augmenter notre efficacité.

Une base solide pour la croissance

Notre chiffre d'affaires pour l'exercice a augmenté de 13 % pour atteindre 1,25 milliard \$, croissance appuyée par la participation de chacun de nos quatre secteurs.

Le bénéfice net pour l'exercice était de 127,4 millions \$. Nous avons généré un flux de trésorerie disponible de 93,6 millions \$, ce qui témoigne de la qualité de notre bénéfice, et nous avons terminé l'exercice 2007 avec un bilan solide.

Nous sommes maintenant en bonne position pour l'avenir: notre situation financière est solide et nous avons atteint une saine diversification entre les produits et les services, les marchés civil et militaire, de même que du point de vue géographique. Cette diversification assure une stabilité à notre bénéfice et de la flexibilité à notre stratégie, dans une industrie où certains segments connaissent des variations cycliques importantes.

Dans le but de conserver notre position de chef de file dans le domaine de la modélisation et de la simulation, nous avons continué d'investir dans le projet Phoenix, notre programme de R-D échelonné sur six ans lancé au cours de l'exercice 2006. Ce projet de R-D, le plus important de notre histoire, représente des investissements qui totalisent 630 millions \$.

Tout au long de l'exercice, nous avons également effectué des investissements supplémentaires dans nos centres de formation du monde entier, en ajoutant de nouvelles baies de simulateur à Burgess Hill (Royaume-Uni) et à Madrid (Espagne). Nous avons également ouvert un nouveau centre de formation pour l'aviation d'affaires à Morristown, dans le New Jersey (États-Unis).

Afin d'accélérer notre diversification, nous avons investi dans des entreprises qui se spécialisent dans la modélisation et la simulation. Nous avons acquis KESEM, une entreprise australienne, de même qu'Engenuity et MultiGen-Paradigm, deux transactions qui ont été conclues peu après la fin de l'exercice financier.

Croissance à l'échelle mondiale

La croissance de la circulation aérienne civile devrait pratiquement doubler la flotte d'avions en service au cours des 20 prochaines années. Une croissance de cette envergure entraînerait une demande pour quelque 16 000 nouveaux pilotes de ligne *chaque année* durant cette période. Afin de répondre à cette nouvelle demande, nous avons lancé plusieurs initiatives.

L'Académie mondiale CAE figure au nombre de celles-ci; il s'agit d'un réseau mondial d'organismes de formation des pilotes, allant de la formation initiale jusqu'à la qualification de type sur un appareil. Conjointement avec des écoles de formation des pilotes situées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, l'Académie mondiale CAE est en mesure de recruter, de former et de certifier les élèves-pilotes afin de répondre à la demande des compagnies aériennes d'aujourd'hui et de demain. L'Académie mondiale CAE élargit notre gamme de services de formation, ce qui permet de tirer parti de nos centres de formation établis partout dans le monde et de donner accès aux compagnies aériennes à un bassin de candidats hautement qualifiés.

Dans le but de répondre plus rapidement et de façon plus efficace aux besoins grandissants en matière de formation sur les avions à fuselage étroit et les avions d'affaires, nous avons également lancé notre nouveau simulateur de vol Série CAE 5000. Conçu en étroite collaboration avec notre comité consultatif de clients et notre comité technique, notre propre personnel de formation, et les organismes de réglementation de partout dans le monde, le simulateur Série CAE 5000 répond aux besoins sans cesse grandissants du marché des avions à grand volume, tels que le B737 et l'A320, de même qu'à ceux des clients de l'aviation d'affaires.

Perspective

En jetant un regard sur l'avenir, nous croyons que l'expansion actuelle du marché civil se poursuivra jusqu'à la fin de la décennie et nous prévoyons une croissance modeste du côté du marché militaire dans un avenir rapproché.

Avec le lancement de la Série CAE 5000, nous sommes bien placés pour profiter de la croissance dans le marché civil en Asie et en Inde, de même que dans le marché de l'aviation d'affaires. Notre bilan solide nous permettra de faire face à des situations imprévisibles et, puisque nous avons réduit notre structure de coûts, nous

sommes maintenant dans une meilleure position pour soumissionner sur des contrats. Nous prévoyons continuer de trouver des moyens de réduire nos coûts et de poursuivre nos activités en R-D.

Ces mesures nous permettront d'être plus compétitifs et de faire face à l'imprévu. Grâce à notre structure financière solide, notre diversification et notre style de gestion caractérisé par l'esprit d'entrepreneur, nous croyons que nous serons dans une bonne position pour être flexible et répondre rapidement et efficacement aux variations du marché.

Nous prévoyons que nos dépenses en immobilisations pour l'exercice 2008 se situeront au même niveau que l'an dernier. Nous investirons dans les marchés émergents, ajouterons des simulateurs à notre réseau de centres de formation et continuerons d'assurer la croissance de notre Académie mondiale CAE. Nous étudions également la possibilité de faire des acquisitions en vue de renforcer davantage notre position sur le marché.

Bien que nous entrevoyions une croissance plus modeste du côté du marché de la défense, ce dernier devrait continuer de nous procurer des occasions d'affaires rentables. Notre leadership technologique nous permet de concevoir et d'offrir des solutions de formation réalistes qui peuvent être utilisées en réseau ou dans les programmes de formation à distance. Nous pouvons nous attendre à une augmentation de revenus étant donné que les programmes NH90 en Europe et en Australie ont été déployés. En Amérique du Nord, nous poursuivrons les opportunités grâce aux programmes annoncés par le gouvernement canadien visant à rééquiper les forces.

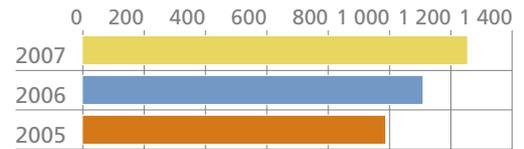
En conclusion, j'aimerais remercier tous les membres de notre conseil d'administration pour leurs conseils, et tous les employés de CAE pour leur travail et leur dévouement. J'aimerais donner à nos actionnaires l'assurance que nous mettons en œuvre tous les moyens nécessaires pour les remercier de leur confiance à l'endroit de CAE.



Robert E. Brown
Président et chef de la direction

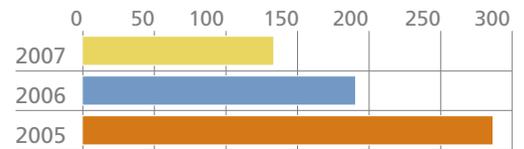
Produits

(en millions de dollars)



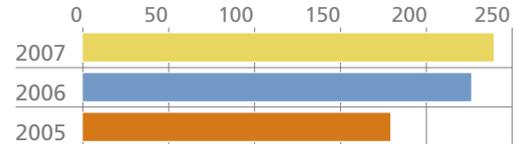
Dette nette

(en millions de dollars)



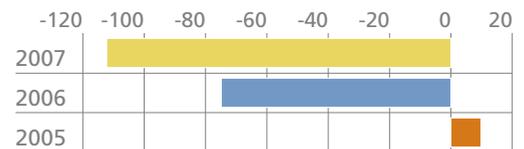
Liquidités nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies

(en millions de dollars)



Fonds de roulement hors caisse

(en millions de dollars)





Marc Parent

Président de groupe
Produits de simulation et
Formation militaire et
services associés



Jeff Roberts

Président de groupe
Innovation et
Formation civile et
services associés

A P E R Ç U

Formation et services associés *Militaire*



CAE est un allié de confiance des forces armées partout dans le monde. CAE offre des solutions de formation clés en main ainsi qu'un éventail complet de services de soutien à la formation et de services professionnels axés sur la simulation dans plus de 60 points dans le monde.

Formation de classe mondiale

Les centres de formation militaire de CAE offrent une formation au vol et à la maintenance complète notamment à Tampa (É.-U.), pour les exploitants des avions Hercules C-130H, à la base de la RAF de Benson (R.-U.), où se trouve le centre de formation des équipages d'hélicoptères moyens de soutien (MSHAFT) de CAE, et à Sesto Calende (Italie), pour les hélicoptères AgustaWestland, notamment le A109 et le AW139.

Soutien à l'échelle mondiale

CAE est un chef de file dans la fourniture de services de soutien à la formation, allant de l'instruction sur simulateur et de la maintenance au soutien logistique et à l'analyse de la formation. La division Services professionnels utilise la technologie et le savoir-faire que CAE a mis au point pour les forces militaires pour l'appliquer à la défense du territoire et à d'autres marchés émergents.

Produits de simulation *Militaire*



Les forces armées du monde entier ont recours aux technologies de modélisation et de simulation ingénieuses de CAE ainsi qu'à ses solutions de formation perfectionnées pour assurer une interopérabilité sans faille, effectuer des répétitions de missions et accroître la sécurité en vol.

Le fournisseur par excellence

CAE fournit des systèmes et services de formation militaires aux forces armées de plus de 50 pays. CAE est le chef de file mondial dans la création de solutions de formation pour les aéronefs de transport et à voilure tournante. Elle a mis au point la plus vaste gamme de simulateurs d'hélicoptères et plus de systèmes de formation pour les Hercules C-130 que quiconque dans le monde.

Le fournisseur privilégié

CAE dessert plusieurs créneaux du marché avec ses logiciels de modélisation et de simulation. Qualité et innovation ainsi que fiabilité et service sont des qualités qui ont valu à CAE d'être reconnue comme le fournisseur privilégié de constructeurs exigeants tels que Lockheed Martin, EADS CASA et AgustaWestland.

Produits de simulation *Civil*



CAE est le chef de file mondial dans la vente de matériel de simulation à l'aviation civile. Les compagnies aériennes, les exploitants de centres de formation tiers et les constructeurs de matériel (OEM) partout dans le monde s'en remettent à l'expertise et à l'esprit d'innovation de CAE pour accroître la sécurité en vol.

Première pour les simulateurs

CAE assure la simulation de la plupart des avions de ligne, des avions régionaux et des jets d'affaires modernes. La Société domine également dans la création de simulateurs prototypes offrant une expérience de formation si réelle que les pilotes effectuent souvent leur premier vol avec des passagers à bord de l'appareil.

Première dans les solutions

CAE met sa technologie avant-gardiste au profit de la gamme de solutions de formation la plus élaborée qui soit dans l'industrie, allant des dispositifs de formation sur PC aux simulateurs de vol Série CAE 5000 et Série CAE 7000, en passant par les dispositifs de formation tridimensionnels. À ce jour, CAE a vendu environ 700 simulateurs et dispositifs de formation à plus de 110 compagnies aériennes, constructeurs de matériel et centres de formation.



Formation et services associés *Civil*



CAE est la seule entreprise qui propose une gamme complète de solutions de formation convenant à tous les créneaux du secteur de l'aviation : commercial, affaires, général et militaire. CAE forme chaque année plus de 50 000 membres d'équipage dans son réseau mondial de centres de formation, ce qui l'oblige à l'agrandir pour satisfaire à la demande de la flotte mondiale grandissante.



Un chef de file mondial

Tous les transporteurs, qu'il s'agisse des nouveaux transporteurs, des transporteurs à rabais ou des grandes compagnies aériennes, ainsi que les exploitants de jets d'affaires trouvent chez CAE les solutions de formation qui répondent à leurs besoins. Le réseau de formation de CAE compte actuellement au-delà de 110 simulateurs de vol répartis dans 24 centres dans le monde. Le centre CAE SimuFlite, à Dallas, est le plus grand centre de formation pour l'aviation d'affaires au monde.

Satisfaire à la demande mondiale

CAE tire parti de son rayonnement mondial, de ses 60 années d'expérience et des liens tissés avec les clients pour accroître sa présence dans le secteur de la formation et pour remédier à la pénurie de membres d'équipage et de techniciens à la maintenance dans le monde. Elle assure sa croissance en créant des partenariats avec les grandes compagnies aériennes, en signant des contrats à long terme avec les principaux exploitants de jets d'affaires, en établissant des alliances avec les grands constructeurs d'avions et en offrant des services de dotation en pilotes, parmi lesquels se trouve l'Académie mondiale CAE, un réseau d'écoles de formation de calibre en plein essor.



La formation chez CAE place le stagiaire dans un poste de pilotage virtuel dès le premier jour de cours.

Formation et services associés *Civil*

CAE offre des solutions clés en main novatrices, un réseau mondial en plein essor et une philosophie de formation qui permet aux élèves d'apprendre dans un cadre « réel ». Grâce à une étroite collaboration avec nos clients et à nos 60 ans de leadership technologique, nous concevons des programmes de formation qui augmentent l'efficacité et qui améliorent la sécurité. Nous nous préparons à répondre à la demande créée par l'augmentation mondiale de la flotte et la pénurie de membres d'équipage.

Formation pour l'aviation d'affaires (4 centres): une année de croissance

La communauté d'aviation d'affaires a maintenant accès à un plus grand nombre de centres de formation. Nous avons doublé le nombre de centres pour l'aviation d'affaires cette année, en le faisant passer de deux à quatre. Nous avons ajouté quatre nouvelles baies réservées à l'aviation d'affaires au centre de formation de Burgess Hill (Royaume-Uni) et nous avons annoncé des plans pour la construction de quatre autres. Le Centre de formation CAE SimuFlite du Nord-Est a ouvert ses portes à Morristown, au New Jersey; le centre possède six baies destinées aux appareils Dassault Falcon, Gulfstream IV et Sikorsky S-76. CAE est le fournisseur exclusif de la formation initiale sur le Falcon 7X, et la formation à la maintenance sur l'appareil a devancé la certification de l'appareil. Nous avons annoncé des plans de création de nos premiers programmes de formation destinés aux marchés des jets légers et très légers grâce à une nouvelle coentreprise avec Embraer. Cette coentreprise, qui assurera la formation contractuelle et la formation ultérieure des techniciens à la maintenance et des pilotes sur les jets Phenom 100 et 300, est établie à Dallas (États-Unis) et à Burgess Hill (Royaume-Uni).

Formation pour l'aviation commerciale (22 centres): expansion mondiale

La formation pour l'aviation commerciale a également connu une année de croissance. Nous avons élargi notre réseau de centres de formation à Zhuhai (Chine), à Amsterdam (Pays-Bas) et à Santiago (Chili). Le centre CAE de Madrid, qui forme annuellement quelque 8 000 pilotes pour 40 compagnies aériennes, a ajouté une nouvelle aile pouvant accueillir quatre nouveaux simulateurs. La coentreprise CAE-Iberia abrite maintenant sept simulateurs d'avions de ligne à un seul endroit, ce qui rend la formation plus accessible dans la région. Nous avons annoncé la construction d'un nouveau centre de formation à Bangalore (Inde) qui permettra de former chaque année jusqu'à 1 000 pilotes pour les compagnies aériennes établies dans cette région. Nous poursuivons

notre accord de coopération avec Airbus, nous avons renouvelé un certain nombre de contrats existants et nous avons signé plus de 20 nouveaux contrats portant sur la formation pour l'aviation commerciale et régionale avec des compagnies aériennes du monde entier.

Nouvelles solutions clés en main pour répondre à la pénurie mondiale de membres d'équipage – Six établissements

Nous avons lancé l'Académie mondiale CAE au salon de Farnborough. Cette nouvelle alliance entre des écoles de formation au vol permet d'accroître nos services de dotation en pilotes afin de remédier à la pénurie mondiale de membres d'équipage. Au cours de sa première année d'existence, l'Académie mondiale CAE a formé plus de 600 cadets dans trois écoles; elle en compte maintenant six. Nous avons élargi notre éventail de solutions de formation; et nos autres services de dotation en pilotes ont également fait des gains considérables, en signant avec plusieurs compagnies aériennes des contrats afin de trouver, de recruter et de former des pilotes qu'elles pourront embaucher.

Nouvelles occasions d'affaires qui tirent parti de notre savoir-faire

Afin de promouvoir son esprit d'innovation et d'en tirer parti, CAE a créé le groupe Innovation. L'équipe tire parti des idées et de l'expérience des employés et des intervenants de CAE pour déceler de nouvelles occasions de croissance dans de nouveaux marchés ainsi que dans des marchés émergents et adjacents à notre activité principale, de façon à tirer parti de notre leadership technologique en matière de simulation, de nos relations avec les clients et de notre savoir-faire en formation et en sécurité. Depuis son lancement en décembre 2006, plus de 60 propositions commerciales ont été soumises par le Portail d'idées, un outil de soumission des idées en ligne qui est accessible à tous les employés de l'entreprise. Les idées les plus prometteuses à ce jour sont actuellement à l'étude et portent sur la simulation médicale, le transport et les services aéronautiques.



Le simulateur de vol
Série CAE 5000 est le dernier
venu dans le catalogue de
produits de simulation le plus
complet de l'industrie.

Produits de simulation *Civil*

La dernière année s'est déroulée sous le signe de l'innovation, comme le témoignent nos efforts pour satisfaire aux attentes et aux commentaires des clients. Ce fut une année de croissance grâce au nombre presque record de commandes reçues des quatre coins du monde. Une année qui s'est clôturée par une célébration et qui a été couronnée par le lancement d'une nouvelle famille de produits inédits : la Série CAE 5000.

Innovation et consultation des clients pour satisfaire aux exigences des nouveaux marchés

Le groupe Produits de simulation - Civil a souligné le 60^e anniversaire de CAE en procédant au lancement d'une nouvelle famille révolutionnaire de simulateurs de vol. La Série CAE 5000 s'ajoute, en tant que complément, à la gamme de solutions de simulation la plus élaborée au monde. Dès le début, la conception toute nouvelle de ces simulateurs s'est inspirée des recommandations du comité consultatif de clients et du comité consultatif technique, comme en témoignent les résultats. La Série CAE 5000 constitue un pas en avant que l'on pourrait qualifier de révolutionnaire car elle s'adresse aux nouveaux marchés et aux nouvelles méthodes de formation, anticipant des changements dans l'environnement réglementaire et établissant un nouveau standard de valeur.

Formation des pilotes dans un contexte encore plus réaliste

Le simulateur de vol de la Série CAE 5000 ainsi que le simulateur de vol actuel de la Série CAE 7000 procurent une expérience de formation unique et authentique, grâce entre autres à deux innovations que CAE a présentées cette année : un système électrique haute fidélité de mouvement et de retour d'efforts aux commandes et le nouvel outil de la famille de solutions visuelles CAE Tropos[®]. Le nouveau générateur d'images CAE Tropos[®]-6000 impose une nouvelle norme visuelle pour la formation des pilotes en faisant appel aux plus récents processeurs graphiques du commerce (COTS) qui allient qualité et fidélité d'image, deux attributs qui permettent à CAE de dominer l'industrie. Il tire également parti de la nouvelle technologie de projecteurs à cristaux liquides sur silicium (LCoS) qui lui permet d'offrir un niveau de réalisme inégalé.

Commandes accrues de plus de 60 %

CAE a reçu 34 commandes de simulateurs de vol comparativement à 21 commandes au cours de l'exercice précédent, malgré les pressions économiques constantes exercées sur les transporteurs aériens. La plupart de ces commandes proviennent de clients de la région Asie-Pacifique et d'Europe, ce qui permet à CAE d'accroître sa présence mondiale. D'autres proviennent de lignes aériennes nord-américaines, dont une en particulier représente la première commande passée par une ligne aérienne américaine traditionnelle depuis les attentats du 11 septembre.

CAE a terminé l'année par l'obtention des trois premières commandes pour le simulateur de vol Boeing 787 : deux destinées au transporteur aérien australien Qantas et une destinée à China Eastern Airlines. Ces commandes reflètent la confiance que l'industrie témoigne à CAE et à sa capacité de construire des simulateurs adaptés à des nouveaux types d'avions.



CAE offre aux forces militaires, aux gouvernements et aux agences de sécurité intérieure du monde entier des services professionnels qui les aident dans l'emploi de la simulation pour la conception, l'analyse et les expérimentations.

Formation et services associés *Militaire*

Les forces armées du monde entier doivent composer avec la pression grandissante de devoir assurer un degré d'efficacité maximal, dans un contexte de restrictions financières qui est propice aux activités de CAE.

Tirer parti des tendances et de ses forces

Le secteur Formation militaire et services associés de CAE a connu une année de croissance soutenue. Le groupe a exploité la tendance des organisations militaires à externaliser leurs services de formation et à utiliser la simulation dans tout le cycle de vie du système de défense.

La gamme de solutions clés en main que propose CAE englobe, notamment, la formation et l'instruction complètes des équipages, les services techniques et d'ingénierie, le soutien logistique et à la maintenance, et les services de consultation. Le groupe mise sur ces activités pour offrir de nouvelles solutions en matière de service qui prépareront les intervenants de première ligne aux opérations d'urgence de tout genre.

Nouveaux programmes et renouvellements de contrats favorables à la croissance

CAE a ajouté un nouveau programme à son portefeuille en remportant un contrat d'approvisionnement concurrentiel en vue de fournir au Corps des Marines des États-Unis des services de soutien technique pour ses dispositifs d'entraînement AV-8B et KC-130. CAE et son coéquipier Lockheed Martin ont prolongé leur contrat de services de soutien à la formation avec l'U.S. Air Force afin d'assurer les services de soutien à la formation des C-130J et C-130E/H, et ont ajouté de nouveaux clients à leur liste, dont la Royal Air Force. La Société a également continué d'offrir de la formation en classe, sur simulateur et en vol aux exploitants de l'engin télécommandé Predator de l'U.S. Air Force.

En Australie, nous avons élargi notre éventail de services de formation en vue d'inclure la fourniture de services de formation avec instructeur à bord d'un avion.

Au Canada, CAE a célébré ses 20 années de services de soutien du parc de CF-18 des Forces canadiennes en renouvelant son contrat en vue d'assurer les mises à niveau avioniques, le soutien logistique intégré et les services de gestion de données.

Nouveau centre de formation pour l'Italie

Du côté de la formation, CAE et AgustaWestland ont inauguré officiellement leur centre de formation conjoint Rotorsim à l'Académie de formation AgustaWestland A. Marchetti, située à Sesto Calende, en Italie. Le centre a démarré ses activités avec deux simulateurs A109 et AW139, qui ont tous deux obtenu les premières certifications de niveau D de l'industrie.

La formation des exploitants américains et internationaux de l'avion de transport C-130 s'est poursuivie au centre de formation des appareils C-130 de CAE à Tampa, en Floride. Entre-temps, la Royal Air Force et d'autres clients connexes ont appliqué la formation synthétique aux hélicoptères Chinook, Merlin et Puma, au centre de formation des équipages des hélicoptères moyens de soutien de CAE au Royaume-Uni.

De nouveaux outils de soutien pour les opérations d'urgence mondiales

CAE Services professionnels a pris de l'expansion au cours de l'exercice grâce à l'acquisition de la société australienne Kesem. La division Services professionnels applique avec brio les technologies de modélisation et de simulation de CAE dans le cadre de nouvelles applications, en collaborant avec des partenaires industriels et gouvernementaux dans le but de concevoir des outils basés sur la simulation, qui faciliteront l'analyse et la prise de décision dans les centres de gestion des catastrophes et d'opérations d'urgence.



Le simulateur A109 construit par CAE pour Rotorsim repose sur la conception révolutionnaire des postes de pilotage interchangeables et permettra la formation sur trois versions de l'hélicoptère.

Produits de simulation *Militaire*

La technologie de simulation de CAE estompe les frontières entre le monde virtuel et le monde réel. Pour les forces armées dans le monde, cette technologie permet notamment de réduire les coûts, d'atténuer les risques et de diminuer l'usure des appareils déjà soumis à un usage intensif. Mieux encore, les forces armées ont de plus en plus recours à la simulation pour assurer la répétition de missions afin de préparer leurs soldats au combat.

Importants contrats et partenariats aux États-Unis

CAE continue d'intensifier sa présence aux États-Unis, le plus important marché de la défense au monde. La Société a signé des contrats avec toutes les branches de l'organisation militaire américaine ainsi qu'avec les principaux maîtres d'œuvre. L'expérience de CAE porte sur un éventail de plates-formes, notamment des hélicoptères comme le Chinook CH-47 et le Seahawk MH-60S/R, et des avions de transport comme l'Hercules C-130.

CAE continue d'accroître ses activités en tant que fournisseur de systèmes d'entraînement pour les aéronefs à voilure tournante destinés à l'U.S. Navy grâce à un important contrat qu'elle a décroché pour assurer la conception et la fabrication des simulateurs de l'hélicoptère MH-60R. L'U.S. Navy prendra livraison de plus de 500 nouveaux hélicoptères MH-60S/R au cours de la prochaine décennie, et CAE s'occupe actuellement de concevoir une gamme de systèmes d'entraînement destinés à appuyer la formation de l'équipage de ces hélicoptères.

CAE travaille à la création d'une architecture avec environnement commun et base de données commune (CE/CDB) destinée au Commandement des opérations spéciales des États-Unis, qui s'en servira sur un simulateur de missions de combat MH-47G utilisé par le 160^e régiment aérien d'opérations spéciales.

Boeing a confié à CAE la mise à niveau et la conception de nouveaux dispositifs d'entraînement pour le programme de modernisation de l'avionique du C-130 de l'U.S. Air Force, qui permettra de doter plusieurs centaines d'appareils C-130 d'un poste de pilotage à écrans plats. Boeing a également attribué à CAE son prix Outstanding Supplier Award (Prix du fournisseur exceptionnel) pour la qualité du travail de CAE dans le cadre du soutien des nouveaux projets d'affaires et dans l'exécution des programmes en cours.

Nous sommes aussi titulaires d'un contrat de sous-traitance portant sur un simulateur EA-6B de niveau D qui permettra à l'U.S. Navy d'imputer les heures de vol au simulateur et réduire ainsi le nombre de sorties d'entraînement à bord de l'avion.

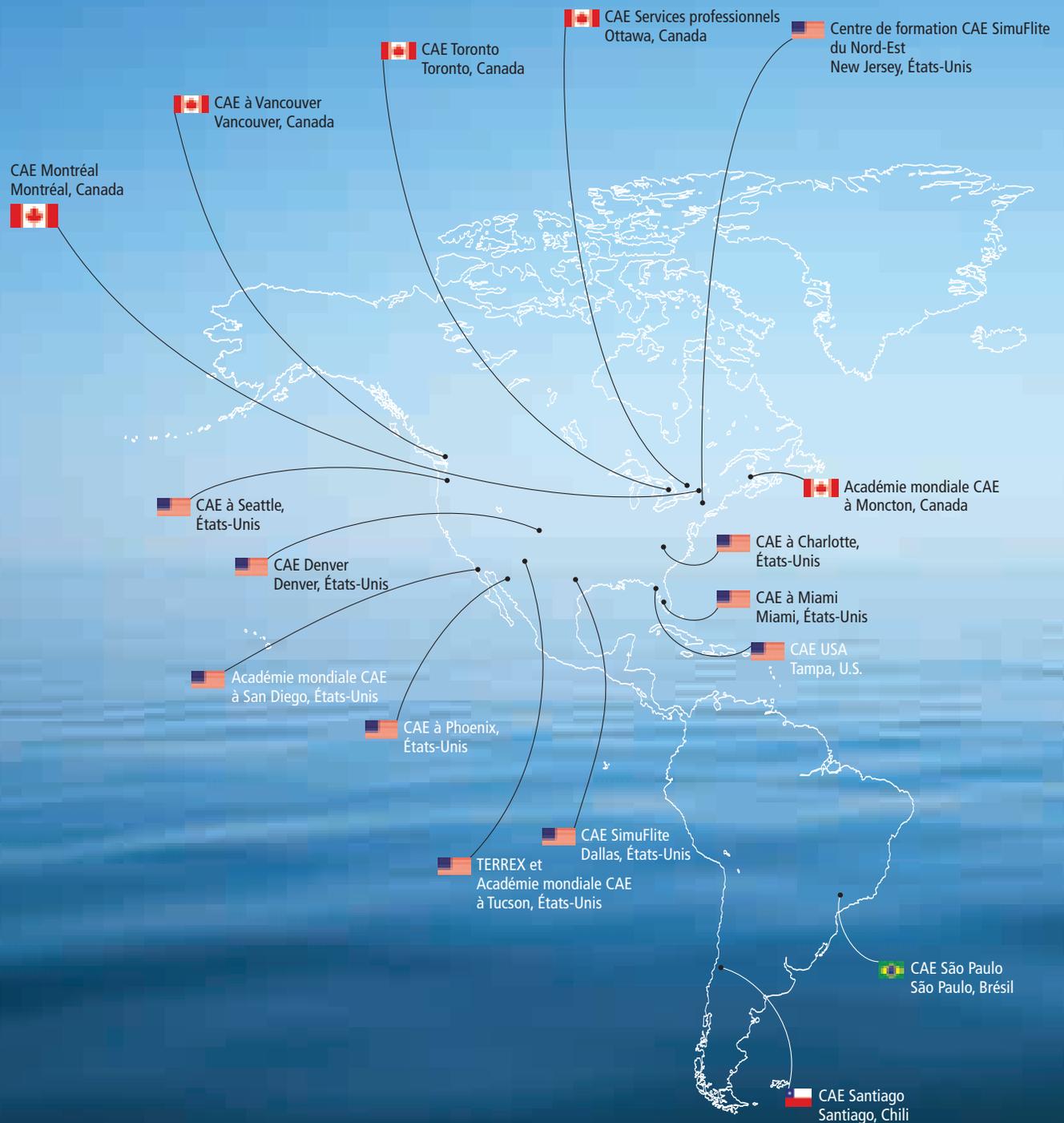
Importants contrats dans le monde

CAE, toujours très présente sur la scène militaire européenne, l'a été encore plus particulièrement au cours du dernier exercice grâce à l'obtention d'un certain nombre de contrats d'envergure. CAE, qui fait partie de l'équipe du programme Merlin Capability Sustainment Program au Royaume-Uni, sera chargée de la mise à niveau du système d'entraînement du Merlin EH101 de la Royal Navy. La Société a également obtenu une série de contrats de formation au sol, dont un qui porte sur le développement de 36 simulateurs de tir au canon sur tourelle pour les véhicules de combat d'infanterie (VCI) de l'armée britannique. En Allemagne, CAE a obtenu un nouveau contrat pour fournir à la marine allemande un système d'entraînement complet du P-3C et aux forces armées allemandes des entraîneurs virtuels à la maintenance pour le programme de l'hélicoptère NH90.

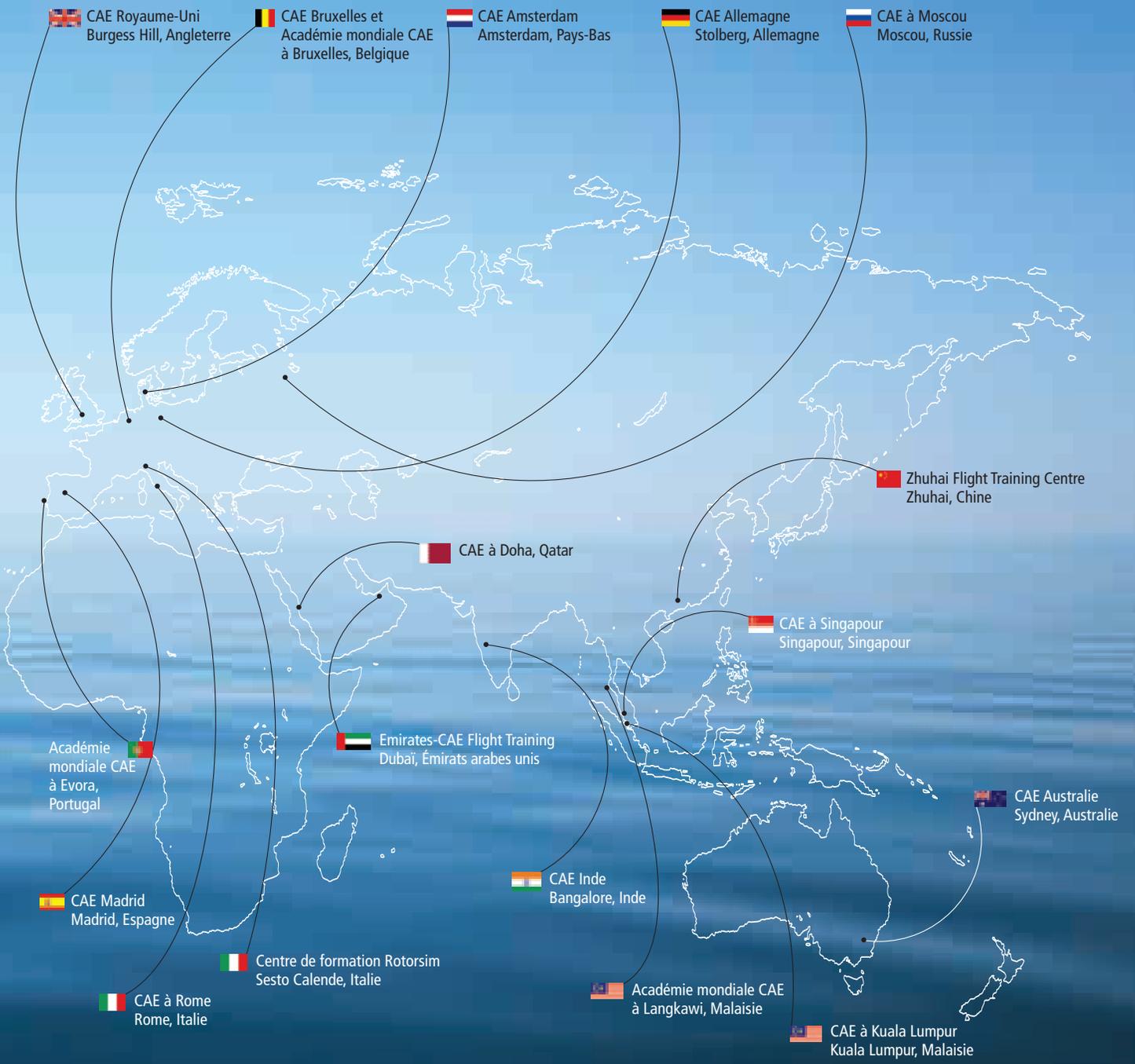
Nouvelles perspectives de croissance et nouvelles « premières »

Vers la fin de l'exercice, nous avons annoncé une offre publique d'achat à l'amiable d'Engenuity Technologies, le spécialiste des logiciels de simulation et de visualisation commerciaux. Cette acquisition, qui a été finalisée en mai 2007, de même que les acquisitions de Kesem en janvier 2007 et de MultiGen-Paradigm, amorcée au cours de l'exercice 2007 et finalisée en mai 2007, favorisent notre croissance dans le domaine de la modélisation et de la simulation du côté du marché militaire. CAE a reçu d'autres bonnes nouvelles avec la certification de niveau D du simulateur de l'avion Aurora CP-140 des Forces canadiennes et celle du simulateur d'hélicoptère AW139 pour Rotorsim – deux nouvelles « premières » qui se greffent à sa liste.

Présence mondiale de CAE



CAE fournit également des services techniques, de soutien et de maintenance aux secteurs militaire et civil dans plus de 60 pays dans le monde.





CAE célèbre son 60^e anniversaire

Le 28 mars 2007, CAE a célébré partout dans le monde six décennies de travail soutenu, d'engagement profond et d'innovations sur le plan technologique. Clients et partenaires étaient présents à ces festivités, qui ont été pour nous l'occasion de regarder notre passé avec fierté et d'envisager notre avenir avec enthousiasme.

CAE, là où le soleil ne se couche jamais

CAE a souligné son anniversaire en conviant ses employés à des activités de célébration dans ses établissements partout dans le monde. Les festivités ont pris leur envol en Australie, pour se poursuivre ensuite en Chine, en Malaisie et à Singapour. Pendant que la fête se terminait en Asie, elle battait son plein à Dubaï, puis à Madrid, Stolberg et Amsterdam. Depuis le centre de formation de Burgess Hill, la fête s'est ensuite déplacée avec le soleil, de l'autre côté de l'Atlantique, pour atteindre finalement Montréal, berceau de l'entreprise. C'est ici, dans la zone des simulateurs du centre de formation de Montréal, que clients, partenaires, employés et représentants de gouvernements en provenance des quatre coins du monde étaient réunis pour souligner l'événement. Le président et chef de la direction, Robert E. Brown, a accueilli les invités et présenté un tableau de nos réalisations. La cérémonie a rapidement pris un ton futuriste quand le Cirque du Soleil, dont la réputation mondiale n'est plus à faire, a présenté son spectacle juste avant le dévoilement de la maquette du tout nouveau simulateur de vol révolutionnaire de la Série CAE 5000.

Les festivités se sont déroulées dans les installations de CAE partout dans le monde, en reconnaissance des 5 000 employés dont le talent, le dévouement et le travail soutenu nous permettent de rester à l'avant-garde de notre industrie.

Cette journée a aussi marqué l'inauguration officielle du Centre de démonstration des technologies de CAE, une suite de six pièces installée au-dessus de la zone des simulateurs, dans laquelle on peut admirer en tout confort notre savoir-faire et nos technologies. Conviés à une visite du centre, les invités ont eu l'occasion de voir à l'œuvre la philosophie de formation de CAE.

« Cette fête est un hommage à nos employés – ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui – dont le dévouement, la persévérance et la détermination ont fait de CAE le chef de file qu'elle est aujourd'hui. »

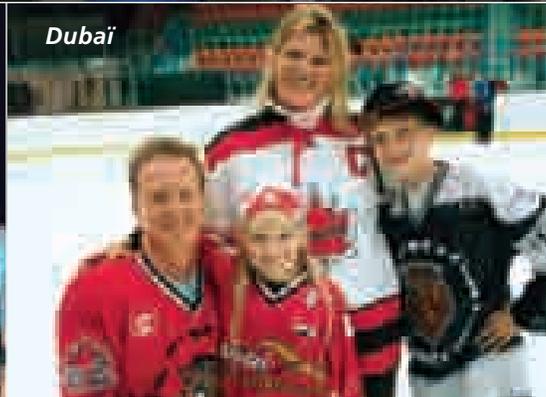
– Robert E. Brown, président et chef de la direction de CAE



Montréal



Australie



Dubai



Dallas

Faire une différence dans la collectivité

Durant l'exercice de 2007, fidèle à ses principes, CAE a appuyé par ses dons l'éducation, la santé, la culture et l'engagement communautaire. Partout dans le monde, nos employés ont démontré leur esprit de solidarité, soit en donnant de leur temps, soit en recueillant des fonds, afin de soutenir des causes sociales aussi diversifiées que des collectes de jouets ou des projets de construction dans le cadre de Habitat pour l'humanité. En voici quelques exemples.

Aider les plus démunis

Pour une deuxième année de suite, Centraide du Grand Montréal a remis à CAE son prix *Solidaires* pour la qualité de sa campagne en milieu de travail. Centraide appuie financièrement une foule d'organismes de bienfaisance dans la communauté. Comme par le passé, CAE Montréal et ses employés ont contribué généreusement en dépassant de plus de 60 000 \$ l'objectif fixé. Du montant total de plus de 517 000 \$, les employés ont en effet recueilli la somme de 400 200 \$ par l'entremise de la campagne des leaders, d'activités variées comme des concours de costumes d'Halloween et des tirs de tartes, des défis sportifs, des spectacles d'artistes amateurs et plusieurs autres événements.

Marcher sans jamais s'arrêter

Entre-temps, à l'autre bout du monde, des employés de CAE Services professionnels à Melbourne participaient au défi d'équipe Oxfam Trailwalker, l'un des plus exigeants au monde. L'équipe de quatre personnes a franchi en moins de 24 heures le parcours éreintant de 100 kilomètres, malgré une chaleur de 37,4 degrés celsius le jour et un froid glacial la nuit, et malgré les pluies torrentielles à certains endroits. Ce défi lui a permis de recueillir 6 000 \$.

Jouer le jeu

Chez CAE, civisme et esprit d'équipe vont main dans la main. Le personnel de Sydney parraine des équipes locales de soccer et de netball, et l'entreprise remet des dons pour financer des parties de golf. Au Moyen-Orient,

nous sommes fiers de commanditer le hockey sur glace, très populaire à Dubaï, notamment l'équipe de hockey junior Sandstorms et l'équipe de hockey masculine Mighty Camels. L'an dernier, 150 garçons et filles se sont engagés dans l'équipe des Sandstorms. Un des ingénieurs de simulateur de CAE, ancien champion de patinage artistique au Québec, aide d'ailleurs les débutants à apprendre à patiner. Qui aurait cru qu'un pays où la température peut atteindre plus de 50 degrés Celsius en été allait accueillir l'équipe de hockey la plus « cool » au monde que CAE parraine ?

Financer le futur

L'éducation est une cause que CAE favorise particulièrement et qu'elle soutient de bien des façons. En Europe, par exemple, CAE Amsterdam a recueilli des fonds en vue d'offrir des séances sur le simulateur Fokker 100 dans le cadre d'un projet scolaire appelé « Stichting de Opkikker ». Au Canada et aux États-Unis, CAE offre depuis quelques années déjà des bourses d'études en sciences et en génie dans une douzaine d'universités et de collèges. À Dallas, le programme de bourses d'études de CAE SimuFlite a souligné son 20^e anniversaire en 2006 en décernant des bourses d'études par l'entremise des organismes suivants : University Aviation Association (UAA), Women in Aviation International (WAI), Association of Women in Aviation Maintenance (AWAM) et Organization of Black Airline Pilots (OBAP). Le programme vise à encourager les jeunes aviateurs à choisir l'aviation d'affaires comme carrière.

29	1. Points saillants
32	2. Introduction
33	3. À propos de CAE
33	3.1 Qui nous sommes
33	3.2 Notre vision
33	3.3 Notre stratégie et nos principaux indices de rendement
36	3.4 Notre capacité à exécuter la stratégie et à produire des résultats
37	3.5 Nos activités
40	3.6 Effet des variations de change
41	3.7 Mesures hors PCGR et autres mesures financières
42	4. Résultats consolidés
43	4.1 Résultats d'exploitation – quatrième trimestre de l'exercice 2007
44	4.2 Résultats d'exploitation – exercice 2007
46	4.3 Résultats d'exploitation – exercice 2006 par rapport à l'exercice 2005
47	4.4 Résultats, exclusion faite des éléments non récurrents
50	4.5 Partage des coûts avec les gouvernements
50	4.6 Prises de commandes et carnet de commandes consolidés
51	5. Résultats par secteur
52	5.1 Secteurs civils
55	5.2 Secteurs militaires
57	6. Mouvements de trésorerie et des liquidités consolidés
57	6.1 Mouvements de trésorerie consolidés
58	6.2 Sources de financement
58	6.3 Obligations contractuelles
59	7. Situation financière consolidée
59	7.1 Capital utilisé consolidé
60	7.2 Entités à détenteurs de droits variables
61	7.3 Arrangements hors bilan
62	7.4 Instruments financiers
63	8. Acquisitions, regroupements et cessions d'entreprises
63	8.1 Acquisitions et coentreprises
64	8.2 Activités abandonnées et actifs destinés à la vente
65	9. Risques et incertitudes liés à notre activité
68	10. Modifications de conventions comptables
68	10.1 Importants changements de conventions comptables survenus entre les exercices 2005 et 2007
70	10.2 Modifications futures de conventions comptables
71	10.3 Estimations comptables critiques
74	11. Événements subséquents
74	12. Contrôles et procédures
74	12.1 Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information
75	12.2 Contrôle interne à l'égard de l'information financière
75	13. Rôle de surveillance du comité de vérification et du conseil d'administration
75	14. Renseignements complémentaires
75	15. Principales informations financières

RAPPORT DE GESTION

Le 31 mai 2007, pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 31 mars 2007

1. POINTS SAILLANTS

DONNÉES FINANCIÈRES

QUATRIÈME TRIMESTRE 2007

Hausse des produits par rapport au trimestre précédent et à celui d'il y a un an

- Les produits consolidés se sont établis à 337,3 millions \$ pour le trimestre, soit 6,1 millions \$ de plus qu'au trimestre précédent et 53,0 millions \$ de plus que pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Hausse du bénéfice d'exploitation, du bénéfice net et du bénéfice par action par rapport à il y a un an

- Le bénéfice tiré des activités poursuivies s'est élevé à 35,1 millions \$ (soit 0,14 \$ par action) pour ce trimestre, contre 29,7 millions \$ (soit 0,12 \$ par action) au trimestre précédent, et 14,6 millions \$ (soit 0,06 \$ par action) au quatrième trimestre de l'exercice précédent.
- Exclusion faite des éléments non récurrents¹, ces chiffres se sont établis à 35,1 millions \$ (soit 0,14 \$ par action) pour le trimestre, 32,0 millions \$ (soit 0,13 \$ par action) pour le trimestre précédent et 23,0 millions \$ (soit 0,09 \$ par action) pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Flux de trésorerie disponibles² de 52,8 millions \$

- Les flux de trésorerie nets provenant des activités poursuivies se sont chiffrés à 92,2 millions \$ pour ce trimestre, contre 76,0 millions \$ au trimestre précédent et 67,5 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice précédent.
- Les dépenses en immobilisations se sont élevées à 33,8 millions \$ pour ce trimestre, contre 42,7 millions \$ au trimestre précédent et 42,3 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

EXERCICE 2007

Hausse des produits par rapport à il y a un an

- Les produits consolidés se sont établis à 1 250,7 million \$ pour l'exercice, soit 143,5 millions \$ ou 13 % de plus que pour l'exercice précédent.

Hausse du bénéfice d'exploitation, du bénéfice net et du bénéfice par action

- Le bénéfice tiré des activités poursuivies s'est élevé à 129,1 millions \$ (ou 0,51 \$ par action) pour l'exercice, contre 69,6 millions \$ (ou 0,28 \$ par action) à l'exercice précédent.
- Exclusion faite des éléments non récurrents, ce chiffre s'est établi à 129,3 millions \$ (soit 0,51 \$ par action) pour l'exercice, contre 85,5 millions \$ (soit 0,35 \$ par action) à l'exercice précédent.

Flux de trésorerie disponibles² de 93,6 millions \$

- Les flux de trésorerie nets provenant des activités poursuivies se sont établis à 239,3 millions \$ pour l'exercice, contre 225,9 millions \$ à l'exercice précédent.
- Les dépenses en immobilisations ont totalisé 158,1 millions \$ pour l'exercice, contre 130,1 millions \$ pour l'exercice précédent.

Hausse du capital utilisé³ dans le but de soutenir les initiatives de croissance

- Le capital utilisé s'est accru de 12 %, soit 100,5 millions \$ au cours de l'exercice, pour clore à 962,9 millions \$.
- Le fonds de roulement hors trésorerie⁴ a diminué de 37,4 millions \$ au cours de l'exercice 2007, pour se solder à une valeur négative de 111,9 millions \$.
- La dette nette⁵ s'est repliée de 57,2 millions \$ au cours de l'exercice, pour se solder à 133,0 millions \$.

COMMANDES

- Les prises de commandes se sont chiffrées à 1 455,2 millions \$, en hausse de 17 % sur l'exercice précédent.
- Le carnet de commandes⁶ s'établissait à 2 774,6 millions \$ au 31 mars 2007, en progression de 13 % par rapport à l'exercice précédent.

Secteurs civils

Produits de simulation–Civil: plus de 400 millions \$ de commandes comprenant 34 simulateurs de vol complets (FFS)

FFS pour A320

- Un à Air Deccan
- Un à Clark Institute

¹Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

²Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

³Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

⁴Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

⁵Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

⁶Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

1. POINTS SAILLANTS (SUITE)

- Trois à Flight Simulation Company
- Un à Lufthansa Flight Training
- Un à Shanghai Eastern Flight Training

FFS-5200 pour A320

- Un à Lufthansa

FFS pour A330/340

- Un à Jet Airways
- Un à Air China

FFS pour B737

- Quatre à Flight Simulation Company
- Un à KLM
- Un à Ryanair
- Un à Air China
- Un à Continental Airlines

FFS-5200 pour B737

- Cinq à Ryanair

FFS pour B777

- Un à Air Canada
- Un à Cathay Pacific
- Un à Jet Airways
- Deux à un client confidentiel

FFS pour B787

- Un à China Eastern
- Deux à Qantas

Autres FFS

- Un FFS pour B747 à United Parcel Service
- Un FFS pour ATR 72-500 à Air Deccan
- Un FFS pour EMB-170 à Flight Training Finance

Formation et services associés – Civil : plus de 450 millions \$ de nouveaux contrats

- Signature d'une cinquantaine de nouveaux contrats de formation dans le secteur de l'aviation commerciale auprès de plusieurs entreprises Fortune 1000, entités publiques et la Marine américaine.
- Signature d'une vingtaine de contrats de formation dans les secteurs de l'aviation commerciale et de l'aviation régionale, auprès de compagnies aériennes du monde entier.
- Reconstitution d'un certain nombre de contrats en cours.
- Lancement de l'Académie mondiale CAE, une nouvelle alliance de formation mise sur pied pour pallier la pénurie de pilotes dans le monde. L'Académie mondiale CAE compte maintenant six établissements situés en Europe, en Malaisie, aux États-Unis et au Canada.
- Prolongation d'un contrat de formation de quatre ans avec Flight Options, d'une valeur globale de quelque 33 millions \$. Nous continuerons d'être le seul formateur pour l'ensemble des pilotes de Flight Options jusqu'en 2010.
- Signature d'une série de contrats d'une valeur de plus de 10 millions \$ pour la formation de pilotes de nouveaux clients à notre centre de formation de Dubaï.

Secteurs militaires

Produits de simulation – Militaire : plus de 400 millions \$ de commandes pour de nouveaux systèmes de formation ou des mises à niveau

Simulateurs et mises à niveau

- Diverses mises à niveau de simulateurs C-130J pour l'Armée de l'air américaine (USAF).
- Un simulateur d'hélicoptère AW139 pour AgustaWestland.
- Conception et réalisation de mises à niveau de simulateurs Tornado, pour le compte des Forces armées allemandes.
- Un simulateur complet d'entraînement aux missions de l'équipage (FCMS) de l'hélicoptère EH101 pour le compte de la Marine italienne.
- Conception et réalisation de mises à niveau de simulateurs de mission complète sur hélicoptères MH-47 et MH-60 dans le cadre du programme ASTARS, pour le compte du groupe des Opérations spéciales de l'Armée américaine.
- Conception et réalisation d'une mise à niveau du simulateur de mission dynamique de Lynx MK8 construit par CAE pour le compte de la Marine britannique.

Entraîneurs et mises à niveau, et systèmes de formation

- Un entraîneur aux opérations d'arrimage et de largage (FuT) reproduisant la soute du C-130 pour l'USAF.
- Un entraîneur partiel (PTT) commandé par EADS CASA pour l'avion multirôle de ravitaillement en vol et de transport acquis par la Royal Australian Air Force.
- Deux entraîneurs au vol tactique et opérationnel (TOFT), un pour hélicoptère MH-60R et un pour hélicoptère SH-60B, pour la Marine américaine.

- Un entraîneur au vol opérationnel (OFT) d'hélicoptère E-6B destiné à la Marine américaine.
- Trente-six simulateurs de tir au canon sur tourelle pour les véhicules de combat d'infanterie de l'Armée de terre britannique.
- Un entraîneur de tactique opérationnelle (OTT) de P-3C pour la Marine allemande.
- Un entraîneur aux procédures du poste de pilotage (OPT) de l'hélicoptère UH-145 pour l'Armée de terre américaine.
- Un entraîneur virtuel à la maintenance (VMT) de l'hélicoptère NH90 pour l'Aviation allemande.
- Un dispositif d'entraînement aux procédures de l'équipage complet (LCPT) de l'hélicoptère Lynx pour la Marine royale britannique.
- Une série de mises à niveau sur le système d'entraînement Merlin EH101 de la Marine royale britannique conçu par CAE.
- Une mise à niveau des entraîneurs à la conduite des tirs d'artillerie de l'Armée de terre britannique.
- Conception et développement de mises à niveau et de nouveaux dispositifs de formation dans le cadre du programme de modernisation de l'avionique du C-130 de l'USAF.
- Conception et développement de deux dispositifs d'entraînement au vol (FTD) d'EC135 qui seront utilisés aux centres de formation d'Eurocopter en Allemagne et aux États-Unis.

Autres

- Intégration de système visuel sur simulateur Tornado pour l'Armée de l'air allemande.
- Conception et développement pour l'Armée de terre britannique d'une mise à niveau de ses simulateurs de véhicule de combat d'infanterie (VCI).

Formation et services associés – Militaire (FS/M) : obtention de 175 millions \$ de contrats

- Contrat prolongeant pour un an la fourniture, aux CF-18 des Forces canadiennes, de services de soutien comprenant la mise à niveau des logiciels d'avionique, la fourniture d'un soutien logistique intégré et la gestion des données.
- Contrat de quatre ans et demi pour la fourniture, sur la base britannique de Lyneham, de services de maintenance et de soutien pour les systèmes de formation C-130J de l'Aviation royale britannique.
- Services de maintenance et de soutien pour le système d'entraînement Merlin EH101 de la Marine royale britannique.
- Services de soutien logistique pour les simulateurs de tir au canon sur tourelle pour les véhicules de combat d'infanterie de l'Armée de terre britannique.
- Services de soutien à la formation et à la maintenance pour les programmes C-130J, C-130E/H et drone Predator de l'USAF.
- Renouvellement d'un contrat annuel de services de maintenance sur plusieurs bases militaires allemandes.
- Services de mise au point technique pour un ensemble de nouveaux projets canadiens en matière de sécurité du territoire.
- Contrat de services de soutien technique au US Marine Corps relativement aux entraîneurs AV-8B et KC-130 à Cherry Point (Caroline du Nord) et à Yuma (Arizona).
- Contrat de services de conseil, d'ingénierie et de gestion de projets au titre du programme de recherches et appuis techniques (TIES) du ministère canadien de la Défense nationale (MDN).
- Renouvellement d'une gamme de services de soutien pour tous les types de simulateurs de vol des Forces armées allemandes, dont ceux de l'Eurofighter, du Tornado et du P-3C Orion, et de soutien technique sur les simulateurs d'hélicoptères de l'école de l'aviation de l'Armée de terre allemande située à Bueckeburg.

PRODUITS

- Nous avons lancé un nouveau produit de conception révolutionnaire, le simulateur de vol complet Série CAE 5000. Ce nouveau produit répond aux besoins de formation sur les avions de ligne à fuselage étroit de grande diffusion tels que le B737 et l'A320, ainsi que sur les avions d'affaires, y compris ceux du segment émergent des jets très légers (VLJ).
- La Série CAE 5000 s'intercale entre les dispositifs de formation de la gamme CAE Simfinity® et les actuels simulateurs CAE de niveau D réalisés à l'unité, qui ont eux-mêmes bénéficié d'améliorations et de perfectionnements permis par les toutes dernières technologies et qui prennent aujourd'hui la dénomination de Série CAE 7000.

ACTIVITÉS DE RESTRUCTURATION ANNONCÉES EN FÉVRIER 2005

- Nous avons achevé la rationalisation de nos installations de Montréal.
- Le trimestre a marqué la fin des activités de restructuration de FS/C, qui portaient sur :
 - La réinstallation d'un total de 22 FFS et le retrait du service ou la vente de cinq FFS. Nous avons relocalisé ou achevé de relocaliser 15 FFS au cours de l'exercice 2007 (dont sept au quatrième trimestre), et un FFS restant devrait être relocalisé au cours de l'exercice 2008 dont les coûts connexes seront intégrés dans les résultats des activités poursuivies.
 - La fermeture de centres de formation sur six sites. Seuls le centre d'Alcala, l'école de pilotage de Maastricht et l'installation de Dallas ont été fermés au cours de l'exercice 2007.
 - La rationalisation de la structure organisationnelle par la diminution du nombre d'échelons hiérarchiques dans les postes cadres.
- Le 14 mars 2007, CAE et la société aérienne Iberia ont officiellement inauguré la nouvelle aile du Centre de formation aéronautique de Madrid, donnant à nos clients accès à 11 FFS.
- Nous avons mis en œuvre le premier volet de notre nouveau système de gestion intégrée (ERP) pendant l'exercice dans sept pays où le secteur FS/C exploite des centres de formation.
- Nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives sur le plan de l'exploitation visant à améliorer nos processus et à faire des gains de productivité dans le cadre du programme Six Sigma du secteur FS/C.

ACQUISITIONS ET COENTREPRISES

- Acquisition, le 22 décembre 2006, de KESEM International Pty Ltd., entreprise australienne de modélisation et de simulation.
- Concrétisation du centre d'entraînement Emirates-CAE Flight Training Center (ECFT) dans le cadre d'une coentreprise nouvellement créée.
- Annonce, en février 2007, de notre intention de faire l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation d'Engenuity Technologies Inc. (Engenuity). À la suite d'une assemblée extraordinaire des actionnaires d'Engenuity le 25 mai 2007, Engenuity a fusionné avec la filiale de CAE, 4341392 Canada Inc.
- Signature, en avril 2007, après la clôture de l'exercice 2007, d'une entente avec Parallax Capital Partners, LLC et d'autres parties, portant sur l'acquisition de MultiGen-Paradigm Inc. L'acquisition a été complétée en mai 2007.

2. INTRODUCTION

Dans le présent rapport, *nous, notre, nos, CAE et la Société* renvoient à CAE inc. et à ses filiales. Sauf indication particulière :

- *L'exercice écoulé et 2007* désignent l'exercice terminé le 31 mars 2007.
- *Le dernier exercice, l'exercice précédent et il y a un an* désignent l'exercice terminé le 31 mars 2006.
- Les montants sont en dollars canadiens.

Le présent rapport financier, arrêté en date du 31 mai 2007, présente le commentaire et l'analyse de nos résultats par notre Direction (le rapport de gestion), les états financiers et les notes qui les complètent pour l'exercice et le trimestre clos le 31 mars 2007. Nous l'avons rédigé pour aider votre compréhension des activités, des résultats et de la situation financière de notre société au cours de l'exercice 2007.

Le Rapport de gestion vise à vous fournir un aperçu général de CAE selon le point de vue de la Direction. Il présente un complément d'information sur l'entreprise considérée sous divers aspects dont :

- Notre vision, notre stratégie et nos principaux indices de rendement;
- Les risques et incertitudes inhérents à notre activité;
- L'effet des variations de change;
- Les mesures financières;
- Nos acquisitions, regroupements et cessions d'entreprises;
- Nos contrôles et procédures;
- Le rôle de surveillance du comité de vérification et du conseil d'administration.

Sauf indication contraire, toute l'information financière y est présentée selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

D'autres renseignements figurent dans les états financiers annuels consolidés que vous trouverez dans le rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

Vous trouverez notre plus récent rapport annuel et notre notice annuelle sur notre site Web, www.cae.com, sur celui de SEDAR, www.sedar.com, ou sur celui d'Edgar, www.sec.gov.

NOTION D'INFORMATION IMPORTANTE

Le présent rapport présente les informations que nous avons jugées importantes pour les investisseurs en ayant pris en compte toutes les considérations, dont l'éventuelle sensibilité des marchés à la publication de ces informations. Nous considérons qu'une information est importante :

- Si elle provoque, ou que nous avons des motifs raisonnables de croire qu'elle pourrait provoquer, une variation notable du cours ou de la valeur de nos actions;
- Ou si les chances sont grandes qu'un investisseur raisonnable pourrait considérer cette information comme importante pour les décisions qu'il a à prendre.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés de nature prospective concernant nos marchés, nos résultats financiers à venir, ainsi que la stratégie d'entreprise et nos projets, buts et objectifs. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de verbes comme *croire, compter que, s'attendre à, envisager, continuer de, estimer, pouvoir, devoir*, de verbes au futur ou au conditionnel, et de formulations analogues.

Ces énoncés reposent sur des estimations et des hypothèses que nous jugeons raisonnables au moment de la rédaction de ce rapport. Nos résultats réels pourraient être sensiblement différents en raison des risques et incertitudes liés à notre activité, ou en raison d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date de rédaction du rapport, en particulier les fusions, acquisitions ou autres opérations de regroupement ou de cession d'activités. De plus amples précisions sur les risques et incertitudes inhérents à notre activité vous sont fournies plus loin dans le présent rapport de gestion, sous la rubrique *Risques et incertitudes liés à notre activité*.

Nous ne sommes pas tenus d'actualiser ou de réviser nos énoncés prospectifs à la lumière d'un nouvel élément d'information, sauf dans la mesure prévue par la loi. Nous vous conseillons de ne pas vous fier exagérément à ces énoncés prospectifs.

3. À PROPOS DE CAE

3.1 QUI NOUS SOMMES

CAE est un chef de file mondial dans le domaine des technologies de simulation et de modélisation, et des services intégrés de formation destinés à l'aviation civile et aux forces de défense du monde entier.

Nous sommes concepteur, constructeur et fournisseur de matériel de simulation, et nous sommes aussi prestataire de services de formation et de services associés. Ce matériel et ces services comprennent, d'une part, des solutions intégrées de modélisation, de simulation et de formation destinées aux sociétés aériennes, aux exploitants d'avions d'affaires, aux avionneurs et aux forces de défense et, d'autre part, des services de formation que nous assurons aux pilotes et, dans certains cas, aux agents de bord et techniciens de maintenance dans des centres de formation situés tout autour du globe.

Nos simulateurs de vol complets (FFS) recréent le comportement des appareils dans toute une gamme de situations et de conditions ambiantes susceptibles d'être rencontrées en service réel. Leurs systèmes visuels très perfectionnés reproduisent des centaines d'aéroports de tous les pays, ainsi qu'une vaste gamme de pistes d'atterrissage et d'environnement de vol. Ajoutant le mouvement et les effets sonores à cette simulation visuelle, les simulateurs plongent les pilotes et les équipages de tous niveaux dans un environnement d'entraînement qui reproduit de façon réaliste les conditions et les sensations de vols réels.

Fondée en 1947, CAE, dont le siège social est à Montréal, s'est valu une excellente réputation et une relation durable avec ses clients grâce à son expérience de 60 ans, à ses solides compétences techniques, à son personnel hautement qualifié et à son envergure mondiale. Plus de 5 000 salariés travaillent dans ses installations de production et dans ses centres de formation répartis dans 19 pays. CAE tire environ 90 % de ses produits annuels d'exportations dans le monde entier et d'activités internationales.

Les actions ordinaires de CAE sont cotées :

- à la Bourse de Toronto, sous le symbole *CAE*;
- à la Bourse de New York, sous le symbole *CGT*.

3.2 NOTRE VISION

Notre vision est d'être un chef de file mondial dans le domaine de la modélisation, de la simulation et de la formation technique, dans une démarche d'amélioration des conditions de sécurité, de réduction des risques et de compression des coûts au sein d'environnements complexes.

Nous nous classons au premier ou au deuxième rang dans presque toutes nos activités centrales, mais la compétition est intense et ainsi notre leadership technologique et notre capacité à contrôler nos coûts sont des éléments essentiels au maintien de notre avantage concurrentiel. Nous avons su changer notre façon de faire des affaires, renforcer notre situation financière et nous doter d'une solide assise pour créer de la valeur pour l'actionnaire.

Positionner CAE pour la croissance et poursuivre notre vision sont au cœur de notre démarche.

3.3 NOTRE STRATÉGIE ET NOS PRINCIPAUX INDICES DE RENDEMENT

Notre stratégie

Au cours des quelques dernières années, CAE, qui était un fournisseur de matériel, a évolué pour devenir en outre un fournisseur de solutions de formation intégrées. Après l'arrivée du président et chef de la direction en août 2004, une revue stratégique exhaustive a été entreprise des marchés de CAE, de sa clientèle et des autres parties prenantes, ainsi que de ses ressources et capacités internes.

Cet exercice nous a permis de mieux orienter notre action stratégique en axant un large éventail de produits de simulation et de services de formation sur deux grands segments de marché—le Civil et le Militaire—et en vendant notre division des Contrôles navals. Nous avons également cherché à opérer des synergies sur le plan de l'exploitation, à maintenir notre avance sur le plan technologique et à rétablir notre santé financière en vue de stabiliser notre activité et d'assurer notre croissance à long terme.

Dans ce but, nos priorités de 2007 incluaient :

- Compléter notre plan de restructuration.
- Consolider nos liens avec nos clients et les constructeurs aéronautiques.
- Continuer d'améliorer notre performance financière.
- Continuer à faire croître l'engagement de notre personnel dans le monde.
- Maintenir notre avance technologique.
- Viser la croissance sur nos principaux marchés.

Compléter notre plan de restructuration

En février 2005, pour mener à bien notre stratégie, optimiser nos capacités de base et mettre en place les assises nécessaires à la croissance durable et rentable de nos activités, nous avons annoncé un plan de restructuration, qui prévoyait des interventions dans les six grands secteurs suivants :

- Le regroupement des activités de développement et de production, notamment les fonctions d'ingénierie, de gestion des programmes et d'approvisionnement mondial, qui étaient jusque-là éclatées entre les unités d'exploitation et entraînaient des chevauchements d'activités.
- La normalisation et l'amélioration des processus de fabrication.

3.3 NOTRE STRATÉGIE ET NOS PRINCIPAUX INDICES DE RENDEMENT (SUITE)

- La rationalisation des centres de formation du Civil, par le regroupement de centres et le redéploiement de simulateurs de vol pour en maximiser le rendement.
- L'optimisation des effectifs, l'allègement de la structure de direction et l'engagement renouvelé du personnel.
- La mise en œuvre d'un système de gestion intégré (ERP) visant à améliorer la transparence, la reddition des comptes et la circulation de l'information.
- La mise en application d'autres mesures touchant la nature et l'orientation des activités.

Nous avons consacré les deux dernières années à l'exécution de ce plan. Alors que certaines activités ont été amorcées vers la fin de l'exercice 2005, l'exercice 2006 s'est révélé une année de transition pendant laquelle nous avons révisé nos processus opérationnels et notre structure de coûts.

Nous avons exécuté les derniers éléments de notre plan de restructuration au cours de l'exercice 2007, notamment par :

- La revue de notre portefeuille de produits et services en vue de proposer des solutions qui répondent davantage aux attentes des clients;
- La mise au point des processus novateurs qui nous permettent d'étendre à de nouveaux marchés nos capacités et produits technologiques;
- La refonte de nos processus opérationnels dans le cadre de la mise en œuvre du système ERP;
- La relocalisation de 15 FFS;
- La fermeture de trois sites;
- La mise en œuvre du système ERP dans sept des pays où le secteur FS/C exerce des activités.

Consolider nos liens avec nos clients et les constructeurs aéronautiques

La réussite de CAE tient par-dessus tout à sa capacité à mettre au point des produits et des services qui apportent succès et satisfaction à ses clients. CAE s'efforce de se tenir très à l'écoute de ses clients de façon à pouvoir élaborer des solutions innovantes qui apportent des améliorations sur le plan de la sécurité et de l'efficacité. CAE a ainsi mis en place un comité consultatif de clients (CCC) et un comité consultatif technique (CCT) dans le but précis d'obtenir des commentaires et des réactions sans détours de la part de sa clientèle. Ces comités aident CAE à façonner ses offres de produits et de services et lui apportent de précieuses indications sur les évolutions technologiques à envisager. Les renseignements glanés grâce à ces comités ont en particulier été importants pour la définition du nouveau simulateur Série CAE 5000.

L'une des priorités stratégiques est également la prestation de services de formation concurrentiels, qui soient rentables et susceptibles d'accroître nos produits par simulateur, ainsi que la proportion de la formation sur simulateur avec instructeur (*wet training*) par rapport à la simple location de simulateurs (*dry training*), dans notre réseau mondial de centres de formation.

Nous avons mis en marche plusieurs initiatives qui visent à répondre à la demande croissante en pilotes qualifiés. Il s'agit de :

- La dotation en pilotes, par laquelle nous prenons en charge pour le compte de nos clients le processus complet de recrutement, de sélection et de formation de pilotes qualifiés.
- L'Académie mondiale CAE, la nouvelle alliance de formation d'aspirants-pilotes lancée au deuxième trimestre. Nous avons ajouté six écoles durant l'exercice 2007, et nous sommes maintenant en mesure de former plus de 1 000 stagiaires chaque année.

Nous avons également annoncé cette année une entreprise de formation menée conjointement avec Embraer à l'intention des équipages des nouveaux avions à réaction très légers (VLJ) Phenom 100 et légers (LJ) Phenom 300.

Nous continuons en outre de renforcer nos liens et nos partenariats avec les constructeurs aéronautiques. C'est ainsi par exemple qu'EADS CASA a choisi CAE comme son fournisseur privilégié de systèmes de formation pour ses appareils C-295 et que nous sommes en train de développer pour cet avion des simulateurs pour le centre de formation espagnol d'EADS CASA et pour l'Armée de l'air brésilienne. Nous collaborons en outre avec EADS CASA à la prestation d'autres programmes visant les C-295 ailleurs dans le monde. Boeing, de son côté, a retenu CAE comme fournisseur des systèmes de formation pour les C-130 Hercules de l'U.S. Air Force qui font actuellement l'objet d'un programme de modernisation de leur avionique, et a remis à CAE le prix « Outstanding Supplier » pour l'exceptionnelle qualité du soutien apporté dans le développement de nouvelles affaires.

Continuer d'améliorer notre performance financière

Notre bénéfice s'accroît, nos flux de trésorerie disponible sont positifs et stables et notre dette nette diminue. Nous avons réduit les coûts de construction du matériel de simulation que nous vendons à des tiers ou que nous installons dans nos propres centres de formation dans le monde.

Nous avons également réduit le cycle de fabrication de nos produits et nous les avons modélisés pour aider à réduire nos coûts.

Continuer à faire croître l'engagement de notre personnel dans le monde

Nous pouvons compter sur du personnel qui est, à la fois, diversifié, hautement qualifié et bien expérimenté. Mais nous devons également pouvoir compter sur du personnel dont le niveau d'engagement est élevé. La résolution que nous avons prise de communiquer de façon claire et rapide avec notre personnel et de favoriser la libre circulation des idées entre les divers paliers et fonctions de l'entreprise est fondamentale au succès de cette démarche.

Nous avons mené plusieurs initiatives dans nos activités mondiales en vue de susciter un plus grand niveau d'engagement de la part du personnel, notamment dans le cadre d'un sondage effectué auprès du personnel, de tribunes de discussion avec le chef de la direction et les présidents de groupe, de groupes de discussion et de notre nouveau programme d'attestation du mérite du personnel qui, au départ, a été réalisé à titre expérimental auprès des quelque 1 200 ingénieurs et scientifiques de notre bureau de Montréal.

Notre sondage 2007 sur l'engagement du personnel a révélé que presque 90 % de notre personnel croient en la valeur de nos produits et services, soit une amélioration de 30 % par rapport à notre sondage de 2005 et des résultats supérieurs à la moyenne des entreprises multinationales.

Maintenir notre avance technologique

Nous continuons d'investir dans des technologies nouvelles et innovatrices. Le projet Phoenix, notamment, est un investissement en recherche et développement (R-D) de 630 millions \$ que nous avons lancé au cours de l'exercice 2006 en vue d'améliorer nos techniques de pointe et de mettre au point de nouvelles applications susceptibles de consolider notre position en tant que chef de file de la simulation, de la modélisation et des services.

Nous avons assuré des services-conseils à des clients en vue de mettre au point des produits innovateurs et des formules de services susceptibles de leur procurer des gains de productivité et d'atténuer leurs risques d'exploitation.

Nous avons réalisé des acquisitions fondamentales visant à étendre notre capacité en matière de modélisation et de simulation et d'accroître nos démarches de R-D sur des marchés clés :

Exercice 2007

- KESEM International Pty Ltd. (KESEM)

Début de l'exercice 2008

- Engenuity Technologies
- MultiGen-Paradigm, Inc.

Nous avons également lancé le simulateur de vol Série CAE 5000, un produit révolutionnaire conçu pour les besoins de la formation sur les avions de ligne à fuselage étroit de grande diffusion, comme le B737 et l'A320, y compris ceux du segment émergent des jets très légers (VLJ).

La série 5000 vient élargir notre éventail de solutions de simulation et de formation, qui est déjà l'un des plus complets dans le secteur. Nous avons élaboré le nouveau simulateur grâce à l'apport de nos comités consultatifs de clients, de nos experts techniques et de nos propres instructeurs, ainsi qu'à l'étroite coordination avec les organismes de réglementation de partout dans le monde.

Viser la croissance de nos principaux marchés

Nos mesures de croissance reposent sur quatre piliers, à savoir :

- La concentration sur le segment civil des marchés en plein essor, comme l'Asie et le Moyen-Orient;
- L'intensification de la présence de nos secteurs militaires sur le marché américain;
- L'expansion verticale, au sein des secteurs de l'aérospatiale et de la défense, dans d'autres produits et services susceptibles de tirer profit de notre savoir-faire en matière de modélisation et de simulation;
- L'expansion horizontale, par la mise de nos compétences en modélisation et simulation au service de la recherche de débouchés dans des secteurs non traditionnels du marché, comme la défense du territoire.

CAE est ressortie bien diversifiée de sa restructuration, tant sur le plan des produits et services que sur celui de ses secteurs civil et militaire. Entreprise équilibrée et dotée de solides assises financières, elle est désormais à même de centrer ses activités sur les services et sur la technologie—atouts que nous entendons maintenir et consolider pour bien nous positionner pour la croissance à venir.

Indicateurs de rendement clés

Nous avons défini 10 atouts qui nous donnent un avantage par rapport à la concurrence et favorisent notre rendement.

Avance technologique

Nous jouissons d'un leadership manifeste sur le plan technologique. Des pilotes des quatre coins du monde considèrent nos simulations comme étant ce qui se rapproche le plus des conditions de vol réelles. CAE a toujours su garder une longueur d'avance pour ce qui est de l'évolution technologique des systèmes de formation et de simulation de vol, et innover en mettant des produits inédits sur le marché. Nous avons élaboré des simulateurs pour toute la gamme des gros avions civils, pour bon nombre des principaux avions de transport régional et avions d'affaires, et pour certains types d'hélicoptères civils. Nous sommes aussi un chef de file pour la fourniture de produits de simulation et de formation portant sur les avions de transport militaire à voilure fixe ou mobile. Nous jouissons par ailleurs d'un savoir et d'un savoir-faire poussés et d'une grande crédibilité de la plupart de tous les grands avionneurs, pour ce qui est de la conception et du développement de simulateurs pour avions prototypes.

Conception et fiabilité des produits

Nous concevons des simulateurs que nos clients peuvent facilement mettre à niveau par la suite, soit pour suivre les appareils dans leur évolution technique, soit pour satisfaire à de nouvelles règles de navigabilité.

Nos simulateurs sont parmi les mieux cotés de l'industrie sur le plan de la fiabilité—facteur non négligeable puisqu'ils sont appelés à servir jusqu'à 20 heures par jour.

Relations durables avec les clients

Grâce à notre souci constant pour la qualité du service et à notre capacité de fournir avec constance des produits qui satisfont, voire qui dépassent, les normes des clients, nous entretenons des relations durables avec de grandes sociétés aériennes et des ministères de la défense d'un peu partout dans le monde, dont certaines remontent à plusieurs dizaines d'années.

Parc de simulateurs vaste et diversifié

Pour répondre aux besoins opérationnels divers de nos clients, nous exploitons plus de 110 simulateurs reproduisant les conditions de vol des principaux types d'appareils, dont des avions à réaction commerciaux, des avions d'affaires et des hélicoptères militaires.

Complémentarité de nos produits et services

Notre vaste gamme de produits de formation aéronautique nous permet d'adapter nos solutions à la mesure des besoins de chaque client—ce qui nous distingue des autres. En fait, produits et services sont intimement liés parce que les ventes de matériel de formation et la prestation de services s'y rapportant sont souvent intégrées au même programme.

Soutien à la clientèle

Nous accordons une grande valeur au soutien après-vente, lequel peut nous valoir à son tour de nouvelles affaires.

Présence mondiale

Nous sommes présents dans 19 pays répartis sur cinq continents. Cette vaste présence géographique nous permet de répondre rapidement et économiquement aux besoins des clients et de saisir de nouveaux débouchés tout en nous conformant aux lois et coutumes locales.

Approche de la formation

En lançant nos solutions et didacticiels Simfinity®, nous avons révolutionné le domaine de la formation aéronautique. Nous en assurons une large diffusion en installant le logiciel de simulation haute fidélité sur nos simulateurs de vol et en étendant ses fonctions aux autres dispositifs et solutions utilisés tout au long du cycle de formation. Le poste de pilotage peut ainsi être recréé virtuellement dans la salle de cours dès le début de la formation au sol, ce qui rend la formation d'autant plus efficace et pertinente. De plus, parce que nos dispositifs Simfinity® s'intègrent à une gamme complète de solutions de formation, les clients peuvent s'en servir pour effectuer les mises à jour ou à niveau de leurs systèmes.

Maîtrise des coûts

Nous cherchons continuellement à accroître notre productivité tout en abaissant nos coûts. La maîtrise de nos coûts dépend de notre capacité à obtenir les données, matériel, biens non durables et autres fournitures nécessaires à l'exercice de nos activités à des prix qui restent concurrentiels.

Notre groupe Approvisionnements stratégiques mondiaux s'emploie constamment à améliorer, de façon durable, aussi bien nos coûts que nos stratégies d'approvisionnement auprès des grands fournisseurs. Il partage cette information avec nos diverses entreprises dans le monde, et leur fait aussi connaître les meilleures pratiques en matière d'approvisionnement. Le groupe cherche en outre à trouver les sources d'approvisionnement les moins coûteuses relativement à la durée de vie d'un simulateur de vol, ce qui peut donner lieu à la conclusion d'alliances de longue durée avec certains fournisseurs pour assurer la continuité et l'adéquation de nos approvisionnements.

Innover pour l'avenir

L'innovation se trouve au cœur de notre activité et de la réussite que nous avons connue dans nos 60 années d'histoire, et elle est fondamentale au façonnement de notre avenir.

Un groupe de personnes clés s'emploie continuellement à explorer les moyens de bâtir sur nos solides acquis et à trouver et exploiter de nouveaux créneaux sur des marchés émergents ou adjacents aux nôtres en vue d'y investir pendant l'année.

Nous privilégions à cet égard les voies porteuses de nouvelles applications pour nos technologies existantes, en cherchant à resserrer les liens avec nos clients et à mettre à profit notre savoir-faire dans le domaine de la formation et de l'élaboration de programmes de formation.

Nous explorons également des secteurs nouveaux, dont la simulation médicale et les transports, où nos compétences sont susceptibles d'aider à atténuer les risques éventuels, à guider le processus décisionnel et à accroître l'efficacité opérationnelle.

3.4 NOTRE CAPACITÉ À EXÉCUTER LA STRATÉGIE ET À PRODUIRE DES RÉSULTATS

Nos ressources et processus nous donnent la capacité voulue pour mettre notre stratégie à exécution et produire des résultats. Cependant, notre réussite dépend aussi, à terme, de deux autres éléments fondamentaux :

Notre situation financière

Au 31 mars 2007, notre dette nette se chiffrait à 133,0 millions \$, soit un ratio dette nette/capitalisation boursière de moins de 5 %. Grâce à notre solide bilan, à nos facilités de crédit disponibles ainsi qu'à la trésorerie que nous tirons de notre exploitation, nous disposons de fonds réels ou auxquels nous pouvons accéder pour mener à bien nos projets de développement en cours. Voir le complément d'information à cet égard, à la rubrique 7, *Situation financière consolidée*.

Un personnel qualifié et une direction chevronnée

À la fin de l'exercice 2007, notre effectif comptait plus de 5 000 salariés. Le niveau de qualification de notre personnel joue pour beaucoup dans l'efficacité et la productivité de notre exploitation. Même si la demande pour des employés qualifiés ayant une solide formation est grande, nous réussissons à attirer et à retenir à notre service de bons éléments grâce à notre réputation de qualité et à notre position de chef de file, aux salaires concurrentiels et au milieu de travail aussi plaisant que stimulant que nous leur proposons.

Nous pouvons également compter sur le savoir-faire d'une équipe de direction aguerrie, qui a fait ses preuves dans le secteur de l'aérospatiale. Un leadership et une gouvernance solides sont essentiels à la réussite de notre stratégie d'entreprise. C'est pourquoi nous cherchons à développer les qualités de chef de nos dirigeants et principaux cadres supérieurs.

3.5 NOS ACTIVITÉS

CAE dessert deux grands marchés dans le monde :

- Le marché civil comprend les aviateurs, les grandes sociétés aériennes nationales, les transporteurs régionaux, les exploitants d'avions d'affaires et d'hélicoptères, les centres de formation et les centres de dotation en pilotes.
- Le marché militaire couvre des forces de défense dans le monde entier.

Dans la gestion de nos activités et dans la présentation de nos résultats, nous distinguons quatre secteurs, à savoir un secteur produits et un secteur services, à l'intérieur de chacun des deux marchés. Chacun des secteurs compte pour une part importante de nos produits.

MARCHÉ CIVIL

Produits de simulation – Civil (PS/C)

Ce secteur conçoit, réalise et fournit des simulateurs de vol, des dispositifs d'entraînement et des systèmes visuels pour la formation aéronautique civile.

Notre secteur PS/C est le chef de file mondial de la simulation de vol pour l'aviation civile. Nous concevons et construisons plus de FFS et de systèmes visuels pour les avions des sociétés aériennes nationales et régionales, pour les centres de formation de tiers et pour les équipementiers que n'importe quelle autre société. Nous possédons une grande expérience de l'élaboration de prototypes de simulateurs pour de nouveaux types d'appareils, dont pas moins d'une vingtaine de modèles différents jusqu'à ce jour et, plus récemment, à l'intention des A380 d'Airbus et des Falcon 7X de Dassault. Nous proposons également une gamme complète de services de soutien comprenant la vente de pièces de rechange, la mise à niveau de simulateurs ou leur relocalisation.

Formation et services associés – Civil (FS/C)

Ce secteur fournit des services de formation à l'intention du personnel navigant et du personnel au sol des secteurs de l'aviation commerciale et de l'aviation d'affaires, ainsi que tous les services qui y sont associés.

Notre secteur FS/C est le numéro deux mondial des fournisseurs de services de formation à l'aviation civile. Il est présent dans tous les secteurs de ce marché, à savoir : aviation générale, transporteurs régionaux, sociétés nationales et aviation d'affaires. Nous assurons en outre une gamme complète de services de soutien, comme la gestion de centres de formation, la maintenance de simulateurs, la gestion des pièces de rechange et des stocks, l'élaboration de programmes de formation et les services de consultation. Nous nous sommes hissés à ce rang grâce à des acquisitions, à des coentreprises et à la construction d'installations neuves. Nous avons actuellement en place plus de 110 FFS répartis dans 24 centres de formation dans le monde. Notre intention est d'accroître le nombre équivalent de simulateurs actifs (NESA) dans notre réseau, en vue de maintenir notre position et de répondre aux nouveaux créneaux qui pourraient s'ouvrir. Nous sommes en train d'étendre notre réseau de formation de manière à pouvoir répondre sur une base continue et durable aux besoins de formation sans avoir à compter autant sur les nouvelles livraisons d'appareils pour assurer nos produits.

Tendances et perspectives commerciales

Nous demeurons optimistes sur les perspectives du marché civil, car nous y observons les tendances suivantes :

- les indices économiques sont positifs;
- les recettes par passager-kilomètre sont en augmentation constante;
- les commandes d'avions sont importantes et les sorties de nouveaux modèles sont nombreuses;
- la demande en pilotes qualifiés est croissante.

Indices économiques positifs

Le PIB et la croissance des bénéficiaires d'entreprises stimulent le marché de l'aviation d'affaires

Le segment de l'aviation d'affaires connaît actuellement une demande prononcée et croissante de services de formation, compte tenu du fait que les parcs aériens sont bien utilisés, que les projections de livraisons d'avions d'affaires à réaction sont élevées et que de nouveaux exploitants font actuellement leur entrée sur le marché. L'essor que devraient connaître les segments des avions à réaction très légers (VLJ) et légers (LJ) est prometteur de nouveaux services de formation et autres pour l'avenir.

Marchés nouveaux et émergents

Les marchés émergents que sont l'Asie-Pacifique, le sous-continent indien et le Moyen-Orient continuent de connaître une croissance marquée de leur trafic aérien, un grand essor économique, une libéralisation progressive des politiques de transport aérien et l'apparition d'accords bilatéraux en la matière. Nous estimons que ces marchés pourraient faire monter la demande de FFS et de centres de formation.

3.5 NOS ACTIVITÉS (SUITE)

Croissance continue des recettes par passager-kilomètre

Croissance soutenue du trafic aérien

Nous prévoyons que la reprise durable et soutenue du trafic passagers qui s'est amorcée récemment se maintiendra dans un avenir prévisible. Cette croissance devrait être légèrement supérieure au taux moyen de croissance annuelle observé de 1995 à 2005, soit 5,2 %, sans compter l'effet que pourrait produire tout événement majeur (flambée du prix du carburant, instabilité politique régionale, actes terroristes, épidémies, etc.) d'envergure mondiale.

Poursuite de l'essor des transports à bas tarifs

La croissance soutenue des sociétés aériennes à bas tarifs joue aussi pour beaucoup dans l'activité du marché de l'aviation civile et alimente la demande pour les produits de simulation. En 2006, les transporteurs à bas tarifs représentaient plus de 27 % de la capacité offerte aux États-Unis et plus de 24 % en Europe. Ces pourcentages sont appelés à augmenter à mesure que ces sociétés élargiront leur parc. Dans la région de l'Asie-Pacifique, les transporteurs à bas tarifs représentaient à peine 9 % de la capacité en 2006; cependant, il s'agissait là d'un bond de pas moins de 55 % par rapport à 2005. Les clients de CAE comme Ryanair et IndiGo sont de bons exemples de ces transporteurs à bas tarifs qui sont en train d'agrandir leur parc et d'accroître leur capacité, faisant du coup monter la demande de matériel et de services de formation des pilotes.

Ralentissement de l'activité dans les marchés établis

La flambée du prix du carburant et l'intensification de la concurrence sur les marchés intérieurs nuit actuellement au rendement d'un grand nombre de sociétés aériennes commerciales présentes sur des marchés parvenus à maturité, comme l'Amérique du Nord. Le marché nord-américain a néanmoins commencé à montrer deux grands signes de regain :

- Certains des grands réseaux aériens jusqu'à récemment en redressement judiciaire au titre de la loi américaine sur les faillites (*Chapter 11*) se sont rétablis et ont recouvré la rentabilité.
- Certaines sociétés ont passé des premières commandes en vue de renouveler leur flotte d'appareils, et nous croyons que cette tendance devrait se poursuivre dans les quelques années à venir.

Vigueur des commandes d'appareils et nouveaux types d'appareils

Nouveaux types d'appareils

Les avionneurs sont en train de lancer de nouveaux types d'appareils qui devraient favoriser la demande de simulateurs et de services de formation dans le monde, comme en font foi les 787 et 747-8 de Boeing, l'A350XWB d'Airbus, le 190 et les Phenom 100 et 300 d'Embraer, ainsi que les avions à réaction très légers Eclipse 500 qui ont récemment vu le jour.

Ces nouveaux types d'appareils stimuleront aussi la demande pour de nouveaux types de simulateurs. L'une de nos priorités stratégiques, en l'occurrence, sera de nous allier à des avionneurs en vue de resserrer nos liens avec ceux-ci et de mieux nous positionner pour saisir les débouchés qui se présenteront.

Vigueur des commandes d'appareils

Au cours de l'année civile 2006, Boeing a reçu au total 1 044 commandes d'appareils neufs, et Airbus, 824. La vigueur de leur carnet de commandes, conjuguée au relèvement de la production d'appareils à fuselage étroit, est prometteuse à l'égard de notre portefeuille complet de produits et de services de formation. Il y a lieu de noter cependant que les livraisons d'appareils de types nouveaux pourraient souffrir des retards sur le plan des lancements de programmes, ce qui pourrait se répercuter sur nos propres livraisons.

Demande croissante en pilotes qualifiés

Une demande qui s'intensifie dans le monde

La croissance du marché de l'aviation civile continue d'alimenter la demande en pilotes à l'échelle mondiale, mais elle provoque en même temps une pénurie de pilotes qualifiés. En effet, la population des pilotes vieillit et les pilotes militaires sont moins nombreux à se reconvertir dans l'aviation civile. La pénurie touche plus fortement les marchés émergents comme l'Inde et la Chine où le trafic aérien augmente plus vite que dans les pays développés, et où fait actuellement défaut une infrastructure capable de satisfaire à la demande actuelle et à celle de demain.

Cette pénurie ouvre des possibilités pour la dotation en pilotes, formule clé en main par laquelle nous nous chargeons pour les sociétés du recrutement, de la sélection et de la formation des pilotes qu'il leur faut. Elle nous incite aussi à chercher à nouer des partenariats pour mettre en place au niveau mondial une filière de formation et de mise à disposition de pilotes en réponse à la demande du marché. Le 19 juillet 2006, nous avons officiellement présenté l'Académie mondiale CAE, une nouvelle alliance de formation destinée à remédier à la pénurie de pilotes dans le monde. À ce jour, nous avons conclu des partenariats avec trois organismes de formation aéronautique (FTO) et en avons ajouté trois autres à l'Académie en avril 2007.

Nouveau mode de qualification professionnelle des pilotes augmentant la part de la simulation dans la formation

Le secteur de l'aviation commerciale devrait adopter, courant 2007, une nouvelle procédure de délivrance de licence aux pilotes. L'octroi de la nouvelle « licence de pilote en équipage multiple » (MPL) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) devrait augmenter la part de la simulation dans la formation, ce qui devrait avoir un impact favorable pour notre secteur.

MARCHÉ MILITAIRE

Produits de simulation – Militaire (PS/M)

Ce secteur conçoit, réalise et fournit des moyens de formation militaires avancés pour les forces aériennes, terrestres et navales

Notre secteur PS/M est un chef de file mondial de la conception et de la production de simulateurs de vol militaires. Nous développons du matériel de simulation et des systèmes de formation pour une multitude d'aéronefs militaires, aussi bien hélicoptères qu'avions (chasseurs, avions de transport et aéronefs de patrouille en mer). Nous avons créé la plus large gamme de simulateurs d'hélicoptères dans le monde. Nos simulateurs militaires reproduisent avec une grande fidélité des environnements de combat mettant en jeu de façon interactive les forces amies et ennemies, ainsi que les armements et les capteurs d'observation. Nous avons livré des produits de simulation et des systèmes de formation aux forces de défense de plus de 35 pays, notamment à tous les corps d'armée américains. Nous avons également élaboré plus de systèmes de formation et d'entraînement pour le Hercules C-130 que quiconque dans le monde.

Formation et services associés – Militaire (FS/M)

Ce secteur fournit clé en main des solutions pour la formation et la conduite des opérations, des services de soutien, la maintenance de systèmes, ainsi que des solutions de modélisation et de simulation

Notre secteur FS/M fournit des services de soutien logistique, des services de maintenance et l'entraînement sur simulateur sur plus de 60 sites dans le monde. Il fournit également des services de toute sorte faisant appel à la modélisation et à la simulation.

Tendances et perspectives commerciales

Même si les budgets de la défense continuent de croître modérément dans le monde, de l'ordre de 2 % ou 3 % par an, nous estimons pouvoir accroître notre part de ce marché en raison notamment de :

- la hausse de la demande pour les produits et services de la nature des nôtres;
- l'évolution de la nature des conflits.

Hausse de la demande de produits et services de la nature des nôtres

Nouveaux types d'appareils

L'une de nos priorités stratégiques est de nous allier à des constructeurs de matériel militaire en vue de resserrer nos liens avec ceux-ci et de nous positionner pour saisir les débouchés qui pourraient se présenter. Les avionneurs sont en train de mettre sur le marché de nouveaux types de produits qui devraient alimenter la demande mondiale de simulateurs et de services de formation. Ainsi, NH Industries a déjà commencé à livrer ses hélicoptères NH90, tandis qu'EADS CASA est en train de promouvoir vigoureusement son appareil de transport C-295, ce qui ne devrait pas manquer de stimuler la demande pour de nouveaux types de simulateurs.

Tendance à l'impartition

Aux prises avec des contraintes de budget et de ressources, les gouvernements et les forces de défense scrutent leurs dépenses pour trouver où économiser et libérer les militaires en service actif pour qu'ils se concentrent sur les besoins opérationnels. Une tendance croissante se dessine donc dans les milieux militaires en faveur de l'impartition de divers services de formation, tendance qui devrait se maintenir. Si les pouvoirs publics préfèrent ainsi impartir leurs services de formation, c'est que ces derniers peuvent ainsi être assurés plus rapidement et à moindres coûts.

Par exemple, nous avons obtenu pendant l'exercice un contrat du United States Marine Corps portant sur des systèmes de soutien d'ingénierie pour les systèmes de formation AV-8B et KC-130.

Plus grand recours à la simulation

Les forces de défense et les gouvernements sont de plus en plus nombreux à adopter des programmes de formation par la simulation en raison du meilleur réalisme, des coûts nettement plus faibles, des contraintes opérationnelles moindres en ce qui concerne les appareils et des risques moins élevés que la simulation apporte par rapport à la formation sur le matériel réel. La formation sur simulateur réduit aussi le nombre d'heures de vol sur les aéronefs et permet d'entraîner les pilotes à des situations qui, en vol réel, pourraient mettre en péril l'avion ou ses occupants.

Prolongation de vie et mise à niveau des plates-formes porteuses des systèmes d'armes

Les constructeurs aéronautiques prolongent la durée de vie des plates-formes porteuses des systèmes d'armes en créant pour elles des mises à niveau ou en les dotant de caractéristiques nouvelles, ce qui augmente la demande de mises à niveau des simulateurs en vue de satisfaire aux nouvelles normes. C'est ainsi que nous avons obtenu, au cours de l'exercice 2007, un contrat visant la mise à niveau du système de formation Merlin applicable aux hélicoptères de patrouille maritime EH101 de la Marine royale britannique dans le cadre du programme de soutien de la capacité de Merlin.

Évolution de la nature des conflits

Demande de réseautage

La nature des conflits évolue. Les alliés coopèrent et créent des forces interarmées et de coalition, situation qui entraîne une demande d'exercices d'entraînement et d'opérations menés en coopération et en réseau. Nous avons ainsi reçu un contrat au cours de l'exercice portant sur la conception et la fabrication d'entraîneurs au vol tactique MH-60R pour le compte de la Marine américaine. Ces dispositifs peuvent être mis en réseau pour assurer à la fois la formation des pilotes et de l'équipage arrière, en guise de soutien au plan cadre de simulation de la Marine américaine, qui prévoit une formation en réseau pour toute sa gamme de plates-formes.

Acceptation grandissante de la formation sur simulateur

Les forces de défense se tournent de plus en plus vers les moyens de simulation pour satisfaire dans une plus large mesure à leurs besoins en formation. Les logiciels de simulation permettent aux militaires de construire des plans de mission très élaborés et de mener des répétitions de missions de bout en bout, en complément aux entraînements et aux exercices de préparation traditionnels. La simulation offre aux militaires un moyen économique de s'entraîner à toute sorte de scénarios dans des conditions réalistes, sans courir de danger et en maintenant leur état de préparation au niveau optimal. À titre d'exemple, nous exécutons actuellement pour le compte de l'Armée de terre américaine un contrat d'élaboration de la base de données d'un environnement virtuel au titre du programme SE-Core DVED.

3.6 EFFET DES VARIATIONS DE CHANGE

Nous estimons que la présentation de l'effet des variations du change sur nos résultats est une information complémentaire utile pour le lecteur, car elle permet de comparer les résultats avant qu'il ne soit tenu compte des variations de change, lesquelles peuvent se répercuter de façon notable sur nos activités et nos résultats financiers.

Tous les montants présentés sont exprimés en dollars canadiens. Nous mesurons les actifs, les passifs et les opérations libellés en devises selon divers taux de change, comme l'exigent les PCGR.

Les tableaux ci-après montrent les variations des taux de change à la clôture et des taux de change moyens applicables aux trois principales devises dans lesquelles sont libellées nos opérations. Les variations de change ont fait baisser d'environ 2,4 millions \$ le bénéfice tiré des activités poursuivies (après impôts) pour l'exercice écoulé par rapport à l'exercice 2006, et ont en partie annulé les gains réalisés sur le plan de l'exploitation.

Les taux de change employés pour convertir la valeur des actifs, des passifs et du carnet de commandes à la clôture des deux derniers exercices étaient les suivants :

	2007	2006	Augmentation (diminution)
Dollar US (\$ US)	1,1529	1,1671	(1 %)
Euro (€)	1,5418	1,4169	9 %
Livre sterling (£)	2,2697	2,0299	12 %

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les produits et les charges étaient les suivants :

	2007	2006	Augmentation (diminution)
Dollar US (\$ US)	1,1385	1,1938	(5 %)
Euro (€)	1,4598	1,4553	–
Livre sterling (£)	2,1550	2,1341	1 %

Les variations des taux de change se répercutent sur trois grands champs d'activité :

• Nos réseaux de centres de formation civils et militaires

La plupart des produits dégagés et des dépenses engagées par chaque réseau le sont essentiellement dans la monnaie du pays. Les variations du cours de cette devise par rapport au dollar canadien s'exercent donc sur la rentabilité nette des centres et sur le montant net des participations dans ces centres. Selon les PCGR, les gains ou les pertes résultant de la conversion du montant net des participations dans une filiale autonome sont reportés dans l'écart de conversion cumulé, qui est un poste des capitaux propres au bilan. Tout effet d'une variation de change sur la rentabilité nette influencera immédiatement l'état des résultats de même que les comparaisons entre exercices et entre trimestres.

• Nos activités de fabrication hors du Canada (Allemagne, États-Unis, Royaume-Uni et Australie)

La plupart des produits dégagés et des dépenses engagées au chapitre de ces activités le sont essentiellement dans la monnaie du pays, hormis certains achats de données et de matériel qui peuvent occasionnellement être effectués dans d'autres monnaies. Là encore, les variations du cours de cette devise par rapport au dollar canadien s'exercent sur la rentabilité nette de la période et sur le montant net des participations dans ces établissements quand elles sont exprimées en dollars canadiens.

• Nos activités de fabrication au Canada

Même si les actifs nets des activités que nous menons au Canada ne sont pas exposés aux variations du cours des devises (sauf les comptes créditeurs et comptes débiteurs libellés en monnaies étrangères), environ 85 % des produits que nous réalisons à partir du Canada sont libellés en devises (en dollars US et en euros principalement), et un niveau important des dépenses sont engagées en dollars canadiens.

À titre de politique générale, les paiements jalonnés sur les contrats libellés en devises font l'objet d'une opération de couverture visant à nous mettre au moins partiellement à l'abri du risque de change. Il est toutefois impossible d'offrir une couverture parfaite aux effets du mouvement des devises, qui se font donc encore partiellement ressentir sur l'état des résultats.

Nos activités de fabrication au Canada sont exposées aux variations de cours du dollar canadien par rapport aux devises, car nous ne prenons pas de couverture sur ces produits à venir tant que les contrats ne sont pas signés. Il est donc possible que les produits et les marges liés à ces activités fluctuent lorsque les produits sont convertis en dollars canadiens.

Analyse de sensibilité

Nous avons réalisé une analyse de sensibilité en vue de déterminer l'effet des variations de change. Nous avons évalué les sources des produits et des charges libellés en devises et déterminé que le risque de change sur une base consolidée se manifestait principalement dans deux secteurs, à savoir :

- les produits et charges en devises liés aux activités de fabrication au Canada – nous prenons des couvertures sur ces produits.
- la conversion des opérations en devises de filiales autonomes à l'étranger – c'est là une couverture naturelle. Le risque couru à cet égard concerne principalement notre bénéfice d'exploitation.

Dans un premier temps, nous avons calculé les produits et les charges par devise en vue d'établir le bénéfice d'exploitation dans chaque devise. Nous en avons ensuite soustrait le montant des produits faisant l'objet d'une couverture pour arriver au risque net par devise. Puis nous avons ajouté le risque net des filiales autonomes pour arriver au risque de change consolidé pour chacune des devises.

Enfin, nous avons réalisé une étude de sensibilité visant à déterminer l'effet qu'aurait une variation de 1 % du dollar canadien par rapport à chacune des quatre autres devises. Le tableau ci-après présente l'effet type de cette variation (après impôts) sur nos produits et sur notre bénéfice d'exploitation, ainsi que notre risque net :

Risque (en millions)	Produits	Bénéfice d'exploitation	Couverture	Risque net
Dollar US (\$ US)	5,4	1,8	(1,4)	0,4
Euro (€)	1,9	0,3	(0,2)	0,1
Livre sterling (£)	0,4	Minime	Minime	Minime
Dollar australien (\$ AU)	0,3	Minime	Minime	Minime

3.7 MESURES HORS PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Le présent rapport de gestion comprend des mesures hors PCGR et d'autres mesures financières. Ces mesures fournissent une information utile et complémentaire aux mesures financières normalisées établies conformément aux PCGR. Le lecteur doit se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux PCGR, de les substituer à celles-ci ou de les comparer aux mesures similaires qu'utilisent d'autres sociétés.

BAIL

Le bénéfice avant intérêts et impôts (BAIL) est une mesure hors PCGR qui nous indique quel résultat nous avons obtenu avant la prise en compte des effets de certaines décisions financières et structures fiscales. Nous suivons l'évolution du BAIL, car nous trouvons qu'il permet de plus facilement comparer nos résultats avec ceux de périodes antérieures et avec ceux d'entreprises appartenant à des secteurs d'activité où la structure de capital et la réglementation fiscale sont différentes des nôtres.

Capital utilisé

Le capital utilisé est une mesure hors PCGR par laquelle nous savons en permanence combien nous investissons dans notre entreprise. Nous mesurons ce capital de deux points de vue :

Du point de vue de l'utilisation qui en est faite

- Au niveau d'ensemble de l'entreprise, en prenant le montant total de l'actif (compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) et en soustrayant le montant du passif (déduction faite de la dette à long terme, partie à court terme comprise).
- Au niveau sectoriel, en prenant le montant total de l'actif (compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actifs d'impôts et autres actifs hors exploitation) et en soustrayant le montant du passif (déduction faite des passifs fiscaux, de la dette à long terme, partie à court terme comprise, et autres passifs hors exploitation).

Du point de vue des sources

Nous faisons la somme de la dette nette et des capitaux propres pour voir d'où provient notre capital.

Carnet de commandes

La valeur du carnet de commandes est une mesure financière hors PCGR qui nous dit à combien se montent en principe les commandes que nous avons reçues, mais que nous n'avons pas encore exécutées.

- Pour les secteurs PS/C, PS/M et FS/M, nous considérons qu'une commande est en carnet dès l'instant où nous avons signé avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties (obligations reprises dans le contrat ou la commande).
- Les contrats militaires sont ordinairement exécutés sur de longue périodes, et certains doivent être reconduits tous les ans. Pour les secteurs PS/M et FS/M, nous n'inscrivons un contrat dans le carnet de commandes que lorsque le client en a obtenu l'autorisation et le financement.
- Dans le cas du secteur FS/C, nous prenons en compte les produits attendus des contrats de formation à court et à long termes dès lors que nous avons de la part des clients leur engagement à nous payer les honoraires de formation, ou lorsque nous pouvons compter sur ce paiement de la part de nos clients acquis.

Le ratio des commandes/ventes correspond au total des commandes divisé par le total des produits de la période.

Dépenses en immobilisations de maintien et de croissance

Les dépenses en immobilisations de maintien sont une mesure hors PCGR que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour maintenir les niveaux courants d'activité économique.

Les dépenses en immobilisations liées à la croissance est une mesure hors PCGR que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour accroître les niveaux courants d'activité économique.

Dettes nettes

La dette nette est une mesure hors PCGR qui nous indique à combien se monte notre dette une fois pris en compte les actifs liquides tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Elle nous indique quelle est globalement notre situation financière. Elle correspond à la différence entre le montant de la dette à long terme (c'est-à-dire dont l'échéance est à plus d'un an), partie à court terme comprise, et le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents sont une mesure hors PCGR servant à désigner les éléments qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités parce qu'ils sont rares ou inhabituels ou parce qu'ils ne représentent pas non plus une tendance normale de l'entreprise. Nous estimons utile de relever ces éléments non récurrents lorsqu'ils sont importants et de fournir par ailleurs des résultats d'exploitation dont ils sont exclus, car cela permet de mieux analyser les résultats d'exploitation sous-jacents et continus de l'entreprise.

Financement sans recours

Le financement sans recours contre CAE est une mesure hors PCGR que nous utilisons pour classer la dette, lorsque le recours à l'égard de celle-ci est limité aux actifs, à la participation aux capitaux propres et aux projets de la filiale et non de la société mère.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure hors PCGR qui nous indique de combien d'argent nous disposons pour faire croître l'entreprise, rembourser notre dette et nous acquitter de nos obligations courantes. C'est un indicateur de notre santé financière et de notre liquidité. Ils correspondent à la trésorerie nette dégagée des activités poursuivies, dont sont soustraits toutes les dépenses en immobilisations (y compris celles liées à la croissance et les coûts capitalisés) et les dividendes versés, et à quoi sont ajoutés le produit des cessions-bail et les autres financements adossés à des actifs (dont la dette sans recours). Les dividendes viennent en déduction dans le calcul des flux de trésorerie disponibles, car ils constituent pour nous une obligation, au même titre que les intérêts à payer sur la dette, et que leur montant n'est pas utilisable pour autre chose.

Fonds de roulement hors trésorerie

Le fonds de roulement hors trésorerie est une mesure hors PCGR qui nous indique combien d'argent notre entreprise immobilise dans son fonctionnement au quotidien. Il correspond à la différence entre l'actif à court terme et le passif à court terme, sans compter la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la partie à court terme de la dette à long terme et la partie à court terme des actifs et des passifs liés aux actifs destinés à la vente.

Marge brute

La marge brute est une mesure financière qui correspond au résultat d'exploitation sectoriel dont sont déduits les frais de vente et d'administration et les frais généraux.

Nombre équivalent de simulateurs actifs

Le nombre équivalent de simulateurs actifs (NESA) est une mesure financière qui nous indique combien de simulateurs de vol étaient en état de dégager des produits au cours de la période. Dans le cas d'un centre exploité en coentreprise à 50/50, nous ne prenons en compte dans le NESA que la moitié des simulateurs de vol en service dans ce centre. Lorsqu'un simulateur de vol est retiré du service pour être déménagé, il n'est pris en compte qu'une fois réinstallé et remis en service commercial.

Produits par simulateur

Les produits par simulateur sont une mesure financière correspondant aux produits du secteur FS/C (sur une base annualisée), divisés par le nombre équivalent de simulateurs actifs qui s'y rapporte.

Résultat d'exploitation sectoriel

Le résultat d'exploitation sectoriel (RES) est une mesure hors PCGR et l'une des principales valeurs considérées pour mesurer le résultat financier individuel des secteurs d'exploitation. Il donne une bonne indication de la rentabilité individuelle des secteurs, puisqu'il exclut l'incidence des éléments qui ne se rapportent pas directement à leur exploitation (ces éléments sont détaillés dans le tableau de rapprochement du RES et du BAI; voir la note 27 afférente aux états financiers consolidés).

4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Les résultats des exercices précédents ont été retraités rétroactivement, à des fins de comparaison, en vue de refléter le changement récent de norme comptable (CPN-162, *Rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits*). Ce changement s'applique, au titre des PCGR du Canada, aux états financiers de toutes les entreprises pour les périodes intermédiaires ou les exercices qui se terminent le 31 décembre 2006 ou par la suite.

Un complément d'information à cet égard est présenté à la rubrique 10, *Changement de conventions comptables*.

4.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION – QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2007

Sommaire des résultats consolidés

(en millions, sauf les montants par action)	T4-2007	T3-2007	T2-2007	T1-2007	T4-2006
Produits	337,3 \$	331,2 \$	280,4 \$	301,8 \$	284,3 \$
Bénéfice avant intérêts et impôts (BAII)	53,3	44,2	44,8	47,1	9,1
<i>En pourcentage des produits</i>	15,8 %	13,3 %	16,0 %	15,6 %	3,2 %
Intérêts débiteurs, montant net	3,5	2,9	1,2	3,0	0,9
Bénéfice des activités poursuivies (avant impôts)	49,8 \$	41,3 \$	43,6 \$	44,1 \$	8,2 \$
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	14,7	11,6	12,3	11,1	(6,4)
Bénéfice des activités poursuivies	35,1 \$	29,7 \$	31,3 \$	33,0 \$	14,6 \$
Résultat des activités abandonnées	(0,8)	–	(0,3)	(0,6)	(5,4)
Bénéfice net	34,3 \$	29,7 \$	31,0 \$	32,4 \$	9,2 \$
Bénéfice de base et dilué des activités poursuivies, par action	0,14	0,12	0,12	0,13	0,06
Bénéfice de base et dilué par action	0,14	0,12	0,12	0,13	0,04

Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités selon le nouveau mode de comptabilisation de la charge de rémunération à base d'actions (CPN-162).

Sommaire des résultats excluant les éléments non récurrents

(en millions, sauf les montants par action)	T4-2007	T3-2007	T2-2007	T1-2007	T4-2006
Bénéfice des activités poursuivies (avant impôts)	48,7 \$	44,1 \$	43,9 \$	44,4 \$	31,7 \$
Bénéfice net des activités poursuivies	35,1	32,0	31,2	31,0	23,0
Bénéfice de base et dilué des activités poursuivies, par action	0,14	0,13	0,12	0,12	0,09

Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités selon le nouveau mode de comptabilisation de la charge de rémunération à base d'actions (CPN-162).

Hausse de 2 % des produits par rapport au trimestre précédent et de 19 % par rapport à il y a un an

Les produits ont été de 6,1 millions \$ supérieurs à ceux du dernier trimestre en dépit d'une diminution de 13,0 millions \$, ou 12 %, des produits du secteur PS/M. Le secteur PS/C a vu ses produits augmenter de 6 %, le secteur FS/C de 10 % et le secteur FS/M de 10 % pour ce trimestre, alors que le recul des produits du secteur PS/M est principalement attribuable au niveau d'activité particulièrement élevé de certains des programmes européens pendant le troisième trimestre.

Les produits des quatre secteurs ont augmenté par rapport à il y a un an :

- Les produits du secteur PS/C ont été en hausse de 25 %, ou 19,6 millions \$, en raison de l'importance des prises de commandes récentes;
- Les produits du secteur PS/M ont été en hausse de 19 %, ou 14,7 millions \$, en raison de l'augmentation des activités de certains programmes américains;
- Les produits du secteur FS/C ont été en hausse de 13 %, ou 10,6 millions \$, à la suite de la plus grande demande de services de formation;
- Les produits du secteur FS/M ont été en hausse de 17 %, ou 8,1 millions \$, à la suite de l'intégration de Kesem et de l'augmentation des produits de notre centre de formation situé à Benson, au Royaume-Uni.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Hausse de 9,1 millions \$ du BAII⁷ par rapport au trimestre précédent et de 44,2 millions \$ par rapport à il y a un an

Le BAII pour le trimestre écoulé s'est établi à 53,3 millions \$, soit 15,8 % des produits, et à 52,2 millions \$, soit 15,5 % des produits exclusion faite des éléments non récurrents. Pendant le trimestre écoulé, nous avons renversé une provision nette de 1,1 million \$ liée au plan de restructuration. Vous trouverez un complément d'information sous *Rapprochement des éléments non récurrents*.

Par rapport au trimestre précédent, le BAII s'est accru de 21 %, soit 9,1 millions \$. Le résultat d'exploitation du secteur⁸ FS/C a progressé de 7,8 millions \$, mais a été en partie annulé par une diminution dans les autres secteurs. La baisse d'activité liée au plan de restructuration a fait augmenter le BAII de 3,9 millions \$. Le BAII du trimestre précédent s'était établi à 47,0 millions \$, soit 14,2 % des produits exclusion faite des éléments non récurrents.

Le BAII s'inscrit en hausse de 44,2 millions \$ par rapport à il y a un an, à la suite de l'augmentation du résultat d'exploitation dans les quatre secteurs, qui a fait augmenter le résultat d'exploitation sectoriel global de 18,0 millions \$. La hausse du BAII s'explique en outre par le repli des activités de restructuration pendant le trimestre écoulé, contre une charge de 25,1 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Vous trouverez un complément d'information sous *Rapprochement des éléments non récurrents* et *Résultats par secteur*.

⁷Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

⁸Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

Hausse du montant net des intérêts débiteurs de 0,6 million \$ par rapport au trimestre précédent et de 2,6 millions \$ par rapport à il y a un an

Le montant net des intérêts débiteurs a été de 21 % supérieur à celui du trimestre précédent, par suite d'intérêts légèrement plus élevés sur la dette à long terme et de la baisse des intérêts capitalisés. Ces éléments ont été en partie compensés par une hausse des intérêts créditeurs.

Le montant net des intérêts débiteurs est plus élevé qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de :

- La hausse des intérêts débiteurs sur la dette à long terme;
- La baisse des intérêts créditeurs par suite surtout de la constatation de produits de 2,2 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2006 au titre de l'accroissement des escomptes sur les effets à recevoir de l'acquéreur de l'une de nos activités abandonnées. Cet élément a été partiellement contrebalancé par les intérêts plus élevés gagnés sur notre encaisse pendant le trimestre écoulé et par la hausse des intérêts capitalisés découlant de l'augmentation des immobilisations en cours comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Taux d'imposition effectif de 30 % pour le trimestre écoulé

Pour ce trimestre, les impôts sur les bénéfices se sont chiffrés à 14,7 millions \$, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 30 %, contre 28 % au trimestre précédent et une économie d'impôts de 6,4 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2006.

L'économie d'impôts du quatrième trimestre de l'exercice précédent s'expliquait principalement par la constatation d'actifs d'impôts de 9,0 millions \$ découlant de la réduction de la provision pour moins-value à l'égard de nos pertes d'exploitation nettes aux États-Unis et à d'autres économies fiscales. La constatation de ce montant vient surtout de ce que la rentabilité de nos activités américaines a continué de s'améliorer.

Exclusion faite des éléments non récurrents, la charge fiscale s'établit comme suit :

- 13,6 millions \$ pour ce trimestre, soit un taux d'imposition effectif de 28 %;
- 12,1 millions \$ pour le troisième trimestre, soit un taux d'imposition effectif de 27 %;
- 8,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent, pour un taux d'imposition effectif de 27 %.

Vous trouverez un complément d'information sous *Rapprochement des éléments non récurrents*.

Hausse de 0,8 million \$ de la perte des activités abandonnées pour le trimestre écoulé et baisse de 4,6 millions \$ par rapport à il y a un an

La perte nette des activités abandonnées pour le trimestre écoulé est principalement attribuable à la perte du secteur Systèmes forestiers. Les frais juridiques et frais de consultation constatés pour ce trimestre ont été en partie annulés par le gain net à la suite de la vente du reste des biens qui étaient classés comme actifs destinés à la vente.

Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la perte nette des activités abandonnées s'est repliée en raison de notre ancien secteur Technologies de nettoyage pour lequel, à l'exercice 2006, nous avons dû engager des coûts considérables qui étaient dus pour l'essentiel à la réévaluation du passif au titre du régime de retraite et à la reprise d'un actif fiscal non constaté.

4.2 RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICE 2007

Sommaire des résultats consolidés

(en millions, sauf les montants par action)	2007	2006	2005
Produits	\$ 1 250,7	1 107,2	986,2
Marge brute ⁹	\$ 364,4	266,2	217,6
En pourcentage des produits	% 29,1	24,0	22,1
Bénéfice (perte) avant intérêts et impôts sur les bénéfices (BAII)	\$ 189,4	104,0	(372,9)
En pourcentage des produits	% 15,1	9,4	–
Intérêts débiteurs, montant net	\$ 10,6	16,2	32,1
Bénéfice (perte) des activités poursuivies (avant impôts)	\$ 178,8	87,8	(405,0)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	\$ 49,7	18,2	(100,6)
Bénéfice (perte) des activités poursuivies	\$ 129,1	69,6	(304,4)
Résultats des activités abandonnées	\$ (1,7)	(6,0)	104,8
Bénéfice net (perte nette)	\$ 127,4	63,6	(199,6)
Bénéfice de base et dilué des activités poursuivies par action	\$ 0,51	0,28	(1,23)
Bénéfice de base par action	\$ 0,51	0,25	(0,81)
Bénéfice dilué par action	\$ 0,50	0,25	(0,81)

Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités selon le nouveau mode de comptabilisation de la charge de rémunération à base d'actions (CPN-162).

⁹Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

Sommaire des résultats excluant les éléments non récurrents

(en millions, sauf les montants par action)	2007	2006	2005
Bénéfice des activités poursuivies (avant impôts)	\$ 181,1	122,9	65,5
Bénéfice net des activités poursuivies	\$ 129,3	85,5	47,2
Bénéfice de base et dilué des activités poursuivies par action	\$ 0,51	0,35	0,19

Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités selon le nouveau mode de comptabilisation de la charge de rémunération à base d'actions (CPN-162).

Augmentation des produits de 13 %, ou 143,5 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation des produits par rapport à l'exercice précédent provient de la hausse dans les quatre secteurs et, principalement des secteurs PS/C et PS/M.

Les produits du secteur PS/C ont augmenté de 35 %, soit 91,1 millions \$, à la suite du volume plus élevé de prises de commandes et de la hausse des livraisons. Les produits du secteur PS/M se sont accrus de 9 %, soit 30,1 millions \$, en raison de la hausse des prises de commandes, tout particulièrement, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

La marge brute a progressé de 98,2 millions \$ comparativement à celle de l'exercice précédent

La marge brute s'est établie à 364,4 millions \$ pour l'exercice, soit 29,1 % des produits, contre 266,2 millions \$ ou 24,0 % des produits l'an dernier. La hausse tient à l'amélioration dans les quatre secteurs.

Augmentation du BAII de 85,4 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Le BAII s'est établi à 189,4 millions \$ pour l'exercice écoulé, soit 15,1 % des produits, et à 193,1 millions \$, soit 15,4 % des produits en excluant les éléments non récurrents principalement liés au plan de restructuration, qui a été achevé pendant le trimestre écoulé.

Le BAII a progressé de 85,4 millions \$ en un an par suite de l'augmentation du résultat d'exploitation de chacun des secteurs (de presque 50 % pour le secteur PS/C) et de la diminution, pendant l'exercice écoulé, des coûts liés au plan de restructuration.

Pendant l'exercice 2006, le BAII avait subi l'effet de divers éléments non récurrents totalisant 32,8 millions \$, attribuables pour :

- Un gain de change net de 5,3 millions \$ à la réduction de la participation dans certaines filiales autonomes;
- Un gain de 1,8 million \$ lié au retrait de la formation sur appareils Do328J;
- Une réduction de valeur de 5,9 millions \$ au titre des frais d'appels d'offres (engagés après sélection) concernant certains projets;
- Des coûts de 34,0 millions \$ liés au plan de restructuration.

Exclusion faite de ces éléments non récurrents, le BAII s'est chiffré à 136,8 millions \$ (12,4 % des produits).

Vous trouverez un complément d'information sous *Rapprochement des éléments non récurrents et Résultats par secteur*.

Diminution de 5,6 millions \$ du montant net des intérêts débiteurs par rapport à l'exercice précédent

(en millions)	2006 à 2007	2005 à 2006
Intérêts de l'exercice précédent, montant net	16,2 \$	32,1 \$
Diminution des intérêts sur la dette à long terme	(3,1)	(12,3)
(Augmentation) diminution des intérêts créditeurs	2,1	(1,2)
(Augmentation) diminution des intérêts capitalisés	(1,3)	3,0
Diminution de l'amortissement des frais de financement reportés	(1,7)	(5,7)
Autres	(1,6)	0,3
Diminution du montant net des intérêts débiteurs depuis l'exercice précédent	(5,6)\$	(15,9)\$
Intérêts de l'exercice écoulé, montant net	10,6 \$	16,2 \$

Les intérêts débiteurs se sont chiffrés à un montant net de 10,6 millions \$ pour l'exercice écoulé, en baisse de 35 % ou 5,6 millions \$ par rapport à il y a un an, ce qui s'explique essentiellement par :

- La baisse des intérêts débiteurs sur la dette à long terme globale :
 - Nous avons remboursé le financement adossé aux actifs d'Amsterdam à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2006;
 - Nous avons remboursé une tranche de 20 millions \$ d'obligations de premier rang au cours de l'exercice 2006.

- La diminution de l'amortissement des frais de financement reportés :
 - Nous avons une charge d'amortissement des frais reportés plus basse au titre de la nouvelle facilité de crédit;
 - Au cours de l'exercice 2006, nous avons radié la totalité de la tranche non amortie des frais de financement reportés liés à notre facilité de crédit renouvelable précédente.
- L'augmentation des intérêts capitalisés :
 - Le niveau de nos actifs en construction était plus élevé à la fin de l'exercice qu'à l'exercice précédent.

Taux d'imposition effectif de 28 %

La charge fiscale s'est établie à 49,7 millions\$ pour l'exercice, soit un taux d'imposition effectif de 28 %, contre 21 % pour l'exercice précédent.

Nous avons constaté une économie d'impôts supplémentaire de 9,0 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2006 à la suite de la réduction de la provision pour moins-value sur les pertes d'exploitation américaines et d'autres économies fiscales.

La charge d'impôts sur le bénéfice, exclusion faite des éléments non récurrents, s'établit comme suit :

- 51,8 millions \$ pour l'exercice écoulé, soit un taux d'imposition effectif de 29 %;
- 37,4 millions \$ pour l'exercice précédent, soit un taux d'imposition effectif de 30 %.

Pour l'exercice 2008, le taux d'imposition effectif devrait se situer à environ 30 %.

Vous trouverez un complément d'information sous *Rapprochement des éléments non récurrents*.

Recul de 4,3 millions \$ de la perte des activités abandonnées par rapport à l'exercice précédent

La perte des activités abandonnées s'est chiffrée à 1,7 million \$ pour l'exercice écoulé, soit 72 %, ou 4,3 millions \$, de moins qu'à l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par :

- La perte réalisée à l'exercice précédent au plan des activités abandonnées, attribuable à notre ancien secteur Technologies de nettoyage;
- Les intérêts débiteurs liés à la dette non directement attribuable aux activités poursuivies; nous avons appliqué le produit de la vente du secteur Contrôles navals, que nous avons aussi constaté durant l'exercice 2006.

4.3 RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICE 2006 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2005

Produits

Les produits s'étaient accrus substantiellement à l'exercice 2006, soit de 121,0 millions \$ ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent.

La croissance dans chacun des quatre secteurs s'expliquait principalement par :

- le plus grand nombre de livraisons de simulateurs de vol dans le secteur PS/C;
- le progrès du contrat NH90 dans le secteur PS/M;
- une amélioration de la conjoncture dans le secteur FS/C;
- l'accroissement des services de maintenance et de soutien dans le secteur FS/M.

BAIL

Le BAIL s'établissait à 104,0 millions \$ pour l'exercice 2006. Il tenait compte d'un gain de change net découlant d'une réduction du capital investi dans certaines filiales autonomes, d'un gain lié au retrait de la formation sur appareils Do328J, d'une réduction de valeur au titre des frais d'appels d'offres reportés, et de charges de restructuration supplémentaires. Compte non tenu de ces éléments non récurrents, le BAIL aurait été de 136,8 millions \$.

Le résultat négatif de 372,9 millions \$ de l'exercice 2005 prenait en compte l'effet d'une charge de dépréciation et de charges de restructuration, partiellement contrebalancées par la constatation de crédits d'impôt à l'investissement supplémentaires pour les exercices 2000 à 2004. En excluant ces éléments, le BAIL de l'exercice 2005 aurait été de 88,4 millions \$.

Intérêts nets

Le montant net des intérêts était inférieur de 15,9 millions \$ à celui de l'exercice 2005, en raison surtout de :

- la réduction des sommes empruntées au titre de la facilité de crédit renouvelable au cours de l'exercice 2006;
- la hausse des intérêts créditeurs, principalement par suite de la constatation à l'exercice 2006 de produits résultant de la réalisation des escomptes sur les effets à payer à CAE par l'acquéreur d'une activité abandonnée;
- au recul des intérêts capitalisés à l'exercice 2006, en raison de la réduction du niveau des actifs en construction;
- à la diminution de l'amortissement des frais de financement reportés, découlant du remboursement de la facilité de crédit au Brésil à la fin de l'exercice 2005.

Impôts sur les bénéfiques

Pour l'exercice 2005, nous avons eu une économie d'impôts nette de 100,6 millions \$ attribuable principalement à une importante charge de dépréciation, laquelle avait été en partie annulée par la constatation de 23,5 millions \$ en actifs d'impôts. Nous avons constaté une charge fiscale de 18,2 millions \$ à l'exercice 2006.

Activités abandonnées

Nous avons constaté une perte de 6,0 millions \$ au titre des activités abandonnées à l'exercice 2006 par suite de l'ajustement des provisions constituées relativement aux obligations au titre des prestations constituées et à d'autres obligations. Pour l'exercice 2005, nous avons inscrit un gain de 104,8 millions \$ qui était surtout lié à la vente du secteur Contrôles navals.

4.4 RÉSULTATS, EXCLUSION FAITE DES ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

Le tableau ci-après illustre l'effet que certains éléments non récurrents ont eu sur nos résultats des exercices respectifs. Nous estimons que ce complément d'information est utile en ce qu'il permet d'apprécier notre rendement, avant prise en compte de ces éléments non récurrents. Le lecteur doit se garder cependant de confondre cette information avec le résultat net établi conformément aux PCGR à titre d'indicateur de rendement, ou de l'y substituer.

Rapprochement des éléments non récurrents – Quatrième trimestre de l'exercice 2007

(en millions, sauf les montants par action)

	T4-2007			T3-2007			T4-2006		
	Avant impôts	Après impôts	Par action	Avant impôts	Après impôts	Par action	Avant impôts	Après impôts	Par action
Bénéfice des activités poursuivies	49,8 \$	35,1 \$	0,14 \$	41,3 \$	29,7 \$	0,12 \$	8,2 \$	14,6 \$	0,06 \$
<i>BAll:</i>									
• Plan de restructuration									
– Charges de restructuration	(1,5)	(1,2)	–	2,3	2,0	0,01	13,8	10,3	0,04
– Autres frais liés au plan de restructuration	0,4	1,2	–	0,5	0,3	–	11,3	8,7	0,03
<i>Intérêts débiteurs, montant net:</i>									
• Réalisation des escomptes sur les effets à recevoir	–	–	–	–	–	–	(1,6)	(1,6)	(0,01)
<i>Charge d'impôts sur les bénéfiques</i>									
• Économie d'impôts	–	–	–	–	–	–	–	(9,0)	(0,03)
Bénéfice des activités poursuivies, excluant les éléments non récurrents (mesure hors PCGR)	48,7 \$	35,1 \$	0,14 \$	44,1 \$	32,0 \$	0,13 \$	31,7 \$	23,0 \$	0,09 \$

Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités selon le nouveau mode de comptabilisation de la charge de rémunération à base d'actions (CPN-162).

4.4 RÉSULTATS, EXCLUSION FAITE DES ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS (SUITE)

Rapprochement des éléments non récurrents pour les exercices terminés les 31 mars

(en millions, sauf les montants par action)

	2007			2006			2005		
	Avant impôts	Après impôts	Par action	Avant impôts	Après impôts	Par action	Avant impôts	Après impôts	Par action
Bénéfice des activités poursuivies	178,8 \$	129,1 \$	0,51 \$	87,8 \$	69,6 \$	0,28 \$	(405,0)\$	(304,4)\$	(1,23)\$
<i>BAIL :</i>									
• Plan de restructuration									
– Charge de restructuration	1,2	1,0	–	18,9	14,1	0,06	24,5	16,7	0,07
– Autres frais liés au plan de restructuration	6,9	5,5	0,03	15,1	11,3	0,05	7,7	5,7	0,02
• Règlement pour renonciation aux réclamations	(4,4)	(3,1)	(0,01)	–	–	–	–	–	–
• Gain de change	–	–	–	(5,3)	(5,7)	(0,02)	–	–	–
• Réduction de valeur des frais d'appels d'offres reportés	–	–	–	5,9	5,1	0,02	–	–	–
• Cessation des activités sur Dornier 328J	–	–	–	(1,8)	(1,0)	(0,01)	–	–	–
• Constatation de CII supplémentaires (exercices 2000 à 2004)	–	–	–	–	–	–	(14,2)	(10,1)	(0,04)
• Charge de dépréciation	–	–	–	–	–	–	443,3	354,2	1,43
<i>Intérêts débiteurs, montant net :</i>									
• Paiement anticipé de billets à recevoir	(1,4)	(1,4)	(0,01)	–	–	–	–	–	–
• Réalisation des escomptes sur les effets à recevoir	–	–	–	(1,6)	(1,6)	(0,01)	–	–	–
• Remboursement anticipé d'emprunts à long terme onéreux	–	–	–	2,8	2,0	0,01	9,2	8,6	0,03
• Réduction de valeur de la tranche non amortie des frais de financement reportés	–	–	–	1,1	0,7	–	–	–	–
<i>Charge d'impôts sur les bénéficiaires</i>									
• Économies d'impôts	–	(1,8)	(0,01)	–	(9,0)	(0,03)	–	(23,5)	(0,09)
Bénéfice tiré des activités poursuivies, excluant les éléments non récurrents (mesure hors PCGR)	181,1 \$	129,3 \$	0,51 \$	122,9 \$	85,5 \$	0,35 \$	65,5 \$	47,2 \$	0,19 \$

Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités selon le nouveau mode de comptabilisation de la charge de rémunération à base d'actions (CPN-162).

Plan de restructuration

Nous avons constaté un renversement net de 1,1 million \$ pour le trimestre écoulé, ce qui a donné lieu à une charge de 8,1 millions \$ pour l'exercice. Cette reprise porte sur une provision constituée à l'exercice 2006 en vue de couvrir les indemnités éventuelles de départ du secteur FS/C. Nous avons établi la provision sur le coût probable que pourrait entraîner le départ de certains salariés en fonction de différents scénarios. Les indemnités de départ réelles ont été inférieures, en raison des options choisies par ces salariés. Cette reprise de provision a été en partie annulée par les coûts engagés pour réinstaller les simulateurs restants et mettre en œuvre notre système ERP.

Nous avons achevé la réinstallation de 15 FFS pendant l'exercice écoulé, ce qui en laisse un à réinstaller au cours de l'exercice 2008, dont les coûts connexes seront intégrés dans les résultats des activités poursuivies. Afin de mieux servir notre clientèle, nous avons regroupé nos services de formation et, par conséquent, nous avons fermé trois centres de formation pendant l'exercice écoulé, soit le centre d'Alcala (Espagne), l'école de pilotage de Maastricht (Pays-Bas) et l'établissement de Dallas (États-Unis).

Paiement anticipé de billets à recevoir

Au deuxième trimestre de l'exercice 2007, nous avons encaissé le paiement intégral anticipé de billets à long terme subordonnés garantis qui étaient jusque-là comptabilisés dans le poste *Autres actifs*. Ces billets faisaient partie du paiement des entreprises Ultrasonics et Ransohoff que nous avons vendues en 2002. Cet encaissement a donné lieu à la comptabilisation d'intérêts créditeurs de 1,4 million \$ au deuxième trimestre, du fait de la désactualisation des escomptes sur les billets à recevoir.

Accord de licence et règlement pour renonciation aux réclamations – Consortium Landmark

En tant que membre du Consortium Landmark (formé pour concourir sur le projet AVTS), nous avons accordé, au premier trimestre de l'exercice 2007, au ministère de la Défense britannique (l'Autorité) une licence d'utilisation de notre propriété intellectuelle reliée au projet AVTS. Le contrat prévoit également de la part de tous les membres du consortium la renonciation aux réclamations qu'ils pourraient vouloir adresser à l'Autorité en raison de son changement de formule d'approvisionnement pour le programme AVTS. La part de CAE dans ce contrat était évaluée à 4,2 millions £ (8,8 millions \$).

Le règlement nous est parvenu au cours du premier trimestre, et nous avons inscrit 2,1 millions £ (4,4 millions \$) de la somme reçue à titre d'élément non récurrent parce que cette partie correspond à la renonciation aux réclamations. Les 2,1 millions £ (4,4 millions \$) restants, qui correspondent à la licence d'utilisation de notre propriété intellectuelle, ont été comptabilisés dans les secteurs militaires correspondants.

Charge de désactualisation au titre de l'escompte sur les billets à recevoir

Au quatrième trimestre de l'exercice 2006, seule une tranche de 0,6 million \$ des intérêts supplémentaires de 2,2 millions \$ découlant de l'augmentation de l'escompte sur les billets à recevoir devrait être considérée à titre d'intérêts récurrents annuels, jusqu'à l'échéance.

Remboursement anticipé d'emprunts à long terme onéreux

Au troisième trimestre de l'exercice 2006, nous avons profité de la disponibilité de liquidités et d'un dollar canadien fort pour rembourser, avant terme, un financement adossé onéreux qui était en place au moment où nous avons fait l'acquisition de Schreiner Aviation Training. Ce financement adossé aux actifs du centre de formation d'Amsterdam était de 22,7 millions €. Le remboursement anticipé s'est traduit par une charge non récurrente avant impôts de 2,8 millions \$.

Réduction de valeur de la tranche non amortie des frais de financement reportés

À la suite de l'obtention de la nouvelle facilité de crédit le 7 juillet 2005, nous avons, au deuxième trimestre de l'exercice 2006, comptabilisé une perte de valeur au titre de la tranche non amortie des frais de financement reportés de 1,1 million \$ liée à l'ancienne facilité de crédit.

Gain de change

Au cours de l'exercice 2006, nous avons réduit notre participation nette dans certaines de nos filiales autonomes. Par conséquent, le montant correspondant de gain ou de perte de change qui était cumulé dans le poste *Écarts de conversion cumulés* a été transféré dans l'état des résultats, ce qui avait donné lieu à un gain avant impôts non récurrent de 5,3 millions \$. Réduire notre participation au capital de nos filiales autonomes ne fait pas partie de nos activités habituelles et nous ne considérons donc pas l'effet éventuel de ce genre d'opération comme ayant un caractère récurrent.

Réduction de valeur des frais d'appels d'offres reportés

Au premier trimestre de l'exercice 2006, nous avons radié 5,9 millions \$ de frais d'appels d'offres reportés (engagés après la sélection) qui avaient été cumulés relativement à des programmes militaires de grande envergure pour lesquels nous avons été sélectionnés et dont les chances de réalisation ont été grandement réduites après la sélection. De ces 5,9 millions \$, 4,4 millions \$ sont liés au programme AVTS.

Cessation des activités sur Dornier328J

Au troisième trimestre de l'exercice 2006, nous avons décidé de cesser la formation sur l'avion Dornier 328 Jet (Do328J). En conséquence, nous avons vendu deux FFS Do328J qui ont permis d'enregistrer un gain net de 1,8 million \$.

Constatation de CII supplémentaires pour les exercices 2000 à 2004

Bien que les CII entrent dans le cadre normal de nos activités, les résultats de l'exercice 2005 ont bénéficié de la constatation de CII supplémentaires de 14,2 millions \$, faisant augmenter de 9,8 millions \$ le bénéfice d'exploitation du secteur PS/C au premier trimestre de l'exercice 2005, et de 4,4 millions \$ le bénéfice d'exploitation du secteur PS/M pour ce même trimestre. Les crédits supplémentaires résultent d'une modification de notre estimation des CII recouvrables pour les exercices 2003 et 2004, à partir de la vérification, par les autorités fiscales, des dépenses de R-D présentées pour les exercices 2000 à 2002.

Économies d'impôts

Nous avons considéré les économies d'impôts ci-après comme non récurrentes car elles ne s'inscrivaient pas dans le déroulement normal de nos activités :

- La réduction de la provision pour moins-value sur nos pertes nettes d'exploitation en Grande-Bretagne au cours de l'exercice écoulé, qui nous a permis de comptabiliser un montant cumulatif de 1,8 million \$ en actifs d'impôts (déduction faite d'un renversement de 0,2 million \$ au deuxième trimestre).
- La réduction de la provision pour moins-value sur nos pertes nettes d'exploitation aux États-Unis et d'autres économies d'impôts, qui nous a permis de comptabiliser 9,0 millions \$ supplémentaires d'actifs d'impôts au quatrième trimestre de l'exercice 2006.
- Les éléments non récurrents pour l'exercice 2005 comprenaient la constatation d'actifs d'impôts de 23,5 millions \$ liés à la réduction de la provision pour moins-value au titre des pertes d'exploitation nettes et des pertes en capital aux fins des impôts sur les bénéfices aux États-Unis.

Charge de dépréciation

Au troisième trimestre de l'exercice 2005, nous avons entrepris le réexamen complet des résultats et des orientations stratégiques de nos unités commerciales. Cet examen avait révélé que le segment Civil d'alors (qui relève aujourd'hui des secteurs PS/C et FS/C) subissait de façon grave et persistante l'effet de plusieurs facteurs défavorables. Nous avons comptabilisé une charge de dépréciation de 443,3 millions \$ au 31 décembre 2004. Pour d'autres précisions à ce sujet, veuillez vous reporter aux états financiers consolidés de l'exercice 2005.

4.5 PARTAGE DES COÛTS AVEC LES GOUVERNEMENTS

Pour être en mesure de saisir les occasions de croissance et de maintenir notre avance technologique, nous continuons d'investir dans de nouvelles technologies innovatrices.

Au cours de l'exercice 2006, nous avons lancé le Projet Phoenix, dans le cadre duquel nous prévoyions investir 630 millions \$ dans un programme de R et D d'une durée de six ans. Ce projet est destiné à favoriser le perfectionnement continu des technologies de pointe actuelles et la mise au point de nouvelles technologies, dans le but de consolider notre position comme l'un des chefs de file mondiaux de la simulation, de la modélisation et des services qui leur sont associés.

Le gouvernement du Canada a convenu, dans le cadre de son programme Partenariat technologique Canada (PTC), d'investir jusqu'à concurrence de 30 % (189 millions \$) de la valeur du projet. Nous avons également signé une entente avec le gouvernement du Québec relativement à la contribution, par Investissement Québec, de 31,5 millions \$ au projet Phoenix sur six ans. Nous reconnaissons l'obligation de rembourser ces contributions au moment où les conditions seront réunies. Le remboursement est porté à l'état consolidé des résultats lorsque les redevances sont exigibles.

Au cours de l'exercice écoulé, les deux gouvernements ont contribué au total 52,1 millions \$ au projet Phoenix. Une tranche de 45,0 millions \$ de ce montant a été portée en réduction des frais de R-D, et une tranche de 7,1 millions \$, en réduction des immobilisations corporelles et autres coûts capitalisés. Nous avons constaté l'apport lié à l'entente avec le gouvernement du Québec en fonction des coûts engagés depuis juin 2005.

Nous avons aussi bénéficié ces dernières années du concours de PTC pour d'autres programmes de R-D concernant des systèmes visuels et des technologies avancées de simulation pour applications civiles et de simulation en réseau pour applications militaires. Nous avons inscrit des charges de 7,5 millions \$ au titre des redevances liées à ces projets PTC pour l'exercice écoulé.

Le tableau ci-après fournit de l'information sur les contributions et les redevances liés à tous les programmes :

(en millions)	2007	2006	2005
Contribution :			
Phoenix	52,1 \$	17,3 \$	– \$
Programmes antérieurs	–	7,5	10,8
Total des contributions consenties	52,1 \$	24,8 \$	10,8 \$
Montant capitalisé	(7,1)	(3,8)	(0,9)
Montant porté aux résultats	45,0 \$	21,0 \$	9,9 \$
Redevances	(7,5)	(6,6)	(5,9)
Incidence des contributions consenties sur les CII ⁽¹⁾	37,5 \$	14,4 \$	4,0 \$
Incidence estimative des contributions consenties sur les CII (25 %)	(9,4)	(3,6)	(1,0)
Effet estimatif avant impôts des contributions consenties pour divers programmes de R-D	28,1 \$	10,8 \$	3,0 \$

⁽¹⁾Nous estimons que chaque tranche nette de 100 \$ reçue au titre des divers programmes réduit le montant des crédits d'impôt à l'investissement disponibles d'environ 25 \$ à 30 \$.

Le tableau ci-dessus ne fait pas apparaître les dépenses de R-D supplémentaires que nous avons engagées pour obtenir les contributions de PTC. Nous devons dépenser pour environ 100 \$ en coûts admissibles pour recevoir environ 30 \$ de contribution.

4.6 PRISES DE COMMANDES ET CARNET DE COMMANDES CONSOLIDÉS

La valeur de notre carnet de commandes consolidé était de 2 774,6 millions \$ à la fin de l'exercice écoulé, soit 13 % de plus qu'à la fin de l'exercice précédent. Les nouvelles commandes enregistrées pour l'exercice ont augmenté de 1 455,2 millions \$ la valeur du carnet de commandes, mais, en contrepartie, celle-ci a été réduite par les produits de 1 250,7 millions \$ tirés du carnet de commandes ainsi que par une augmentation de 110,1 millions \$ surtout attribuable à la dépréciation du dollar canadien par rapport à l'euro et à la livre sterling.

Évolution du carnet de commandes

Aux 31 mars (en millions)	2007	2006	2005
Carnet de commandes au début de l'exercice	2 460,0 \$	2 504,7 \$	2 292,4 \$
+ commandes	1 455,2	1 238,7	1 342,6
– produits	(1 250,7)	(1 107,2)	(986,2)
+/- ajustements (principalement l'écart de change)	110,1	(176,2)	(144,1)
Carnet de commandes à la fin de l'exercice	2 774,6 \$	2 460,0 \$	2 504,7 \$

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*, ci-après.

5. RÉSULTATS PAR SECTEUR

Nous gérons nos activités et présentons nos résultats en quatre secteurs :

Secteurs civils :

- Produits de simulation – Civil (PS/C)
- Formation et services associés – Civil (FS/C)

Secteurs militaires :

- Produits de simulation – Militaire (PS/M)
- Formation et services associés – Militaire (FS/M)

Les secteurs PS/C et PS/M fonctionnent suivant un système d'organisation intégré selon lequel, pour l'essentiel, les fonctions d'ingénierie, de développement, d'approvisionnement mondial, de gestion des programmes et de fabrication leur sont communes.

Les opérations intersectorielles sont comptabilisées au coût au niveau consolidé et consistent principalement en des transferts de simulateurs du secteur PS/C vers le secteur FS/C.

Lorsqu'il nous est possible de mesurer pour chaque secteur individuellement l'emploi qu'il fait des actifs qu'il utilise en commun avec les autres, nous lui attribuons la part des charges et des passifs (essentiellement des frais généraux) qui correspond à cet emploi. Sinon, nous faisons une répartition au prorata du coût des ventes de chaque secteur.

PRINCIPAUX INDICES DE RENDEMENT

Résultat d'exploitation sectoriel

(en millions, sauf marges d'exploitation)	2007	2006	T4-2007	T3-2007	T2-2007	T1-2007	T4-2006
<i>Secteurs civils</i>							
Produits de simulation – Civil	\$ 60,4	29,9	15,3	15,5	18,7	10,9	9,3
	% 17,4	11,6	15,7	16,8	22,2	14,7	11,9
Formation et services associés – Civil	\$ 64,3	57,1	21,3	13,5	11,2	18,3	14,9
	% 19,1	17,7	23,2	16,2	14,3	21,9	18,4
<i>Secteurs militaires</i>							
Produits de simulation – Militaire	\$ 39,1	27,0	9,5	11,2	7,3	11,1	6,8
	% 10,9	8,2	10,3	10,6	11,4	11,6	8,8
Formation et services associés – Militaire	\$ 33,7	18,7	6,1	6,8	9,3	11,5	3,2
	% 16,2	9,3	10,9	13,4	17,4	23,9	6,7
Résultat d'exploitation sectoriel total	\$ 197,5	132,7	52,2	47,0	46,5	51,8	34,2
Autres (charges) revenus	\$ (8,1)	(28,7)	1,1	(2,8)	(1,7)	(4,7)	(25,1)
BAII	\$ 189,4	104,0	53,3	44,2	44,8	47,1	9,1

Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités selon le nouveau mode de comptabilisation de la charge de rémunération à base d'actions (CPN-162).

Le résultat d'exploitation sectoriel nous sert à mesurer la rentabilité de nos quatre secteurs d'exploitation et éclaire nos décisions de répartition des ressources entre eux. Nous calculons le résultat d'exploitation sectoriel à partir du bénéfice net du secteur avant les autres produits, les intérêts, les impôts sur les bénéfices et les activités abandonnées. Il nous permet de juger de la rentabilité d'un secteur en dehors de l'effet sur celui-ci d'éléments qui n'ont pas directement à voir avec son rendement.

Capital utilisé

(en millions)	31 mars 2007	31 décembre 2006	30 septembre 2006	30 juin 2006	31 mars 2006
<i>Secteurs civils</i>					
Produits de simulation – Civil	\$ (59,8)	(3,0)	(13,6)	(19,0)	(37,7)
Formation et services associés – Civil	\$ 759,1	714,8	639,6	618,7	614,9
<i>Secteurs militaires</i>					
Produits de simulation – Militaire	\$ 54,5	34,7	57,7	48,0	49,3
Formation et services associés – Militaire	\$ 132,8	136,6	129,2	119,2	111,5
	\$ 886,6	883,1	812,9	766,9	738,0

La mesure du capital utilisé nous permet de voir combien nous investissons dans nos activités. Nous le calculons en prenant le montant total de l'actif de chaque secteur (sans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et sans les comptes d'impôts et autres actifs hors exploitation) et en soustrayons le montant total du passif (hormis les passifs d'impôts, la dette à long terme – partie à court terme comprise – et les autres charges hors exploitation).

5.1 SECTEURS CIVILS

PRODUITS DE SIMULATION – CIVIL

Au cours du trimestre écoulé, le secteur PS/C a obtenu les contrats de FFS suivants :

- Un FFS-5200 sur A320 pour Lufthansa
- Un FFS sur A330/340 pour Air China
- Un FFS sur B737 pour KLM
- Un FFS sur B737 pour Air China
- Un FFS sur B787 pour China Eastern
- Deux FFSs B787 pour Qantas.

Les prises de commandes pour le trimestre écoulé portent sur sept simulateurs, ce qui porte le nombre total de prises de commandes du secteur PS/C pour l'exercice à 34 simulateurs de vol.

Résultats financiers

(en millions, sauf les marges d'exploitation)	2007	2006	T4-2007	T3-2007	T2-2007	T1-2007	T4-2006
Produits	\$ 348,1	257,0	97,6	92,1	84,2	74,2	78,0
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 60,4	29,9	15,3	15,5	18,7	10,9	9,3
Marges d'exploitation	% 17,4	11,6	15,7	16,8	22,2	14,7	11,9
Amortissements	\$ 9,4	11,3	2,9	2,3	2,1	2,1	2,2
Dépenses en immobilisations	\$ 14,4	5,7	1,8	0,9	3,5	8,2	2,5
Capital utilisé	\$ (59,8)	(37,7)	(59,8)	(3,0)	(13,6)	(19,0)	(37,7)
Carnet de commandes	\$ 352,8	284,4	352,8	340,0	313,2	297,5	284,4

Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités selon le nouveau mode de comptabilisation de la charge de rémunération à base d'actions (CPN-162).

Hausse des produits de 6 % par rapport au trimestre précédent et de 25 % sur celui d'il y a un an

La hausse des produits par rapport au trimestre et à l'exercice précédents provient d'un plus grand nombre de nouvelles commandes et de plusieurs projets qui ont franchi d'importantes étapes.

Produits de 348,1 millions \$ pour l'exercice, soit 35 % ou 91,1 millions \$ de mieux que l'exercice précédent

Cette amélioration rend compte de la hausse des prises de commandes et du nombre de livraisons réalisées pendant l'exercice (25 livraisons contre 18 à l'exercice 2006).

Résultat d'exploitation sectoriel du même ordre qu'au trimestre précédent et en hausse de 65 % sur celui d'il y a un an

Le résultat d'exploitation sectoriel n'a pas évolué par rapport au dernier trimestre en dépit d'une hausse des produits. Les marges d'exploitation se sont repliées par rapport au trimestre précédent, en raison surtout du fait que :

- Nous avons intensifié nos activités de développement à l'égard du nouveau simulateur de série CAE 5000 lancé récemment;
- Nous avons radié la valeur de certains coûts de licence reportés que nous avons renégociés avec l'un de nos fournisseurs pour nous donner une plus grande marge de manœuvre.

Le bénéfice d'exploitation du secteur PS/C est en hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des produits, de l'amélioration de la productivité et de la comptabilisation, au cours de cet exercice, des contributions d'Investissement Québec au projet Phœnix.

Résultat d'exploitation sectoriel de 60,4 millions \$ pour l'exercice écoulé, en hausse de 102 %, ou 30,5 millions \$, sur l'exercice précédent

Cette augmentation rend compte d'une hausse des produits, de l'amélioration de l'exécution des programmes et les contributions plus élevés au projet Phœnix de la part de Partenariat technologique Canada et d'Investissement Québec.

Capital utilisé en baisse par rapport au trimestre et à l'exercice précédent

La baisse du capital utilisé est principalement attribuable aux comptes du fonds de roulement, qui ont été moins élevés. Ce recul est attribuable au fait que nous avons perçu un grand nombre de créances fondées sur l'atteinte de certaines étapes au cours du trimestre écoulé.

Carnet de commandes en hausse de 24 % en un an

<i>Évolution du carnet de commandes (en millions)</i>	2007	2006
Carnet de commandes au début de l'exercice	284,4 \$	273,5 \$
+ commandes	406,9	284,4
– produits	(348,1)	(257,0)
+/- ajustements (princ. écarts de change)	9,6	(16,5)
Carnet de commandes à la fin de l'exercice	352,8 \$	284,4 \$

Pour l'exercice, le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 1,2.

FORMATION ET SERVICES ASSOCIÉS – CIVIL

Le secteur FS/C a obtenu pour plus de 140 millions \$ de contrats pour le trimestre écoulé.

Expansion et nouvelles initiatives

- Au cours de l'exercice 2007, nous avons inauguré un nouveau centre de formation, nous en avons agrandi deux autres et nous avons annoncé notre intention d'en ouvrir un autre:
 - Le nouveau centre de formation du Nord-Est, situé à proximité de l'aéroport de Morristown (New Jersey) et pourvu de six postes de simulation, a reçu ses premiers stagiaires en janvier 2007.
 - L'agrandissement du centre de formation de Burgess Hill (Royaume-Uni), doté de quatre nouveaux postes de simulation, a été officiellement inauguré en janvier 2007.
 - La nouvelle aile de quatre postes de simulation du Centre de formation aéronautique CAE à proximité de l'aéroport Barajas (Espagne) a officiellement ouvert en mars 2007.
 - Nous avons annoncé notre intention d'ouvrir notre premier centre de formation aéronautique à Bangalore (Inde) à l'exercice 2008.
- Nous sommes allés de l'avant avec notre stratégie de promotion de services de formation tout compris (*wet training*) et avons lancé notre stratégie de dotation en pilotes.
- Nous avons reçu la certification de niveau D pour notre deuxième simulateur pour appareils 900EX EASy / 2000EX EASy de Dassault, et nous avons amorcé le programme de formation à la maintenance sur les Falcon 7X. Le 20 avril 2007, nous avons reçu la certification provisoire de niveau C pour le premier simulateur Dassault 7X.
- Dassault a approuvé le cours de formation à la maintenance du Falcon 2000EX EASy, en plus de certifier le cours conformément au Falcon Training Policy Manual (FTPM) de Dassault. Nous formerons les instructeurs conformément aux normes du FTPM.
- Nous avons en outre:
 - ajouté trois organismes de formation aéronautique à l'Académie mondiale CAE, portant à six le nombre d'écoles de notre réseau et faisant passer de 600 à plus de 1 000 le nombre de pilotes qui y suivront leur formation chaque année jusqu'à l'obtention de leur licence;
 - conclu des ententes avec Ryanair et Interglobe Aviation Limited (IndiGo) portant sur la formation d'au total 1 490 pilotes au cours des quatre prochaines années, en prévision de leur recrutement à terme par ces dernières;
 - continué de constater les retombées de nos services de formation tout compris et de nos initiatives de dotation en pilotes dans l'évolution de la composition de nos produits. Cette stratégie nous permet également d'élargir et de valoriser notre offre de produits;
 - lancé Emirates-CAE Flight Training, le premier programme de formation jamais réalisé à l'intention des avions d'affaires Gulfstream 550 dans la région du Golfe persique, et y avons accueilli nos premiers clients.
- Nous avons lancé le groupe Innovation, initiative visant à déceler les possibilités de mettre notre savoir-faire et nos technologies de pointe en matière de simulation au service des marchés connexes.

Résultats financiers

(en millions, sauf marges d'exploitation, NESAs et FFS déployés)	2007	2006	T4-2007	T3-2007	T2-2007	T1-2007	T4-2006
Produits	\$ 336,9	322,3	91,7	83,1	78,4	83,7	81,1
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 64,3	57,1	21,3	13,5	11,2	18,3	14,9
Marges d'exploitation	% 19,1	17,7	23,2	16,2	14,3	21,9	18,4
Amortissements	\$ 45,5	43,3	12,4	11,8	10,7	10,6	10,7
Dépenses en immobilisations	\$ 108,1	87,5	27,7	32,5	30,1	17,8	21,3
Capital utilisé	\$ 759,1	614,9	759,1	714,8	639,6	618,7	614,9
Carnet de commandes	\$ 951,6	809,0	951,6	905,6	842,9	817,6	809,0
NESA ¹⁰	99	98	101	97	99	98	95
FFS déployés	114	108	114	110	110	110	108

Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités selon le nouveau mode de comptabilisation de la charge de rémunération à base d'actions (CPN-162).

Produits de 91,7 millions \$ pour le trimestre écoulé, en hausse de 10 % sur le trimestre précédent

La hausse de 10 % par rapport au dernier trimestre provient d'une demande vigoureuse dans la plupart de nos centres de formation et de l'augmentation du NESA de quatre unités. La dépréciation du dollar canadien par rapport à l'euro, à la livre sterling et au dollar américain a joué aussi dans une faible mesure.

Produits de 336,9 millions \$ pour l'exercice écoulé, soit 5 % de plus qu'il y a un an

Cette croissance des produits provient essentiellement d'une forte demande en formation, qui traduit bien la bonne santé du secteur de l'aérospatiale, et de l'augmentation du NESA d'une unité en moyenne par année, et ce, en dépit des 5 % que le dollar canadien a gagnés par rapport au dollar américain au cours de l'exercice.

Résultat d'exploitation sectoriel de 21,3 millions \$ (23,2 % des produits)

Le résultat d'exploitation sectoriel est en hausse pour le dernier trimestre, à la suite d'un gain de 1,1 million \$ à la cession d'un FFS usagé et d'un gain net de 1,3 million \$ dans la foulée de la négociation de diverses ententes avec un partenaire. N'eut été de ces gains, le résultat d'exploitation sectoriel aurait été de 18,9 millions \$ (20,6 % des produits), soit 40 % ou 5,4 millions \$ de plus qu'au dernier trimestre, et 27 % ou 4,0 millions \$ de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultat d'exploitation sectoriel de 64,3 millions \$ pour l'exercice, soit 13 % de plus qu'à l'exercice précédent

L'augmentation est attribuable à la hausse des niveaux d'activité et aux gains de productivité réalisés sur le plan de l'exploitation, en dépit d'une appréciation de 5 % du dollar canadien face au dollar américain, et d'une variation minime de notre NESA moyen par rapport à il y a un an.

Capital utilisé en augmentation par rapport à il y a un an

Le capital utilisé a augmenté principalement à cause de la constitution officielle de la coentreprise ECFT, de l'augmentation du fonds de roulement liée à la croissance des produits, de la hausse des dépenses en immobilisations engagées dans divers projets d'investissement et dont le montant a dépassé celui de nos charges d'amortissement pour le trimestre, de l'augmentation de notre fonds de roulement et de l'effet des variations de change.

Dépenses en immobilisations de 27,7 millions \$ pour le trimestre et de 108,1 millions \$ pour l'exercice écoulé

Les dépenses en immobilisations ont été plus élevées pour l'exercice écoulé à la suite essentiellement de la poursuite de l'investissement dans le programme de formation sur Falcon 7X de Dassault, de l'agrandissement et de la conversion des centres de formation de Burgess Hill (Royaume-Uni) et de Madrid (Espagne), et des simulateurs qui viendront s'ajouter à notre réseau.

Carnet de commandes en hausse de 18 % en un an

Évolution du carnet de commandes (en millions)	2007	2006
Carnet de commande au début de l'exercice	809,0 \$	829,6 \$
+ commandes	452,5	346,9
- produits	(336,9)	(322,3)
+/- ajustements (principalement l'écart de change)	27,0	(45,2)
Carnet de commandes à la fin de l'exercice	951,6 \$	809,0 \$

Pour l'exercice, le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 1,3.

¹⁰Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

5.2 SECTEURS MILITAIRES

PRODUITS DE SIMULATION – MILITAIRE

Le secteur PS/M a obtenu des commandes de 118,5 millions \$ pour le trimestre écoulé :

- Un simulateur d'entraînement aux missions de l'équipage complet (FCMS) de l'hélicoptère EH101 pour le compte de la Marine italienne.
- Un entraîneur virtuel à la maintenance (VMT) de l'hélicoptère NH90 pour l'Aviation allemande.
- Conception et réalisation de mises à niveau de simulateurs de mission complète sur les hélicoptères MH-47 et MH-60 dans le cadre du programme ASTARS, pour le compte du groupe des Opérations spéciales de l'Armée américaine.
- Conception et réalisation d'une mise à niveau du simulateur de mission dynamique de Lynx MK8 construit par CAE pour le compte de la Marine britannique.
- Un dispositif d'entraînement aux procédures de l'équipage complet (LCPT) de l'hélicoptère Lynx pour la Marine royale britannique.
- Une mise à niveau des entraîneurs à la conduite des tirs d'artillerie de l'Armée de terre britannique.
- Conception et développement de deux dispositifs d'entraînement au vol (FTD) d'EC 135 qui seront utilisés aux centres de formation d'Eurocopter en Allemagne et aux États-Unis.

Résultats financiers

(en millions, sauf marges d'exploitation)	2007	2006	T4-2007	T3-2007	T2-2007	T1-2007	T4-2006
Produits	\$ 357,5	327,4	92,2	105,2	64,3	95,8	77,5
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 39,1	27,0	9,5	11,2	7,3	11,1	6,8
Marges d'exploitation	% 10,9	8,2	10,3	10,6	11,4	11,6	8,8
Amortissements	\$ 9,0	13,8	2,6	1,9	2,3	2,2	5,9
Dépenses en immobilisations	\$ 5,5	6,0	1,8	1,5	0,9	1,3	3,0
Capital utilisé	\$ 54,5	49,3	54,5	34,7	57,7	48,0	49,3
Carnet de commandes	\$ 635,8	540,5	635,8	609,0	626,3	475,2	540,5

Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités selon le nouveau mode de comptabilisation de la charge de rémunération à base d'actions (CPN-162).

Produits en baisse de 12 % sur le dernier trimestre et en hausse de 19 % sur celui d'il y a un an

Le recul par rapport au dernier trimestre s'explique surtout par un niveau d'activité particulièrement élevé pour certains programmes européens au trimestre précédent, principalement le programme Eurofighter. Cette baisse a été en partie annulée par une augmentation de l'activité dans certains programmes américains, et par la dépréciation du dollar canadien vis-à-vis du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling au cours du trimestre.

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent vient principalement du niveau plus élevé d'activité de certains programmes américains et de la dépréciation du dollar canadien vis-à-vis du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling au cours de l'exercice.

Produits de 357,5 millions \$ pour l'exercice, soit 9 % ou 30,1 millions \$ de plus qu'à l'exercice précédent

Cette augmentation rend compte d'un niveau plus élevé de prises de commandes, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni, et a été en partie contrebalancée par une appréciation du dollar canadien vis-à-vis du dollar américain.

Résultat d'exploitation sectoriel en baisse de 15 % par rapport au dernier trimestre et en hausse de 40 % sur celui d'il y a un an

La baisse par rapport au trimestre précédent vient essentiellement du fait que nous avons réduit la valeur de certains coûts de licence reportés que nous avons renégoiés avec l'un de nos fournisseurs pour nous donner une plus grande marge de manœuvre.

Le résultat d'exploitation du secteur PS/M est plus élevé qu'à l'exercice précédent à la suite de la hausse des produits expliquée plus haut, et parce que nous avons commencé à comptabiliser, au cours de cet exercice, la contribution d'Investissement Québec au projet Phoenix.

Résultat d'exploitation sectoriel de 39,1 millions \$ pour l'exercice, soit 45 % ou 12,1 millions \$ de plus qu'à l'exercice précédent

Cette progression s'explique surtout par la hausse des produits évoquée plus haut, conjuguée à une baisse de la charge d'amortissement attribuable à la réduction de valeur, à l'exercice précédent, de certains frais de développement reportés.

Capital utilisé en hausse par rapport au dernier trimestre

L'augmentation du trimestre écoulé est principalement attribuable à la hausse des comptes du fonds de roulement.

Carnet de commandes en augmentation de 18 % en un an

Évolution du carnet de commandes (en millions)	2007	2006
Carnet de commandes au début de l'exercice	540,5 \$	511,3 \$
+ commandes	421,3	364,4
- produits	(357,5)	(327,4)
+/- ajustements (principalement l'écart de change)	31,5	(7,8)
Carnet de commandes à la fin de l'exercice	635,8 \$	540,5 \$

Pour l'exercice, le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 1,2.

FORMATION ET SERVICES ASSOCIÉS – MILITAIRE

Le secteur FS/M a obtenu au cours du trimestre écoulé les contrats importants suivants :

- Contrat de services de soutien technique au U.S. Marine Corps relativement aux entraîneurs AV-8B et KC-130 à Cherry Point (Caroline du Nord) et à Yuma (Arizona).
- Contrat de services d'ingénierie et de gestion de projets au titre du programme de recherches et appuis techniques (TIES) du ministère canadien de la Défense nationale (MDN).
- Renouvellement d'une gamme de services de soutien pour tous les types de simulateurs de vol des Forces armées allemandes, dont ceux de l'Eurofighter, du Tornado et du P-3C Orion, et de soutien technique sur les simulateurs d'hélicoptères de l'école de l'aviation de l'Armée de terre allemande située à Bueckeburg.

Résultats financiers

(en millions, sauf marges d'exploitation)	2007	2006	T4-2007	T3-2007	T2-2007	T1-2007	T4-2006
Produits	\$ 208,2	200,5	55,8	50,8	53,5	48,1	47,7
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 33,7	18,7	6,1	6,8	9,3	11,5	3,2
Marges d'exploitation	% 16,2	9,3	10,9	13,4	17,4	23,9	6,7
Amortissements	\$ 6,9	7,0	1,9	1,7	1,8	1,5	1,6
Dépenses en immobilisations	\$ 30,1	30,9	2,5	7,8	6,4	13,4	15,5
Capital utilisé	\$ 132,8	111,5	132,8	136,6	129,2	119,2	111,5
Carnet de commandes	\$ 834,4	826,1	834,4	857,3	801,6	842,9	826,1

Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités selon le nouveau mode de comptabilisation de la charge de rémunération à base d'actions (CPN-162).

Produits en hausse de 10 % sur le trimestre précédent et de 17 % sur celui d'il y a un an

Les produits ont augmenté ce trimestre parce que :

- Nous avons commencé à consolider les résultats de Kesem, entreprise de services professionnels acquise le 22 décembre 2006.
- Les produits tirés du centre de formation des équipages d'hélicoptères moyens de soutien (MSH) de la base aérienne de Benson (Royaume-Uni) ont augmenté, de même que ceux du centre de formation sur le C-130 à Tampa (États-Unis).
- Le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling.

Produits de 208,2 millions \$ pour l'exercice, soit 4 % ou 7,7 millions \$ de plus qu'à l'exercice précédent

L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du niveau d'activité au titre des contrats de services de soutien aux États-Unis et en Allemagne et à l'intégration de Kesem, qui ont été partiellement annulées par l'effet de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Résultat d'exploitation sectoriel en baisse de 10 % par rapport au trimestre précédent et en hausse de 91 % sur celui d'il y a un an

Le résultat d'exploitation sectoriel a régressé par rapport au trimestre précédent en dépit de l'augmentation des produits, en raison surtout du dividende reçu au trimestre précédent d'un placement du secteur FS/M au Royaume-Uni. N'eut été de l'inclusion de ce dividende, le résultat d'exploitation sectoriel aurait été stable par rapport au trimestre précédent.

La hausse par rapport à l'exercice précédent vient d'une part de l'augmentation des produits d'exploitation qui a été expliquée précédemment, d'autre part de l'importance plus grande des contributions provenant de PTC, et du fait aussi que nous avons commencé à comptabiliser au cours de cet exercice les contributions d'Investissement Québec au projet Phoenix.

Résultat d'exploitation sectoriel de 33,7 millions \$ pour l'exercice, soit 80 % ou 15,0 millions \$ de plus qu'à l'exercice précédent

Ce résultat est principalement attribuable :

- À la hausse des produits.
- À la réception d'un paiement non récurrent lié à la renonciation, par le gouvernement britannique, aux réclamations liées au projet AVTS. À l'exercice précédent, nous avons réduit la valeur des frais d'appels d'offres reportés liés à ce projet.
- À la hausse les contributions de Partenariat technologique Canada (PTC) et d'Investissement Québec au projet Phoenix.

Capital utilisé en diminution par rapport au dernier trimestre

La diminution pour le trimestre écoulé vient essentiellement d'une baisse des comptes du fonds de roulement.

Carnet de commandes stable par rapport à l'exercice précédent

<i>Évolution du carnet de commandes (en millions)</i>	2007	2006
Carnet de commandes au début de l'exercice	826,1 \$	890,3 \$
+ commandes	174,5	243,0
– produits	(208,2)	(200,5)
+/- ajustements (principalement l'écart de change)	42,0	(106,7)
Carnets de commande à la fin de l'exercice	834,4 \$	826,1 \$

Pour l'exercice, le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 0,8, et le ratio combiné pour les secteurs militaires, à 1,1.

6. MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET DES LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS

Nous gérons de façon dynamique nos liquidités et surveillons régulièrement les facteurs susceptibles d'influer sur elles et, notamment :

- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, dont le moment auquel les paiements d'étape sur contrats sont versés, et la gestion du fonds de roulement.
- Les besoins au titre des dépenses en immobilisations.
- Les remboursements prévus au titre de la dette à long terme, notre capacité d'emprunt et les conditions futures du marché de la dette prévues.

6.1 MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en millions)</i>	2007	2006	2005
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies*	219,1 \$	146,8 \$	95,2 \$
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	20,2	79,1	84,2
Flux de trésorerie nets liés aux activités poursuivies	239,3 \$	225,9 \$	179,4 \$
Dépenses en immobilisations	(158,1)	(130,1)	(118,0)
Autres coûts capitalisés	(11,8)	(12,4)	(7,4)
Produits de la cession-bail d'actifs	–	–	43,8
Dividendes en trésorerie	(9,8)	(9,7)	(24,0)
Financement sans recours ¹¹	34,0	26,5	–
Flux de trésorerie disponibles	93,6 \$	100,2 \$	73,8 \$
Autres mouvements de trésorerie, montant net	3,5	12,0	(89,5)
Produit de la cession des activités abandonnées	(3,8)	–	239,4
Financement sans recours	(34,0)	(26,5)	–
Incidence des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4,4	(7,6)	(2,3)
Augmentation nette de la trésorerie avant produit et remboursement de la dette à long terme	63,7 \$	78,1 \$	221,4 \$

*avant variation du fonds de roulement hors trésorerie

Flux de trésorerie disponibles de 93,6 millions\$ pour l'exercice, en léger recul par rapport à l'exercice précédent

- L'augmentation des dépenses en immobilisations a été compensée par la hausse des flux de trésorerie nets provenant des activités poursuivies et par l'augmentation du financement sans recours.

Dépenses en immobilisations et autres coûts capitalisés en augmentation de 27,4 millions\$ pour l'exercice

Les dépenses en capital de croissance¹², qui se sont établies à 118,9 millions\$ pour l'exercice écoulé, sont allées :

- À la poursuite de l'investissement dans le projet Falcon 7X de Dassault.
- À l'augmentation de l'investissement dans le programme allemand d'hélicoptères NH90.
- À d'autres dépenses en immobilisations liées à la croissance.

Les dépenses d'immobilisation liées au maintien¹³ se sont élevées à 39,2 millions\$ pour l'exercice.

Nous avons touché 34,0 millions\$ en financements sans recours pour l'exercice, qui étaient liés au projet de NH90 en Allemagne et à une coentreprise du secteur FS/C en Chine. À l'exercice précédent, nous avons touché 26,5 millions\$ au titre des mêmes programmes.

¹¹Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

¹²Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

¹³Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

6.2 SOURCES DE FINANCEMENT

Nous disposons de marges de crédit bancaire à taux variable consenties dans chaque cas par un consortium de prêteurs. Ces facilités de crédit nous permettent, tout comme elles permettent à certaines de nos filiales désignées, d'emprunter directement de l'argent pour les besoins généraux et les besoins d'exploitation, et d'émettre des lettres de crédit et des garanties bancaires.

Le montant total disponible en vertu de ces marges de crédit bancaires était de 615,3 millions \$ au 31 mars 2007, dont 139,7 millions \$ (ou 23 %) ont servi à l'émission de lettres de crédit. Au 31 mars 2006, le montant total disponible était de 608,5 millions \$, dont 125,2 millions \$ (21 %) avaient été utilisés. La légère augmentation au cours de l'exercice écoulé vient essentiellement des émissions de lettres de crédit et de garanties bancaires. Aucun prélèvement n'avait été effectué sur ces facilités en date des 31 mars 2007 ou 2006.

Nous pouvons en outre tirer jusqu'à 4,6 millions \$ en diverses devises sur d'autres marges de crédit qui nous sont consenties sans engagement. Au 31 mars 2007, aucun montant n'avait été tiré sur ces marges de crédit.

Au 31 mars 2007, la dette à long terme se chiffrait à 283,2 millions \$, contre 271,3 millions \$ à la fin de l'exercice précédent. Au 31 mars 2007, la partie à court terme de la dette à long terme s'élevait à 27,2 millions \$, contre 10,4 millions \$ à la fin de l'exercice précédent. Cette augmentation de la partie à court terme de la dette résulte des emprunts supplémentaires échéant à 12 mois que nous avons conclus pendant le trimestre. Les principales variations de la dette survenues au cours de l'exercice (autres que l'amortissement normal des obligations contractuelles au titre de la dette existante) sont décrites ci-après.

Nous avons décidé, au cours du trimestre écoulé, de nous appuyer sur notre solide situation de trésorerie pour rembourser par anticipation une tranche des billets de premier rang qui devait venir à échéance en juin 2007. Cette réduction de la dette a été quelque peu atténuée par le financement sans recours supplémentaire obtenu pendant le trimestre écoulé dans le cadre du projet allemand du NH90 et du centre de formation de Zhuhai.

Nous avons ainsi réuni 19,1 millions \$ au titre de notre quote-part de 25 % de la somme qui a été initialement tirée de la facilité de crédit du projet allemand du NH90. La société responsable du projet dispose de 175,5 millions € en financement sans recours auquel nous pourrions puiser progressivement sur la durée du projet. Après la période de construction, l'emprunt sera sans recours contre CAE et viendra à échéance en juin 2021.

Nous avons également réuni 13,9 millions \$ en vue de financer l'acquisition de deux simulateurs de vol à l'intention du centre de formation de Zhuhai et de rembourser un emprunt à court terme échu en mars 2007. Ce financement supplémentaire correspondait à notre quote-part de 49 % de la facilité à terme destinée à la coentreprise. Les emprunts sont sans recours contre CAE et viennent à échéance en mars 2008 et décembre 2009.

Nous avons en place une facilité non garantie de 35,0 millions \$ pour financer le coût d'établissement du système de gestion intégré (ERP). Nous pouvons prélever des montants sur cette facilité chaque trimestre, avec remboursements mensuels sur une période de sept ans à compter de la fin du mois suivant chaque décaissement trimestriel. Nous en avons tiré jusqu'à présent 9,5 millions \$ relativement aux coûts engagés à ce jour pour la mise en œuvre du nouveau système.

Nous disposons d'une garantie pour cautionnement bancaire d'un montant de 115,3 millions \$ (100 millions \$ US) d'EDC. Il s'agit d'une facilité renouvelable non engagée au titre de cautionnements bancaires, des garanties de restitution d'acomptes ou d'instruments semblables. Au 31 mars 2007, nous en avons tiré 65,6 millions \$, en hausse par rapport aux 26,0 millions \$ au 31 mars 2006, étant donné que le volume de ventes de simulateurs a été plus élevé au cours de l'exercice écoulé.

6.3 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cours normal de nos activités, nous contractons certaines obligations et certains engagements commerciaux sous la forme de débetures, de billets et autres. Le tableau ci-dessous résume les diverses échéances de nos obligations contractuelles.

Obligations contractuelles

<i>au 31 mars 2007 (en millions)</i>	2008	2009	2010	2011	2012	Par la suite	Total
Dette à long terme	25,3 \$	14,2 \$	94,6 \$	16,0 \$	9,8 \$	112,2 \$	272,1 \$
Contrats de location-acquisition	1,9	0,8	0,8	7,6	–	–	11,1
Contrats de location-exploitation	73,0	74,3	57,5	57,8	60,4	225,3	548,3
Obligations d'achat	27,2	9,8	–	–	–	–	37,0
Autres obligations à long terme	7,9	3,9	2,0	1,8	1,8	2,9	20,3
Total	135,3 \$	103,0 \$	154,9 \$	83,2 \$	72,0 \$	340,4 \$	888,8 \$

Nous disposons également de facilités de crédit consenties de 475,6 millions \$ au 31 mars 2007, contre 483,3 millions \$ au 31 mars 2006. Ce léger recul du crédit disponible vient de ce que nous en avons utilisé une partie pour émettre des garanties bancaires.

Nous avons des obligations d'achat aux termes d'ententes exécutoires qui nous lient juridiquement. La plupart de ces ententes sont conclues avec des sous-traitants relativement à la fourniture des services prévus aux contrats à long terme que nous avons avec des clients. Les modalités des ententes sont importantes, car elles prescrivent des obligations d'acheter des biens ou services en quantités fixes ou minimales, à des prix fixes, minimaux ou variables, et selon un échéancier approximatif.

Nos autres obligations à long terme comportent des remboursements de 14,5 millions \$ au titre des divers programmes d'aide gouvernementale.

Au 31 mars 2007, nous avons d'autres passifs à long terme qui ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus. Ils représentent certaines obligations au titre des prestations de retraite constituées, des produits reportés, des gains sur des actifs et divers passifs à long terme. Les obligations de paiement au titre des prestations de retraite constituées dépendent de divers facteurs, dont les rendements boursiers, les gains et pertes actuariels et le taux d'intérêt.

Nous n'avons pas inclus les passifs d'impôts futurs, car ces paiements sont fonction du bénéfice imposable et des reports prospectifs de pertes dont nous pourrions disposer.

7. SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

7.1 CAPITAL UTILISÉ CONSOLIDÉ

<i>(en millions)</i>	Au 31 mars 2007	Au 31 mars 2006
Utilisation du capital :		
Fonds de roulement hors trésorerie	(118,1)\$	(74,5)\$
Immobilisations corporelles, montant net	986,6	832,1
Autres actifs à long terme	343,9	336,9
Actifs nets destinés à la vente (à court et à long terme)	–	5,9
Autres passifs à long terme	(249,5)	(238,0)
Total du capital utilisé	962,9 \$	862,4 \$
Provenance du capital :		
Dette nette	133,0 \$	190,2 \$
Capitaux propres	829,9	672,2
Provenance du capital	962,9 \$	862,4 \$

Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités selon le nouveau mode de comptabilisation de la charge de rémunération à base d'actions (CPN-162).

Capital utilisé en hausse de 12 %

La hausse provient surtout de l'augmentation des immobilisations corporelles, partiellement annulée par une diminution du fonds de roulement hors trésorerie et une hausse des autres passifs à long terme.

Fonds de roulement hors trésorerie en baisse de 43,6 millions \$

La baisse vient principalement de ce que le montant des remboursements d'impôts à recevoir a diminué du fait d'une réduction du crédit inutilisé d'impôt fédéral sur le revenu qui a servi à payer la charge d'impôt de cette année, et du fait de la réception de différents remboursements d'impôts de la part du Québec et d'autorités fiscales étrangères.

Montant net des immobilisations corporelles en hausse de 154,5 millions \$

Cette hausse résulte de nouvelles dépenses en immobilisations de 158,1 millions\$ et d'un écart de change de 34,6 millions\$, partiellement contrebalancés par un amortissement régulier de 55,0 millions\$.

Dette nette en repli par rapport au début de l'exercice

Ce repli vient surtout d'une augmentation nette de 63,7 millions\$ de la trésorerie, avant le produit et le remboursement de la dette à long terme. Ce montant a été atténué par l'effet de la dépréciation du dollar canadien sur la dette libellée en devises.

Variation de la dette nette

<i>(en millions)</i>	Au 31 mars 2007	Au 31 mars 2006
Dette nette au début de l'exercice	190,2 \$	285,8 \$
Effet des mouvements de trésorerie sur la dette nette (voir le tableau à la section sur les mouvements de trésorerie)	(63,7)	(78,1)
Incidence des fluctuations du taux de change sur la dette à long terme	6,5	(17,5)
Diminution de la dette nette pour l'exercice	(57,2)	(95,6)
Dette nette à la fin de l'exercice	133,0 \$	190,2 \$

Capitaux propres

L'augmentation de 157,7 millions\$ des capitaux propres découle en grande partie de la hausse du bénéfice net (127,4 millions\$), du produit tiré de l'émission d'actions et du surplus d'apport (12,8 millions\$), de la variation positive de l'écart de conversion cumulé (27,5 millions\$) résultant de la dépréciation du dollar canadien, et des dividendes (10,0 millions\$).

Information sur les actions en circulation

Nos statuts constitutifs autorisent l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires et l'émission en séries d'un nombre illimité d'actions privilégiées. Au 31 mars 2007, nous avons 251 960 449 actions ordinaires émises et en circulation, pour un capital-actions de 401,7 millions \$. Nous avons aussi 5 441 915 options en cours, dont 2 986 135 pouvaient être exercées. Nous n'avons émis aucune action privilégiée à cette date.

Au 30 avril 2007, nous avons au total 252 089 796 actions ordinaires émises et en circulation.

Politique en matière de dividendes

Nous avons versé un dividende de 0,01 \$ par action à chaque trimestre de l'exercice 2007. Ces dividendes étaient admissibles au titre de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de ses équivalents provinciaux.

Le montant de tout dividende et le moment auquel son versement a lieu sont déterminés au gré du conseil d'administration. Ce dernier revoit la politique en matière de dividendes annuellement, en fonction des besoins de trésorerie aux fins des activités d'exploitation, des besoins de liquidités et de la situation financière prévus. Compte tenu de la politique actuelle en matière de dividendes et du nombre d'actions ordinaires en circulation qui totalisait 252,0 millions au 31 mars 2007, nous prévoyons verser des dividendes annuels d'environ 10 millions \$.

Garanties

Dans le cours normal des activités, nous avons émis des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution qui se sont établies à 149,1 millions \$ pour l'exercice écoulé, contre 98,6 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement imputable aux exigences supplémentaires liées à des projets.

Financement de projets sans recours

En 1997, nous avons obtenu le financement d'un projet relativement au programme de formation des équipages d'hélicoptères d'appui moyens (MSH) du ministère britannique de la Défense. Ce contrat a été adjudgé au consortium CAE Aircrew Training Services Plc (Aircrew). La valeur en capital des biens devant être fournis par Aircrew est de plus de 200 millions \$.

Nous détenons une participation de 14 % dans CVS Leasing Ltd., l'entité qui détient les simulateurs exploités par le centre de formation. Nous avons construit et vendu les simulateurs de vol à CVS Leasing Ltd., qui les a loués à Aircrew pour la durée du contrat MSH. Comme nous détenons le contrôle de Aircrew, les résultats du consortium ont été intégrés au périmètre de consolidation de nos états financiers. Les paiements minimaux futurs liés aux simulateurs loués à Aircrew, qui se chiffraient à environ 136 millions \$ au 31 mars 2007, sont analysés plus loin, dans la section portant sur les contrats de location-exploitation présentés comme des obligations contractuelles. Le montant est également présenté à la note 21 afférente aux états financiers consolidés.

En avril 2005, Helicopter Flight Training Services GmbH (HFTS), un consortium industriel dans lequel nous détenons une participation de 25 %, a obtenu une facilité de financement de projet de 175,5 millions € pour financer l'acquisition des actifs nécessaires à l'exécution du contrat de services de formation à long terme sur l'hélicoptère NH90 pendant une période de 14,5 ans conclu avec les Forces armées allemandes. Nous employons la méthode de consolidation proportionnelle pour comptabiliser 25 % de l'encours du financement de ce projet, soit un montant de 38,8 millions \$ (25,2 millions €) au 31 mars 2007, qui est compris dans le montant présenté à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

Nous avons négocié un nouveau financement pour le centre de formation de Zhuhai au cours de l'exercice. Le montant constaté au titre de la dette représente notre quote-part de 49 % de la dette à terme pour l'acquisition de simulateurs et le remboursement des emprunts venus à échéance, sans possibilité de recours pour la coentreprise. La dette à terme a été conclue auprès de plusieurs institutions financières. Les emprunts portent intérêt à taux variable en fonction du TIOL des États-Unis majoré d'une marge, et viennent à échéance entre mars 2008 et décembre 2009. Aux termes des conventions d'emprunt, la coentreprise peut prélever un montant supplémentaire de 6,4 millions \$ US (notre quote-part de 49 % représentant 3,1 millions \$ US) à l'exercice 2008 pour payer les simulateurs. L'encours se chiffrait à 20,4 millions \$ (17,7 millions \$ US) au 31 mars 2007. Il en est tenu compte dans le montant présenté à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

Obligations au titre des prestations constituées

Nous avons des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Nous prévoyons cotiser environ 3,0 millions \$ en sus des cotisations annuelles requises au titre des services rendus au cours de l'exercice pour combler une partie du déficit de capitalisation du régime de retraite à prestations déterminées. Nous continuerons d'y cotiser jusqu'à ce que nous ayons satisfait à nos obligations de capitalisation du régime de retraite.

7.2 ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

La note 26 afférente aux états financiers consolidés récapitule, pour chaque secteur, le total de l'actif et du passif des principales entités (structures de cession-bail et accords de partenariat) dans lesquelles nous détenons des droits variables (les entités à détenteurs de droits variables ou EDDV).

Cession-bail

Nous avons conclu des contrats de cession-bail avec des structures d'accueil. Ces contrats concernent des simulateurs de vol utilisés dans nos centres de formation aéronautique militaire et civile. Ces contrats viennent à échéance à diverses périodes jusqu'en 2023. Nous avons normalement l'option d'acheter le matériel à une période précise pendant la durée du contrat de location à un prix d'achat déterminé. Certains contrats prévoient des options de renouvellement à l'échéance. Dans certains cas, nous avons fourni des garanties pour la valeur résiduelle du matériel à l'échéance du contrat ou à la date à laquelle nous exerçons notre option d'achat.

Ces structures d'accueil sont financées au moyen d'une dette à long terme garantie et des tiers investisseurs de fonds qui bénéficient dans certains cas d'encouragements fiscaux. Le matériel sert de garantie pour la dette à long terme de la structure d'accueil.

Les droits variables que nous détenons à l'égard de ces structures d'accueil ne sont que des options d'achat à prix fixe et des garanties sur la valeur résiduelle, exception faite d'un cas, où il s'agit de capitaux propres et de prêts subordonnés. À la fin de l'exercice 2006, nous détenions également des intérêts variables dans une autre structure d'accueil dans le cadre d'un contrat de construction prévoyant le partage des coûts. Le contrat a pris fin au cours de l'exercice écoulé, si bien que nous ne détenons plus d'intérêts variables dans cette structure d'accueil.

Nous fournissons également des services administratifs à la structure d'accueil, moyennant des honoraires.

Certaines structures d'accueil sont elles-mêmes des EDDV. Nous étions le principal bénéficiaire de l'une d'elles à la fin des exercices 2007 et 2006. Les actifs et passifs de cette structure d'accueil ont été pleinement intégrés dans nos états financiers consolidés des exercices terminés les 31 mars 2007 et 2006, avant de classer la structure d'accueil comme EDDV et de déterminer que CAE en est le principal bénéficiaire.

Nous ne sommes le principal bénéficiaire d'aucune des autres structures d'accueil qui sont des EDDV et ainsi la consolidation n'est pas appropriée aux termes de la NOC-15. À la fin de l'exercice 2007, le risque de perte maximale auquel nous étions exposés au titre de ces structures d'accueil non consolidées se chiffrait à 47,1 millions \$ (47,7 millions \$ en 2006).

Accords de partenariat

Nous avons conclu des accords de partenariat portant sur la fourniture de produits de simulation pour le secteur militaire et la fourniture de services de formation et services associés pour les secteurs militaires et civils.

Notre participation à ces accords de partenariat consiste principalement en placements dans les titres de participation de ces entités ou en prêts subordonnés, ainsi qu'en contrats de fabrication et contrats de services de formation à long terme. Bien que certaines de ces entités soient des EDDV, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire ni n'avons consolidé ces entités. Nous continuons de comptabiliser ces placements à la valeur de consolidation et de comptabiliser notre quote-part du bénéfice net ou de la perte selon les modalités de l'accord de partenariat. Aux 31 mars 2007 et 2006, le risque maximal hors bilan auquel nous étions exposés au titre des pertes liées à ces EDDV non consolidées, autre que le risque découlant de leurs obligations contractuelles, était négligeable.

7.3 ARRANGEMENTS HORS BILAN

La plupart de nos obligations hors bilan nous viennent de contrats de location-exploitation liés à deux secteurs :

- Le secteur FS/C, qui exploite une centaine de simulateurs dans nos centres de formation. Nous avons conclu des opérations de cession-bail avec plusieurs institutions financières que nous traitons comme des contrats de location-exploitation.
- Le secteur FS/M, qui exploite un centre de formation dans le cadre d'un projet particulier avec le ministère britannique de la Défense portant sur des services de simulation. Les engagements au titre de contrats de location-exploitation sont établis entre l'exploitant (qui détient l'entente de services avec le ministère britannique de la Défense) et le propriétaire (qui détient les biens). Ces contrats sont sans possibilité de recours contre CAE.

Opérations de cession-bail

L'un des éléments clés de notre stratégie de financement pour soutenir l'investissement dans les activités de formation et de services du Civil et du Militaire est la cession-bail de certains simulateurs de vol installés dans notre réseau mondial de centres de formation, qui nous fournit une source durable et rentable de financement à coût fixe. Une opération de cession-bail peut être réalisée uniquement après que le simulateur de vol a été agréé par les autorités réglementaires et installé et mis à disposition des clients pour les activités de formation.

Les structures de cession-bail sont habituellement montées comme des contrats de location adossée avec un propriétaire participant. Avant la clôture d'une opération de cession-bail, nous inscrivons le coût de fabrication du simulateur dans nos dépenses en immobilisations et le présentons dans les immobilisations corporelles inscrites au bilan consolidé. À la conclusion de l'opération, nous l'enregistrons comme une cession d'immobilisation corporelle. Le produit de disposition alors touché équivaut approximativement à la juste valeur marchande du simulateur.

L'écart entre le produit touché et notre coût (soit la marge que nous dégagerions si le simulateur était vendu à un tiers) est inscrit dans les gains reportés et autres passifs à long terme, et est ensuite amorti sur la durée de l'opération de cession-bail en diminution de la charge locative, déduction faite de la valeur résiduelle garantie, le cas échéant. Au terme de l'opération, la valeur résiduelle garantie est portée aux résultats dans la mesure où le simulateur n'a pas perdu de valeur.

Nous n'avons pas conclu de nouvelle opération de cession-bail au cours de l'exercice écoulé. À l'exercice 2006, nous avons racheté cinq simulateurs qui avaient été initialement financés en vertu d'une cession-bail pour une contrepartie globale de 47,3 millions \$. Nous avons également refinancé deux simulateurs de vol ayant une valeur nette de 13,8 millions \$ US et converti le contrat de location-exploitation d'un simulateur en un contrat de location-acquisition, afin d'atténuer le plus possible l'incidence fiscale de la réaffectation du simulateur au centre de formation du Brésil. En conséquence, le produit tiré de la cession-bail d'actifs est nul tant pour l'exercice écoulé que pour l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous résume les opérations de cession-bail portant sur des simulateurs de vol qui étaient en service au 31 mars 2007 dans les centres de formation du secteur FS/C. Ces opérations sont comptabilisées comme des contrats de location-exploitation dans nos états financiers consolidés.

Simulateurs de vol faisant l'objet d'un contrat de cession-bail

(en millions, sauf indication contraire)	Exercice	Nombre de simulateurs	Obligations locatives	Durée initiale (en années)	Taux d'intérêt théorique	Gain reporté non amorti	Valeur résiduelle garantie
SimuFlite	2002 à 2005	14	167,2 \$	10 à 20	5,5 % à 6,7 %	12,2 \$	– \$
Centre de formation de Toronto	2002	2	37,4	21	6,4 %	15,4	9,2
Centre de formation d'Air Canada	2000	2	27,7	20	7,6 %	13,7	8,2
Centres de formation de Denver et de Dallas	2003	5	72,3	20	5,0 %	27,1	–
Coentreprise China Southern ⁽¹⁾	2003	5	18,2	15	3,0 %	–	–
Autres	–	5	15,3	3 à 8	2,9 % à 7,0 %	15,6	34,7
		33	338,1 \$			84,0 \$	52,1 \$
Loyers annuels (12 prochains mois)			33,8 \$				

⁽¹⁾ Nous détenons une participation de 49 % dans cette coentreprise.

La charge de location des simulateurs faisant l'objet d'un contrat de cession-bail a été de 32,4 millions \$ pour l'exercice 2007, contre 38,3 millions \$ pour l'exercice précédent.

Vous trouverez un complément d'information sur les obligations découlant des contrats de location-exploitation aux notes 21 et 26 afférentes aux états financiers consolidés.

7.4 INSTRUMENTS FINANCIERS

Nous nous exposons à divers risques financiers dans le cours normal de nos activités. Nous concluons des contrats à terme, des swaps et des options pour atténuer le risque auquel nous exposent les fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et du cours de nos actions qui se répercutent sur notre charge de rémunération à base d'actions. Nous surveillons continuellement les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture pour nous assurer qu'ils compensent efficacement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Nous n'utilisons pas d'instruments financiers à des fins de spéculation, mais uniquement pour réduire la volatilité de nos résultats pouvant découler de ces risques, et nous ne traitons qu'avec des contreparties solvables.

Nous avons pour ligne de conduite de couvrir tout nouveau contrat de fabrication libellé en devises dès sa passation. Nous ne couvrons le risque lié aux produits à venir que lorsque le contrat a été signé. Nous avons adopté une stratégie de couverture contrat par contrat, plutôt qu'une stratégie globale fondée sur les contrats que nous nous attendons à conclure. Nous éliminons le risque lié aux contrats signés en concluant des contrats de change à terme (voir la note 18 afférente aux états financiers pour un complément d'information). À la clôture de l'exercice 2007, quelque 14 % de la valeur totale des contrats en cours n'avaient pas été couverts. La partie non couverte porte principalement sur un ancien contrat et fournit une couverture naturelle à l'égard de certains achats sur lesquels peuvent se répercuter les variations de change.

Nous avons recours à des contrats de change à terme pour gérer le risque auquel nous exposent les ventes conclues en monnaies étrangères. Le montant et l'échéance de ces contrats dépendent d'un certain nombre d'éléments liés aux projets, tels la facturation par étapes, l'utilisation de matières acquises à l'étranger ou le recours à des sous-traitants étrangers. À la clôture de l'exercice 2007, nos contrats à terme représentaient l'équivalent en dollars canadiens de 604,1 millions \$, contre 322,3 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par la conclusion d'un plus grand nombre de contrats commerciaux libellés en devises ayant fait l'objet d'une couverture, et par la couverture supplémentaire acquise pour nous prémunir contre les risques liés aux achats.

Nous avons aussi recours à des instruments financiers pour gérer le risque que posent les fluctuations des taux d'intérêt, ainsi que pour maintenir dans certaines proportions les éléments à taux fixe et à taux variable de notre dette. À la clôture de l'exercice 2007, les intérêts de notre dette à long terme s'établissaient pour 60 % à taux fixe et pour 40 % à taux variable, contre 62 % à taux fixe et 38 % à taux variable à la fin de l'exercice 2006.

Nous nous couvrons aussi contre les fluctuations du cours de nos actions, parce qu'elles se répercutent sur le coût de nos régimes de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA). Au 31 mars 2007, le contrat de couverture portait sur 1 495 000 actions de CAE, contre 600 000 actions à la clôture de l'exercice précédent.

Les méthodes et hypothèses ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer sont évalués à leur valeur comptable au bilan consolidé, ce qui représente une estimation appropriée de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.
- Les contrats de location-acquisition sont évalués selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.
- La valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculés au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des emprunts assortis de modalités et de durées résiduelles similaires.
- Les swaps de taux d'intérêt et de devises tiennent compte de la valeur actualisée du gain ou de la perte éventuel si leur règlement avait lieu à la date du bilan consolidé.
- Les contrats de change à terme représentent les montants estimatifs que nous encaisserions ou paierions pour les liquider à la date du bilan consolidé.

La juste valeur et la valeur comptable des instruments financiers s'établissaient comme suit aux 31 mars :

<i>(en millions)</i>	2007		2006	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Dette à long terme	288,5 \$	283,2 \$	277,9 \$	271,3 \$
Contrats de change à terme, montant net	(7,6)	–	5,4	–
Swaps de taux d'intérêt	1,0	–	(1,5)	–

8. ACQUISITIONS, REGROUPEMENTS ET CESSIONS D'ENTREPRISES

8.1 ACQUISITIONS ET COENTREPRISES

Kesem International PTY Ltd

Le 22 décembre 2006, CAE a acquis toutes les actions émises et en circulation de Kesem International Pty Ltd (Kesem), société fournissant une gamme de services en conception, analyse et expérimentation aux marchés de la défense et de la sécurité intérieure. Compte non tenu des frais d'acquisition de 0,3 millions \$, la contrepartie totale à verser pour cette acquisition se montait à 5,0 millions \$ AU (4,6 millions \$), payable en espèces en quatre versements de :

- i. 3,5 millions \$ AU (3,1 millions \$) à la signature de la vente;
- ii. 0,5 million \$ AU (0,5 million \$) à l'exercice 2007;
- iii. 0,5 million \$ AU (0,5 million \$) à l'exercice 2008;
- iv. 0,5 million \$ AU (0,5 million \$) à l'exercice 2009.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2007, les parties ont convenu de l'ajustement au fonds de roulement distribuable, et aucun ajustement d'importance n'a été requis.

Coentreprise Emirates-CAE Flight Training Centre (ECFT)

Le 4 octobre 2006, de concert avec Emirates, nous avons décidé de consolider notre partenariat en le transformant en une coentreprise à 50/50. ECFT dispensera aux pilotes et techniciens de maintenance des sociétés aériennes et de l'aviation d'affaires la formation sur certains types d'avions définis, ainsi que des services pour la maintenance des dispositifs de simulation. Les deux parties ont convenu de faire apport à la coentreprise ECFT des actifs de formation aéronautique actuellement à Dubaï, de participer à parts égales aux bénéfices, aux pertes et aux dividendes, et d'assurer sur un pied d'égalité la gestion des activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Terrain Experts Inc.

Le 20 mai 2005, nous avons acquis la totalité des actions émises et en circulation de Terrain Experts, Inc. (Terrex), éditeur de logiciels de création de bases de données et de visualisation de terrain. La contrepartie versée pour cette acquisition se chiffre au total à 11,1 millions \$ US (14,0 millions \$) et elle est payable en actions ordinaires émises par CAE ainsi qu'en espèces, en trois versements comme suit :

- i. 1 000 000 d'actions représentant une valeur de 4,8 millions \$ US (environ 6,1 millions \$ au prix d'émission de 6,13 \$ l'action, soit le cours des actions ordinaires à la Bourse de Toronto à la clôture des marchés, le 20 mai 2005) et 0,2 million \$ US (0,3 million \$) en espèces, pour un total de 5,0 millions \$ US (6,4 millions \$) à la date de clôture;
- ii. 3,6 millions \$ US sous forme d'actions de CAE devant être émises à l'exercice 2007 (12 mois après la clôture de l'acquisition) en fonction du cours des actions à la Bourse de Toronto à la date d'émission. Au cours de l'exercice 2007, nous avons effectué le deuxième versement lié à l'acquisition, sous forme de 3,6 millions \$ US en espèces plutôt qu'en actions;
- iii. 2,5 millions \$ US sous forme d'actions de CAE devant être émises à l'exercice 2008 (24 mois après la clôture de l'acquisition) en fonction du cours des actions à la Bourse de Toronto à la date d'émission, que nous pourrions également verser sous forme d'espèces plutôt que sous forme d'actions.

À l'exercice 2007, nous avons achevé la répartition du prix d'achat lié à cette acquisition, et aucun ajustement ne s'est révélé nécessaire.

CAE Professional Services (Canada) Inc. (anciennement Greenley & Associates Inc.)

Le 30 novembre 2004, nous avons acquis la totalité des actions émises et en circulation de CAE Professional Services (Canada) Inc. (anciennement Greenley & Associates Inc. [G&A]), une entreprise proposant des services dans les domaines de la gestion de projet, des facteurs humains, de la modélisation et de la simulation. La contrepartie liée à cette acquisition s'élevait au total à 4,4 millions \$, payable en actions ordinaires équivalentes émises par CAE en quatre versements comme suit : 424 628 actions (représentant 2,0 millions \$) à la date de clôture; 0,8 million \$ à l'exercice 2006; 0,8 million \$ à l'exercice 2007 et 169 851 actions (représentant 0,8 million \$ à la date de l'opération) devant être émises le 30 novembre 2007.

Le nombre d'actions visant à régler les premier et quatrième versements a été établi à partir du cours moyen de clôture (4,71 \$ l'action) des actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto pendant la période de 20 jours se terminant deux jours avant le 30 novembre 2004. Les 91 564 actions émises pour régler le deuxième versement reposaient sur le cours de clôture moyen des actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto pendant la période de 20 jours se terminant deux jours avant la date d'émission (8,07 \$ l'action). Le troisième versement de 0,8 million \$ devait initialement être satisfait par l'émission d'actions fondées sur le cours moyen de clôture des actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto pendant la période de 20 jours se terminant deux jours avant la date d'émission. Au cours de l'exercice 2007, toutefois, nous avons effectué le troisième versement en espèces plutôt que sous forme d'actions. Au deuxième trimestre de l'exercice 2006, nous avons achevé la répartition du prix d'achat lié à cette acquisition, et aucun ajustement ne s'était révélé nécessaire.

Servicios de Instrucción de Vuelo, S.L.

En février 2004, CAE et Iberia Líneas Aéreas de España, SA (Iberia) ont convenu de regrouper leurs activités de formation aéronautique en Espagne après avoir obtenu l'autorisation réglementaire des autorités espagnoles de démarrer leurs activités, aux termes d'un accord intervenu en octobre 2003.

Le 27 mai 2004, dans le cadre du financement de l'exploitation issue du regroupement, Iberia et CAE Servicios Globales de Instrucción de Vuelo (España), S.L. (SGIV) filiale en propriété exclusive de CAE, ont fait apport des actifs nets de leurs centres de formation respectifs à Servicios de Instrucción de Vuelo, S.L. (SIV), dans laquelle SGIV acquiert une participation de 80 %. SIV a financé l'acquisition des actifs de SGIV et d'Iberia au moyen d'un financement adossé à des actifs (voir la note 12 afférente aux états financiers pour un complément d'information).

Dans le cadre de cette opération, si l'accord d'octobre 2003 devait être résilié, SGIV et Iberia auraient l'obligation de racheter les actifs qu'elles ont fournis, en proportion de leur juste valeur de marché, pour le montant du solde à acquitter selon les termes du financement.

Dans le cadre de l'entente conclue le 27 mai 2004, Iberia devait par la suite transférer un simulateur qu'elle louait d'un tiers à SIV en échange d'une contrepartie en espèces de 5,7 millions \$ (3,5 millions €). Cette opération a été comptabilisée comme un apport accru aux immobilisations corporelles et à la dette à long terme, avec une contrepartie en espèces correspondant à la valeur de l'actif net.

De plus, dans le cadre de l'entente, SIV a accepté de fournir un montant maximal de 2,4 millions \$ (1,5 million €) pour couvrir les paiements effectués par Iberia à d'anciens employés en vue d'indemniser Iberia des coûts éventuels pouvant être engagés en raison de certaines questions relatives à l'emploi. Selon les estimations les plus probables de la Direction quant aux passifs éventuels de SIV, un montant de 2,4 millions \$ (1,5 million €) a été cumulé au titre du prix d'achat et comptabilisé comme un écart d'acquisition.

Flight Training Centre Chile S.A.

Le 22 avril 2004, nous avons acquis la totalité des actions émises et en circulation de Flight Training Centre Chile S.A. (FTC Chile), société chilienne établie à Santiago, de LAN Chile S.A. pour une contrepartie totale en espèces de 0,9 million \$ (0,7 million \$ US). Le solde du prix d'achat a été réglé en deux versements, soit 0,3 million \$ US à l'exercice 2006 et 0,8 million \$ US à l'exercice 2007. Cette acquisition est venue élargir nos activités de formation des pilotes sur le marché de l'Amérique du Sud.

8.2 ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

Activités abandonnées

Contrôles navals

Le 3 février 2005, nous avons conclu avec L-3 Communications Corporation (L-3) la vente des éléments importants de son secteur Contrôles navals pour une contrepartie en espèces de 238,6 millions \$. Le prix de la vente demeurait toutefois assujéti à l'acceptation par L-3 de la valeur nette du fonds de roulement du secteur Contrôles navals. Les discussions à ce propos ont abouti à un accord au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2007 et L-3 a reçu un paiement correspondant à la différence sur la valeur nette du fonds de roulement. Nous avons reçu de L-3, au cours de l'exercice 2007, des avis de demande de règlement aux termes du contrat de vente et d'achat (CVA), selon lesquels nous aurions manqué à certaines promesses et garanties fournies dans le CVA. Il est impossible pour le moment de dire quelle sera l'issue de ces questions et encore moins de savoir à combien pourraient éventuellement se monter les dédommagements à verser. Nous comptons tout mettre en œuvre pour nous défendre. Le CVA plafonne à 25 millions \$ US le montant qui peut être réclamé pour tous motifs confondus.

Au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2006, conformément à l'entente d'achat, L-3 a également acquis les deux éléments du secteur Contrôles navals qui étaient assujétiés aux approbations des organismes de réglementation, ce qui a donné lieu à la prise en charge, par L-3, d'une garantie de CAE de 53,0 millions \$ (23 millions £) de la dette liée au financement du projet pour le programme de formation des équipages des sous-marins britanniques de la classe Astute.

Les résultats du secteur Contrôles navals sont comptabilisés à titre d'activités abandonnées depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2005. Les intérêts débiteurs liés à la dette non directement imputable aux activités poursuivies et payés à même le produit tiré de la vente du secteur Contrôles navals ont été attribués aux activités abandonnées d'après sa quote-part de l'actif net.

Technologies de nettoyage et autres activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2004, nous avons mené à terme la vente à Cold Jet Inc. de tous les actifs d'Alpheus Inc., le dernier élément du secteur Technologies de nettoyage. La vente prévoyait la perception d'une contrepartie supplémentaire qui serait fonction des résultats de l'exploitation des activités vendues sur une période allant jusqu'en 2007 ainsi que certaines obligations envers Cold Jet Inc. Durant l'exercice 2006, CAE et Cold Jet Inc. ont signé un accord arrêtant le montant du paiement supplémentaire et dégageant CAE de ses obligations. Cold Jet Inc. a versé à CAE un montant de 0,2 million \$.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2007, nous avons encaissé, en totalité, 9,3 millions \$ représentant le paiement intégral anticipé des billets à long terme subordonnés garantis qui étaient jusque-là comptabilisés dans le poste *Autres actifs*. Ces billets, d'une valeur comptable de 7,9 millions \$, ont été reçus par CAE à titre de paiement pour la vente de ses entreprises Ultrasonics et Ransohoff en 2002. Cet encaissement a donné lieu à la constatation d'intérêts créditeurs de 1,4 million \$ au deuxième trimestre, du fait de l'augmentation de l'escompte sur les billets à long terme à recevoir. Les parties ont également mené à bien des discussions relativement aux ajustements des provisions liées au fonds de roulement. En conséquence de ces discussions, nous avons perçu et constaté un montant supplémentaire de quelque 0,1 million \$ (après une économie d'impôts de 0,1 million \$).

Également, au cours de l'exercice 2006, nous avons engagé des coûts supplémentaires de 3,4 millions \$ liés à l'ancien secteur Technologies de nettoyage, qui concernent principalement la réévaluation du passif au titre du régime de retraite et la contrepassation d'actifs d'impôts non constatés, et comptabilisé un montant de 0,9 million \$ au titre des autres activités abandonnées.

Systèmes forestiers

Le 2 mai 2003, nous avons mené à terme la vente d'une des activités de notre secteur des Systèmes forestiers à Carmanah Design and Manufacturing. Il nous restait à percevoir une contrepartie supplémentaire dont le montant dépendrait des résultats de l'exploitation de l'entreprise vendue. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2007, un règlement est intervenu et nous avons perçu un montant de 0,2 million \$ (déduction faite de la charge d'impôts de 0,1 million \$).

Le 16 août 2002, nous avons vendu la quasi-totalité de l'actif de la division Matériel pour scieries de notre secteur Systèmes forestiers. La vente prévoyait la perception d'une contrepartie supplémentaire payable en espèces, qui serait fonction des résultats d'exploitation que l'entreprise cédée obtiendrait sur une période de trois ans allant d'août 2002 à août 2005. En novembre 2005, nous avons été avisés par les acheteurs que, à leur avis, le résultat fixé comme niveau à partir duquel serait déclenché le paiement n'avait pas encore été atteint. Nous avons alors examiné les comptes des acheteurs et engagé en janvier 2006 une poursuite en recouvrement du montant que nous estimions nous être dû. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2007, nous avons constaté des frais rattachés à l'évaluation et au litige totalisant 0,9 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,2 million \$). Pour l'exercice 2006, nous avons engagé des frais de 0,2 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 million \$). Pour l'exercice 2005, aucuns frais n'avaient été engagés à cet égard. Ce litige a été référé à une procédure d'arbitrage qui en est pour le moment au stade de la divulgation de la preuve.

Actifs à long terme destinés à la vente

Dans le cadre de notre expansion mondiale, nous avons annoncé, au troisième trimestre de l'exercice 2005, que nous ouvririons un nouveau centre de formation aéronautique commerciale à Morris County (New Jersey). Le nouveau centre de formation est entré en service à l'exercice 2007. En conséquence, deux immeubles abritant des centres de formation qui faisaient double emploi, l'un situé à Dallas (Texas) et l'autre à Marietta (Géorgie), ont été ramenés à leur juste valeur pendant l'exercice 2005 et reclassés à titre d'actifs destinés à la vente. Les montants déclarés antérieurement ont été reclassés. De même, dans le cadre d'un examen de nos résultats et de notre orientation stratégique, nous avons décidé de fermer notre centre de formation situé à Maastricht (Pays-Bas) au troisième trimestre de l'exercice 2006. Un immeuble a, en conséquence, été reclassé à titre d'actif destiné à la vente.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2007, nous avons vendu pour 3,6 millions \$ au total l'ensemble des terrains et bâtiments situés à Dallas (Texas) et à Marietta (Géorgie), qui avaient précédemment été déclarés comme actifs destinés à la vente. À la suite de cette opération, nous avons enregistré une perte de 0,2 million \$ (après une économie d'impôts de 0,1 million \$).

Au dernier trimestre de l'exercice 2007, nous avons vendu le reste des actifs à long terme destinés à la vente situés à Maastricht (Pays-Bas) pour 2,8 millions \$. À la suite de cette opération, nous avons constaté un gain de 0,2 million \$ (après une charge d'impôts de 0,1 million \$).

9. RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOTRE ACTIVITÉ

Nous exerçons nos activités dans différents secteurs industriels comportant chacun des éléments de risque et d'incertitude divers. La Direction et le conseil d'administration se penchent sur les principaux risques liés à notre activité, particulièrement dans le cadre du processus de planification stratégique et d'établissement du budget. Suit une analyse de ces risques et incertitudes.

La Direction cherche à atténuer les facteurs qui sont susceptibles de se répercuter négativement sur notre rendement à venir par un processus de mise en évidence, d'évaluation, de déclaration et de gestion des risques considérés comme importants du point de vue de l'entreprise dans son ensemble.

9. RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOTRE ACTIVITÉ (SUITE)

Durée du cycle de vente

Le cycle de vente de nos produits et services est long et imprévisible, allant de 6 à 18 mois pour les applications dans le domaine de l'aviation civile, et de 6 à 24 mois ou plus pour les applications militaires. Pendant que les clients évaluent nos produits et services, nous pouvons être tenus d'engager des dépenses et déployer des efforts de gestion. Le résultat de ces dépenses, pour lesquelles il n'y a aucun produit d'exploitation correspondant dans un trimestre, pourrait accentuer les fluctuations de nos résultats d'exploitation trimestriels et la volatilité du cours de nos actions.

Évolution des produits

Le marché militaire et celui de l'aviation civile dans lesquels nous évoluons sont caractérisés par des changements des exigences des clients, par l'arrivée de nouveaux modèles d'aéronefs (Boeing 777) ainsi que par l'évolution des normes de l'industrie, comme notre Série CAE 5000 lancée récemment. Notre incapacité à prévoir précisément les besoins futurs de nos clients actuels et éventuels et de mettre au point des produits améliorés qui répondent à l'évolution des normes et des technologies pourrait nous faire perdre des clients ou nuire à notre capacité d'en attirer de nouveaux et, du coup, se répercuter sur nos produits. L'évolution de la technologie pourrait également influencer sur la valeur de la flotte de simulateurs de vol en place dans notre réseau de centres de formation.

Budgets de la défense

Nous tirons une très grande partie de nos produits des ventes aux clients des secteurs militaires dans le monde. Au cours de l'exercice 2007, les ventes dans les secteurs PS/M et FS/M ont ainsi représenté 45 % de nos produits. Nous agissons à titre de maître d'œuvre ou de sous-traitant pour le compte de divers programmes gouvernementaux canadiens, américains, européens et autres. L'interruption du financement d'un programme gouvernemental pourrait entraîner pour nous un important manque à gagner, ce qui pourrait nuire à nos activités. En outre, une réduction importante des dépenses militaires dans les pays auprès desquels nous avons obtenu des marchés publics pourrait nuire considérablement à notre chiffre de ventes et à notre bénéfice.

Secteur de l'aviation civile

Nous tirons une part importante de nos produits de la vente de matériel et de services de formation à l'aviation commerciale et à l'aviation d'affaires.

Même si les grandes sociétés aériennes continuent d'éprouver des difficultés financières, nous avons observé une reprise des commandes d'appareils neufs en 2007, ce qui est encourageant. La plupart de ces appareils ont été commandés par des transporteurs du Moyen-Orient et d'Asie.

La fluctuation du prix du carburant joue aussi pour beaucoup dans la rentabilité de nombreuses sociétés aériennes. Si ce prix devait se maintenir à des niveaux élevés pendant une longue période, cela pourrait entraîner des retards ou des annulations dans les livraisons de nouveaux appareils et, par ricochet, une baisse de la demande visant notre matériel et nos services de formation.

De plus, les comptes débiteurs nous exposent au risque de crédit. Afin d'atténuer ce risque, nous avons adopté des politiques visant à ne pas nous exposer outre mesure à un client particulier. Ces politiques prévoient l'analyse de la situation financière de nos clients et l'examen à intervalles réguliers de leur solvabilité. Nous souscrivons également, de temps à autre, de l'assurance crédit et, dans certains cas, exigeons une lettre de crédit bancaire.

Concurrence

Les marchés où nous écouons notre matériel de simulation et proposons nos services de formation sont hautement compétitifs, et les entreprises qui y font leur entrée se positionnent généralement de manière à profiter des perspectives favorables du marché. Certains de nos concurrents ont une plus grande envergure que nous et disposent de ressources financières et techniques, et de ressources de marketing, de fabrication et de distribution beaucoup plus importantes. De plus, certains concurrents ont des relations bien établies avec des constructeurs d'aéronefs, des sociétés aériennes et des gouvernements, ce qui pourrait leur donner un avantage au moment de l'attribution de contrats par ces organisations.

Nous obtenons la plupart de nos contrats dans le cadre de processus d'appel d'offres qui nous amènent à consacrer beaucoup de temps et d'énergie à des soumissions pour des marchés qui, à terme, pourraient ne pas nous être attribués. Rien ne garantit que nous continuerons de remporter des contrats octroyés par voie d'appel d'offres aussi régulièrement que nous l'avons fait par le passé.

Change

Environ 90 % de nos produits sont réalisés en monnaies autres que le dollar canadien et continueront de l'être dans l'avenir. En revanche, une bien moindre proportion de nos charges d'exploitation est libellée en dollars canadiens. Comme quoi toute fluctuation importante du taux de change du dollar canadien pourrait faire fluctuer nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et notre situation financière d'une période à l'autre. Pour atténuer le plus possible ce risque, nous avons mis sur pied divers programmes de couverture des flux de trésorerie. Par ailleurs, l'appréciation du dollar canadien a fait du Canada un lieu de fabrication plus cher par rapport à d'autres. Si le dollar canadien gagne en valeur, cela nuira à nos résultats financiers et à notre compétitivité par rapport à d'autres constructeurs de matériels dans des pays où les charges d'exploitation sont moindres.

Affaires avec l'étranger

Nous exerçons des activités dans plusieurs pays et vendons nos produits et services auprès de clients d'un peu partout dans le monde. Pour l'exercice 2007, les ventes à des clients de l'extérieur du Canada et des États-Unis ont compté pour environ 60 % de nos produits, et nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'en représenter une grande portion dans un avenir prévisible. Du coup, nous sommes exposés au risque de faire des affaires à l'étranger.

Outre le risque de change évoqué plus haut, nous sommes également vulnérables aux risques associés à l'évolution de la législation et de la réglementation des pays hôtes, qui pourraient se répercuter sur nous sur les plans :

- Des coûts liés au recours à des représentants et à des consultants à l'étranger et à la complexité s'y rattachant;
- Des tarifs douaniers, embargos, contrôles et autres restrictions entravant la libre circulation des marchandises, de l'information et des capitaux;
- Des difficultés liées à la gestion et à l'exploitation d'une entreprise dans le respect de la législation de multiples pays;
- De l'évolution générale de la conjoncture et des conditions géopolitiques.

De surcroît, nos activités de couverture des devises pourraient ne pas se révéler efficaces dans la gestion du risque de change.

Contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme

Nous fournissons des produits et services principalement aux termes de contrats à prix fixe qui nécessitent l'absorption du dépassement des coûts, malgré la difficulté à estimer tous les coûts engagés pour la réalisation de ces contrats et la difficulté de prévoir le chiffre final des ventes que nous pourrions atteindre. De plus, bon nombre de nos contrats de fourniture de simulateurs et de services à des sociétés aériennes sont des contrats de longue durée, pouvant aller jusqu'à 20 ans. Ces contrats établissent le prix des simulateurs à livrer ou des services de formation à fournir sous réserve d'ajustements tenant compte de l'inflation et de l'augmentation des coûts. Si ces ajustements se révélaient insuffisants pour absorber l'inflation ou l'augmentation des coûts, nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir.

Incompatibilité des produits

Nos activités pourraient également souffrir d'une éventuelle incompatibilité de nos produits avec d'autres logiciels, systèmes informatiques et systèmes de communications perfectionnés et en constante évolution. Si nous éprouvons des difficultés avec un projet ou n'en atteignons pas les étapes prescrites dans les délais impartis, nous pourrions devoir consacrer à un projet particulier plus de ressources qu'il n'en avait été prévu pour lui à l'origine, notamment sur le plan de l'ingénierie. Bien que le montant des provisions pour pertes sur contrats à prix fixe nous semble adéquat, nous pourrions subir des pertes plus élevées que les provisions établies à la suite des obligations qui nous sont faites aux termes des contrats d'approvisionnement à long terme et à prix fixe.

Programmes militaires financés par l'État

Comme la plupart des titulaires de marchés publics, nous pouvons faire l'objet de vérifications et de contrôles périodiques. Les ajustements rendus nécessaires par les vérifications et contrôles gouvernementaux pourraient nuire à nos résultats d'exploitation. De plus, certains frais pourraient ne pas être remboursés ou admis dans la négociation de contrats à prix fixe. En outre, à titre de titulaire de marchés publics, nous courons un risque plus grand d'actions en justice et de poursuites en responsabilité intentées à notre encontre que des entreprises qui ne traitent qu'avec le secteur privé, ce qui pourrait nuire à nos activités.

L'incapacité de nous conformer aux règlements ou exigences des pouvoirs publics pourrait nous exclure temporairement ou définitivement des marchés publics à titre de maître d'œuvre ou de sous-traitant, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos produits d'exploitation ou notre rentabilité, sans compter que cela porterait atteinte à notre réputation et à notre capacité de briguer d'autres marchés publics par la suite.

Activités de recherche et de développement

Certaines de nos initiatives en matière de recherche et de développement ont été menées grâce à l'appui financier d'organismes gouvernementaux, dont le gouvernement du Canada et son programme Partenariat technologique Canada, et le gouvernement du Québec, par l'entremise d'Investissement Québec. Rien ne garantit que si nous devons être privés de ces soutiens financiers à l'avenir, nous pourrions les pallier avec d'autres sources de financement.

Protection des droits de propriété intellectuelle

Nous comptons en partie sur nos secrets industriels et sur des restrictions contractuelles, comme des contrats de confidentialité et des licences, pour établir et protéger nos droits de propriété intellectuelle. Or, ces moyens pourraient se révéler inefficaces dans la prévention du détournement de nos technologies ou dans la dissuasion d'autres parties d'élaborer des technologies semblables. Il pourrait se révéler impossible ou difficile de faire respecter nos droits de propriété intellectuelle ou d'en acquérir et de les faire respecter dans certains pays.

Propriété intellectuelle

Nos produits tournent à l'aide de logiciels et systèmes informatiques complexes qui nous sont fournis par des tiers et qui pourraient parfois nous être inaccessibles. La construction de nos simulateurs dépend souvent de la réception de données, notamment de données confidentielles ou exclusives relatives aux caractéristiques des fonctionnalités, à la conception et aux performances d'un produit ou d'un système, que nos simulateurs sont censés reproduire. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir ces données à des conditions acceptables, si tant est que nous en obtenions.

Des actions de contrefaçon pourraient être intentées à notre encontre ou à l'encontre de nos clients. Le cas échéant, nous pourrions perdre la cause ou ne pas être en mesure de mettre au point un procédé qui ne viole pas les droits de tiers ou d'obtenir des licences à des conditions acceptables sur le plan commercial, si tant est que nous en obtenions.

De plus, tout litige relatif à la protection de nos droits de propriété intellectuelle pourrait se révéler long et onéreux, et porter préjudice à nos activités ou résultats financiers, que nous ayons gain de cause ou non.

Responsabilité environnementale

Nos activités actuelles et passées ainsi que celles d'anciens exploitants de certains de nos sites actuels et anciens entraînent l'utilisation, la production, l'entreposage, le transport et la destruction de matières dangereuses.

L'adoption de nouvelles lois et de leurs règlements d'application, le resserrement des lois et règlements existants, la découverte d'une contamination inconnue, l'imposition de nouvelles exigences de nettoyage ou des réclamations fondées sur des engagements d'indemniser que nous pourrions avoir pris pourraient nous contraindre à engager des dépenses substantielles, ce qui pourrait porter un grand préjudice à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

Nous avons constitué des provisions à l'égard des réclamations dont nous connaissons l'existence et des réparations qui pourraient être attendues de nous, mais ces provisions pourraient se révéler insuffisantes.

De plus, comme nos activités abandonnées ne sont pas assurées contre de pareilles réclamations, toute action d'importance intentée contre l'une d'entre elles pour des motifs environnementaux serait susceptible de nuire considérablement à notre rentabilité future.

Actions en responsabilité pour risques divers

En raison de la nature même de nos activités, nous sommes exposés à des actions en responsabilité qui pourraient faire suite à des accidents ou sinistres mettant en cause des aéronefs pour lesquels nous avons fourni du matériel ou des services de formation, notamment des actions pour préjudices physiques importants ou décès. Nous pourrions être également visés par des actions en responsabilité à l'égard de nos produits consécutives à des dommages découlant de la vente de matériel ou de la prestation de services par des entités ayant repris à leur compte des activités que nous avons abandonnées. Rien ne garantit que notre couverture d'assurance suffira à couvrir une ou plusieurs actions d'importance.

Garanties et autres réclamations sur des produits

Nous construisons des simulateurs d'un grand niveau de technicité et de complexité, qui peuvent receler des défauts difficiles à déceler et à corriger. Les irrégularités de fonctionnement ou pannes de ces produits pourraient nous valoir des réclamations au titre de la garantie ou encore nous faire perdre des clients. La correction de ces défauts pourrait nécessiter d'importantes dépenses en immobilisations. Si ces produits défectueux étaient intégrés au matériel des clients, nous pourrions en outre faire l'objet d'une action en responsabilité du fait des dommages causés par nos produits à ce matériel. Tout défaut ou toute action ou erreur pourraient nuire à nos résultats et à nos activités. Rien ne garantit que notre couverture d'assurance suffira à couvrir une ou plusieurs actions d'importance.

Réglementation des autorités de l'aviation commerciale

Nous sommes tenus de nous conformer à la réglementation imposée par les autorités du secteur de l'aviation, réglementation qui peut changer sans préavis et pourrait perturber nos ventes et activités. Tout changement imposé par un organisme de réglementation, tels que des changements aux normes de sécurité imposées par les autorités du secteur de l'aviation comme la Federal Aviation Administration des États-Unis, pourrait nous obliger à apporter des modifications imprévues à nos produits et services et entraîner des retards ou des annulations dans les ventes. Nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des modifications aux lois et règlements en place. Tout changement pourrait avoir de grandes conséquences sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

Vente ou octroi sous licence de produits de CAE nécessitant l'approbation d'autorités de réglementation

La vente ou l'octroi sous licence de la quasi-totalité de nos produits sont assujettis à des contrôles réglementaires, qui visent notamment l'interdiction de vendre à certains pays ou de vendre une certaine technologie, comme les simulateurs reliés au domaine militaire ou encore tout matériel d'entraînement, y compris les données militaires et les pièces, sans licence d'exportation ou d'autres approbations. Ces règlements changent assez fréquemment et rien ne garantit que nous serons autorisés ultérieurement à vendre ou à octroyer sous licence certains produits à des clients, ce qui pourrait entraîner pour nous des pertes ou un manque à gagner. La non-conformité à ces règlements dans les pays où nous exerçons des activités pourrait nous valoir également des amendes ou d'autres sanctions importantes.

Personnel clé

Notre pérennité et notre prospérité dépendent en partie de notre capacité d'attirer et de garder à notre service du personnel clé possédant la qualification, l'expertise et l'expérience pertinentes. La politique de rémunération de la Société vise à atténuer ce risque.

Planification des ressources de l'entreprise

Nous investissons temps et argent dans un nouveau système de gestion intégrée (ERP). Si ce système n'est pas exploité de la façon prévue, au moment prévu, nous pourrions avoir de la difficulté à obtenir des dédommagements ou correctifs de la part du fournisseur. Nous pourrions aussi ne pas être en mesure de tirer du système toute la valeur que nous en attendions, ce qui pourrait porter préjudice à nos activités, à notre rentabilité et à notre réputation.

Intégration des entreprises acquises

La réussite de nos acquisitions va dépendre de notre capacité à cristalliser les synergies, autant pour élargir notre offre de produits que pour intégrer à notre mode de fonctionnement celui des nouvelles unités.

10. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

10.1 IMPORTANTS CHANGEMENTS DE CONVENTIONS COMPTABLES SURVENUS ENTRE LES EXERCICES 2005 ET 2007

Nous dressons nos états financiers selon les PCGR du Canada, tels qu'ils sont promulgués par le Conseil des normes comptables (CNC) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) dans les chapitres du Manuel, dans les notes d'orientation concernant la comptabilité (NOC) et dans les abrégés du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN).

Rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits

Au troisième trimestre de l'exercice 2007, nous avons adopté le CPN-162, *Rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits*. Ce changement s'applique, au titre des PCGR du Canada, aux états financiers de toutes les entreprises dont les périodes intermédiaires ou annuelles se terminent le 31 décembre 2006 ou après cette date.

Cet abrégé stipule que la charge de rémunération à base d'actions d'un salarié ayant le droit de prendre sa retraite au cours du délai d'acquisition des droits doit être constatée sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où le salarié a le droit de prendre sa retraite. Il stipule en outre que, si le salarié a le droit de prendre sa retraite à la date d'attribution, la charge de rémunération associée à une telle attribution doit être constatée à cette date. Le traitement comptable préconisé doit être appliqué rétroactivement avec retraitement des chiffres des périodes antérieures.

L'adoption du CPN-162 a eu, sur nos états financiers consolidés, les effets suivants :

- Une augmentation de 0,2 million \$ du surplus d'apport au 1^{er} avril 2005 et une diminution de 0,2 million \$ du surplus d'apport au 1^{er} avril 2006;
- Une charge cumulée de 1,9 million \$ aux bénéficiaires non répartis au 1^{er} avril 2004, de 1,6 million \$ au 1^{er} avril 2005 et de 2,9 millions \$ au 1^{er} avril 2006;
- Une augmentation de 2,2 millions \$ de la charge de rémunération à base d'actions pour l'exercice 2006 et aucune incidence pour l'exercice 2005;
- Une incidence de 0,01 \$ sur le bénéfice de base et sur le bénéfice dilué par action pour l'exercice 2006, et aucune incidence pour l'exercice 2005.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} janvier 2005, nous avons adopté rétroactivement la NOC-15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, sans retraitement des périodes antérieures. La NOC-15 donne des indications sur l'identification des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et la détermination des cas dans lesquels une entité doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une EDDV dans ses états financiers consolidés.

De façon générale, une EDDV est une société par actions, une société de personnes, une société à responsabilité limitée, une fiducie ou tout autre type de structure juridique utilisée pour mener des activités ou détenir des actifs :

- Possède une quantité insuffisante de capitaux propres pour mener ses activités principales sans soutien financier subordonné supplémentaire;
- Possède un groupe qui participe au capital, mais ne peut prendre de décisions importantes quant aux activités de la société;
- Ou qui possède un groupe qui participe au capital, mais qui n'est pas obligé d'absorber les pertes ou n'a pas le droit de recevoir les rendements de ses activités.

La NOC-15 exige la consolidation d'une EDDV si un détenteur de droits variables (la partie qui détient un droit de propriété, un droit contractuel ou autre droit de participation dans une EDDV) est exposé à la majorité des risques de pertes dus aux activités de l'EDDV, s'il a le droit de recevoir la majorité des rendements résiduels de l'EDDV (si aucune partie n'est exposée à la majorité des pertes de l'EDDV) ou les deux (le principal bénéficiaire). Après la consolidation, le principal bénéficiaire doit initialement inscrire tous les actifs, passifs et parts des actionnaires sans contrôle de l'EDDV à leur juste valeur à la date à laquelle la société est devenue le principal bénéficiaire. Cependant, dans le cas des entités à détenteurs de droits variables créées avant l'adoption initiale de la NOC-15, les actifs, passifs et parts des actionnaires sans contrôle de ces entités doivent être d'abord consolidés comme s'ils avaient toujours été consolidés d'après la majorité des actions avec droit de vote. La NOC-15 exige également des informations sur les EDDV que le détenteur de droits variables n'est pas tenu de consolider, mais dans lesquelles il détient un droit variable important.

L'adoption de la NOC-15 le 1^{er} janvier 2005, en vertu de laquelle l'EDDV a été consolidée, a entraîné une augmentation du total de l'actif, du total du passif et des capitaux propres de 46,9 millions \$, de 43,7 millions \$ et de 3,3 millions \$, respectivement ainsi qu'une diminution de 0,1 million \$ au poste *Écarts de conversion cumulés* pour l'exercice 2005.

Le tableau ci-après indique l'incidence par élément du bilan au 1^{er} janvier 2005.

(en millions)	Entité consolidée à l'exercice 2005
Actif	
Immobilisations corporelles, montant net	46,9 \$
	46,9 \$
Passif	
Comptes créditeurs et charges à payer	0,6 \$
Dette à long terme (y compris la partie à court terme)	41,3
Passifs d'impôts futurs	1,8
	43,7 \$
Capitaux propres	
Bénéfices non répartis	3,3 \$
Écart de conversion	(0,1)
	46,9 \$

Les passifs constatés à la suite de la consolidation de cette EDDV ne constituent pas des droits additionnels sur nos actifs généraux. Ils représentent plutôt des droits sur des actifs précis de l'EDDV consolidée. Inversement, les actifs constatés à la suite de la consolidation de cette EDDV ne constituent pas des actifs additionnels qui pourraient être utilisés pour acquitter les droits sur nos actifs généraux. De plus, la consolidation de cette EDDV n'a entraîné aucun changement ni dans le risque fiscal ou juridique, ni dans le risque de crédit sous-jacents pour nous.

Principes comptables généralement reconnus et présentation des états financiers

Le 1^{er} avril 2004, nous avons adopté le chapitre 1100, *Principes comptables généralement reconnus*, et le chapitre 1400, *Normes générales de présentation des états financiers*, du Manuel de l'ICCA. Le chapitre 1100 décrit ce que sont les PCGR du Canada et les sources des PCGR. Il indique les sources à consulter lors du choix des conventions comptables à employer et de la détermination des informations à fournir lorsqu'un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR. Il établit donc une nouvelle hiérarchie des PCGR. Le chapitre 1400 clarifie la notion d'une image fidèle selon les PCGR et donne des indications générales sur la présentation de l'information financière. L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Relations de couverture

Le 1^{er} avril 2004, nous avons adopté prospectivement la NOC-13, *Relations de couverture*, et le CPN-128, *Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture*. La NOC-13 porte sur l'identification, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture, aux fins de l'application de la comptabilité de couverture, et sur la cessation de la comptabilité de couverture. Selon la note d'orientation, une entité doit fournir une documentation complète sur l'information liée aux relations de couverture et elle doit démontrer et documenter l'efficacité des relations de couverture. L'adoption de cette note d'orientation n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Avantages sociaux futurs

Le 1^{er} avril 2004, nous avons adopté le chapitre 3461, *Avantages sociaux futurs – Informations supplémentaires à fournir*, du Manuel de l'ICCA. Les nouvelles informations à fournir portent notamment sur une description narrative de chaque type de régime, la date de mesure de l'actif et du passif du régime, la date effective de la dernière évaluation actuarielle et le détail de l'actif du régime par catégorie principale.

10.2 MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, Couvertures et Résultat étendu

En janvier 2005, le Conseil des normes comptables (CNC) a publié trois nouvelles normes qui concernent les instruments financiers : i) *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, ii) *Couvertures* et iii) *Résultat étendu*. Ces normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des sociétés ouvertes pour les exercices ouverts le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date. Elles sont fondées sur le SFAS 115 du FASB des États-Unis, *Accounting for Certain Investment in Debt and Equity Securities*, sur le SFAS 130, *Reporting Comprehensive Income*, et sur le SFAS 133, *Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities*, ainsi que sur la norme de l'International Accounting Standards (IAS) Board, l'IAS 39, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*.

Le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, du Manuel de l'ICCA précise quand il faut constater un instrument financier dans le bilan et la méthode d'évaluation à utiliser, c'est-à-dire à la juste valeur ou à l'aide d'évaluations fondées sur les coûts. Il précise aussi comment présenter les gains et les pertes liés aux instruments financiers.

Le chapitre 3865, *Couvertures* du Manuel de l'ICCA autorise le traitement facultatif des couvertures pourvu qu'elles soient désignées comme des couvertures de juste valeur, des couvertures de flux de trésorerie ou comme des couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome.

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, le gain ou la perte attribuable aux risques couverts est constaté dans le résultat net de la période où la variation a lieu, de même que la perte ou le gain compensatoire sur l'élément couvert, attribuable au risque couvert. La valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction du risque couvert.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie ou d'une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, la partie efficace du gain ou de la perte de l'élément de couverture est présentée initialement dans les autres éléments du résultat étendu et reclassée par la suite dans le résultat net lorsque l'élément couvert modifie ce dernier.

Le chapitre 1530 du Manuel de l'ICCA, *Résultat étendu*, et le chapitre 3250 modifié, *Surplus* (remplacé par le chapitre 3251, *Capitaux propres*) exigent qu'une entreprise présente son résultat étendu et les éléments constitutifs de ce dernier, ainsi que son résultat net, dans ses états financiers et qu'elle présente comme un élément distinct les variations des capitaux propres au cours de la période ainsi que les éléments des capitaux propres à la fin de la période, y compris le résultat étendu.

Nous évaluons en ce moment l'effet de l'application de cette nouvelle norme.

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

En avril 2005, le CNC a publié le chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA, *Instruments financiers – Informations à fournir et présentation*. Ce chapitre définit les normes de présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers et indique quelles informations doivent être fournies à propos de ceux-ci. Ce chapitre s'appliquait aux exercices débutant le 1^{er} octobre 2006 ou après cette date. En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, *Instruments financiers – Informations à fournir* et le chapitre 3863, *Instruments financiers – Présentation*. Ces normes modifient le chapitre 3861. Elles imposent aux entités de fournir

une information qui permette aux utilisateurs d'évaluer l'importance d'un instrument financier dans leur performance et leur situation financière. Ces chapitres s'appliquent aux exercices commençant le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date. Nous évaluons en ce moment l'effet de l'application de cette nouvelle norme.

Modifications comptables

En 2006, l'ICCA a publié un nouveau chapitre de son Manuel, le chapitre 1506, *Modifications comptables*. Ce chapitre s'applique, pour les sociétés ouvertes, aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices débutant le 1^{er} janvier 2007 ou après cette date. Ce chapitre établit les critères de changement des méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. La Société appliquera de chapitre de façon prospective à compter du 1^{er} avril 2007. La Société évalue en ce moment l'effet de l'application de cette nouvelle norme.

Informations à fournir concernant le capital

En décembre 2006, le CNC a publié le chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA, *Informations à fournir concernant le capital*, qui établit des normes pour la présentation d'informations sur le capital d'une entité et la façon dont il est géré. Cette norme exige la présentation des objectifs, des politiques et des procédures de gestion du capital de l'entité, des données quantitatives sur les éléments que l'entité considère comme faisant partie du capital, sur le fait que l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital et, si l'entité ne s'est pas conformée aux exigences en question, les conséquences de cette non-conformité. Cette norme s'applique aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. Nous évaluons en ce moment l'effet de l'application de cette nouvelle norme.

Stocks

En mars 2007, le CNC a approuvé le nouveau chapitre 3031, *Stocks*, qui remplacera le chapitre 3030, qui porte le même titre. Ce nouveau chapitre précise que les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette et il contient des indications sur la manière de déterminer le coût, dont l'imputation des frais indirects de production fixes et des autres frais fondée sur la capacité normale des installations de production. La norme définitive devrait être publiée vers le milieu de 2007 et s'appliquer aux états financiers annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. Nous évaluons en ce moment l'effet de l'application de cette nouvelle norme.

10.3 ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser les états financiers conformément aux PCGR, nous devons établir des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs ainsi que sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, et sur les produits et les charges présentés pour la période visée. Nous révisons régulièrement nos estimations, en particulier celles qui concernent :

- La comptabilisation des contrats à long terme,
- Les durées de vie utile,
- Les avantages sociaux futurs,
- Les impôts sur les bénéfices,
- La dépréciation des actifs à long terme,
- L'écart d'acquisition.

La Direction formule ces estimations à la lumière de l'information dont elle dispose sur les événements courants et les actions que nous pourrions prendre dans l'avenir. D'importantes modifications des estimations ou des hypothèses pourraient entraîner une dépréciation de certains actifs, et les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Nos conventions comptables critiques sont celles que nous jugeons être les plus importantes dans la détermination de notre situation financière et de nos résultats, et elles nécessitent dans une large mesure l'exercice du jugement de la Direction. Nous considérons une estimation comptable comme critique si celle-ci nécessite des hypothèses de la part de la Direction qui portent sur des éléments fort incertains au moment où l'estimation est faite, si différentes estimations possibles sont aussi valables les unes que les autres, ou si des changements d'estimation susceptibles d'avoir un effet important sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation risquent de se produire d'une période à l'autre.

Les *notes afférentes aux états financiers consolidés* contiennent un résumé de nos principales conventions comptables, dont les conventions comptables critiques exposées ci-après.

Constatation des produits

Accords de prestations multiples

La Société conclut parfois des accords de prestations multiples générateurs de produits, qui peuvent par exemple inclure une combinaison de services de conception, d'ingénierie et de fabrication de simulateurs de vol ainsi que des services de fourniture de pièces de rechange et de maintenance.

Un accord de prestations multiples se divise en plus d'une unité de comptabilisation auxquelles les produits sont appliqués lorsque les critères suivants sont remplis :

- La prestation fournie a une valeur en soi pour le client.
- Il existe des preuves objectives et fiables de la juste valeur de la ou des prestations non livrées.
- Lorsque l'accord prévoit un droit de retour général relativement à la prestation fournie et que la fourniture ou l'exécution de la prestation non livrée est jugée probable et dépend pour l'essentiel du fournisseur.

10.3 ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES (SUITE)

La répartition des produits tirés d'un accord de prestations multiples est fondé sur la juste valeur d'un élément non livré comme en fait foi le prix normalement imputé par la Société à cet élément ou selon une autre méthode englobée dans le concept de la preuve objective émanant du fournisseur décrite dans le Statement of Position (SOP) No. 97-2, *Software Revenue Recognition*, émis par l'American Institute of Certified Public Accountants. La Société conclut régulièrement des opérations autonomes relativement à la vente de pièces de rechange et de contrats de maintenance. Par conséquent, le prix imputé aux éléments vendus séparément peut facilement être vérifié. Le procédé employé pour établir la juste valeur des éléments non livrés visant la conception, l'ingénierie et la fabrication de simulateurs de vol comporte l'évaluation de chaque opération et la prise en compte des caractéristiques propres à chaque opération.

Les critères applicables à la constatation des produits tirés des unités de comptabilisation distinctes relativement aux éléments conception, ingénierie et fabrication de simulateurs de vol et aux éléments pièces de rechange et maintenance sont décrits ci-après.

Contrats à long terme

Les produits tirés des contrats à long terme concernant la conception, l'ingénierie et la construction de simulateurs de vol sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux, lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Selon cette méthode, les produits et le bénéfice sont inscrits à mesure que les coûts correspondants sont engagés, d'après le pourcentage des coûts réellement engagés jusqu'alors, par rapport au total estimatif des coûts d'achèvement du contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et du bénéfice sur la durée du contrat sont pris en compte dans l'exercice au cours duquel il devient manifeste que ces changements sont requis. Les provisions pour pertes contractuelles estimatives, le cas échéant, sont constatées au cours de la période où elles sont prévues.

Nous mesurons les pertes au titre de contrats d'après le montant dont les charges totales estimatives dépassent les produits totaux estimatifs que les contrats sont censés générer. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les produits sont constatés, d'après l'expérience acquise. En règle générale, les clients n'ont pas le droit de retourner les marchandises ni de recevoir des mises à niveau gratuites. L'assistance après la livraison est généralement facturée séparément, et les produits correspondants sont constatés proportionnellement à la période sur laquelle l'assistance est fournie.

Maintenance des produits

Les produits tirés des contrats de maintenance sont reportés et comptabilisés aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée du contrat. Lorsqu'il est évident que des coûts seront engagés et que la méthode de l'amortissement linéaire ne s'applique pas, en fonction de l'expérience acquise, nous constatons les produits sur la durée du contrat, au prorata des coûts que nous prévoyons engager pour fournir les services en vertu du contrat.

Pièces de rechange

Les produits tirés de la vente de pièces de rechange sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.

Accords concernant des logiciels

Nous concluons également des accords concernant des logiciels, qui visent la vente sur une base indépendante ou dans le cadre de prestations multiples, de logiciels ayant une valeur en soi, de services de consultation, de services de maintenance ou de services de personnalisation de logiciels. Les produits tirés des accords concernant des logiciels sont constatés conformément aux lignes directrices du SOP 97-2, pour lesquelles de plus amples détails sont fournis ci-après :

- (i) Produits ayant une valeur en soi
Les produits tirés des accords visant les licences d'utilisation du logiciel qui ne nécessitent pas d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.
- (ii) Services de consultation
Les produits tirés de services de consultation ou de formation directs fournis au client sont constatés à mesure que les services sont fournis.
- (iii) Maintenance
Les produits tirés des services de maintenance et de soutien sont constatés de façon proportionnelle sur la durée des accords connexes.
- (iv) Accords de prestations multiples
Nous concluons à l'occasion des accords de prestations multiples générateurs de produits, qui peuvent comporter la prestation d'une combinaison de logiciels, de services de consultation ou de formation, de services de personnalisation et de services de maintenance. Le cas échéant, le prix est attribué aux divers éléments de la façon décrite plus haut.
- (v) Contrats de logiciels à long terme
Les produits tirés de contrats de logiciels à prix fixe et de contrats de personnalisation de logiciels qui nécessitent d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation sont également constatés selon la méthode de l'avancement des travaux.

Services de formation

Les services de formation sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, lorsque le recouvrement est raisonnablement certain et lorsque les services ont été fournis.

Impôts sur les bénéfiques

Nous suivons la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs.

Cette méthode exige également la constatation des avantages fiscaux futurs tels que les reports prospectifs de pertes d'exploitation nettes dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que ces avantages se réaliseront. Une provision pour moins-value est constituée dans la mesure où, selon la Direction, il est plus probable qu'improbable que les avantages fiscaux futurs ne seront pas réalisés.

Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés en application des taux et des lois en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers consolidés pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

Nous n'avons pas constitué de charge d'impôts sur les bénéfiques non répartis de filiales étrangères que nous ne prévoyons pas rapatrier dans un avenir prévisible.

Les crédits d'impôt à l'investissement (CII) découlant des activités de recherche et développement (R et D) sont déduits des frais connexes et, par conséquent, sont inclus dans la détermination du résultat lorsqu'il y a une assurance raisonnable que les crédits seront réalisés. Les CII découlant de l'acquisition ou de l'aménagement d'immobilisations corporelles et de frais de développement reportés sont déduits du coût de ces actifs, et l'amortissement est calculé sur le montant net.

Nous sommes assujettis à des vérifications dans diverses administrations fiscales. Comme la détermination des impôts à payer et des CII à recevoir comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes, nous déterminons les impôts éventuels à payer et CII à recevoir d'après les estimations les plus probables de la Direction. Les différences entre les estimations et les montants définitifs des impôts et des CII sont inscrites dans le résultat au moment où il est possible de les déterminer.

Évaluation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation tous les ans ou plus souvent si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait s'être déprécié.

Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur de nos unités d'exploitation et de leur valeur comptable. Quand la valeur comptable de l'unité d'exploitation dépasse sa juste valeur, nous comparons, dans un deuxième temps, la juste valeur de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation à sa valeur comptable et constatons une perte de valeur égale à l'excédent. La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée à partir d'une ou de plusieurs méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Nous procédons à l'évaluation annuelle de l'écart d'acquisition en date du 31 décembre de chaque année. D'après le test de dépréciation effectué le 31 décembre 2004, nous avons conclu qu'une réduction de la valeur de l'écart d'acquisition s'imposait. Selon le test effectué aux 31 décembre 2005 et 2006, aucune réduction de ce genre ne s'était imposée.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût total d'une acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents, en fonction de la juste valeur estimative de ces éléments. À cet égard, nous sommes appelés à identifier les actifs incorporels acquis, à leur attribuer une valeur et à estimer leur durée de vie utile. Cet exercice fait appel à une large part de jugement et implique souvent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses importantes, notamment celles qui ont trait aux flux de trésorerie futurs, au taux d'actualisation et à la durée de vie des actifs. Ces calculs influent sur le montant de l'amortissement à constater sur la durée de vie estimative des actifs incorporels au cours des exercices à venir.

Frais de développement reportés

Les frais de recherche sont passés en charges dans le résultat consolidé de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont également passés en charges dans le résultat consolidé de la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent à tous les critères de report au sens du chapitre 3450 du Manuel de l'ICCA, *Frais de recherche et de développement*, et que leur recouvrement ne soit raisonnablement assuré. L'aide gouvernementale découlant des activités de recherche et de développement est déduite des frais connexes ou des actifs connexes si elle est reportée. L'amortissement des frais de développement reportés sur des périodes futures commence lors de la production commerciale du produit et est porté aux résultats consolidés en fonction des ventes prévues du produit, pendant une période ne dépassant pas cinq ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Frais de pré-exploitation

Nous reportons les frais engagés pendant la période antérieure à l'exploitation de toutes les nouvelles activités liées à des centres de formation. Les frais de pré-exploitation sont cumulés par nature, et la Direction estime qu'ils sont recouvrables grâce aux activités futures du nouveau centre de formation. La capitalisation cesse lors de l'ouverture du centre de formation. L'amortissement des frais de démarrage reportés est étalé sur cinq ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Coûts de financement reportés

Les coûts engagés relativement à l'émission de titres d'emprunt à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette connexe. Les coûts liés aux contrats de cession-bail sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat.

Avantages sociaux futurs

Nous avons des régimes de retraite à prestations déterminées offrant des prestations fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Les coûts au titre des services rendus et les obligations découlant des régimes de retraite sont établis par calcul actuariel à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service des salariés et selon les

estimations les plus probables de la Direction quant au rendement des placements des régimes, à la hausse des salaires et à l'âge de départ à la retraite des salariés. Pour les besoins du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à la juste valeur. L'excédent du montant net des gains ou des pertes actuariels sur 10 % des obligations au titre des prestations ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, si ce montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle d'activité des salariés actifs. Les coûts des services passés découlant des modifications apportées aux régimes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Lorsqu'il y a compression d'un régime de retraite, tous les coûts des services passés non amortis associés à la réduction des services futurs sont constatés immédiatement. L'augmentation ou la baisse des obligations au titre des prestations est également constatée à titre de perte ou de gain déduction faite des gains ou des pertes actuariels non constatés. Enfin, lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux entraîne simultanément une compression et un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

11. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

ENGENUITY

En avril 2007, la Société a acquis 14 948 215 actions ordinaires d'Engenuity Technologies Inc. (Engenuity), représentant approximativement 85,7 % du nombre total des actions ordinaires en circulation de cette société. Le 25 mai 2007, les porteurs d'actions ordinaires d'Engenuity ont adopté une résolution spéciale approuvant la fusion d'Engenuity avec 4341392 Canada inc., filiale à part entière de CAE inc., conformément à l'accord de fusion. En conséquence, Engenuity est devenue une filiale à 100 % de CAE inc. Engenuity développe des logiciels de simulation et de visualisation prêts à l'emploi destinés aux marchés de l'aérospatiale et de la défense. La contrepartie totale de l'acquisition, y compris le coût d'acquisition, s'est élevée à 23,4 millions \$ en espèces.

La juste valeur préliminaire de l'actif net acquis se résume comme suit :

<i>(en millions)</i>	
Actif à court terme ⁽¹⁾	6,4 \$
Passif à court terme	(10,4)
Immobilisations corporelles	1,5
Autres actifs	7,4
Actifs incorporels	8,7
Écart d'acquisition ⁽²⁾	11,8
Passif à long terme	(4,5)
Juste valeur de l'actif net acquis, exclusion faite de la situation de trésorerie au moment de l'acquisition	20,9
Situation de trésorerie au moment de l'acquisition	2,5
Contrepartie totale	23,4

⁽¹⁾ Exclusion faite des fonds en caisse.

⁽²⁾ Cet écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins fiscales.

La répartition du coût d'acquisition repose sur les hypothèses les plus probables posées par la Direction quant à la juste valeur des actifs et des passifs. La répartition fait intervenir de nombreuses estimations, ainsi que la collecte de données sur plusieurs mois. La répartition du coût d'acquisition est préliminaire et devrait être complétée d'ici peu. L'actif net d'Engenuity, exclusion faite des impôts sur les bénéfices, sera inclus à la fois dans les secteurs Produits de simulation–Militaire et Formation et services associés–Militaire.

MULTIGEN-PARADIGM INC.

En avril 2007, la Société a conclu une entente avec Parallax Capital Partners, LLC et d'autres parties en vue d'acquérir MultiGen-Paradigm Inc. pour une contrepartie d'environ 16 millions \$ en espèces. L'acquisition a été complétée en mai 2007.

12. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Les vérificateurs externes font régulièrement rapport à la Direction des éventuelles faiblesses qu'ils trouvent dans nos processus de contrôle interne, rapports qui sont soumis à l'examen du Comité de vérification.

12.1 ÉVALUATION DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont élaborés de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information est accumulée et communiquée à notre président et chef de la direction, à notre chef de la direction financière et aux autres membres de la Direction de manière à permettre la prise de décisions opportunes à l'égard de l'information à fournir.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la Direction a évalué, en date du 31 mars 2007, l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information, au sens de la règle 13a-15(e) et 15d-15 (e) de la *U.S. Securities Exchange Act of 1934*. À partir de leur évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière en sont arrivés à la conclusion que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 mars 2007 et de nature à assurer que l'information est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois canadiennes et américaines régissant les valeurs mobilières.

12.2 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Direction est responsable de l'établissement et du maintien de mécanismes adéquats de contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans la règle 13a-15(f) et 15d-15(f) de la *U.S Securities Exchange Act of 1934*. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR. La Direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en date du 31 mars 2007 à partir du cadre et des critères établis dans le document *Internal Control-Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (COSO), et elle a conclu à leur efficacité. La Direction n'a signalé aucune faiblesse importante à cet égard.

Nous avons réalisé la première phase de mise en œuvre de notre nouveau système ERP dans le secteur FS/C et la Direction a veillé à ce que soient mis en place et maintenus les contrôles internes nécessaires sur la présentation de l'information financière.

À part celui-ci, nous n'avons apporté à nos contrôles internes sur l'information financière aucun autre changement susceptible de les modifier de façon significative.

13. RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Comité de vérification examine notre rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés connexes avec la Direction et les vérificateurs externes, et il recommande leur approbation au Conseil d'administration. De plus, la Direction et nos vérificateurs internes font périodiquement rapport au Comité de vérification sur leur évaluation de nos contrôles et procédures internes de communication de l'information financière. Les vérificateurs externes présentent périodiquement à la Direction un rapport sur les éventuelles faiblesses qu'ils ont relevées dans nos contrôles internes, rapport qui est soumis à l'examen du comité de vérification.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sur CAE, dont sa plus récente notice annuelle, peuvent être consultés en ligne sur son site Web à www.cae.com ou sur SEDAR à www.sedar.com ou EDGAR à www.sec.gov.

15. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Rétrospective financière sur cinq ans

	2007	2006	2005	2004	2003
<i>(chiffres non vérifiés, en millions, sauf les montants par action)</i>		Chiffres retraités	Chiffres retraités	Chiffres retraités	
Produits	1 250,7 \$	1 107,2 \$	986,2 \$	938,4 \$	976,8 \$
Bénéfice (perte) tiré des activités poursuivies	129,1	69,6	(304,4)	45,5	113,9
Bénéfice net (perte)	127,4	63,6	(199,6)	62,1	117,2
Situation financière:					
Total de l'actif	1 956,2 \$	1 716,1 \$	1 699,7 \$	2 308,7 \$	2 356,5 \$
Total de la dette, montant net	133,0	190,2	285,8	529,6	757,1
Par action:					
Bénéfice de base tiré des activités poursuivies	0,51 \$	0,28 \$	(1,23) \$	0,20 \$	0,52 \$
Bénéfice dilué tiré des activités poursuivies	0,51	0,28	(1,23)	0,19	0,52
Bénéfice net (perte)	0,51	0,25	(0,81)	0,27	0,53
Bénéfice net (perte nette) dilué	0,50	0,25	(0,81)	0,27	0,53
Dividendes de base	0,04	0,04	0,10	0,12	0,12
Capitaux propres	3,30	2,69	2,63	3,94	3,42

Principales informations financières trimestrielles

(chiffres non vérifiés, en millions, sauf les montants par action)	T1 Chiffres retraités	T2 Chiffres retraités	T3	T4	Total
Exercice 2007					
Produits	\$ 301,8	280,4	331,2	337,3	1 250,7
Bénéfice tiré des activités poursuivies	\$ 33,0	31,3	29,7	35,1	129,1
Bénéfice de base par action tiré des activités poursuivies	\$ 0,13	0,12	0,12	0,14	0,51
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies	\$ 0,13	0,12	0,12	0,14	0,51
Bénéfice net	\$ 32,4	31,0	29,7	34,3	127,4
Bénéfice de base par action	\$ 0,13	0,12	0,12	0,14	0,51
Bénéfice dilué par action	\$ 0,13	0,12	0,12	0,14	0,50
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	250,8	251,0	251,2	251,4	251,1
Taux de change moyen du dollar US au dollar CA	\$ 1,12	1,12	1,14	1,17	1,14
Exercice 2006 (chiffres retraités)					
Produits	\$ 266,0	280,3	276,6	284,3	1 107,2
Bénéfice tiré des activités poursuivies	\$ 20,1	17,6	17,3	14,6	69,6
Bénéfice de base par action tiré des activités poursuivies	\$ 0,08	0,07	0,07	0,06	0,28
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies	\$ 0,08	0,07	0,07	0,06	0,28
Bénéfice net	\$ 20,1	16,9	17,4	9,2	63,6
Bénéfice de base par action	\$ 0,08	0,07	0,07	0,04	0,25
Bénéfice dilué par action	\$ 0,08	0,07	0,07	0,04	0,25
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	248,8	249,8	250,2	250,5	249,8
Taux de change moyen du dollar US au dollar CA	\$ 1,24	1,20	1,17	1,15	1,19
Exercice 2005 (chiffres retraités)					
Produits	\$ 230,9	235,1	257,5	262,7	986,2
Bénéfice (perte) tiré des activités poursuivies	\$ 18,4	13,0	(345,4)	9,6	(304,4)
Bénéfice (perte) de base par action tiré des activités poursuivies	\$ 0,07	0,05	(1,40)	0,04	(1,23)
Bénéfice (perte) dilué par action tiré des activités poursuivies	\$ 0,07	0,05	(1,40) ¹	0,04	(1,23)
Bénéfice net (perte nette)	\$ 23,8	14,2	(346,7)	109,1	(199,6)
Bénéfice de base par action	\$ 0,10	0,06	(1,40)	0,44	(0,81)
Bénéfice dilué par action	\$ 0,10	0,05	(1,40)	0,44	(0,81)
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	246,7	246,8	247,0	247,8	247,1
Taux de change moyen du dollar US au dollar CA	\$ 1,36	1,31	1,22	1,23	1,28

¹Les options sur actions exerçables ayant eu un effet antidilutif sur la perte par action des activités poursuivies, la perte de base par action et la perte diluée par action découlant des activités poursuivies sont les mêmes.

Principales informations sectorielles (annuelles)

(chiffres non vérifiés, en millions, sauf marge d'exploitation)	Produits de simulation			Formation et services connexes			Total		
	2007	2006 Chiffres retraités	2005 Chiffres retraités	2007	2006 Chiffres retraités	2005 Chiffres retraités	2007	2006 Chiffres retraités	2005 Chiffres retraités
Civil									
Produits	348,1 \$	257,0 \$	213,4 \$	336,9 \$	322,3 \$	306,8 \$	685,0 \$	579,3 \$	520,2 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	60,4	29,9	7,8	64,3	57,1	39,8	124,7	87,0	47,6
Marge d'exploitation (%)	17,4	11,6	3,7	19,1	17,7	13,0	18,2	15,0	9,2
Militaire									
Produits	357,5 \$	327,4 \$	278,9 \$	208,2 \$	200,5 \$	187,1 \$	565,7 \$	527,9 \$	466,0 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	39,1	27,0	26,5	33,7	18,7	20,8	72,8	45,7	47,3
Marge d'exploitation (%)	10,9	8,2	9,5	16,2	9,3	11,1	12,9	8,7	10,2
Total									
Produits	705,6 \$	584,4 \$	492,3 \$	545,1 \$	522,8 \$	493,9 \$	1 250,7 \$	1 107,2 \$	986,2 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	99,5	56,9	34,3	98,0	75,8	60,6	197,5	132,7	94,9
Marge d'exploitation (%)	14,1	9,7	7,0	18,0	14,5	12,3	15,8	12,0	9,6
							Autres	(8,1)	(467,8)
							BAIL	189,4 \$	104,0 \$ (372,9)\$

Principales informations sectorielles (4^e trimestres terminés les 31 mars)

(chiffres non vérifiés, en millions, sauf marge d'exploitation)	Produits de simulation		Formation et services connexes		Total	
	2007	2006 Chiffres retraités	2007	2006 Chiffres retraités	2007	2006 Chiffres retraités
Civil						
Produits	97,6 \$	78,0 \$	91,7 \$	81,1 \$	189,3 \$	159,1 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	15,3	9,3	21,3	14,9	36,6	24,2
Marge d'exploitation (%)	15,7	11,9	23,2	18,4	19,3	15,2
Militaire						
Produits	92,2 \$	77,5 \$	55,8 \$	47,7 \$	148,0 \$	125,2 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	9,5	6,8	6,1	3,2	15,6	10,0
Marge d'exploitation (%)	10,3	8,8	10,9	6,7	10,5	8,0
Total						
Produits	189,8 \$	155,5 \$	147,5 \$	128,8 \$	337,3 \$	284,3 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	24,8	16,1	27,4	18,1	52,2	34,2
Marge d'exploitation (%)	13,1	10,4	18,6	14,1	15,5	12,0
					Autres	1,1 (25,1)
					BAIL	53,3 \$ 9,1 \$

79	Rapport de la Direction sur le contrôle interne à l'égard de l'Information Financière
79	Rapport des vérificateurs indépendants
81	Bilans consolidés
82	États consolidés des résultats
82	États consolidés des bénéfices non répartis
83	États consolidés des flux de trésorerie
84	Notes afférentes aux états financiers consolidés
84	Note 1 – Nature des activités et principales conventions comptables
92	Note 2 – Acquisitions et regroupements d'entreprises
95	Note 3 – Participations dans des coentreprises
95	Note 4 – Activités abandonnées et actifs à long terme destinés à la vente
97	Note 5 – Dépréciation de l'écart d'acquisition, des actifs corporels et incorporels
98	Note 6 – Comptes débiteurs
98	Note 7 – Stocks
98	Note 8 – Immobilisations corporelles
98	Note 9 – Actifs incorporels
99	Note 10 – Écart d'acquisition
99	Note 11 – Autres actifs
100	Note 12 – Facilités d'emprunt
103	Note 13 – Gains reportés et autres passifs à long terme
103	Note 14 – Impôts sur les bénéfices
105	Note 15 – Capital actions et surplus d'apport
106	Note 16 – Écarts de conversion cumulés
106	Note 17 – Régimes de rémunération à base d'actions
109	Note 18 – Instruments financiers
112	Note 19 – Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie
113	Note 20 – Éventualités
113	Note 21 – Engagements
113	Note 22 – Partage des coûts avec le gouvernement
114	Note 23 – Avantages sociaux futurs
119	Note 24 – Crédits d'impôt à l'investissement
120	Note 25 – Charge de restructuration
121	Note 26 – Entités à détenteurs de droits variables
122	Note 27 – Secteurs d'exploitation et secteurs géographiques
125	Note 28 – Différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et les principes comptables généralement reconnus des États-Unis
134	Note 29 – Chiffres correspondants
134	Note 30 – Événements postérieurs à la date du bilan

Rapport de la Direction sur le contrôle interne à l'égard de l'Information Financière

La Direction de CAE est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière (aux termes des dispositions 13a-15(f) et 15d-15(f) de la loi américaine sur les bourses de valeurs mobilières de 1934). Ce processus a été conçu sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Au 31 mars 2007, la Direction avait fait une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organization de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la Direction a conclu que, au 31 mars 2007, le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace.

L'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière faite par la Direction au 31 mars 2007 a été vérifiée par PricewaterhouseCoopers s.r.l., un vérificateur indépendant.



R. E. Brown

Président et chef de la direction



A. Raquepas

Vice-président, Finances et chef de la direction financière

Montréal (Canada)

Le 31 mai 2007

Rapport des vérificateurs indépendants

Aux actionnaires de CAE Inc.

Nous avons effectué une vérification intégrée des états financiers consolidés de 2007 et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de CAE Inc. (la « Société ») au 31 mars 2007, et des vérifications des états financiers consolidés de 2006 et de 2005. Nos opinions, qui s'appuient sur nos vérifications, sont présentées ci-après.

États financiers consolidés

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Société ci-joints aux 31 mars 2007 et 2006, ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 mars 2007. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Notre vérification des états financiers de la Société au 31 mars 2007 et de l'exercice terminé à cette date a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes établies par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Notre vérification des états financiers de la Société au 31 mars 2006 et de chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 mars 2006 a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification des états financiers comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la Direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos vérifications constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2007 et 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 mars 2007 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Tel que décrit à la note 1 des états financiers consolidés, la Société a modifié ses principes comptables pour la rémunération à base d'actions.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également vérifié l'appréciation faite par la Direction qui est incluse dans le Rapport de la Direction sur le contrôle interne selon laquelle la Société maintenait un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 mars 2007 en nous fondant sur les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). La Direction de la Société est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'appréciation faite par la Direction et sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été effectuée conformément aux normes établies par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, à tous les égards importants. Une vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation de l'appréciation qu'en a faite la direction, la mise en œuvre de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi que la mise en œuvre d'autres procédés que nous jugeons nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue une base raisonnable pour l'expression de nos opinions.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société s'entend des politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la Direction et du conseil d'administration de la société; iii) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

À notre avis, l'appréciation de la Direction selon laquelle la Société maintenait un contrôle efficace à l'égard de l'information financière au 31 mars 2007 donne une image fidèle de la réalité, à tous les égards importants, selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le COSO. En outre, à notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 mars 2007 selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le COSO.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Le 30 mai 2007
Montréal (Québec) Canada

Bilans consolidés

Aux 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	2007	2006 Après retraitement (note 1)
Actif		
<i>Actif à court terme</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	150,2 \$	81,1 \$
Comptes débiteurs (note 6)	219,8	172,6
Stocks (note 7)	203,8	180,9
Charges payées d'avance	23,5	25,2
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	24,7	75,7
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	3,7	5,7
	625,7	541,2
Immobilisations corporelles, montant net (note 8)	986,6	832,1
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	81,5	78,2
Actifs incorporels (note 9)	36,0	30,5
Écart d'acquisition (note 10)	96,9	92,0
Autres actifs (note 11)	129,5	136,2
Actifs à long terme destinés à la vente (note 4)	-	5,9
	1 956,2 \$	1 716,1 \$
Passif et capitaux propres		
<i>Passif à court terme</i>		
Comptes créditeurs et charges à payer	403,9 \$	373,7 \$
Acomptes sur contrats	184,8	146,4
Partie à court terme de la dette à long terme (note 12)	27,2	10,4
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	4,9	14,5
	620,8	545,0
Dette à long terme (note 12)	256,0	260,9
Gains reportés et autres passifs à long terme (note 13)	232,7	211,2
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	16,8	26,8
	1 126,3	1 043,9
Capitaux propres		
Capital-actions (note 15)	401,7	389,0
Surplus d'apport (note 15)	5,7	5,6
Bénéfices non répartis	510,2	392,8
Écarts de conversion cumulés (note 16)	(87,7)	(115,2)
	829,9	672,2
	1 956,2 \$	1 716,1 \$

Éventualités et engagements (notes 20 et 21)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



R. E. Brown
Administrateur



L. R. Wilson
Administrateur

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 31 mars

<i>(montants en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	2007	2006	2005
		Après retraitement (note 1)	Après retraitement (note 1)
Produits	1 250,7 \$	1 107,2 \$	986,2 \$
Bénéfice (perte) avant intérêts et impôts (note 27)	189,4 \$	104,0 \$	(372,9)\$
Intérêts débiteurs, montant net (note 12)	10,6	16,2	32,1
Bénéfice (perte) avant impôts	178,8 \$	87,8 \$	(405,0)\$
Charge (économie) d'impôts (note 14)	49,7	18,2	(100,6)
Bénéfice (perte) des activités poursuivies	129,1 \$	69,6 \$	(304,4)\$
Résultats des activités abandonnées (note 4)	(1,7)	(6,0)	104,8
Bénéfice net (perte nette)	127,4 \$	63,6 \$	(199,6)\$
Bénéfice (perte) de base et dilué par action des activités poursuivies	0,51 \$	0,28 \$	(1,23)\$
Bénéfice (perte) de base par action	0,51 \$	0,25 \$	(0,81)\$
Bénéfice (perte) dilué par action	0,50 \$	0,25 \$	(0,81)\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base) (note 15)	251,1	249,8	247,1
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) (note 15)	253,0	252,1	247,9

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des bénéfices non répartis

Exercices terminés les 31 mars

<i>(montants en millions de dollars canadiens)</i>	2007	2006	2005
Bénéfices non répartis au début de l'exercice, montant déjà établi	395,7 \$	340,8 \$	562,1 \$
Changement de conventions comptables (note 1)			
NOC-15	–	–	3,3
CPN-162	(2,9)	(1,6)	(1,9)
Bénéfices non répartis au début de l'exercice, montant retraité	392,8 \$	339,2 \$	563,5 \$
Bénéfice net (perte nette)	127,4	63,6	(199,6)
Dividendes	(10,0)	(10,0)	(24,7)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	510,2 \$	392,8 \$	339,2 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	2007	2006	2005
		Après retraitement (note 1)	Après retraitement (note 1)
Activités d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette)	127,4 \$	63,6 \$	(199,6)\$
Résultats des activités abandonnées (note 4)	1,7	6,0	(104,8)
Bénéfice (perte) des activités poursuivies	129,1	69,6	(304,4)
Ajustements pour rapprocher le bénéfice et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Dépréciation de l'écart d'acquisition, des actifs corporels et incorporels (note 5)	–	–	443,3
Amortissement	55,0	52,5	55,1
Amortissement des frais de financement reportés	0,8	2,2	7,2
Amortissement et perte de valeur des actifs incorporels et d'autres actifs	15,8	22,9	19,7
Impôts sur les bénéfices futurs	(14,2)	5,1	(114,1)
Crédits d'impôt à l'investissement	19,3	(11,8)	(29,2)
Régimes de rémunération à base d'actions (note 17)	24,6	12,2	5,5
Avantages sociaux futurs, montant net	(0,9)	(2,0)	0,9
Autres	(10,4)	(3,9)	11,2
Variation du fonds de roulement hors trésorerie (note 19)	20,2	79,1	84,2
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	239,3	225,9	179,4
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	–	2,1	21,6
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	239,3	228,0	201,0
Activités d'investissement			
Acquisition d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents acquis) (note 2)	(4,4)	2,6	(13,8)
Produit de la cession des activités abandonnées (déduction faite de la trésorerie et des équivalents cédés) (notes 4 et 19)	(3,8)	(4,9)	239,4
Dépenses en immobilisations	(158,1)	(130,1)	(118,0)
Produit tiré de la vente et de la cession-bail d'actifs	–	–	43,8
Frais de développement reportés	(3,0)	(1,8)	(9,9)
Frais de pré-exploitation reportés	(5,9)	(0,7)	(1,7)
Autres	(2,9)	(9,9)	4,2
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	(178,1)	(144,8)	144,0
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	–	(2,3)	(5,8)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(178,1)	(147,1)	138,2
Activités de financement			
Emprunt net aux termes de facilités de crédit non garanties renouvelables (note 12)	(0,6)	(30,7)	(273,7)
Produit tiré de la dette à long terme (note 12)	45,8	32,1	3,4
Remboursement de la dette à long terme (note 12)	(39,8)	(65,7)	(50,5)
Dividendes versés	(9,8)	(9,7)	(24,0)
Émissions d'actions ordinaires (note 15)	10,0	8,0	3,6
Autres	(2,1)	11,6	0,7
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	3,5	(54,4)	(340,5)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	–	1,2	3,2
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	3,5	(53,2)	(337,3)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents	4,4	(8,1)	(2,3)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents	69,1	19,6	(0,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	81,1	61,5	61,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	150,2 \$	81,1 \$	61,5 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux :			
Activités poursuivies	150,2 \$	81,1 \$	57,1 \$
Activités abandonnées (note 4)	–	–	4,4
	150,2 \$	81,1 \$	61,5 \$

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 19)

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2007, 2006 et 2005 (montants en millions de dollars canadiens)

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

NATURE DES ACTIVITÉS

CAE inc. (ou la Société) conçoit, fabrique et fournit de l'équipement et des services de simulation et met au point des solutions de formation intégrées pour l'aviation militaire, l'aviation commerciale, les exploitants d'aéronefs d'affaires et les aviateurs. Les simulateurs de vol de CAE reproduisent le fonctionnement de l'avion dans des conditions normales et anormales, ainsi que tout un ensemble de conditions environnementales grâce à des systèmes visuels couplés à une vaste base de données qui permet de reproduire un grand nombre d'aéroports et d'aires d'atterrissage ainsi que les diverses conditions de vol, les mouvements et les sons, de façon que le pilote en formation soit plongé dans un milieu de formation totalement immersif. La Société offre une gamme complète de dispositifs de formation au vol utilisant les mêmes logiciels que ses simulateurs. La Société exploite également un réseau de centres de formation à l'échelle mondiale.

La Société gère ses activités en quatre secteurs :

- (i) Produits de simulation – Civil : conçoit, réalise et fournit des simulateurs de vol, des dispositifs d'entraînement et des systèmes visuels;
- (ii) Produits de simulation – Militaire : conçoit, réalise et fournit des moyens de formation militaires avancés pour les forces aériennes, terrestres et navales;
- (iii) Formation et services associés – Civil : fournit des services de formation et des services apparentés pour l'aviation commerciale et d'affaires;
- (iv) Formation et services associés – Militaire : fournit aux forces armées des solutions clés en main pour la formation et le service opérationnel, ainsi que des services de soutien et de prolongation de la durée de vie du matériel, des services de maintenance et des solutions de modélisation et de simulation.

Avant l'exercice 2006, les activités de la Société se répartissaient entre les secteurs suivants : Simulation militaire et formation (le Militaire), Simulation et formation civiles (le Civil) et Contrôles navals (le Naval) jusqu'à la vente de cette dernière division au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2005.

PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les conventions comptables de CAE inc. et de ses filiales sont conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) tels qu'ils sont définis par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). À certains égards, ces principes comptables diffèrent des principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des É.-U.). Les principales différences sont expliquées à la note 28.

Sauf indication contraire, tous les montants des présents états financiers sont exprimés en dollars canadiens.

UTILISATION D'ESTIMATION

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction de CAE (la Direction) fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et les montants des produits et des charges pour la période concernée. La Direction revoit régulièrement ses estimations, particulièrement celles qui se rapportent à la comptabilisation des contrats à long terme, aux durées de vie utile, aux avantages sociaux futurs, aux impôts sur les bénéficiaires, à la dépréciation d'actifs à long terme et à la dépréciation de l'écart d'acquisition, d'après la connaissance que la Direction a des événements actuels et des mesures que la Société est susceptible de prendre dans l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et d'importantes modifications des estimations ou des hypothèses pourraient entraîner une baisse de valeur de certains actifs.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de CAE inc. et de toutes les filiales dont elle détient une participation majoritaire ainsi que ceux des entités à détenteurs de droits variables dont elle est la principale bénéficiaire. Ils comprennent également la quote-part revenant à la Société de l'actif, du passif et des résultats des coentreprises dans lesquelles la Société détient une participation (voir la note 3). Tous les comptes et opérations intersociétés importants ont été éliminés. Les participations sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Les placements de portefeuille sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

Le 1^{er} janvier 2005, la Société a adopté rétroactivement la note d'orientation concernant la comptabilité (la NOC-15), *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, sans retraitement des périodes antérieures. La NOC-15 donne des indications sur l'identification des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et sur la détermination des cas dans lesquels une entité doit inclure les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation d'une EDDV dans ses états financiers consolidés.

De façon générale, une EDDV est une société par actions, une société de personnes, une société à responsabilité limitée, une fiducie ou tout autre type de structure juridique utilisée pour mener des activités ou détenir des actifs et qui 1) possède une quantité insuffisante de capitaux propres pour mener ses activités principales sans soutien financier subordonné supplémentaire; 2) possède un groupe qui participe au capital, mais n'a pas le pouvoir de prendre de décisions importantes quant aux activités; ou 3) possède un groupe qui participe au capital, mais qui n'est pas obligé d'absorber les pertes ou n'a pas le droit de recevoir les rendements des activités de l'EDDV.

La NOC-15 exige la consolidation d'une EDDV si le détenteur de droits variables (la partie qui détient un droit de propriété, un droit contractuel ou autre droit de participation dans une EDDV) est exposé à la majorité des risques de perte liée aux activités de l'EDDV, s'il a le droit de recevoir la majorité des rendements résiduels de l'EDDV (si aucune partie n'est exposée à la majorité des pertes de l'EDDV) ou les deux (le principal bénéficiaire). Après la consolidation, le principal bénéficiaire doit initialement inscrire tous les actifs, passifs et parts des actionnaires sans contrôle de l'EDDV à leur juste valeur à la date à laquelle la société est devenue le principal bénéficiaire. Cependant, dans le cas des entités à détenteurs de droits variables créées avant l'adoption initiale de la NOC-15, les actifs, passifs et parts des actionnaires sans contrôle doivent être d'abord consolidés comme si les entités avaient toujours été consolidées d'après la majorité des actions avec droit de vote. La NOC-15 exige également des informations sur les EDDV que le détenteur de droits variables n'est pas tenu de consolider, mais dans lesquelles il détient un droit variable important.

L'adoption de la NOC-15 le 1^{er} janvier 2005 a entraîné une augmentation du total de l'actif, du passif et des bénéfices non répartis de 46,9 millions \$, 43,7 millions \$ et de 3,3 millions \$, respectivement, et une baisse de l'écart de conversion cumulé de 0,1 million \$ dans les états financiers consolidés de l'exercice de 2005 (voir la note 26).

CONSTATATION DES PRODUITS

Accords de prestations multiples

La Société conclut parfois des accords de prestations multiples générateurs de produits, qui peuvent inclure une combinaison de services de conception, d'ingénierie et de fabrication de simulateurs de vol ainsi que des services de fourniture de pièces de rechange et de maintenance. Un accord à prestations multiples est divisé en plus d'une unité de comptabilisation et les critères de constatation des produits applicables sont considérés de façon distincte pour les différentes unités de comptabilisation si tous les critères suivants sont réunis :

- (i) L'élément livré a une valeur en soi pour le client.
- (ii) Il existe une preuve objective et fiable de la juste valeur de l'article ou des articles non livré(s).
- (iii) Si l'accord englobe un droit de retour général lié à l'élément livré, la livraison ou le rendement de l'élément non livré est considéré comme probable et est essentiellement contrôlé par le vendeur.

La répartition des produits d'un accord de prestations multiples se fait selon la juste valeur d'un article non livré, déterminée sur la base du prix vérifiable couramment pratiqué par la Société pour cet article lorsqu'elle le vend seul, ou sur telle autre base entrant sous le principe de la preuve objective à fournir par le vendeur, qui est énoncé dans le Statement of Position (SOP) 97-2 *Software Revenue Recognition* publié par l'American Institute of Certified Public Accountants. La Société conclut régulièrement des opérations portant uniquement sur la vente de pièces de rechange et de prestations de maintenance, de sorte que le prix de vente individuel des éléments est connu. Pour ce qui concerne la conception, l'ingénierie et la fabrication des simulateurs de vol, la détermination de la juste valeur des éléments non livrés passe par une évaluation au cas par cas prenant en compte les particularités de chaque opération.

Pour les différentes catégories d'opérations (conception, ingénierie et fabrication de simulateurs de vol, vente de pièces de rechange et de prestations de maintenance), les critères applicables à la constatation des produits dans chacune des unités comptables sont décrits ci-après.

Contrats à long terme

Les produits tirés des contrats à long terme visant la conception, l'ingénierie et la construction de simulateurs de vol sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'une entente, lorsque le prix est établi ou peut être déterminé et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Selon cette méthode, les produits et le bénéfice sont inscrits au fur et à mesure que les coûts connexes sont engagés, d'après le pourcentage des coûts réellement engagés jusqu'ici par rapport au total estimatif des coûts nécessaires à l'achèvement du contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et du bénéfice sur la durée du contrat sont pris en compte dans l'exercice au cours duquel il devient manifeste que de tels changements sont requis. Les provisions pour les pertes contractuelles estimatives, le cas échéant, sont constatées au cours de la période durant laquelle la perte est déterminée. Les pertes contractuelles correspondent à l'excédent des coûts estimatifs totaux sur le total des produits estimatifs du contrat. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les produits sont constatés, d'après l'expérience acquise. En général, aucun droit de retour ni aucune mise à niveau gratuite n'est offert au client. L'assistance après la livraison est facturée séparément, et les produits correspondants sont constatés au cours de la période sur laquelle l'assistance est fournie.

Maintenance des produits

Les produits tirés des contrats de maintenance sont constatés dans les résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat. Lorsqu'il est évident que des coûts seront engagés selon une autre méthode que la méthode de l'amortissement linéaire, les produits sont constatés sur la période contractuelle proportionnellement aux coûts qui devraient être engagés pour fournir les services visés par le contrat.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Pièces de rechange

Les produits tirés de la vente des pièces de rechange sont constatés au moment où il existe une évidence que la livraison a eu lieu, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Accords concernant des logiciels

La Société conclut également des accords concernant des logiciels qui visent la vente, sur une base indépendante ou dans le cadre de prestations multiples, de logiciels autonomes, de services, de services de maintenance ou de services de personnalisation de logiciels. Les produits tirés des accords concernant des logiciels sont constatés conformément aux lignes directrices du SOP 97-2, pour lesquelles de plus amples détails sont fournis ci-après :

- (i) Produits ayant une valeur en soi
Les produits tirés des accords visant les licences d'utilisation du logiciel qui ne nécessitent pas d'importantes activités de production, de modifications ou de personnalisation sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.
- (ii) Services de consultation
Les produits tirés de services de consultation ou de formation directs qui sont fournis au client sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis.
- (iii) Maintenance
Les produits tirés des services de maintenance et de soutien sont constatés de façon proportionnelle sur la durée des accords connexes.
- (iv) Accords de prestations multiples
À l'occasion, la Société conclut des accords de prestations multiples générateurs de produits, qui peuvent prévoir la prestation d'une combinaison de logiciels, de services, de services de formation, de services de personnalisation et de services de maintenance. Le prix est alors attribué aux divers éléments de la façon précédemment décrite.
- (v) Accords à long terme concernant des logiciels
Les produits tirés des accords concernant des logiciels à prix fixe et des contrats de personnalisation de logiciels qui nécessitent d'importantes activités de production, des modifications ou la personnalisation des logiciels sont également constatés selon la méthode de l'avancement des travaux.

Services de formation

Les services de formation sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'une entente, que le prix est établi ou peut être déterminé et que le recouvrement est raisonnablement certain et que les services ont été rendus.

CONVERSION DES DEVICES

Établissements étrangers autonomes

Les actifs et passifs des établissements étrangers autonomes sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan et les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains ou les pertes de change découlant de la conversion en dollars canadiens sont inclus dans le poste « Écarts de conversion cumulés », un poste distinct des capitaux propres.

Les montants cumulés dans le poste « Écarts de conversion cumulés » sont reclassés dans l'état consolidé des résultats lorsque la Société réduit sa participation nette dans les établissements étrangers en réduisant le capital ou en réglant les soldes intersociétés à long terme, qui faisaient partie de la participation nette de CAE.

Opérations conclues en monnaies étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle ainsi que les produits et les charges sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur aux dates des opérations respectives. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont inclus dans la détermination du résultat, sauf ceux qui sont liés aux soldes intersociétés à long terme qui font partie du montant net des participations dans des établissements étrangers et ceux provenant de la conversion de la dette en devises désignée comme une couverture du montant net des participations dans des filiales, qui sont inclus dans le poste « Écarts de conversion cumulés ».

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués de placements très liquides dont l'échéance à l'émission est de 90 jours ou moins.

COMPTES DÉBITEURS

Les comptes débiteurs sont inscrits à leur juste valeur, déduction faite d'une provision pour créances douteuses, d'après la recouvrabilité prévue. La Société participe à un programme en vertu duquel elle vend certaines de ses créances à un tiers pour une contrepartie en espèces sans recours contre la Société. Ces opérations sont comptabilisées lorsqu'il est estimé que la Société a abandonné le contrôle des comptes débiteurs cédés. Les pertes et les gains sur ces opérations sont constatés dans le bénéfice net.

STOCKS

Les matières premières sont évaluées au coût ou au coût de remplacement, selon le moins élevé des deux montants. Les pièces de rechange à utiliser dans le cours normal des activités sont évaluées au coût ou au coût de remplacement, selon le moins élevé des deux montants.

Les produits en cours de fabrication sont comptabilisés au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé. Le coût des produits en cours comprend le matériel, la main-d'œuvre et la répartition des coûts indirects de production.

La portion des contrats à long terme découlant de l'application de la méthode de l'avancement des travaux pour comptabiliser les produits tirés de la plupart des contrats à long terme de la Société a été reclassée des comptes débiteurs pour être incluse dans les stocks et est constituée de matériel, de main-d'œuvre directe, des frais généraux de fabrication pertinents ainsi que des marges contractuelles estimatives.

ACTIFS À LONG TERME

Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût, moins l'amortissement cumulé, déduction faite de toute perte de valeur. L'amortissement est déterminé selon la méthode de l'amortissement dégressif et de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile prévue des actifs comme suit :

	Méthode	Taux / Années
Immeubles et améliorations	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	5 % à 10 % / 10 à 20 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	20 % à 35 % / 3 à 10 ans

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle la Société contracte une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation. L'obligation est d'abord mesurée à sa juste valeur, réduite à sa valeur d'actualisation au moyen d'un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit, et les coûts qui en résultent sont capitalisés à la valeur comptable des actifs connexes. Le passif connexe est porté à la juste valeur estimative de l'obligation à la date de règlement par l'imputation de charges de désactualisation périodiques aux résultats. Les coûts rattachés aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont amortis sur la durée de vie utile restante des actifs sous-jacents.

Contrats de location

Les contrats de location conclus par la Société qui transfèrent pratiquement tous les avantages et les risques de propriété à la Société sont inscrits à titre de contrats de location-acquisition et classés à titre d'immobilisations corporelles et d'emprunts à long terme. Tous les autres contrats sont classés à titre de contrats de location-exploitation en vertu desquels les coûts de location sont passés en charges selon la méthode linéaire au cours de la période pendant laquelle ils ont été engagés sur toute la durée du contrat. Les gains, déduction faite des coûts d'opération, liés à la cession-bail de simulateurs sont reportés et les gains nets supérieurs à la valeur résiduelle des garanties sont amortis sur la durée du contrat. Lorsque, au moment des opérations de cession-bail, la juste valeur des actifs est inférieure à la valeur comptable, la différence est immédiatement inscrite à titre de perte dans le bénéfice net (perte nette) de la Société. La valeur résiduelle des garanties sera par la suite constatée dans le bénéfice net (perte nette) de la Société à l'expiration de l'accord de cession-bail correspondant.

Capitalisation des intérêts

Les intérêts débiteurs relatifs à la construction de simulateurs, d'immeubles abritant les centres de formation et d'autres actifs développés à l'interne sont capitalisés dans le coût des immobilisations corporelles. La capitalisation des intérêts cesse lorsque l'actif est achevé et prêt à être utilisé.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Actifs incorporels ayant une durée de vie définie et amortissement

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont inscrits à leur juste valeur à la date de l'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire pour tous les actifs incorporels sur la durée de vie estimative comme suit :

	Période d'amortissement	Période d'amortissement moyenne pondérée
Appellations commerciales	De 2 à 17 ans	16
Relations avec la clientèle	De 5 à 10 ans	8
Ententes contractuelles avec la clientèle	De 10 à 15 ans	11
Système de gestion intégré et autres logiciels	De 5 à 7 ans	6
Autres actifs incorporels	De 5 à 20 ans	12

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme ou les groupes d'actifs à long terme font l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, d'après la comparaison de la valeur comptable aux flux de trésorerie non actualisés estimatifs futurs tirés de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. La perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs ou du groupe d'actifs sur leur juste valeur.

AUTRES ACTIFS

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont imputés aux résultats consolidés de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont également portés aux résultats consolidés de la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent à tous les critères de report au sens du chapitre 3450 du Manuel de l'ICCA, *Frais de recherche et de développement*, et que leur recouvrement ne soit raisonnablement assuré. L'aide gouvernementale découlant des activités de recherche et de développement est déduite des frais connexes ou des actifs connexes si elle est reportée. L'amortissement des frais de développement reportés sur des périodes futures commence lors de la production commerciale du produit et est porté aux résultats consolidés en fonction des ventes prévues du produit, dans la mesure du possible, sur une période ne dépassant pas cinq ans en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire.

Frais de pré-exploitation

La Société reporte les frais engagés pendant la période antérieure à l'exploitation pour toutes les nouvelles activités relatives aux centres de formation. Les frais de pré-exploitation sont de nature différentielle et la Direction estime qu'ils sont recouvrables grâce aux activités futures du nouveau centre de formation. La capitalisation cesse au moment de l'ouverture du centre de formation. Les frais de pré-exploitation reportés sont amortis sur une période de cinq ans en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire.

Frais de financement reportés

Les frais engagés relativement à l'émission de titres d'emprunt à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de la dette connexe. Les coûts liés aux contrats de cession-bail sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

Encaisse affectée

En vertu des contrats de financement bancaire externes des filiales et de certains contrats de vente gouvernementaux, la Société est tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ÉCARTS D'ACQUISITION

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, les résultats d'exploitation de l'entreprise acquise sont inclus dans les états consolidés des résultats à partir de la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des entreprises acquises sur le solde des montants attribués aux actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge. L'écart d'acquisition est assujéti à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent une dépréciation possible.

Le test de dépréciation consiste à comparer la juste valeur des unités d'exploitation de la Société à leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, la Société procède, dans un deuxième temps, à la comparaison de la juste valeur de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation à sa valeur comptable, et constate, s'il y a lieu, une perte de valeur égale à l'excédent. La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée en fonction d'une ou de plusieurs mesures de juste valeur, y compris des techniques d'actualisation des flux de trésorerie estimatifs futurs, et des montants estimatifs auxquels l'unité dans son ensemble pourrait être achetée ou vendue au cours d'une opération courante entre des parties intéressées non apparentées. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur cette dernière doit, selon la deuxième étape, être attribuée aux actifs et aux passifs sous-jacents de l'entité, donnant lieu à la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation excède la juste valeur implicite de cet écart d'acquisition, une perte de valeur égale à l'excédent est alors inscrite dans les résultats.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET CRÉDITS D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser l'impôt sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs.

Cette méthode exige également la constatation des avantages fiscaux futurs tels que les reports prospectifs de pertes d'exploitation nettes dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que ces avantages se réaliseront. Une provision pour moins-value est constituée dans la mesure où, selon la Direction, il est plus probable qu'improbable que les avantages fiscaux futurs ne seront pas réalisés.

Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés en appliquant les taux et les lois en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers consolidés des exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

La Société n'a pas constitué de provision pour impôts sur les bénéfices non répartis de filiales étrangères qui ne devaient pas être rapatriés dans un avenir prévisible.

Les crédits d'impôt à l'investissement (CII) découlant des activités de recherche et développement sont déduits des frais connexes et, par conséquent, sont inclus dans la détermination du bénéfice net (de la perte nette) lorsqu'il y a une assurance raisonnable que les crédits seront réalisés. Les CII découlant de l'acquisition ou du développement d'immobilisations corporelles et de frais de développement reportés sont déduits du coût de ces actifs et l'amortissement est calculé sur le montant net.

La Société est assujettie à une vérification fiscale dans divers territoires. La détermination des impôts à payer et des CII à recevoir comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. En conséquence, la Société constitue une provision pour les éventuels impôts à payer et CII à recevoir d'après les estimations les plus probables de la Direction. Les différences entre les estimations et les montants définitifs des impôts et des CII sont inscrites dans les résultats au moment où il est possible de les déterminer.

RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société offre cinq régimes de rémunération à base d'actions : un régime d'options d'achat d'actions (ROA), un régime d'actionnariat (RA), un régime de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA) pour les dirigeants, un régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDLT) et un régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR). Tous les régimes sont décrits à la note 17.

Selon la méthode de la juste valeur, la charge de rémunération est mesurée à la date d'attribution et constatée sur la durée du service, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. La Société estime la juste valeur des options à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le modèle de Black et Scholes a été élaboré pour évaluer la juste valeur des options négociées n'ayant aucune restriction en matière d'acquisition et entièrement transférables. De plus, les modèles d'évaluation exigent généralement la formulation d'hypothèses très subjectives, y compris la volatilité prévue du cours des actions.

Dans la note 17, les chiffres du bénéfice net consolidé pro forma (perte) et des résultats de base et dilué par action sont présentés comme si la méthode de la juste valeur avait été employée pour comptabiliser les options sur actions attribuées pendant l'exercice 2003.

Une charge de rémunération est également constatée pour la partie des contributions au RA versée par la Société et pour le nombre d'unités acquises à la date d'attribution à leur évaluation respective pour le régime d'options d'achat d'actions, le régime d'actionnariat, le RDDVA, le RDLT et le RDNR. Tout changement ultérieur du cours des actions de la Société influera sur la charge de rémunération. Depuis 2004, la Société a conclu un swap sur actions avec une importante institution canadienne pour réduire le risque auquel sont exposés ses liquidités et son bénéfice en raison de l'incidence des variations du cours de son action sur ses RDDVA et RDNR.

CAE a l'habitude d'émettre des options au mois de mai de chaque exercice ou au moment de l'embauche de nouveaux employés ou de nouvelles nominations. Dans les deux cas, ces options sont acquises de façon égale sur quatre ans. Toute contrepartie payée par les participants aux régimes à l'exercice des options sur actions ou à l'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions en plus de toute charge de rémunération à base d'actions connexe.

Depuis l'adoption de l'abrégié du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) 162 au troisième trimestre de 2007, la Société constate une charge de rémunération à base d'actions pour les salariés qui auront le droit de prendre leur retraite au cours du délai d'acquisition des droits sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où le salarié a le droit de prendre sa retraite. De plus, si le salarié a le droit de prendre sa retraite à la date d'attribution, la charge de rémunération doit être constatée à cette date.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société a des régimes de retraite à prestations déterminées offrant des prestations fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Les coûts au titre des services rendus et les obligations découlant des régimes de retraite sont établis par calcul actuariel à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service des salariés et selon les estimations les plus probables de la Direction quant au rendement des placements des régimes, à la hausse des salaires et à l'âge de départ à la retraite des salariés. Pour les besoins du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à la juste valeur. L'excédent des gains actuariels nets (pertes) sur 10 % des obligations au titre des prestations et de la juste valeur des actifs des régimes, si ce montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle d'activité des salariés actifs. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Lorsqu'il y a compression d'un régime de retraite, tous les coûts au titre des services passés non amortis associés à la réduction des services futurs sont constatés immédiatement. L'augmentation ou la baisse des obligations au titre des prestations est également constatée à titre de perte ou de gain, déduction faite des gains ou des pertes actuariels non constatés. Enfin, lorsqu'un événement entraîne simultanément une compression et un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le bénéfice net (perte nette) consolidé attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation est calculé en tenant compte de la dilution possible si les titres ou d'autres ententes d'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires au début de la période ou à la date d'émission, si elle est plus lointaine, à moins qu'ils aient un effet antidilutif. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des options sur actions. La méthode du rachat d'actions est une méthode permettant de constater l'utilisation du produit pouvant être obtenu à la suite de l'exercice d'options et de bons de souscription dans le calcul du résultat dilué par action. Elle suppose que tout produit servirait à acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché durant la période.

SORTIE D'ACTIFS À LONG TERME ET ABANDON D'ACTIVITÉS

Les actifs à long terme destinés à la vente sont mesurés à la valeur comptable ou à la juste valeur diminuée des frais de vente, si cette dernière est inférieure, et ils ne sont pas amortis tant qu'ils sont classés comme étant destinés à la vente.

Les résultats d'exploitation des éléments de la Société qui ont été sortis par vente ou classés comme étant destinés à la vente sont présentés comme activités abandonnées si les résultats et les flux de trésorerie de ces éléments ont été ou seront éliminés des activités poursuivies par suite de la vente et si la Société ne continuera pas de participer de façon importante à l'exploitation de l'élément après la vente. Un élément d'une entreprise s'entend d'un élément dont les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de l'entreprise, sur le plan de l'exploitation et aux fins de la présentation de l'information financière.

RELATIONS DE COUVERTURE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats à terme, des swaps et des contrats d'option afin de réduire le risque financier lié aux variations des taux d'intérêt et des taux de change. Le risque de taux d'intérêt associé à certaines dettes à long terme est couvert grâce aux swaps de taux d'intérêt. Le risque de change associé à certains engagements d'achat et de vente libellés en monnaie étrangère est couvert grâce à une combinaison de contrats à terme et de contrats d'option. La Société n'utilise aucun instrument financier dérivé à des fins de négociation ou de spéculation.

Le 1^{er} avril 2004, CAE a adopté prospectivement la note d'orientation concernant la comptabilité de l'ICCA (NOC-13), *Relations de couverture*, et le CPN-128 du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA, *Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture*. La NOC-13 porte sur la détermination, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application de la comptabilité de couverture ou de la cessation de la comptabilité de couverture. Selon cette note d'orientation, la documentation complète de l'information sur les relations de couverture est obligatoire et l'efficacité des couvertures doit être prouvée et documentée. Le CPN-128 traite de la façon de comptabiliser un instrument financier dérivé autonome qui donne lieu à un actif ou à un passif et qui ne répond pas aux conditions de la comptabilité de couverture. L'adoption de cette note d'orientation et de cet abrégé n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Les gains et les pertes sur les contrats sur devises désignés comme étant des couvertures efficaces sont constatés dans les états consolidés des résultats au cours de la même période que les produits et les charges sous-jacents. Dans le cas des swaps de taux d'intérêt, l'écart entre le taux du swap et le taux réel est porté en réduction des intérêts débiteurs correspondants. CAE évalue régulièrement l'efficacité des instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture à compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les gains et les pertes réalisés et les gains et les pertes non réalisés associés à des instruments dérivés qui ont été résiliés ou qui ont cessé d'être efficaces avant l'échéance sont reportés dans les autres actifs ou passifs à court ou à long terme au bilan consolidé et portés aux résultats de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente est constatée. Si un élément couvert désigné est vendu, éteint ou vient à échéance avant la cessation de l'instrument dérivé connexe, tout gain ou perte réalisé ou non réalisé sur cet instrument dérivé est constaté dans les résultats. Les paiements d'intérêts liés aux swaps sont inscrits dans les résultats sur la durée de l'opération sous-jacente en utilisant la méthode de la comptabilité d'exercice à titre d'ajustement des intérêts créditeurs ou débiteurs.

PARTAGE DES COÛTS AVEC LE GOUVERNEMENT

Les contributions d'Industrie Canada aux termes du programme Partenariat technologique Canada (PTC) et d'Investissement Québec pour les frais engagés à l'égard des programmes de recherche et de développement sont inscrits à titre de réduction des coûts ou de réduction des coûts capitalisés.

L'obligation de remboursement des contributions gouvernementales est constatée lorsque les conditions sont satisfaites. Ces remboursements sont constatés dans les états consolidés des résultats lorsque les redevances sont exigibles.

INDEMNITÉS DE DÉPART, PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI ET COÛTS RATTACHÉS AUX ACTIVITÉS DE RETRAIT OU DE SORTIE

Conformément au CPN-134, *Comptabilisation des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi*, et au CPN-135, *Comptabilisation des coûts rattachés aux activités de retrait ou de sortie (y compris les coûts engagés dans le cadre d'une restructuration)*, la Société comptabilise les indemnités de départ qui ne sont pas acquises lorsqu'une décision de licenciement est prise. Les prestations spéciales de cessation d'emploi sont comptabilisées lorsque la Direction s'engage envers un plan indiquant spécifiquement toutes les mesures importantes qui devront être prises et approuve le fait à l'origine de son obligation en vertu du contrat conclu avec ses salariés de verser ces prestations. L'information concernant ces prestations de cessation d'emploi et l'entente de prestations sont communiquées aux salariés avec suffisamment de détails pour leur permettre de déterminer le type et le montant des prestations qu'ils recevront lorsque leur emploi aura pris fin. Tous les autres coûts associés aux activités de restructuration, de retrait et de sortie sont constatés dans la période pendant laquelle ils ont été engagés et sont mesurés à leur juste valeur. CAE a appliqué ces lignes directrices aux indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi et à d'autres coûts de restructuration, comme il est indiqué à la note 25.

INFORMATION À FOURNIR SUR LES GARANTIES

La Société fournit toute l'information concernant certains types de garanties pouvant exiger des paiements en cas de réalisation de certains événements futurs stipulés. Dans le cours normal de ses activités, CAE émet des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution.

CHANGEMENT DE CONVENTIONS COMPTABLES

CPN-162 : Rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition

Au troisième trimestre de 2007, la Société a adopté le CPN-162, *Rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition*. Cet abrégé stipule que la charge de rémunération à base d'actions des salariés qui deviendront admissibles à la retraite durant la période d'acquisition devra être constatée sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où le salarié devient admissible à la retraite. De plus, si un salarié devient admissible à la retraite à la date d'attribution, cette charge de rémunération doit être constatée à cette date. L'abrégé exige le retraitement rétroactif des périodes précédentes.

L'adoption du CPN-162 s'est traduite, dans ces états financiers consolidés, par une augmentation de 0,2 million \$ du surplus d'apport au 1^{er} avril 2005 et une diminution de 0,2 million \$ du surplus d'apport au 1^{er} avril 2006. De plus, l'adoption de cet abrégé a entraîné une charge cumulative de 1,9 million \$ aux bénéficiaires non répartis au 1^{er} avril 2004, de 1,6 million \$ au 1^{er} avril 2005 et de 2,9 millions \$ au 1^{er} avril 2006. En outre, la Société a subi l'effet d'une hausse de 2,2 millions \$ de la charge de rémunération à base d'actions pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, et une baisse de 0,1 million \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2005. Cette norme s'est traduite par un effet de 0,01 \$ sur le résultat de base et un effet nul sur le résultat dilué par action des exercices terminés les 31 mars 2006 et 2005.

CHANGEMENTS FUTURS APPORTÉS AUX NORMES COMPTABLES

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, couvertures et résultat étendu

En janvier 2005, le Conseil des normes comptables (CNC) a publié trois nouvelles normes portant sur les instruments financiers : i) Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation; ii) Couvertures et iii) Résultat étendu. Ces chapitres s'appliquent, pour les sociétés ouvertes, aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices débutant le 1^{er} octobre 2006 ou après cette date.

Le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, indique quand il faut constater un instrument financier dans le bilan et précise la méthode d'évaluation, à l'aide de mesures de la juste valeur. Il précise également comment présenter les gains et les pertes sur instruments financiers.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Le chapitre 3865 du Manuel de l'ICCA, *Couvertures*, permet un traitement facultatif qui prévoit que les couvertures soient désignées soit comme des couvertures de juste valeur, soit comme des couvertures de flux de trésorerie ou comme des couvertures du montant net d'une participation dans un établissement étranger autonome. Dans le cas d'une couverture de juste valeur, le gain ou la perte attribuable au risque couvert est constaté dans les résultats de la période au cours de laquelle la variation a eu lieu, de même que la perte ou le gain compensatoire sur l'élément couvert attribuable au risque couvert. La valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction du risque couvert. Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie ou d'une couverture du montant net d'une participation dans un établissement étranger autonome, la partie efficace du gain ou de la perte de l'élément de couverture est initialement présentée dans les autres éléments du résultat étendu et reclassée par la suite dans le résultat net lorsque l'élément couvert touche le résultat net.

Le CNC a publié le nouveau chapitre 1530 du Manuel de l'ICCA, *Résultat étendu*, et a modifié le chapitre 3250, *Surplus*, qui devient le chapitre 3251, *Capitaux propres*. Ces normes exigent qu'une entreprise présente dans ses états financiers, en plus du résultat net, le résultat étendu et les éléments qui le composent; et qu'elle présente séparément les variations des capitaux propres survenues au cours de la période considérée, ainsi que les composantes des capitaux propres à la fin de la période, y compris le résultat étendu.

La Société évalue en ce moment l'effet de l'application de ces nouvelles normes.

Instruments financiers – Informations à fournir et présentation

En avril 2005, le CNC a publié le chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA, *Instruments financiers – Informations à fournir et présentation*. Ce chapitre définit les normes de présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers et indique quelles informations doivent être fournies à propos de ceux-ci. Ce chapitre s'applique aux exercices débutant le 1^{er} octobre 2006 ou après cette date. En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, *Instruments financiers – Informations à fournir* et le chapitre 3863, *Instruments financiers – Présentation*. Ces normes modifient le chapitre 3861. Elles imposent aux entités de fournir une information qui permette aux utilisateurs d'évaluer l'importance d'un instrument financier dans leur performance et leur situation financière. Ces chapitres s'appliquent aux exercices commençant le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date. La Société évalue en ce moment l'effet de l'application de cette nouvelle norme.

Modifications comptables

En 2006, l'ICCA a publié un nouveau chapitre du Manuel de l'ICCA, le chapitre 1506, *Modifications comptables*. Ce chapitre s'applique, pour les sociétés ouvertes, aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices débutant le 1^{er} janvier 2007 ou après cette date. Ce chapitre établit les critères de changement des méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. La Société appliquera ce chapitre de façon prospective à compter du 1^{er} avril 2007. La Société évalue en ce moment l'effet de l'application de cette nouvelle norme.

Informations à fournir concernant le capital

En décembre 2006, le CNC a publié le chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA, *Informations à fournir concernant le capital*, qui établit des lignes directrices sur l'information qu'une entité doit fournir concernant la composition et la gestion de son capital. Cette norme impose de divulguer les objectifs, les politiques et les procédés de gestion du capital, de fournir des données quantitatives sur ce que l'entité considère comme du capital, et de dire, dans le cas où l'entité a eu des besoins en capital, si elle a été en mesure de les satisfaire et quelles ont été les conséquences dans le cas contraire. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices commençant le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date. La Société évalue en ce moment l'effet de l'application de cette nouvelle norme.

Stocks

En mars 2007, le CNC a approuvé un nouveau chapitre, le chapitre 3031, *Stocks*, venu remplacer le chapitre 3030 portant le même titre. Ce nouveau chapitre prévoit que les stocks doivent être évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette réalisable si elle lui est inférieure. Pour le calcul du coût, il fournit des lignes directrices sur la façon d'affecter les frais généraux et autres frais aux stocks, et il impose l'affectation aux stocks des frais généraux fixes de production en proportion de la capacité normale des installations de production. La version définitive de la norme est attendue pour le milieu de 2007 et s'appliquera aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices commençant le 1^{er} janvier 2008 ou après cette date. La Société évalue en ce moment l'effet de l'application de cette nouvelle norme.

NOTE 2 – ACQUISITIONS ET REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

KESEM INTERNATIONAL PTY LTD

Le 22 décembre 2006, la Société a acquis toutes les actions émises et en circulation de Kesem International Pty Ltd (Kesem), société fournissant une gamme de services en conception, analyse et expérimentation aux marchés de la défense et de la sécurité intérieure. Excluant les frais d'acquisition de 0,3 million \$, la contrepartie totale de cette acquisition se monte à 5,0 millions \$ AU (4,6 millions \$), qui seront payables en espèces en quatre versements comme suit:

- (i) 3,5 millions \$ AU (3,1 millions \$) à la date d'acquisition
- (ii) 0,5 million \$ AU (0,5 million \$) en 2007
- (iii) 0,5 million \$ AU (0,5 million \$) en 2008
- (iv) 0,5 million \$ AU (0,5 million \$) en 2009

Durant le quatrième trimestre de 2007, les parties ont convenu du rajustement au fonds de roulement distribuable et aucun ajustement important n'a été nécessaire.

Comme il est mentionné dans le contrat d'achat, 1,0 million \$ du prix d'acquisition payé par CAE à la date d'acquisition sera détenu dans un compte en fiducie où il demeurera jusqu'à la date de versement respective. Les deux derniers versements sont susceptibles d'un rajustement en fonction du niveau des produits qui seront dégagés pour la période se terminant en juin 2007, et de la valeur des contrats qui seront obtenus durant la période se terminant en décembre 2007. Les rajustements éventuels de la contrepartie totale seront comptabilisés comme une variation de l'écart d'acquisition.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation ont été pris en compte à partir de la date d'acquisition.

La répartition du prix d'acquisition est fondée sur les meilleures estimations de la Direction de la juste valeur de l'actif et du passif. Cette répartition du prix d'acquisition comporte plusieurs estimations ainsi que la collecte d'information sur quelques mois.

TERRAIN EXPERTS INC.

Le 20 mai 2005, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Terrain Experts Inc. (Terrex), entreprise qui développe des outils logiciels pour la création de base de données et la visualisation de terrain. La contrepartie totale de cette acquisition s'est élevée à 11,1 millions \$ US (14,0 millions \$) payables en actions ordinaires de CAE et en espèces, en trois versements de :

- (i) 1 000 000 d'actions, représentant 4,8 millions \$ US (environ 6,1 millions \$ d'actions émises au prix de 6,13 \$ l'action, soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto (TSX) le 20 mai 2005), et 0,2 million \$ US (0,3 million \$) ensemble en espèces, ce qui représente 5,0 millions \$ US (6,4 millions \$) à la date de clôture.
- (ii) 3,6 millions \$ US au moyen de l'émission d'actions de CAE au cours de l'exercice 2007 (12 mois après la clôture de l'acquisition), montant qui devait être calculé au cours de clôture de l'action à la TSX à la date d'émission. En 2007, la Société a réglé le deuxième versement du paiement rattaché à l'acquisition pour 3,6 millions \$ US en espèces plutôt qu'en actions.
- (iii) 2,5 millions \$ US au moyen de l'émission d'actions de CAE au cours de l'exercice 2008 (24 mois après la clôture de l'opération), montant qui devait être calculé au cours de l'action à la TSX à la date d'émission.

Durant l'exercice 2007, la Société a effectué la répartition du prix d'acquisition pour cette acquisition et aucun rajustement n'a été nécessaire.

CAE PROFESSIONAL SERVICES (CANADA) INC. (AUPARAVANT GREENLEY & ASSOCIATES INC.)

Le 30 novembre 2004, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de CAE Professional Services (Canada) Inc. (auparavant Greenley & Associates Inc. [G&A]), entreprise offrant des services dans les domaines de la gestion de projet, des facteurs humains, de la modélisation et de la simulation. La contrepartie totale de cette acquisition s'élevait à 4,4 millions \$, payable en actions ordinaires équivalentes émises par CAE, en quatre versements comme suit : 424 628 actions (représentant 2,0 millions \$) à la date de clôture, 0,8 million \$ en 2006, 0,8 million \$ en 2007 et 169 851 actions (représentant 0,8 million \$ à la date de clôture) devant être émises le 30 novembre 2007.

Le nombre d'actions émises (devant être émises) pour régler les premier et quatrième versements a été calculé en fonction du cours de clôture moyen (4,71 \$ par action) des actions ordinaires de CAE à la TSX pendant la période de 20 jours se terminant deux jours avant le 30 novembre 2004. Les 91 564 actions émises pour régler le deuxième versement ont été calculées en fonction du cours de clôture moyen des actions ordinaires de CAE à la TSX pendant la période de 20 jours se terminant deux jours avant leur date d'émission (8,07 \$ l'action). Le troisième versement de 0,8 million \$ devait au départ être réglé au moyen de l'émission d'actions en fonction du cours de clôture moyen des actions ordinaires de CAE à la TSX pendant la période de 20 jours se terminant deux jours avant la date d'émission. Cependant, en 2007, la Société a réglé le troisième versement en espèces plutôt qu'en actions. Au deuxième trimestre de 2006, la Société a complété la répartition du prix de cette acquisition et aucun rajustement n'a été nécessaire.

SERVICIOS DE INSTRUCCION DE VUELO, S.L.

En février 2004, CAE et Iberia Lineas Aereas de España, SA (Iberia) ont convenu de regrouper leurs activités de formation aéronautique en Espagne après avoir reçu l'approbation officielle des autorités espagnoles pour débiter leurs activités, en vertu d'une entente conclue en octobre 2003.

Le 27 mai 2004, dans le cadre du financement de la société issue du regroupement, CAE Servicios Globales de Instruccion de Vuelo (España), S.L. (SGIV), filiale en propriété exclusive de CAE, et Iberia ont fait apport des actifs nets de leurs centres de formation respectifs à Servicios de Instruccion de Vuelo, S.L. (SIV), SGIV acquérant ainsi une participation de 80 % dans SIV. SIV a financé l'acquisition des actifs de SGIV et d'Iberia par le truchement d'une opération de financement garantie par des actifs (note 12).

NOTE 2 – ACQUISITIONS ET REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES (SUITE)

Dans le cadre de cette opération, si l'entente d'octobre 2003 devait être résiliée, SGIV et Iberia seraient tenues de racheter les actifs qu'ils ont contribués, au prorata de la juste valeur marchande des actifs, pour un montant total équivalant au solde impayé dans le cadre de l'opération de financement.

Dans le cadre de l'entente conclue le 27 mai 2004 (ci-après nommée l'entente), Iberia devait par la suite transférer un simulateur qu'elle louait d'un tiers à SIV en échange d'une contrepartie en espèces de 5,7 millions \$ (3,5 millions €). Cette opération a été comptabilisée comme une contribution accrue aux immobilisations corporelles et à la dette à long terme, avec une contrepartie en espèces correspondant à la valeur de l'actif net.

De plus, dans le cadre de l'entente, SIV a accepté de fournir un montant maximal de 2,4 millions \$ (1,5 million €) pour couvrir les paiements effectués par Iberia à des anciens employés en vue d'indemniser Iberia des coûts éventuels pouvant être engagés en raison de certaines questions relatives à l'emploi. Selon les estimations les plus probables de la Direction quant aux passifs éventuels de SIV, un montant de 2,4 millions \$ (1,5 million €) a été comptabilisé au titre du prix d'acquisition et inscrit comme un écart d'acquisition.

FLIGHT TRAINING CENTRE CHILE S.A.

Le 22 avril 2004, la Société a acheté de LAN Chile S.A. la totalité des actions émises et en circulation de Flight Training Centre Chile S.A. (FTC Chile) située à Santiago, au Chili, pour une contrepartie totale en espèces de 0,9 million \$ (0,7 million \$ US). Le solde du prix d'acquisition a été réglé en deux versements de 0,3 million \$ US durant l'exercice 2006 et de 0,8 million \$ US durant l'exercice 2007. Cette acquisition a permis d'étendre les activités de formation de pilotes de la Société sur le marché de l'Amérique du Sud.

L'actif net fournit par Iberia à SIV et l'actif net acquis de Kesem, de Terrex, de G&A et de FTC Chile se résument comme suit :

(en millions)	2007 Kesem	2006 Terrex	G&A	SIV	FTC Chile	2005 Total
Actif à court terme ⁽¹⁾	0,9 \$	1,9 \$	2,1 \$	4,6 \$	0,2 \$	6,9 \$
Passif à court terme	(1,1)	(2,1)	(1,2)	(0,1)	(0,1)	(1,4)
Immobilisations corporelles	0,1	0,3	0,3	73,1	2,2	75,6
Autres actifs	–	3,3	0,5	–	–	0,5
Actifs incorporels						
Appellations commerciales	0,1	0,3	0,3	–	–	0,3
Technologie	0,1	1,6	–	–	–	–
Relations avec la clientèle	0,6	0,8	0,5	7,2	–	7,7
Autres actifs incorporels	–	–	0,1	–	–	0,1
Écart d'acquisition ⁽²⁾	4,1	4,5	2,5	6,9	–	9,4
Impôts sur les bénéfices futurs	(0,2)	0,5	(0,5)	–	0,4	(0,1)
Dette à long terme	–	–	(0,2)	(61,8)	–	(62,0)
Passifs à long terme	(0,2)	–	–	(2,4)	(0,3)	(2,7)
Juste valeur de l'actif net acquis, compte non tenu de la situation de trésorerie à la date d'acquisition	4,4	11,1	4,4	27,5	2,4	34,3
Position de trésorerie à l'acquisition	0,5	2,9	–	–	–	–
Juste valeur de l'actif net acquis	4,9	14,0	4,4	27,5	2,4	34,3
Moins: Solde du prix d'acquisition	–	–	–	–	(1,5)	(1,5)
Émission de 1 000 000 d'actions (note 15)	–	(6,1)	–	–	–	–
Émission de 424 628 actions (note 15)	–	–	(2,0)	–	–	(2,0)
Actions devant être émises ⁽³⁾	–	(7,6)	(2,4)	–	–	(2,4)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	(14,6)	–	(14,6)
Contrepartie totale en espèces⁽⁴⁾	4,9 \$	0,3 \$	– \$	12,9 \$	0,9 \$	13,8 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu des fonds en caisse

⁽²⁾ Cet écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins fiscales.

⁽³⁾ A été comptabilisé à titre de passif en attente de l'émission.

⁽⁴⁾ La contrepartie totale en espèces pour l'acquisition de Kesem inclut les frais d'acquisition de 0,3 million \$.

L'actif net de Kesem est inclus dans le secteur Formation et services associés – Militaire. L'actif net de Terrex a été inclus dans le secteur Produits de simulation – Militaire. L'actif net de G&A est inclus dans le secteur Formation et services associés – Militaire. L'actif net de SIV et de FTC est inclus dans Formation et services associés – Civil.

NOTE 3 – PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

Les bilans consolidés ainsi que les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie de la Société qui ont été dressés le 31 mars 2007 pour l'exercice qui s'est terminé à cette date tiennent compte, sur la base d'une consolidation proportionnelle, de l'incidence de ses participations dans des coentreprises, soit celles de 49 % dans Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited, de 50 % dans Helicopter Training Media International GmbH, de 25 % dans Helicopter Flight Training Services GmbH et, depuis le 4 octobre 2006, de 50 % dans Emirates-CAE Flight Training Center.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, les bilans consolidés, ainsi que les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie de la Société comprennent, sur la base d'une consolidation proportionnelle, l'incidence de ses participations dans des coentreprises, soit celles de 49 % dans Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited, de 50 % dans Helicopter Training Media International GmbH et de 25 % dans Helicopter Flight Training Services GmbH, mais n'incluent que sa participation de 49 % dans la coentreprise Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited pour l'exercice terminé le 31 mars 2005.

Hormis la coentreprise Helicopter Training Media International GmbH, dont les activités consistent essentiellement en la conception, la fabrication et la fourniture de produits de pointe pour la formation sur hélicoptères militaires, les activités des autres coentreprises sont axées sur la prestation de services de formation et de services associés à l'aviation civile aussi bien que militaire.

L'incidence des coentreprises sur les états financiers consolidés de la Société s'établit comme suit :

<i>(en millions)</i>	2007	2006	2005
Actif			
Actif à court terme	24,5 \$	22,0 \$	8,1 \$
Immobilisations corporelles et autres actifs à long terme	159,4	42,7	17,6
Passif			
Passif à court terme	12,0	10,9	1,3
Dette à long terme (y compris la partie à court terme)	59,2	26,2	–
Résultats			
Produits	50,0 \$	42,0 \$	10,8 \$
Bénéfice net	6,8	4,0	3,7
Résultat d'exploitation sectoriel			
Produits de simulation – Militaire	1,4	(0,2)	–
Formation et services associés – Civil	7,5	5,2	4,1
Formation et services associés – Militaire	(0,2)	(0,5)	–
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités d'exploitation	4,6 \$	12,2 \$	5,8 \$
Activités d'investissement	(39,2)	(26,5)	(14,0)
Activités de financement	29,9	26,3	(0,1)

NOTE 4 – ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS À LONG TERME DESTINÉS À LA VENTE

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Contrôles navals

Le 3 février 2005, la Société a conclu avec L-3 Communications Corporation (L-3) la vente des principaux éléments du secteur Contrôles navals pour une contrepartie en espèces de 238,6 millions \$. Le prix de la vente demeurerait toutefois assujéti à l'acceptation par L-3 de la valeur nette du fonds de roulement du secteur Contrôles navals. Les discussions à ce propos ont abouti à un accord au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2007 et L-3 a reçu un paiement correspondant à la différence de la valeur nette reconnue du fonds de roulement. La Société a reçu de L-3, durant l'exercice 2007, des notifications d'une réclamation d'indemnités prévues dans le contrat de vente et d'achat (CVA). Le motif invoqué est que la Société serait en situation de défaut vis-à-vis de certaines promesses et garanties fournies dans le CVA. Il est impossible pour le moment de dire quelle sera l'issue de ces questions et encore moins de savoir à combien pourraient éventuellement se monter les dédommagements à verser. La Société compte mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour se défendre. Le CVA fixe à 25 millions \$ US le maximum qui puisse être réclamé pour tous motifs confondus.

Durant les deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2006, conformément au contrat d'achat, L-3 a également acquis les deux éléments du secteur Contrôles navals qui étaient assujétiés aux approbations réglementaires et a pris en charge la garantie de la Société de 53,0 millions \$ (23 millions £) de la dette liée au financement du projet pour le programme de formation des équipages des sous-marins britanniques de la classe Astute.

NOTE 4 – ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS À LONG TERME DESTINÉS À LA VENTE (SUITE)

Les résultats du secteur Contrôles navals ont été inscrits à titre d'activités abandonnées depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2005 et les montants des états financiers établis antérieurement ont été reclassés. Les intérêts débiteurs liés à la dette non directement attribuable aux activités poursuivies et payés au moyen du produit tiré de la vente du secteur Contrôles navals ont été attribués aux activités abandonnées d'après la part de l'actif net que représente ce secteur.

Technologies de nettoyage et autres activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2004, la Société a conclu la vente des actifs de son dernier élément du secteur Technologies de nettoyage, Alpheus Inc., à Cold Jet Inc. La Société a reçu une contrepartie supplémentaire établie en fonction du rendement futur de l'entreprise jusqu'en 2007 et devait également régler certaines obligations envers Cold Jet Inc. En 2006, la Société et Cold Jet Inc. ont signé un accord arrêtant le montant du paiement supplémentaire et dégageant la Société de ses obligations envers Cold Jet. Cold Jet a versé un montant de 0,2 million \$ à la Société.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2007, la Société a encaissé, en totalité, 9,3 millions \$ représentant le paiement intégral anticipé des effets à long terme subordonnés garantis qui étaient jusque-là comptabilisés dans le poste « Autres actifs ». D'une valeur comptable de 7,9 millions \$, ces billets faisaient partie du paiement des entreprises Ultrasonics et Ransohoff, que la Société avait vendues en 2002. Cet encaissement a donné lieu à la constatation au deuxième trimestre d'intérêts créditeurs de 1,4 million \$, du fait de la réalisation de l'escompte sur les billets à long terme. De plus, les parties se sont entendues sur les ajustements aux provisions pour fonds de roulement, qui ont donné lieu à l'encaissement et à la comptabilisation par la Société d'un montant supplémentaire d'environ 0,1 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 million \$).

De plus, au cours de l'exercice 2006, la Société a engagé des frais supplémentaires de 3,4 millions \$ relativement à son ancien secteur Technologies du nettoyage, surtout à l'égard de la réévaluation d'un passif au titre des prestations de retraite et de la contrepassation d'un actif d'impôts non constaté, et elle a inscrit 0,9 million \$ pour les autres activités abandonnées.

Systèmes forestiers

Le 2 mai 2003, CAE a conclu la vente d'un de ses systèmes forestiers à Carmanah Design and Manufacturing Inc. Il lui restait à recevoir une contrepartie supplémentaire dont le montant dépendait des résultats d'exploitation de l'entreprise vendue. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2007, un règlement est intervenu et la Société a reçu un montant de 0,2 million \$ (déduction faite de la charge d'impôts de 0,1 million \$).

Le 16 août 2002, la Société a vendu la quasi-totalité de l'actif de la division Matériel pour scieries de son secteur Systèmes forestiers. La Société avait le droit de recevoir une contrepartie supplémentaire payable en espèces, qui dépendait des résultats d'exploitation que l'activité cédée obtiendrait sur une période de trois ans, d'août 2002 à août 2005. En novembre 2005, la Société a été avisée par les acheteurs que, à leur avis, le résultat fixé comme niveau à partir duquel découlerait le paiement n'avait pas encore été atteint. La Société a examiné les comptes des acheteurs et en janvier 2006, elle a entamé une poursuite en recouvrement du montant qu'elle estime lui être dû. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2007, la Société a constaté des frais rattachés à l'évaluation et au litige totalisant 0,9 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,2 million \$). Pour l'exercice 2006, la Société a engagé des frais de 0,2 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 million \$). Pour l'exercice 2005, aucun frais de cette sorte n'a été engagé. Ce litige fait actuellement l'objet d'un arbitrage qui en est pour le moment au stade de la divulgation de la preuve.

ACTIFS À LONG TERME DESTINÉS À LA VENTE

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2005, la Société, dans le cadre de son expansion mondiale, avait annoncé qu'elle ouvrirait un nouveau centre de formation aéronautique commerciale à Morris County, dans le New Jersey. Le nouveau centre de formation est devenu opérationnel durant l'exercice 2007. En conséquence, deux immeubles abritant des centres de formation, l'un situé à Dallas, au Texas, et l'autre, à Marietta, en Georgie, ont été ramenés à leur juste valeur pendant l'exercice 2005 et reclassés à titre d'actifs destinés à la vente. Les montants établis antérieurement ont été reclassés. De plus, dans le cadre d'un examen de ses résultats et de son orientation stratégique, la Société a décidé de fermer son centre de formation situé à Maastricht, aux Pays-Bas, durant le troisième trimestre de l'exercice 2006. En conséquence, l'immeuble a été reclassé à titre d'actif destiné à la vente.

Durant le deuxième trimestre de l'exercice 2007, la Société a vendu la totalité des biens fonciers et immobiliers situés à Dallas, au Texas, et à Marietta, en Georgie, qui étaient auparavant classés dans les actifs destinés à la vente, pour 3,6 millions \$. À la suite de cette vente, la Société a inscrit une perte de 0,2 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 million \$).

Durant le dernier trimestre de l'exercice 2007, la Société a vendu le reste des actifs à long terme destinés à la vente situés à Maastricht, aux Pays-Bas, pour 2,8 millions \$. À la suite de cette opération, la Société a inscrit un gain net de 0,2 million \$ (déduction faite d'une charge d'impôts de 0,1 million \$).

Le tableau qui suit résume les renseignements financiers sur les activités abandonnées :

SOMMAIRE DE L'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

<i>(en millions, sauf les montants par action)</i>	2007	2006	2005
Produits			
Contrôles navals	– \$	– \$	109,6 \$
	– \$	– \$	109,6 \$
Gain à la vente de Contrôles navals, déduction faite d'une charge d'impôts de 25,1 \$	– \$	– \$	103,9 \$
(Perte nette) bénéfice net de Contrôles navals, déduction faite d'une économie d'impôts de 0,2 \$ en 2007; déduction faite d'une charge d'impôts de 0,7 \$ en 2006; déduction faite d'une charge d'impôts de 3,8 \$ en 2005	(1,1)	(1,7)	5,5
Bénéfice net (perte nette) des Technologies de nettoyage et autres activités abandonnées, déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 \$ en 2007; déduction faite d'une charge d'impôts de 1,0 \$ en 2006; déduction faite d'une charge d'impôts de néant en 2005	0,1	(4,1)	(4,4)
Perte nette des Systèmes forestiers, déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 \$ en 2007; déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 \$ en 2006; déduction faite d'une charge d'impôts de néant en 2005	(0,7)	(0,2)	–
Perte nette de Formation et services associés – Civil, déduction faite d'une charge d'impôts de néant en 2007; déduction faite d'une charge d'impôts de néant en 2006; déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 \$ en 2005	–	–	(0,2)
Résultats des activités abandonnées	(1,7)\$	(6,0)\$	104,8 \$
Résultat de base et dilué par action des activités abandonnées	(0,01)\$	(0,02)\$	0,42 \$

NOTE 5 – DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION, DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

Pendant l'exercice 2005, la Direction a effectué un examen complet du rendement et de l'orientation stratégique de ses unités d'exploitation. Cet examen stratégique a révélé que le secteur Civil en particulier subissait, de façon grave et persistante, un environnement économique encore défavorable pour l'industrie du transport aérien. Ces circonstances ont créé une nouvelle réalité du marché, des possibilités d'impartition de la formation beaucoup plus lentes que celles qui avaient été prévues (en raison des mesures de restructuration pour les pilotes dans certaines grandes sociétés aériennes), l'escalade des coûts de fabrication des simulateurs de vol, l'érosion du marché des avions de transport régional de 30 à 50 sièges et l'appréciation du dollar canadien. Ces éléments ont provoqué le rajustement de certaines des hypothèses clés pour la planification stratégique du Civil, ce qui a entraîné l'examen de la valeur comptable de certains actifs tels que l'écart d'acquisition, les actifs incorporels obtenus lors d'acquisitions antérieures, le niveau des stocks pour le marché régional des avions à réaction, le matériel de formation non productif et certains autres actifs.

En conséquence, à la lumière de cet examen, au 31 mars 2005, la Société a inscrit une perte de valeur de 443,3 millions \$, qui est presque entièrement liée au secteur Civil, comme suit :

<i>(en millions)</i>	2005
Écart d'acquisition	205,2 \$
Relations avec la clientèle	86,7
Appellations commerciales et autres actifs incorporels	20,4
Immobilisations corporelles (simulateurs)	78,4
Stocks	33,3
Autres actifs	19,3
	443,3 \$

NOTE 6 – COMPTES DÉBITEURS

(en millions)	2007	2006
Comptes clients	136,2 \$	107,2 \$
Provision pour créances douteuses	(4,4)	(4,8)
Comptes débiteurs non facturés	45,7	35,1
Autres débiteurs	42,3	35,1
	219,8 \$	172,6 \$

La Société a conclu une entente lui permettant de vendre les comptes débiteurs de tiers à une institution financière pour un montant pouvant atteindre 35,0 millions \$. Aux termes des conditions de cette entente, la Société continue d'agir à titre d'agent de recouvrement. Les comptes débiteurs choisis sont vendus à un tiers pour une contrepartie en espèces, qui est sans recours contre la Société. Au 31 mars 2007, des comptes débiteurs déterminés de 29,0 millions \$ (6,7 millions \$ en 2006) avaient été vendus à l'institution financière dans le cadre de cette entente. Le produit de la vente (déduction faite de frais de 0,6 million \$; 0,5 million \$ en 2006) a servi à rembourser des emprunts aux termes des facilités de crédit de la Société.

NOTE 7 – STOCKS

(en millions)	2007	2006
Contrats à long terme	112,7 \$	87,7 \$
Travaux en cours	66,1	66,6
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	25,0	26,6
	203,8 \$	180,9 \$

NOTE 8 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions)	2007			2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	21,2 \$	– \$	21,2 \$	20,2 \$	– \$	20,2 \$
Immeubles et améliorations	238,9	72,6	166,3	220,6	65,8	154,8
Simulateurs	645,5	92,4	553,1	528,5	77,9	450,6
Matériel et outillage	185,0	117,3	67,7	169,0	103,4	65,6
Actifs visés par des contrats de location-acquisition ⁽¹⁾	34,4	22,6	11,8	32,2	20,3	11,9
Actifs en construction	166,5	–	166,5	129,0	–	129,0
	1 291,5 \$	304,9 \$	986,6 \$	1 099,5 \$	267,4 \$	832,1 \$

⁽¹⁾ Comprend des simulateurs ainsi que du matériel et de l'outillage.

La période moyenne restante d'amortissement pour les simulateurs est de 14 ans.

NOTE 9 – ACTIFS INCORPORELS

(en millions)	2007			2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Appellations commerciales	12,2 \$	1,7 \$	10,5 \$	12,2 \$	0,9 \$	11,3 \$
Relations avec la clientèle	1,7	0,3	1,4	1,2	0,2	1,0
Ententes contractuelles avec des clients	7,6	2,9	4,7	7,7	3,0	4,7
Système de gestion intégré (ERP) et autres logiciels	20,7	3,9	16,8	12,0	1,5	10,5
Autres actifs incorporels	4,9	2,3	2,6	4,0	1,0	3,0
	47,1 \$	11,1 \$	36,0 \$	37,1 \$	6,6 \$	30,5 \$

L'historique des actifs incorporels s'établit comme suit :

<i>(en millions)</i>	2007	2006
Solde d'ouverture	30,5 \$	27,9 \$
Acquisitions (note 2)	0,8	2,7
ERP et autres acquisitions de logiciels	8,8	3,9
Amortissement	(3,8)	(3,2)
Écart de change	(0,3)	(0,8)
Solde de clôture	36,0 \$	30,5 \$

L'amortissement annuel pour les cinq prochains exercices s'élèvera à environ 3,8 millions \$.

NOTE 10 – ÉCART D'ACQUISITION

<i>(en millions)</i>	2007				
	Produits de simulation – Civil	Formation et services associés – Civil	Produits de simulation – Militaire	Formation et services associés – Militaire	Total
Solde d'ouverture	– \$	– \$	54,2 \$	37,8 \$	92,0 \$
Acquisitions (note 2)	–	–	–	4,1	4,1
Écart de change	–	–	0,4	0,4	0,8
Solde de clôture	– \$	– \$	54,6 \$	42,3 \$	96,9 \$

<i>(en millions)</i>	2006				
	Produits de simulation – Civil	Formation et services associés – Civil	Produits de simulation – Militaire	Formation et services associés – Militaire	Total
Solde d'ouverture ⁽¹⁾	– \$	– \$	52,5 \$	39,6 \$	92,1 \$
Acquisitions (note 2)	–	–	4,5	–	4,5
Écart de change	–	–	(2,8)	(1,8)	(4,6)
Solde de clôture	– \$	– \$	54,2 \$	37,8 \$	92,0 \$

⁽¹⁾ Au 1^{er} avril 2005, à la suite de la mise en place de la nouvelle structure interne liée aux secteurs d'activité de la Société, l'écart d'acquisition a fait l'objet d'une réaffectation aux secteurs d'exploitation selon une méthode de répartition en fonction de la juste valeur relative de chacun des secteurs.

NOTE 11 – AUTRES ACTIFS

<i>(en millions)</i>	2007	2006
Encaisse affectée	2,8 \$	1,5 \$
Participation dans CVS Leasing Ltd. et avances consenties à celle-ci (i)	43,5	39,0
Frais de développement reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé de 27,4 \$ (22,6 \$ en 2006) (ii)	24,7	26,1
Frais de pré-exploitation reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé de 21,6 \$ (18,6 \$ en 2006) (iii)	13,1	9,2
Frais de financement reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé de 15,3 \$ (14,5 \$ en 2006)	7,5	7,4
Comptes débiteurs à long terme (iv)	3,9	11,7
Actifs au titre des prestations constituées (note 23)	24,1	20,8
Autres, déduction faite de l'amortissement cumulé de 5,7 \$ (3,6 \$ en 2006)	9,9	20,5
	129,5 \$	136,2 \$

(i) La Société mène un consortium qui a été retenu par le ministère de la Défense du Royaume-Uni (MoD) pour concevoir, construire, gérer, financer et exploiter un centre de formation intégrée de simulateurs des équipages d'hélicoptères d'appui de moyens de la Royal Air Force. Le contrat a une durée de 40 ans et peut être résilié par le MoD après 20 ans, soit en 2018.

En ce qui a trait à ce contrat, la Société a créé une filiale, CAE Aircrew Training Plc (Aircrew), dont elle détient 78 %, le reste étant réparti entre les autres partenaires du consortium. Cette filiale a loué les terrains du MoD, a construit l'installation et exploite le centre de formation. La consolidation de Aircrew avec les comptes de la Société s'est faite depuis son établissement.

NOTE 11 – AUTRES ACTIFS (SUITE)

Par ailleurs, la Société est actionnaire minoritaire à 14 % de CVS Leasing Ltd. (CVS) et lui a avancé des fonds. CVS est l'entité établie qui possède les simulateurs et autres équipements loués à Aircrew. En mars 2005, CVS a refinancé ses activités au moyen d'un financement s'élevant à 70,6 millions, arrivant à échéance en octobre 2016.

- (ii) Les frais de recherche et développement ont totalisé 95,0 millions \$ pour l'exercice (91,3 millions \$ en 2006; 93,5 millions \$ en 2005), dont 3,0 millions \$ représentent des frais de développement admissibles à un report aux termes des exigences de l'ICCA (1,8 million \$ en 2006; 9,9 millions \$ en 2005). La Société a porté l'aide gouvernementale en réduction de ces montants (voir la note 22).

Le total des frais de développement reportés amortis durant l'exercice s'est élevé à 4,8 millions \$ (13,1 millions \$ en 2006; 3,9 millions \$ en 2005).

- (iii) La Société reporte les frais de démarrage engagés durant la période antérieure à l'exploitation pour toutes nouvelles activités. La capitalisation cesse et l'amortissement commence en même temps que les activités débutent. Durant l'exercice 2007, 5,9 millions \$ ont été capitalisés (0,7 million \$ en 2006) et un amortissement de 3,0 millions \$ a été inscrit (4,0 millions \$ en 2006; 6,1 millions \$ en 2005).
- (iv) Durant l'exercice 2007, la Société a reçu un paiement anticipé de 9,3 millions \$ pour la totalité des billets à ordre subordonnés garantis. En 2006, les comptes débiteurs à long terme comprenaient des billets à ordre subordonnés garantis relativement à la vente des diverses activités de Technologies de nettoyage totalisant 8,5 millions \$. Les billets portaient intérêt à des taux se situant entre 3 % et 7 %.

NOTE 12 – FACILITÉS D'EMPRUNT

A. DETTE À LONG TERME

<i>(en millions)</i>	2007	2006
Dettes avec recours		
(i) Effets de premier rang	107,2 \$	126,1 \$
(ii) Facilités de crédit à terme non garanties renouvelables, d'une durée de cinq ans échéant en juillet 2010, 400,0 \$ US (encours de néant \$ US au 31 mars 2007; de néant \$ US au 31 mars 2006), d'une durée de cinq ans échéant en juillet 2010, 100,0 € (encours de néant au 31 mars 2007; de néant au 31 mars 2006)	–	–
(iii) Emprunts à terme échéant en mai et en juin 2011 (encours de 22,8 € et de 4,5 € au 31 mars 2007; de 26,9 € et de 5,3 € au 31 mars 2006)	42,1	45,6
(iv) Obligations garanties de Grapevine Industrial Development Corporation, échéant en janvier 2010 et 2013 (27,0 \$ US)	31,1	31,5
(v) Obligations de Miami Dade County Bonds, échéant en mars 2024 (11,0 \$ US)	12,7	12,8
(vi) Autres dettes, échéant en décembre 2012	9,5	4,9
(vii) Obligations découlant de contrats de location-acquisition	11,1	13,5
Dettes sans recours ⁽¹⁾		
(viii) Emprunt à terme de 12,7 £ garanti et échéant en octobre 2016 (encours de 4,5 £ au 31 mars 2007; de 5,3 £ au 31 mars 2006)	10,3	10,7
(ix) Emprunt à terme échéant en juin 2021 (encours de 25,2 € au 31 mars 2007; de 13,9 € au 31 mars 2006)	38,8	19,7
(x) Emprunts à terme échéant en décembre 2009 (encours de 17,7 \$ US au 31 mars 2007; de 5,6 \$ US au 31 mars 2006)	20,4	6,5
	283,2 \$	271,3 \$
Moins:		
Partie à court terme de la dette à long terme	25,3	8,0
Partie à court terme des contrats de location-acquisition	1,9	2,4
	256,0 \$	260,9 \$

⁽¹⁾ La dette sans recours contre CAE, en tant que société mère, est classée ainsi lorsque le recours contre la dette d'une filiale est limité à l'actif, à la participation et à l'engagement de cette filiale.

- (i) Dans le cadre d'un placement privé, la Société a emprunté 108 millions \$ US. Au cours du dernier trimestre de 2007, CAE a payé par anticipation la tranche de 15,0 millions \$ US qui arrivait à échéance en juin 2007. Ces billets de premier rang non garantis ont égalité de rang avec les financements bancaires à terme et doivent être remboursés en montants fixes de 60,0 millions \$ US en 2009 et de 33,0 millions \$ US en 2012. Des versements d'intérêt au taux fixe moyen de 7,6 % sont exigibles semestriellement, en juin et en décembre. La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt aux termes desquels le taux d'intérêt fixe sur une tranche de 33,0 millions \$ US des billets de premier rang a été échangé contre l'équivalent du TIOL à trois mois majoré de 3,6 %.
- (ii) Le 7 juillet 2005, la Société a conclu une facilité de crédit renouvelable. Cette facilité de crédit à terme non garantie renouvelable (400,0 millions \$ US et 100,0 million €) avait une durée de cinq ans, échéant en juillet 2010. La facilité est assortie de clauses portant sur le montant minimal des capitaux propres, ainsi que sur les ratios de couverture des intérêts et de la dette. Le taux d'intérêt applicable de cette facilité de crédit à terme renouvelable est au gré de la Société, selon le taux préférentiel, le taux des acceptations bancaires ou le TIOL majoré d'une marge qui dépend de la notation de crédit attribuée par les services de notation de Standard & Poor's.
- (iii) La Société et Iberia Lineas de España ont fusionné leurs activités de formation en aviation en Espagne. Les exploitants ont financé l'acquisition des simulateurs de CAE et d'Iberia au moyen d'un financement adossé à des actifs et échéant en mai et en juin 2011. Conformément aux contrats de location, si l'entente d'octobre 2003 était résiliée, CAE et Iberia seraient tenues de racheter les simulateurs qu'elles ont contribués, en proportion de la juste valeur de ces simulateurs, pour un montant total égal à l'encours de l'accord de financement. Le capital doit être remboursé trimestriellement sur la durée du financement. Le taux d'intérêt implicite est de 4,60 %. Au 31 mars 2007, la valeur comptable nette des simulateurs faisant l'objet du financement était d'environ 79,7 millions \$ (51,7 millions €) (76,8 millions \$ en 2006 [54,2 millions €]).
- (iv) Il s'agit d'obligations appelées « Airport Improvement Revenue Bonds » qu'a émises Grapevine Industrial Development Corporation, de Grapevine (Texas). Ces émissions qui totalisent 8,0 millions \$ US et 19,0 millions \$ US arrivent à échéance en 2010 et en 2013, respectivement. Ces obligations sont garanties par des biens immobiliers, des améliorations, des agencements et du matériel de simulation spécifique. Les taux sont établis périodiquement par un négociateur, d'après la conjoncture du marché. Pour ce qui est des obligations échéant en 2010, le taux est établi chaque semaine. Dans le cas des obligations échéant en 2013, le taux est fixé annuellement et est assujéti à un plafond de 10 % permis par les lois applicables actuelles. Au 31 mars 2007, le taux combiné des deux séries était d'environ 4,77 % (3,92 % en 2006). La garantie ne dépasse pas l'encours des emprunts, lequel était de 27,0 millions \$ US au 31 mars 2007. De plus, une lettre de crédit a été établie en guise de soutien des obligations pour l'encours des emprunts.
- (v) Les obligations de Miami Dade County, échéant en mars 2024 (11,0 millions \$ US), sont garanties par un simulateur. Au 31 mars 2007, le taux variable applicable, qui est redéfini toutes les semaines, s'établissait à 4,78 %. De plus, une lettre de crédit a été établie en guise de soutien des obligations pour l'encours des emprunts.
- (vi) Facilité non garantie de 35,0 millions \$ visant à garantir le financement des coûts d'établissement du système de gestion intégré (ERP). Un prélèvement aux termes de la facilité peut être effectué uniquement lorsque les frais sont engagés, tous les trimestres, avec des remboursements mensuels sur la durée de la période de sept ans débutant à la fin du premier mois suivant chaque prélèvement trimestriel. Le taux d'intérêt moyen sur les emprunts est d'environ 6,1 %.
- (vii) Ces contrats de location-acquisition se rapportent à la location de diverses pièces de matériel et de simulateurs. Le taux d'intérêt réel sur les obligations découlant de ces contrats de location-acquisition comportant des échéances échelonnées jusqu'en juin 2010 s'établissait à environ 6,18 % au 31 mars 2007 (5,92 % en 2006).
- (viii) La Société a obtenu un financement de projet, qui a été refinancé en décembre 2004, pour l'une de ses filiales afin de financer le programme MSH du MoD du Royaume-Uni. La facilité de crédit comporte un emprunt à terme qui est garanti par les actifs de la filiale et qui doit être remboursé semestriellement jusqu'en 2016. Le financement est sans recours contre CAE. L'intérêt sur ces emprunts est calculé à un taux qui se rapproche du TIOL, majoré de 0,85 %. La Société a conclu un swap de taux d'intérêt de 4,2 millions £, au terme duquel le taux d'intérêt a été fixé à 6,31 %. Au 31 mars 2007, la valeur comptable des actifs donnés en garantie de la facilité de crédit s'établissait à 27,4 millions £ (26,9 millions £ en 2006).
- (ix) Emprunt à terme, échéant en juin 2021, représentant la quote-part de CAE (25 %) du projet NH90 en Allemagne. Le montant total disponible pour la société responsable du projet aux termes de la facilité est de 175,5 millions €. La dette est sans recours contre CAE. Les emprunts portent intérêt à TIBEUR et, en vertu d'un swap, fait l'objet d'un taux fixe de 3,8 %.
- (x) L'autre dette découle de la quote-part de CAE (49 %) de l'emprunt à terme sans recours visant l'acquisition de simulateurs, pour sa coentreprise au centre de formation de Zhuhai. La dette à terme a été arrangée par l'entremise de plusieurs institutions financières. Les emprunts portent intérêt à un taux variable du TIOL des États-Unis, majoré d'une marge entre 0,3 % et 1,0 % et échoient entre mars 2008 et décembre 2009. Selon les contrats d'emprunt, la coentreprise peut prélever jusqu'à 6,4 millions \$ US de plus (la quote-part de CAE de 49 % : 3,1 millions \$ US) durant l'exercice 2008 pour financer les paiements des simulateurs.

NOTE 12 – FACILITÉS D’EMPRUNT (SUITE)

Les versements exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu des modalités de remboursement de la dette à long terme et des contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

<i>(en millions)</i>	Dettes à long terme	Contrat de location-acquisition	Total
2008	25,3 \$	1,9 \$	27,2 \$
2009	14,2	0,8	15,0
2010	94,6	0,8	95,4
2011	16,0	7,6	23,6
2012	9,8	–	9,8
Par la suite	112,2	–	112,2
	272,1 \$	11,1 \$	283,2 \$

Au 31 mars 2007, CAE respectait intégralement ses engagements financiers.

B. DETTE À COURT TERME

La Société dispose d'une marge de crédit bancaire non garantie et non engagée qui est libellée en euros et qui totalise 4,6 millions \$ (41,2 millions \$ en 2006; 31,0 millions \$ en 2005, sur laquelle aucun montant n'avait été prélevé au 31 mars 2007 (néant en 2006; 11,2 millions \$ en 2005). La marge de crédit porte intérêt à un taux de référence en euros.

C. INTÉRÊTS DÉBITEURS, MONTANT NET

Les intérêts débiteurs (créditeurs) nets s'établissent comme suit :

<i>(en millions)</i>	2007	2006	2005
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme	18,5 \$	21,6 \$	35,3 \$
Amortissement des frais de financement reportés et autres	2,3	4,0	9,7
Attribution des intérêts débiteurs aux activités abandonnées	–	–	(1,4)
Intérêts capitalisés	(4,1)	(2,8)	(5,8)
Intérêts sur la dette à long terme	16,7	22,8	37,8
Intérêts créditeurs	(4,8)	(6,9)	(5,7)
Autres intérêts débiteurs (créditeurs), montant net	(1,3)	0,3	–
Intérêts créditeurs, montant net	(6,1)	(6,6)	(5,7)
Intérêts débiteurs, montant net	10,6 \$	16,2 \$	32,1 \$

Les intérêts créditeurs de la Société comprennent les intérêts perçus provenant de l'augmentation d'escomptes sur les billets à long terme, dont le remboursement intégral a été encaissé au deuxième trimestre de l'exercice 2007, les intérêts perçus sur l'encaisse et les avances de fonds consenties à CVS Leasing Ltd. (CVS). CVS est une société qui détient des simulateurs et autres pièces de matériel qui servent à la formation des pilotes des Forces armées britanniques au centre de formation de la Société de la base aérienne de Benson, en Angleterre. La Société détient une participation minoritaire de 14 % dans CVS.

NOTE 13 – GAINS REPORTÉS ET AUTRES PASSIFS À LONG TERME

<i>(en millions)</i>	2007	2006 Après retraitement (note 1)
Gains reportés découlant des cessions-bail (i)	84,0 \$	87,5 \$
Produits constatés d'avance	20,3	31,3
Gains reportés	15,0	6,6
Obligation découlant des avantages sociaux (note 23)	26,9	23,9
Partage des coûts avec le gouvernement (note 22)	14,5	12,2
Part des actionnaires sans contrôle (ii)	18,2	17,6
Partie à long terme du contrat d'achat (iii)	7,9	8,1
Dette à long terme payable à Investissement Québec	1,4	2,1
Obligation au titre de la rémunération en vertu du RDLT et du RDNR	35,3	14,5
Autres	9,2	7,4
	232,7 \$	211,2 \$

⁽ⁱ⁾ L'amortissement qui se rapporte à ces éléments se chiffre à 4,0 millions \$ (3,9 millions \$ en 2006; 3,5 millions \$ en 2005).

⁽ⁱⁱ⁾ Part des actionnaires sans contrôle de 20 % dans les centres de formation du secteur Civil à Madrid combinée à la participation de 22 % dans le centre de formation Aircrew du secteur Militaire de CAE.

⁽ⁱⁱⁱ⁾ Partie à long terme du contrat d'achat concernant des données et des pièces livrées à CAE Inc. par Dassault Aviation en vertu de bons de commande précis. Les paiements annuels exigibles en avril 2008 s'élèvent à 2,6 millions € et à 2,6 millions € en avril 2009.

NOTE 14 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le rapprochement des impôts sur les bénéfices aux taux canadiens prévus par la loi et des impôts sur les bénéfices présentés s'établit comme suit :

<i>(en millions)</i>	2007	2006 Après retraitement (note 1)	2005 Après retraitement (note 1)
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et activités abandonnées	178,8 \$	87,8 \$	(405,0)\$
Taux d'imposition canadiens prévus par la loi	32,08%	31,41%	31,27%
Impôts sur les bénéfices aux taux canadiens prévus par la loi	57,4 \$	27,6 \$	(126,6)\$
Écart entre les taux canadiens prévus par la loi et ceux applicables aux filiales étrangères	(2,8)	0,3	(12,2)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	61,7
Pertes non prises en compte aux fins fiscales	0,3	2,8	2,7
Économies d'impôts découlant de pertes d'exploitation non constatées antérieurement	(2,3)	(9,1)	(12,2)
Économies d'impôts découlant de pertes en capital non constatées antérieurement	–	(0,8)	(11,3)
Gain en capital non imposable	(0,6)	(0,3)	(0,1)
Éléments non déductibles	2,4	1,4	4,2
Ajustements et cotisations d'impôts d'exercices antérieurs	(1,0)	(0,9)	(3,6)
Incidence du changement de taux d'imposition sur les impôts futurs	(1,2)	1,9	(1,0)
Crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement non imposable	(0,8)	(0,9)	(1,5)
Impôts des grandes sociétés	–	0,7	–
Autres économies d'impôts non constatées antérieurement	(3,2)	(2,9)	–
Éléments de l'écart de conversion	–	(0,7)	–
Autres	1,5	(0,9)	(0,7)
Total de la charge (l'économie) d'impôts	49,7 \$	18,2 \$	(100,6)\$

NOTE 14 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

Les principaux éléments de la charge d'impôts attribuable aux activités poursuivies s'établissent ainsi :

(en millions)	2007	2006	2005
Charge d'impôts exigibles	63,9 \$	13,1 \$	13,5 \$
Charge (économie) d'impôts futurs			
Économies d'impôts découlant de pertes d'exploitation non constatées antérieurement	(2,3)	(9,1)	(12,2)
Économies d'impôts découlant de pertes en capital non constatées antérieurement	–	(0,8)	(11,3)
Incidence du changement de taux d'imposition sur les impôts futurs	(1,2)	1,9	(1,0)
Autres économies d'impôts non constatées antérieurement	(3,2)	(2,9)	–
Dépréciation d'immobilisations	–	–	(72,6)
Variation liée aux écarts temporaires	(7,5)	16,0	(17,0)
Total de la charge (l'économie) d'impôts	49,7 \$	18,2 \$	(100,6)\$

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui a donné lieu aux actifs et aux passifs d'impôts futurs s'établit comme suit :

(en millions)	2007	2006
		Après retraitement (note 1)
Actifs d'impôts futurs		
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital	39,7 \$	55,7 \$
Reports prospectifs des pertes en capital	6,5	6,5
Actifs incorporels	27,1	31,5
Montants non déductibles pour l'exercice	23,4	20,2
Produits reportés	17,3	13,5
Report d'économie d'impôts	10,4	10,1
Frais de recherche et de développement reportés	–	7,0
Autres	1,4	2,5
	125,8	147,0
Provision pour moins-value	(25,3)	(37,5)
	100,5 \$	109,5 \$
Passifs d'impôts futurs		
Crédits d'impôt à l'investissement	(22,5)\$	(22,6)\$
Immobilisations corporelles	(9,7)	(28,5)
Différence entre la méthode de l'avancement des travaux et celle de l'achèvement des travaux	(2,3)	(15,8)
Frais de recherche et de développement reportés	(2,5)	–
	(37,0)	(66,9)
Actifs d'impôts futurs, montant net	63,5 \$	42,6 \$
Actifs d'impôts futurs à court terme, montant net	3,7 \$	5,7 \$
Actifs passifs d'impôts futurs à long terme, montant net	81,5	78,2
Passifs d'impôts futurs à court terme, montant net	(4,9)	(14,5)
Passifs d'impôts futurs à long terme, montant net	(16,8)	(26,8)
	63,5 \$	42,6 \$

Au 31 mars 2007, relativement à des activités exercées au Canada, la Société avait cumulé des pertes autres qu'en capital reportées d'environ 2,8 millions \$. Aux fins de la présentation de l'information financière, un actif d'impôts futurs net de 0,8 million \$ a été constaté à l'égard de ces reports de pertes.

Au 31 mars 2007, relativement à des activités exercées aux États-Unis, la Société avait cumulé des pertes autres qu'en capital reportées d'environ 48,4 millions \$ (42,0 millions \$ US). Aux fins de la présentation de l'information financière, un actif d'impôts futurs net de 16,9 millions \$ (14,6 millions \$ US) a été constaté à l'égard de ces reports de pertes.

Relativement à des activités menées dans d'autres pays, la Société a cumulé des pertes autres qu'en capital reportées d'environ 83,6 millions \$. Aux fins de la présentation de l'information financière, un actif d'impôts futurs net de 15,4 millions \$ a été constaté.

Relativement à des activités menées au Canada, la Société a aussi cumulé des pertes en capital reportées d'environ 5,3 millions \$. Aux fins de la présentation de l'information financière, un actif d'impôts futurs net de 0,6 million \$ a été constaté.

Relativement à des activités exercées aux États-Unis, la Société a également cumulé des pertes en capital reportées d'environ 15,4 millions \$ (13,3 millions \$ US). Aucun actif d'impôts futurs n'a été constaté dans les états financiers, la provision pour moins-value ayant été constituée pour la totalité du montant.

Les pertes autres qu'en capital à des fins fiscales expirent comme suit :

<i>(en millions)</i>	États-Unis (\$ US)	Autres pays (\$ CA)
Année d'expiration		
2008	– \$	– \$
2009	4,3	–
2010	–	–
2011	10,7	–
2012	18,1	–
2013 – 2024	7,8	10,9
Sans expiration	–	75,5
	40,9 \$	86,4 \$

La provision pour moins-value concerne principalement les avantages fiscaux découlant de pertes reportées prospectivement dont la réalisation n'est pas probable en raison des antécédents en matière de report de pertes, de l'incertitude quant à la réalisation de bénéfices futurs imposables suffisants et des échéances prescrites par les lois fiscales donnant lieu aux avantages fiscaux éventuels. En 2007, la provision pour moins-value a été réduite de 5,5 millions \$ (16,7 millions \$ en 2006) lorsque l'évaluation de la Société a fait apparaître comme plus probable qu'improbable que des économies d'impôt seraient réalisées.

NOTE 15 – CAPITAL ACTIONS ET SURPLUS D'APPORT

CAPITAL ACTIONS

Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en série.

Les actions privilégiées peuvent être émises avec des droits et des conditions qui seront déterminés par le conseil d'administration, avant leur émission. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.

Émis

Le tableau qui suit présente le rapprochement des données sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société :

<i>(en millions, sauf le nombre d'actions)</i>	Nombre d'actions	2007 Valeur attribuée	Nombre d'actions	2006 Valeur attribuée	Nombre d'actions	2005 Valeur attribuée
Solde au début de l'exercice	250 702 430	389,0 \$	248 070 329	373,8 \$	246 649 180	367,5 \$
Émissions d'actions (note 2) ^(a) ^(b)	–	–	1 091 564	6,9	424 628	2,0
Options sur actions exercées	1 236 895	10,0	1 497 540	8,0	869 620	3,6
Transfert du surplus d'apport sur l'exercice d'options	–	2,5	–	–	–	–
Dividendes en actions	21 124	0,2	42 997	0,3	126 901	0,7
Solde à la fin de l'exercice	251 960 449	401,7 \$	250 702 430	389,0 \$	248 070 329	373,8 \$

^(a) Le 20 mai 2005, la Société a émis 1 000 000 d'actions ordinaires au prix unitaire de 6,13 \$, en vue de l'acquisition de Terrain Experts, Inc. Le 30 novembre 2005, la Société a émis 91 564 actions ordinaires au prix unitaire de 8,07 \$, pour couvrir le second paiement du coût d'acquisition de CAE Professional Services (Canada) Inc. (auparavant Greenley & Associates Inc. [G&A]).

^(b) Le 30 novembre 2004, la Société a émis 424 628 actions ordinaires au prix unitaire de 4,71 \$, pour couvrir le premier paiement du coût d'acquisition de CAE Professional Services (Canada) Inc.

NOTE 15 – CAPITAL ACTIONS ET SURPLUS D'APPORT (SUITE)

Le tableau qui suit présente un rapprochement des dénominateurs qui ont été utilisés pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action :

	2007	2006	2005
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	251 110 476	249 806 204	247 060 580
Effet dilutif des options sur actions	1 894 730	2 325 422	812 273
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	253 005 206	252 131 626	247 872 853 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Pour l'exercice 2005, l'effet des options sur actions pouvant éventuellement être exercées sur les résultats par action pro forma était antidilutif. Par conséquent, les résultats pro forma de base et dilués par actions sont identiques.

Des options d'achat de 1 397 200 actions ordinaires (2 269 150 en 2006; 4 635 100 en 2005) ont été exclues du calcul ci-dessus, car leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

SURPLUS D'APPORT

Le rapprochement du surplus d'apport s'établit comme suit :

(en millions)	2007	2006	2005
		Après retraitement (note 1)	Après retraitement (note 1)
Solde au début de l'exercice	5,6 \$	3,5 \$	2,1 \$
Transfert aux actions ordinaires sur l'exercice d'options sur actions	(2,5)	–	–
Rémunération à base d'actions (note 17)	2,6	2,1	1,4
Solde à la fin de l'exercice	5,7 \$	5,6 \$	3,5 \$

NOTE 16 – ÉCARTS DE CONVERSION CUMULÉS

Le solde net du compte de l'écart de conversion reflète les variations suivantes :

(en millions)	2007	2006
Solde au début de l'exercice	(115,2)\$	(66,3)\$
Effet des variations des taux de change au cours de l'exercice :		
Sur le montant net des participations dans les filiales autonomes, déduction faite de l'économie d'impôts de 0,2 \$ (économie d'impôts de 2,2 \$ en 2006)	26,3	(47,0)
Sur certaines dettes à long terme libellées en devises et désignées à titre de couverture du montant net des participations dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite d'une charge d'impôts de 0,3 \$ (charge d'impôts de 0,9 \$ en 2006)	1,2	3,7
Partie comprise dans les résultats à la suite de réductions du montant net des participations dans des filiales étrangères autonomes, déduction faite d'impôts de néant (charge d'impôts de 0,3 \$ en 2006)	–	(5,6)
Solde à la fin de l'exercice	(87,7)\$	(115,2)\$

NOTE 17 – RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Conformément au programme d'intéressement à long terme institué par la Société, cette dernière peut attribuer à ses dirigeants et autres salariés clés ainsi qu'à ceux de ses filiales des options visant l'achat d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice équivalant à 100 % du cours du marché à la date de leur attribution. Le cours du marché correspond au cours de clôture des actions ordinaires à la TSX le dernier jour de négociation précédant la date de l'attribution.

Au 31 mars 2007, le nombre total autorisé d'actions ordinaires pouvant encore être émises aux termes du régime d'options d'achat d'actions (ROA) était de 9 484 076. Les options peuvent être exercées au cours d'une période d'au plus six ans, mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Le droit d'exercer toutes les options devient acquis sur une période de quatre ans de service continu. Toutefois, s'il survient un changement de contrôle de la Société, les options en cours peuvent être exercées immédiatement par leurs porteurs. Elles font l'objet d'un ajustement au prorata à la suite du versement de dividendes en actions ou de tout fractionnement d'actions ordinaires de la Société.

Un rapprochement des options en cours est présenté ci-après :

<i>Exercices terminés les 31 mars</i>	2007		2006		2005	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	6 347 235	7,66 \$	8 208 675	7,52 \$	8 128 370	7,51 \$
Attribuées	647 700	9,13 \$	568 200	5,96 \$	2 046 650	5,68 \$
Exercées	(1 236 895)	8,07 \$	(1 497 540)	5,29 \$	(869 620)	4,15 \$
Éteintes	(316 125)	10,60 \$	(932 100)	9,21 \$	(809 725)	6,77 \$
Échues	–	– \$	–	– \$	(287 000)	6,43 \$
Options en cours à la fin de l'exercice	5 441 915	7,57 \$	6 347 235	7,66 \$	8 208 675	7,52 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	2 986 135	8,58 \$	2 775 850	9,90 \$	3 731 085	8,76 \$

Le tableau suivant offre une information sommaire concernant le ROA de la Société au 31 mars 2007 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en cours			Options exerçables	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
4,08 \$ à 6,03 \$	2 879 215	2,98	5,02 \$	1 584 235	5,03 \$
6,19 \$ à 9,20 \$	1 165 500	4,30	7,82 \$	11 400	8,08 \$
10,31 \$ à 14,60 \$	1 397 200	0,92	12,62 \$	1 390 500	12,63 \$
Total	5 441 915	2,73	7,57 \$	2 986 135	8,58 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, la charge de rémunération liée aux options sur actions de CAE a été constatée dans le résultat net, et un montant correspondant de 2,6 millions \$ (2,1 millions \$ en 2006; 1,4 million \$ en 2005) a été porté au crédit du surplus d'apport en utilisant la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des attributions effectuées depuis 2004. À la suite de l'application du CPN-162, qui exige le retraitement rétroactif des périodes précédentes, la charge de rémunération des options sur actions de CAE a été retraitée (note 1).

Les hypothèses qui ont servi aux calculs dont il est question dans la présente note et qui portent sur les options sont les suivantes :

	2007	2006	2005
Hypothèses utilisées pour le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes :			
Taux de dividende	0,44%	0,67%	1,26%
Volatilité prévue	45,0%	47,0%	40,0%
Taux d'intérêt sans risque	4,38%	4,0%	5,75%
Durée prévue des options	4	6	6
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	3,57 \$	2,84 \$	2,27 \$

NOTE 17 – RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (SUITE)

INFORMATION PRO FORMA À FOURNIR CONFORMÉMENT AU CHAPITRE 3870 DU MANUEL DE L'ICCA

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2003, la Société avait attribué 1 767 000 options sur actions ordinaires. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options attribuées au cours de cette période correspondait à 5,84 \$ l'option. Pour calculer la charge de rémunération pro forma, la Société a utilisé le modèle d'évaluation de Black et Scholes afin d'établir la juste valeur des options attribuées. Le bénéfice net pro forma ainsi que le résultat de base pro forma et le résultat dilué pro forma par action figurent ci-après :

<i>(en millions, sauf les montants par action)</i>	2007	2006	2005
		Après retraitement (note 1)	Après retraitement (note 1)
Bénéfice net (perte nette), montant déjà établi	127,4 \$	63,6 \$	(199,6)\$
Incidence des calculs pro forma	(0,1)	(0,7)	(1,9)
Bénéfice net (perte nette) pro forma	127,3 \$	62,9 \$	(201,5)\$
Résultat de base pro forma par action	0,51 \$	0,25 \$	(0,82)\$
Résultat dilué pro forma par action ⁽¹⁾	0,50 \$	0,25 \$	(0,82)\$

⁽¹⁾ Pour l'exercice 2005, l'effet des options sur actions pouvant éventuellement être exercées sur le résultat pro forma par action était antidilutif. Par conséquent, le résultat de base pro forma et le résultat dilué pro forma par action sont identiques.

RÉGIME D' ACTIONNARIAT

La Société a institué un régime d'actionnariat (le RA) afin de permettre à ses salariés et à ceux de ses filiales participantes d'acheter des actions ordinaires de CAE par voie de retenues salariales régulières et de cotisations patronales. Ce régime permet aux salariés d'y verser jusqu'à 18 % de leur salaire annuel de base. La Société et ses filiales participantes versent des cotisations égales à celles des salariés pour la première tranche de 500 \$ que ceux-ci y cotisent, puis versent 1 \$ pour chaque tranche supplémentaire de 2 \$ cotisée par les salariés, jusqu'à concurrence de 3 % de leur salaire de base. Les salariés peuvent verser des cotisations au régime par le truchement de retenues sur leur paie ou par une cotisation forfaitaire. La cotisation du salarié et de l'employeur peut être investie dans le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou dans le régime de participation différée au bénéfice (RPDB). Le fiduciaire du RA achète, au nom des participants, les actions ordinaires de la Société sur le marché libre, par l'intermédiaire de la TSX. La Société a inscrit une charge de rémunération de 3,1 millions \$ (2,1 millions \$ en 2006; 1,4 million \$ en 2005) au titre des cotisations patronales à ce régime.

RÉGIME DE DROITS DIFFÉRÉS À LA VALEUR D' ACTIONS

La Société a institué un régime de droits différés à la valeur d'actions (le RDDVA) à l'intention de ses dirigeants, régime aux termes duquel ceux-ci peuvent choisir de recevoir toute rémunération d'intéressement en espèces sous forme de droits différés à la valeur d'actions (DDVA). Ce régime vise à aider la Société à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. Un droit différé à la valeur d'actions a la même valeur qu'une action ordinaire. Ces droits sont émis à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture moyen d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto dans les 10 derniers jours de négociation précédant la date de leur émission. Ces droits donnent également droit à des dividendes sous forme de droits supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les droits différés à la valeur d'actions expirent lorsque le porteur quitte son poste. Le porteur a alors le droit de toucher en espèces la juste valeur marchande du nombre équivalent d'actions ordinaires, déduction faite de certaines retenues.

Au cours de l'exercice 2000, la Société avait mis sur pied un RDDVA à l'intention de ses administrateurs qui ne sont pas des salariés. Un administrateur qui n'est pas salarié de la Société et qui détient moins de 5 000 actions ordinaires de la Société reçoit le montant qui lui est dû à titre d'acompte et de jetons de présence sous forme de droits différés à la valeur d'actions. S'il détient au moins 5 000 actions ordinaires, il peut choisir de prendre part au régime relativement à une partie ou à la totalité du montant qu'il doit recevoir à titre d'acompte et de jetons de présence auxquels il a droit. Les modalités de ce régime sont essentiellement les mêmes que celles du RDDVA destiné aux dirigeants clés, sauf que les droits sont émis à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la TSX le dernier jour de négociation précédant la date de leur émission.

La Société inscrit le coût du RDDVA à titre de charge de rémunération. Au 31 mars 2007, 425 092 droits d'une valeur de 5,4 millions \$ (388 972 droits d'une valeur de 3,6 millions \$ en 2006; 343 116 droits d'une valeur de 1,9 million \$ en 2005) étaient en cours. Au total, 24 176 droits avaient été rachetés au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, aux termes des deux RDDVA conformément aux dispositions de ces régimes, pour un total de 0,2 million \$. Aux 31 mars 2007, 2006 et 2005, aucun droit différé à la valeur d'actions n'avait été annulé.

RÉGIME DE DROITS DIFFÉRÉS À LA VALEUR D' ACTIONS POUR INTÉRESSEMENT À LONG TERME

Les deux régimes de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (le RDLT) visent à aider la Société à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. En vertu des RDLT, des DDVA sont attribuées aux dirigeants et à des membres de la Direction de la Société. Un DDVA attribué en vertu de ces régimes a la même valeur qu' une action ordinaire, déduction faite des retenues d'impôt à une date donnée. En outre, ces DDVA donnent droit à des équivalents de dividende qui sont payables sous forme de droits supplémentaires, selon un montant égal aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE.

Régime d' avril 2003

Aux termes du RDLT d' avril 2003, les droits attribués sont acquis de façon égale sur quatre ans et peuvent être rachetés en espèces. À la cessation d'emploi pour cause d'invalidité de longue durée, de cessation d'emploi involontaire, de retraite ou de décès, les participants admissibles qui détiennent des droits acquis en vertu du RDLT pourront recevoir la juste valeur marchande du nombre équivalent d'actions ordinaires de CAE. Au 31 mars 2007, 548 097 droits étaient en cours en vertu du RDLT (657 036 droits au 31 mars 2006). La charge constatée pour l'exercice 2007 s'est élevée à 0,2 million \$ (1,6 million \$ en 2006; 0,8 million \$ en 2005). À la suite de l'application du CPN-162, qui exige le retraitement rétroactif des périodes précédentes, le montant de la charge a été retraité.

Régime de mai 2004

Le RDLT de mai 2004 remplace celui d' avril 2003 pour les années à venir. Les droits attribués en vertu du RDLT de mai 2004 sont acquis de façon égale sur cinq ans et peuvent être rachetés en espèces. À la cessation d'emploi, les participants admissibles qui détiennent des droits acquis pourront recevoir la juste valeur marchande du nombre équivalent d'actions ordinaires de CAE. En 2007, la Société a émis 527 714 droits aux termes du RDLT (430 503 droits en 2006) et au 31 mars 2007, 1 392 653 droits étaient en cours en vertu de ce régime (916 722 droits en cours en 2006). La charge constatée en 2007 s'est élevée à 7,5 millions \$ (2,8 millions \$ en 2006; 0,8 million \$ en 2005). À la suite de l'application du CPN-162, qui exige le retraitement rétroactif des périodes précédentes, le montant de la charge a été retraité.

Depuis l'exercice 2004, la Société a conclu des contrats dans le but de réduire l'effet des fluctuations du cours de ses actions sur ses résultats (note 18).

RÉGIME DE DROITS À LA VALEUR D' ACTIONS DE NÉGOCIATION RESTREINTE POUR INTÉRESSEMENT À LONG TERME

En mai 2004, la Société a adopté un régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR) pour ses dirigeants et membres de la Direction. Ce régime vise à améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder à son service des salariés de talent et à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des participants admissibles au régime et de ceux des actionnaires. Le RDNR a été instauré sous forme de régime d'intéressement à base d'actions.

Les droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) qui sont attribués en vertu de ce régime deviennent acquis au troisième anniversaire de leur date d'attribution, comme suit :

- (i) les droits sont acquis à 100 % si les actions de CAE affichent une plus-value d'au moins 33 % (croissance annuelle composée de 10 %) durant cette période;
- (ii) les droits sont acquis à 50 % si les actions de CAE affichent une plus-value d'au moins 24 % (croissance annuelle composée de 7,5 %), mais de moins de 33 % durant cette période.

Aucun droit aux termes du RDNR n'est acquis si la valeur marchande des actions ordinaires s'apprécie de moins de 24 % durant la période précisée. De plus, le pourcentage de DNR acquis ne sera pas ajusté en proportion de toute plus-value des actions de CAE se situant entre 24 % et 33 % sur la période précisée. Les participants qui perdent leur emploi, autres que ceux qui quittent volontairement leur emploi ou qui sont congédiés pour un motif valable, ont droit à une acquisition proportionnelle des DNR. En 2007, la Société a émis 770 948 DNR aux termes du RDNR (637 561 droits en 2006) et au 31 mars 2007, 2 009 666 droits étaient en cours en vertu de ce régime (1 224 918 droits en cours en 2006). La charge constatée en 2007 s'est établie à 12,1 millions \$ (3,5 millions \$ en 2006; 0,4 million \$ en 2005). À la suite de l'application du CPN-162, qui exige le retraitement rétroactif des périodes précédentes, le montant de la charge a été retraité.

NOTE 18 – INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CHANGE

La Société a conclu des contrats de change à terme totalisant 604,1 millions \$ (contrats d'achat de 91,4 millions \$ et contrats de vente de 512,7 millions \$). Au 31 mars 2007, le total de la perte non réalisée s'établissait à 7,6 millions \$ (gain non réalisé sur les contrats d'achat de 0,8 million \$ et perte non réalisée de 8,4 millions \$ sur les contrats de vente).

NOTE 18 – INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Opérations de change consolidées en cours

<i>(en millions, sauf taux moyen)</i>	2007		2006	
	Valeur nominale ⁽¹⁾	Taux moyen	Valeur nominale ⁽¹⁾	Taux moyen
Devises (achat / vente)				
\$ US / \$ CA				
Moins de 1 an	223,3 \$	0,8697	184,6 \$	0,8448
De 1 à 3 ans	54,3	0,8908	71,2	0,8600
De 3 à 5 ans	15,7	0,9007	2,9	0,8783
\$ US / €				
Moins de 1 an	11,0	1,2964	5,7	1,2590
De 1 à 3 ans	4,0	1,2957	9,1	1,2852
\$ CA / €				
Moins de 1 an	12,9	1,5360	2,1	1,4003
De 1 à 3 ans	5,4	1,4666	–	–
De 3 à 5 ans	1,5	1,4642	–	–
€ / \$ CA				
Moins de 1 an	94,9	0,6649	10,5	0,6758
De 1 à 3 ans	29,4	0,6712	13,3	0,6387
De 3 à 5 ans	1,5	0,6934	3,5	0,6118
€ / \$ A				
Moins de 1 an	1,0	0,5800	–	–
De 1 à 3 ans	1,6	0,5586	–	–
£ / \$ CA				
Moins de 1 an	4,1	0,4796	1,9	0,4476
De 1 à 3 ans	47,5	0,4964	–	–
\$ CA / £				
Moins de 1 an	0,5	2,2783	–	–
£ / €				
Moins de 1 an	19,4	0,6821	–	–
£ / \$ US				
Moins de 1 an	20,0	0,5181	–	–
\$ CA / \$ US				
Moins de 1 an	52,3	1,1564	17,5	1,1616
De 1 à 3 ans	3,8	1,0986	–	–
	604,1 \$		322,3 \$	

⁽¹⁾ Les taux de change à la clôture des exercices respectifs ont été utilisés pour convertir les montants libellés en devises.

RISQUE DE CRÉDIT

Les comptes débiteurs facturés et non facturés exposent la Société au risque de crédit. Cependant, les clients de la Société sont essentiellement des entreprises bien établies, dont les cotes de crédit sont publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite la surveillance du risque de crédit. En outre, la Société reçoit habituellement d'importants acomptes sur contrats, acomptes qui ne sont pas remboursables. La Société surveille de près son risque lié aux principales sociétés aériennes afin de le réduire autant que possible.

La Société est aussi exposée au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à ses instruments financiers dérivés. Elle réduit ce risque au minimum en concluant des contrats avec des contreparties qui jouissent d'une excellente cote de crédit. Habituellement, des garanties pour les instruments financiers présentant un risque de crédit ne sont pas fournies. La solvabilité des contreparties est régulièrement surveillée. De plus, la Société réduit davantage le risque de crédit en vendant les comptes débiteurs de tierces parties (voir la note 6, Comptes débiteurs) à une institution financière, sans possibilité de recours.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée à certains risques de fluctuation des taux d'intérêt variables en raison de sa dette à long terme. Par contre, sa dette à long terme portant intérêt à taux fixe l'expose à un certain risque lié à la juste valeur. Pour contrer ces risques, la Société avait, au 31 mars 2007, conclu trois swaps de taux d'intérêt avec trois institutions financières, swaps dont les montants nominaux de référence totalisaient 86,2 millions \$. L'un de ces swaps, d'un montant nominal de 38,1 millions \$ (33,0 millions \$ US), a permis de convertir la dette à taux fixe en dette à taux variable. Ainsi, jusqu'en juin 2012, la Société verse des intérêts à un taux équivalent au TIOL à trois mois, majoré de 3,6 %, et reçoit des intérêts calculés au taux fixe de 7,76 %. Aux termes des autres swaps, la dette à taux variable de la Société a été convertie en dette à taux fixe, sur un montant nominal de 48,1 millions \$. Aux termes de ces contrats, la Société recevra trimestriellement des intérêts calculés au TIOL et paiera les intérêts à taux fixe comme suit :

- Compte tenu d'un amortissement basé sur un calendrier de remboursement de la dette jusqu'en octobre 2016, la Société effectuera trimestriellement des versements d'intérêts au taux fixe annuel de 6,31 % sur 9,6 millions \$ (4,2 millions £);
- Compte tenu d'un swap croissant basé sur un calendrier d'emprunt jusqu'en décembre 2019, la Société effectuera semestriellement des versements d'intérêts au taux fixe annuel de 3,78 % sur 38,5 millions \$ (25,0 millions €).

Compte tenu de ces swaps, 60 % de la dette à long terme portait intérêt à taux fixe au 31 mars 2007.

CHARGE DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

En mars 2004, en juin 2006 et en mars 2007, la Société a conclu trois swaps sur actions avec trois importantes institutions canadiennes afin de réduire l'effet, sur son encaisse et ses résultats, des fluctuations du cours de ses actions visées par le RDDVA et le RDLT. Aux termes de ce swap, la Société bénéficie de l'avantage économique que lui procurent les dividendes et la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés à l'institution financière pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net du swap sur actions annule en partie les fluctuations du cours des actions de la Société, fluctuations qui influent sur le coût du RDDVA et du RDLT, et le swap est redéfini tous les mois. Au 31 mars 2007, le swap sur actions visait 1 495 000 actions ordinaires de la Société.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer sont évalués à leur valeur comptable aux bilans consolidés, ce qui représente une estimation appropriée de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.
- Les contrats de location-acquisition sont évalués selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.
- La valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculés au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des emprunts assortis de modalités et de durées résiduelles similaires.
- Les swaps de taux d'intérêt et de devises tiennent compte de la valeur actualisée du gain ou de la perte éventuel si leur règlement avait lieu à la date du bilan consolidé.
- Les contrats de change à terme représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour les liquider à la date du bilan consolidé.

La juste valeur et la valeur comptable des instruments financiers s'établissaient comme suit aux 31 mars :

<i>(en millions)</i>	2007		2006	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Dette à long terme	288,5 \$	283,2 \$	277,9 \$	271,3 \$
Contrats de change à terme, montant net	(7,6)	–	5,4	–
Swaps de taux d'intérêt	1,0	–	(1,5)	–

LETTRES DE CRÉDIT ET GARANTIES

Au 31 mars 2007, la Société avait en cours des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 149,1 millions \$ (98,6 millions \$ en 2006) qu'elle avait émises dans le cours normal des activités. Ces garanties sont émises principalement en vertu de la facilité de crédit à terme renouvelable, ainsi qu'aux termes des garanties-cautions de bonne fin consenties par Exportation et développement Canada (EDC) et d'autres facilités de crédit de soutien que diverses institutions financières ont accordées à la Société.

Les garanties de restitution d'acompte se rapportent à des paiements d'étape que les clients de la Société ont versés en fonction de l'avancement des travaux. Ces garanties sont réduites ou annulées à la livraison du produit. Les cautions de bonne exécution sont liées à la finition du produit visé ou à l'achèvement de la prestation des services rendus par CAE, à la satisfaction du client. Les garanties représentent de 10 % à 20 % du montant total prévu aux contrats. Le client dégage la Société de ses responsabilités en vertu de ces garanties à la signature d'une attestation d'achèvement des travaux. Les lettres de crédit relatives à l'obligation au titre de contrats de location-exploitation procurent une garantie de remboursement au propriétaire participant à l'opération de vente et de cession-bail du 30 septembre 2003 et elles varient selon le calendrier des paiements du contrat de location.

NOTE 18 – INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

<i>(en millions)</i>	2007	2006
Garanties de restitution d'acompte	68,7 \$	34,0 \$
Cautions de bonne exécution	6,7	13,0
Obligation au titre de contrats de location-exploitation	27,2	27,3
Obligation au titre du déploiement de simulateurs	40,7	19,6
Autres	5,8	4,7
Total	149,1 \$	98,6 \$

Une tranche de 65,6 millions \$ des garanties de restitution d'acompte de 68,7 millions \$ a été émise en vertu des garanties-cautions de bonne fin consenties par EDC.

GARANTIES DE VALEUR RÉSIDUELLE – OPÉRATIONS DE CESSION-BAIL

Dans le cadre de certaines opérations de cession-bail, la Société a convenu de garantir la valeur résiduelle du matériel sous-jacent si celui-ci est retourné au locateur et que le produit net de sa vente éventuelle ne suffit pas à couvrir le montant garanti. Le montant maximal de ces garanties représente 52,1 millions \$ (52,4 millions \$ en 2006), dont une tranche de 12,3 millions \$ vient à échéance en 2008, une tranche de 22,4 millions \$ en 2009, une tranche de 8,2 millions \$ en 2020 et une tranche de 9,2 millions \$ en 2023. De ce total, un montant de 33,1 millions \$ était inscrit à titre de gain reporté au 31 mars 2007 (33,1 millions \$ en 2006).

INDEMNISATIONS

Lorsque CAE vend des entreprises, elle conserve dans certains cas des obligations relatives à des risques connus et indemnise l'acheteur des réclamations futures sur certaines obligations inconnues existant avant la date de la vente, ou découlant de faits s'étant produits avant cette date, y compris les obligations au titre des impôts, de questions d'ordre juridique, de risques environnementaux, de responsabilité à l'égard des produits et autres. La durée des indemnités est variable. Elle peut être de un an à deux ans pour certains types d'indemnités, mais dans le cas d'indemnités fiscales, elle est, en général, de la durée prévue dans la loi de prescription du territoire dans lequel la vente a eu lieu. En matière de responsabilité environnementale, elle est généralement indéfinie. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnités est soit limité par contrat à un montant défini, soit illimité. La Société estime que le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnités, compte non tenu des charges qu'elle doit déjà payer, ne peut être déterminé pour l'instant, puisque tout montant futur dépend de la nature et de l'ampleur des réclamations ainsi que des défenses disponibles, qui ne peuvent être estimées. Toutefois, les coûts engagés pour le règlement des réclamations liées à ces indemnités ont été négligeables pour la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

NOTE 19 – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés au fonds de roulement hors trésorerie se présentent comme suit :

<i>(en millions)</i>	2007	2006	2005
Comptes débiteurs	(39,2)\$	(31,9)\$	19,3 \$
Stocks	(14,8)	13,8	53,3
Charges payées d'avance	4,0	(7,9)	0,5
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	20,2	(7,5)	28,5
Comptes créditeurs et charges à payer	22,5	58,9	(43,7)
Acomptes sur contrats	27,5	53,7	26,3
Diminution du fonds de roulement hors trésorerie	20,2 \$	79,1 \$	84,2 \$
Intérêts payés	17,1 \$	21,9 \$	38,2 \$
Impôts sur les bénéfices (recouverts) payés, montant net	(1,4)\$	13,7 \$	– \$
Informations supplémentaires sur les résultats :			
Gain de change	2,9 \$	8,4 \$	5,2 \$

PRODUIT DE LA CESSION DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

En 2007, les décaissements nets relatifs au produit de la cession d'activités abandonnées figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie correspondent au paiement en espèces de 10,2 millions \$ que la Société a versé à L-3 pour le rajustement de la valeur du fonds de roulement du secteur Contrôles navals, compensé en partie par l'encaissement en espèces de 6,4 millions \$ à la vente de l'ensemble des biens fonciers et immobiliers qui étaient classés dans les actifs destinés à la vente.

NOTE 20 – ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à un certain nombre de poursuites et de réclamations et est exposée à certaines éventualités. Des provisions sont constituées lorsqu'il est probable que ces situations donneront lieu à des passifs et que ceux-ci peuvent être déterminés au prix d'un effort raisonnable. Bien qu'il soit possible que la Société ait à régler des montants à l'égard desquels aucune provision n'a été établie, elle n'a aucune raison de croire que l'issue finale de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière consolidée.

NOTE 21 – ENGAGEMENTS

Les principales obligations d'achat contractuelles ainsi que les paiements de location minimaux futurs s'établissent comme suit :

<i>(en millions)</i>	PS/C	PS/M	FS/C	FS/M	Total
<i>Exercices se terminant les 31 mars,</i>					
2008	7,3 \$	12,2 \$	54,7 \$	26,0 \$	100,2 \$
2009	2,9	6,3	51,5	23,4	84,1
2010	0,4	2,7	34,0	20,4	57,5
2011	0,2	1,9	35,5	20,2	57,8
2012	–	0,6	42,1	17,7	60,4
Par la suite	0,3	0,4	187,4	37,2	225,3
	11,1 \$	24,1 \$	405,2 \$	144,9 \$	585,3 \$

Au 31 mars 2007, un montant de 136,0 millions \$ (140,7 millions \$ au 31 mars 2006; 187,0 millions \$ au 31 mars 2005) était inclus dans le total des obligations d'achat contractuelles et dans les paiements de location minimaux futurs au titres de contrats de location-exploitation pour chaque exercice. Ce montant correspond à des engagements envers CVS Leasing Ltd., entité dans laquelle la Société détient une participation minoritaire de 14 %.

Du montant total de 585,3 millions \$ inscrits à titre d'engagements au 31 mars 2007, 37,0 millions \$ représentent des obligations d'achat contractuelles.

NOTE 22 – PARTAGE DES COÛTS AVEC LE GOUVERNEMENT

La Société a conclu des ententes avec divers gouvernements en vertu desquelles ces derniers partagent les coûts de certains programmes de R-D concernant la modélisation et les services associés, les systèmes visuels, ainsi que la technologie perfectionnée de simulation de vol servant à des applications civiles et de simulation en réseau servant à des applications militaires.

PROJET PHOENIX

En 2006, la Société a annoncé qu'elle prévoyait investir 630 millions \$ dans le projet Phoenix, programme de R-D d'une durée de six ans. Au cours de 2006, le gouvernement du Canada et la Société ont conclu un accord prévoyant un investissement du gouvernement d'une valeur égale à environ 30 % (189 millions \$) de celle du projet de R-D de CAE. Le soutien du gouvernement du Canada réduira d'environ 25 % le montant encaissable du crédit d'impôt par ailleurs disponible. Cette entente s'inscrit dans le cadre du Partenariat technologique Canada (PTC), programme d'Industrie Canada destiné à favoriser l'investissement stratégique en R-D, à encourager l'investissement du secteur privé et à accroître les capacités technologiques de l'industrie canadienne. À compter de 2012, les fonds investis par le gouvernement du Canada seront remboursables sous forme de redevances calculées en fonction des produits consolidés. Le versement des redevances cessera en 2030 ou plus tôt si un niveau de redevances prédéterminé, qui excède le montant maximal des contributions, est atteint.

NOTE 22 – PARTAGE DES COÛTS AVEC LE GOUVERNEMENT (SUITE)

En 2007, la Société a signé une entente avec le gouvernement du Québec pour la participation de celui-ci dans le projet Phoenix. L'appui du gouvernement du Québec prendra la forme d'un apport de 31,5 millions \$ sur six ans, remboursable sous forme de redevances. Investissement Québec gère ce programme. À compter de 2012, l'apport du gouvernement du Québec sera remboursable sous forme de redevances calculées en fonction des produits consolidés. Le versement des redevances cessera en 2030 ou plus tôt si un niveau de redevances prédéterminé, qui excède le montant maximal des contributions, est atteint. Le montant de l'apport du gouvernement inscrit par la Société en 2007 se rapporte à l'entente conclue avec le gouvernement et correspond aux frais engagés à partir de juin 2005.

La valeur des contributions comptabilisées et les montants non encore perçus pour le projet sont présentés dans le tableau suivant :

<i>(en millions)</i>	2007	2006
Montant à recevoir au début de l'exercice	10,0 \$	– \$
Apports	52,1	17,3
Paievements reçus	(43,7)	(7,3)
Montant à recevoir à la fin de l'exercice	18,4 \$	10,0 \$

PROGRAMMES ANTÉRIEURS

La Société a également conclu avec le gouvernement du Canada des accords de R-D visant le partage d'une partie des coûts engagés par la Société dans le cadre d'anciens programmes de R-D. Cette initiative vise à accroître les capacités technologiques de la Société liées aux systèmes de simulation de vol, en mettant au point des composantes qui réduiront les coûts et le poids des simulateurs de vol et des technologies qui réduiront le coût de la formation initiale. Les fonds investis dans ces programmes sont remboursables sous forme de redevances jusqu'en mars 2011 et jusqu'en mars 2013, en fonction respectivement des ventes futures de programmes pour la formation civile et pour la formation militaire.

DONNÉES GLOBALES SUR LES PROGRAMMES

Le tableau suivant fournit des informations sur le total des contributions constatés et sur les frais globaux liés aux redevances constatés pour tous les programmes :

<i>(en millions)</i>	2007	2006	2005
Contributions créditées aux coûts capitalisés :			
Projet Phoenix	7,1 \$	3,8 \$	– \$
Programmes antérieurs	–	–	0,9
Contributions créditées aux résultats :			
Projet Phoenix	45,0	13,5	–
Programmes antérieurs	–	7,5	9,9
Total des contributions :			
Projet Phoenix	52,1 \$	17,3 \$	– \$
Programmes antérieurs	–	7,5	10,8
Frais liés aux redevances :			
Projet Phoenix	–	–	–
Programmes antérieurs	7,5 \$	6,6 \$	5,9 \$

Les contributions cumulés constatés par la Société, depuis leur date de mise en place respective, pour tous les programmes de partage des coûts actuels du gouvernement toujours en vigueur au 31 mars 2007 totalisent 149,9 millions \$. Le montant cumulatif des frais liés aux redevances constatés par la Société, depuis leur date de mise en place respective, pour tous les programmes de partage des coûts actuels du gouvernement toujours en vigueur au 31 mars 2007 s'élèvent à 23,2 millions \$.

Au 31 mars 2007, le passif à court terme et le passif à long terme de la Société, par rapport aux remboursements futurs de l'ensemble des programmes de R-D, totalisaient 7,5 millions \$ et 14,5 millions \$ respectivement. Au 31 mars 2006, le passif de la Société, par rapport aux remboursements futurs de l'ensemble des programmes de R-D, s'élevait à 18,9 millions \$, dont 6,7 millions \$ ont été payés en 2007.

NOTE 23 – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre deux régimes de retraite enregistrés capitalisés à prestations déterminées au Canada (un aux salariés et l'autre aux dirigeants désignés) dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du

participant et de son salaire moyen en fin de carrière. La Société offre également un régime de retraite pour les salariés des Pays-Bas et du Royaume-Uni qui offrent des avantages sociaux en fonction de dispositions similaires.

De plus, la Société a mis en place un programme complémentaire au Canada et deux programmes complémentaires en Allemagne (CAE Elektronik GmbH et CAE Beyss GmbH [Beyss]) offrant des prestations déterminées. Ces programmes complémentaires sont l'unique obligation de la Société, et celle-ci n'est pas tenue d'en assurer la capitalisation. Toutefois, la Société a l'obligation de verser les prestations lorsque celles-ci deviennent exigibles. Aux termes du programme complémentaire du Canada, lorsqu'un salarié désigné prend sa retraite, la Société est tenue de garantir l'obligation rattachée à ce salarié. Au 31 mars 2007, la Société avait émis des lettres de crédit totalisant 21,2 millions \$ (20,0 millions \$ en 2006) pour garantir les obligations découlant du régime complémentaire du Canada.

Les cotisations tiennent compte d'hypothèses actuarielles sur le rendement futur des placements, les projections salariales et les prestations pour services futurs. Les actifs des régimes se composent essentiellement d'actions canadiennes et étrangères ainsi que d'obligations de gouvernements et de sociétés.

Au cours de l'exercice 2007, la Société a mis fin aux activités de certains de ses centres de formation en Europe et de ce fait s'est vu libérer d'une obligation de 0,9 million \$ concernant le régime de retraite.

Les variations des obligations au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes et la situation de capitalisation des régimes de retraite par capitalisation sont les suivantes :

<i>(en millions)</i>	2007			2006		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Variations des obligations découlant des régimes de retraite						
Obligations découlant des régimes de retraite au début de l'exercice	175,4 \$	15,6 \$	191,0 \$	158,7 \$	15,3 \$	174,0 \$
Ajustement du régime du R.-U.	–	4,1	4,1	–	–	–
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6,0	0,8	6,8	4,2	0,5	4,7
Intérêts débiteurs	9,1	0,9	10,0	9,5	0,6	10,1
Compression	–	(0,9)	(0,9)	–	–	–
Cotisations salariales	2,2	0,3	2,5	2,5	0,4	2,9
Prestations versées	(11,6)	(0,2)	(11,8)	(8,2)	(0,1)	(8,3)
Perte actuarielle (gain)	10,6	(0,6)	10,0	8,7	0,3	9,0
Variation du taux de change	–	1,9	1,9	–	(1,4)	(1,4)
Obligations découlant des régimes de retraite à la fin de l'exercice	191,7	21,9	213,6	175,4	15,6	191,0
Variations de la juste valeur des actifs des régimes						
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	144,7	15,9	160,6	128,2	14,8	143,0
Ajustement du régime du R.-U.	–	3,4	3,4	–	–	–
Rendement réel des actifs des régimes	18,1	1,1	19,2	11,9	1,4	13,3
Prestations versées	(11,6)	(0,2)	(11,8)	(8,2)	(0,1)	(8,3)
Charges des régimes	–	–	–	(0,3)	–	(0,3)
Cotisations salariales	2,2	0,3	2,5	2,5	0,4	2,9
Cotisations patronales	9,7	0,9	10,6	10,6	0,9	11,5
Variation du taux de change	–	1,9	1,9	–	(1,5)	(1,5)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	163,1	23,3	186,4	144,7	15,9	160,6
Situation de capitalisation – (déficit) surplus du régime	(28,6)	1,4	(27,2)	(30,7)	0,3	(30,4)
Perte actuarielle non constatée	46,5	(1,0)	45,5	45,9	(0,4)	45,5
Coût des services passés non amortis	5,1	–	5,1	5,6	–	5,6
Montant constaté à la fin de l'exercice	23,0 \$	0,4 \$	23,4 \$	20,8 \$	(0,1)\$	20,7 \$
Montant constaté dans les postes suivants						
Autres actifs (note 11)	23,0 \$	1,1 \$	24,1 \$	20,8 \$	– \$	20,8 \$
Autres obligations à long terme	–	(0,7)	(0,7)	–	(0,1)	(0,1)
	23,0 \$	0,4 \$	23,4 \$	20,8 \$	(0,1)\$	20,7 \$

NOTE 23 – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Les obligations découlant des régimes de retraite figurant dans le tableau ci-dessus ainsi que la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants qui suivent à l'égard des régimes qui sont en déficit (les deux régimes par capitalisation canadiens et le régime du Royaume-Uni).

(en millions)	2007			2006		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations découlant des régimes de retraite à la fin de l'exercice	191,7 \$	4,8 \$	196,5 \$	175,4 \$	– \$	175,4 \$
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	163,1 \$	4,1 \$	167,2 \$	144,7 \$	– \$	144,7 \$
Situation financière – déficit du régime	(28,6)\$	(0,7)\$	(29,3)\$	(30,7)\$	– \$	(30,7)\$

Les obligations découlant des régimes de retraite complémentaires s'établissent comme suit (excluant le régime de retraite de Beyss):

(en millions)	2007			2006		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Variations des obligations découlant des régimes de retraite						
Obligations découlant des régimes de retraite au début de l'exercice	21,7 \$	5,9 \$	27,6 \$	16,1 \$	6,4 \$	22,5 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,3	0,2	1,5	0,9	0,2	1,1
Intérêts débiteurs	1,1	0,2	1,3	1,0	0,2	1,2
Prestations de retraite versées	(1,2)	(0,3)	(1,5)	(1,4)	(0,3)	(1,7)
Perte actuarielle	0,9	0,1	1,0	5,1	–	5,1
Variation du taux de change	–	0,5	0,5	–	(0,6)	(0,6)
Obligations découlant des régimes de retraite à la fin de l'exercice	23,8	6,6	30,4	21,7	5,9	27,6
Situation financière – déficit du régime	(23,8)	(6,6)	(30,4)	(21,7)	(5,9)	(27,6)
Perte actuarielle nette non constatée	5,8	1,6	7,4	5,2	1,5	6,7
Montant constaté dans les autres obligations à long terme à la fin de l'exercice	(18,0)\$	(5,0)\$	(23,0)\$	(16,5)\$	(4,4)\$	(20,9)\$

La charge de retraite nette des régimes de retraite par capitalisation pour les exercices terminés les 31 mars comprend les éléments suivants :

<i>(en millions)</i>	2007	2006	2005
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6,8 \$	4,7 \$	3,6 \$
Charges des régimes	–	0,3	0,3
Intérêts débiteurs sur les obligations découlant des régimes de retraite	10,0	10,1	9,0
Rendement réel des actifs des régimes	(19,2)	(13,3)	(12,6)
Perte actuarielle nette sur les obligations au titre des prestations constituées	10,0	9,0	15,4
Coûts des services passés découlant des modifications apportées aux régimes durant l'exercice	–	–	0,9
Charge de retraite avant les ajustements visant à constater la nature à long terme des régimes	7,6	10,8	16,6
Ajustements visant à constater la nature à long terme des régimes			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes	8,1	4,2	4,8
Écart entre la perte actuarielle constatée pour l'exercice et la perte actuarielle réelle sur les obligations au titre des prestations pour l'exercice	(7,4)	(6,7)	(14,0)
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications réelles au titre des régimes pour l'exercice	0,5	0,5	(0,4)
Total de l'ajustement	1,2	(2,0)	(9,6)
Charge de retraite nette	8,8	8,8	7,0
Compression	(0,9)	–	–
Compression/règlement des activités abandonnées	–	–	1,3
Charge de retraite nette, incluant la compression/le règlement des activités abandonnées	7,9 \$	8,8 \$	8,3 \$

Les éléments suivants sont des combinaisons d'éléments présentés ci-dessus :

<i>(en millions)</i>	2007	2006	2005
Rendement prévu des actifs des régimes	(11,1)\$	(9,1)\$	(7,8)\$
Amortissement de la perte actuarielle nette	2,6	2,3	1,4
Amortissement du coût des services passés	0,5	0,5	0,5

En ce qui concerne les programmes complémentaires, la charge de retraite nette s'établit comme suit :

<i>(en millions)</i>	2007	2006	2005
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,5 \$	1,1 \$	0,8 \$
Intérêts débiteurs sur les obligations	1,3	1,2	1,0
Perte actuarielle nette sur les obligations	1,0	5,1	1,0
Charge de retraite avant les ajustements visant à constater la nature à long terme des régimes	3,8	7,4	2,8
Rajustements visant à constater la nature à long terme des régimes			
Écart entre la perte actuarielle constatée pour l'exercice et la perte actuarielle réelle sur les obligations au titre des prestations constituées pour l'exercice	(0,6)	(5,0)	(1,0)
Charge de retraite nette	3,2	2,4	1,8
Compression/règlement des activités abandonnées	–	–	(0,4)
Charge de retraite nette, incluant la compression/le règlement des activités abandonnées	3,2 \$	2,4 \$	1,4 \$

Les éléments qui suivent constituent une combinaison des éléments présentés plus haut :

<i>(en millions)</i>	2007	2006	2005
Amortissement de la perte actuarielle nette	0,4 \$	0,1 \$	– \$

NOTE 23 – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

En ce qui a trait au régime de Beyss, le déficit au 31 mars 2007 s'établissait à 3,2 millions \$ (2,9 millions \$ au 31 mars 2006) et ce montant est intégralement constaté dans les autres passifs à long terme (note 13). Par conséquent, il n'y a pas de montant non constaté pour ce régime. La charge de retraite nette pour le régime en 2007 s'est établie à 0,1 million \$.

Le tableau suivant contient des renseignements supplémentaires sur les actifs des régimes de retraite par capitalisation canadiens, soit sur la répartition moyenne pondérée des actifs des régimes de retraite canadiens, par catégorie :

Catégorie d'actifs	Répartition des actifs des régimes à la date d'évaluation	
	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Titres de participation	65 %	63 %
Titres à revenu fixe	35 %	37 %
Total	100 %	100 %

Le pourcentage cible des titres de participation est de 63 %, ces titres étant des valeurs canadiennes, américaines et internationales. Le pourcentage cible des titres à revenu fixe est de 37 %, et ces titres doivent être assortis d'une cote de crédit BBB ou supérieure. Chaque catégorie d'actifs est autorisée à fluctuer légèrement et est régulièrement rééquilibrée en conséquence. CAE, par l'entremise de ses gestionnaires de fonds, a la responsabilité d'investir ces actifs de façon à obtenir un rendement conforme aux indices boursiers sous-jacents. La politique en matière de placement a été modifiée à la fin de décembre 2005 pour permettre une gestion active des titres canadiens, qui représentent environ 35 % du fonds.

Les actifs du régime de retraite aux Pays-Bas sont investis par l'entremise d'une société d'assurance et la répartition des actifs est de quelque 74 % dans les titres à revenu fixe et de 26 % dans les titres de participation.

La répartition des actifs du régime de retraite du Royaume-Uni est d'environ 31 % dans les titres à revenu fixe et de 69 % dans les titres de participation.

Renseignements supplémentaires sur les cotisations patronales :

(en millions)	Régimes capitalisés		Programmes complémentaires	
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger
Cotisations réelles – 2006	10,6 \$	0,9 \$	1,4 \$	0,3 \$
Cotisations réelles – 2007	9,7	0,9	1,2	0,3
Cotisations prévues – 2008 (non vérifiés)	9,1	0,9	1,2	0,4

Renseignements supplémentaires sur les prestations qui devraient être versées au cours des prochains exercices :

(en millions)	Régimes capitalisés		Programmes complémentaires	
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger
Exercices se terminant les 31 mars				
2008	10,2 \$	0,2 \$	1,2 \$	0,4 \$
2009	10,9	0,4	1,2	0,4
2010	11,7	0,3	1,3	0,4
2011	12,7	0,5	1,4	0,3
2012	13,7	0,8	1,4	0,3
2013 – 2017	84,7	4,5	9,0	1,6

Les principales hypothèses (moyenne pondérée) sont les suivantes :

	Au Canada	2007 À l'étranger	Au Canada	2006 À l'étranger
Obligations découlant des régimes aux 31 mars				
Taux d'actualisation	5,25%	4,70%	5,25%	4,15%
Taux de croissance des salaires	3,50%	1,90%	3,50%	1,80%
Charge de retraite nette				
Rendement prévu des actifs des régimes	7,00%	5,60%	6,50%	5,00%
Taux d'actualisation	5,25%	4,30% ⁽¹⁾	6,00%	4,15%
Taux de croissance des salaires	3,50%	1,80% ⁽¹⁾	4,50%	1,80%

⁽¹⁾ Il convient de noter que, puisque le régime du R.U. est inclus en 2007, ces hypothèses diffèrent de celles utilisées pour évaluer les obligations découlant des régimes au 31 mars 2006.

Pour le calcul du rendement prévu des actifs des régimes, les rendements historiques et les rendements futurs prévus ont été pris en compte séparément pour chaque catégorie d'actifs, en fonction de la répartition des actifs et de la politique de placement.

À des fins comptables, la Société calcule ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes en date du 31 décembre de chaque année.

La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite pour l'établissement de la situation de capitalisation remonte au 31 décembre 2004 dans le cas du régime capitalisé destiné aux salariés canadiens. La prochaine évaluation requise sera en date du 31 décembre 2007 pour les deux régimes capitalisés.

Une évaluation actuarielle du régime de retraite par capitalisation du Royaume-Uni est effectuée tous les trois ans le 31 mars. La dernière évaluation actuarielle a été achevée le 31 mars 2006.

Le régime de retraite par capitalisation des Pays-Bas ainsi que les trois programmes complémentaires sont évalués tous les ans, le 31 décembre.

NOTE 24 – CRÉDITS D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT

La Société peut faire l'objet d'un contrôle fiscal par les autorités fiscales de divers territoires. L'établissement des passifs d'impôts et des crédits d'impôt à l'investissement (les CII) remboursables comporte des incertitudes inhérentes à l'interprétation de règlements sur les impôts qui sont complexes. Par conséquent, la Société constitue des provisions au titre des passifs d'impôts et des CII remboursables éventuels en fonction des hypothèses les plus probables posées par la Direction. L'écart entre les montants estimatifs et les montants définitifs des impôts et des CII est comptabilisé en résultat au moment où il peut être établi. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2005, des CII d'un montant de 11,4 millions \$, déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 4,7 millions \$, ont été portés aux résultats, et un montant de 0,4 million \$ a été porté en déduction des frais de développement reportés. Ces montants se rapportent aux résultats d'examen des autorités fiscales pour les exercices 2000, 2001 et 2002, et à la réévaluation des hypothèses les plus probables de la Direction quant aux passifs d'impôts éventuels des exercices ultérieurs. Par secteur, les CII bruts ont été comptabilisés comme suit : Produits de simulation — Civil, 9,8 millions \$; Produits de simulation — Militaire, 4,4 millions \$ et Activités abandonnées, 1,9 million \$.

Pour l'exercice 2005, le tableau suivant présente, par secteur, le bénéfice des activités poursuivies avant intérêts et impôts sur les bénéfices, en incluant et en excluant la diminution des provisions pour CII découlant des récents contrôles fiscaux :

(en millions)	Incluant la diminution des provisions pour CII ⁽¹⁾	Excluant la diminution des provisions pour CII ⁽¹⁾
Produits de simulation – Civil	7,8 \$	(2,0)\$
Produits de simulation – Militaire	26,5	22,1
	34,3 \$	20,1 \$

⁽¹⁾ Après retraitement – note 1

NOTE 25 – CHARGE DE RESTRUCTURATION

Au cours des exercices 2004 et 2005, la Société a adopté trois mesures visant à rétablir sa rentabilité, ses flux de trésorerie et le rendement de son capital investi. Les deux premières mesures, annoncées à la fin du quatrième trimestre de l'exercice 2004, ont été appliquées aux premier et deuxième trimestres de l'exercice 2005.

La première mesure a entraîné une charge de restructuration de 8,2 millions \$, qui a été comptabilisée dans les résultats du quatrième trimestre de 2004. Un montant de 0,7 million \$ se rapportant à la vente du secteur Contrôles navals a été attribué aux activités abandonnées. La charge comprenait des indemnités de départ et de cessation involontaire d'emploi découlant principalement de la suppression de quelque 250 postes à l'établissement de Montréal à la suite de la perte d'un important contrat relatif à du matériel de simulation aux mains d'un concurrent. Le montant a été décaissé intégralement durant les premier et deuxième trimestres de l'exercice 2005.

La deuxième mesure visait à intégrer certaines fonctions de centres de formation européens. Une charge de restructuration de 1,8 million \$, représentant surtout des indemnités de départ et des frais divers, a également été comptabilisée dans les résultats du quatrième trimestre. Au cours de l'exercice 2005, un montant de 1,2 million \$ a été décaissé, laissant une provision de 0,6 million \$, dont la majeure partie a été payée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2006.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2005, à l'issue d'un examen exhaustif du rendement actuel et de l'orientation stratégique de ses activités, la Société a annoncé un vaste plan de restructuration (troisième mesure) visant à éliminer les chevauchements entre le secteur Civil et le secteur Militaire et à parvenir à une structure de coûts plus concurrentielle. Le plan, qui prévoyait la suppression de 450 emplois et la fermeture des installations faisant double emploi, a eu une incidence considérable sur l'exploitation de la Société à Montréal et ailleurs dans le monde, notamment dans certains centres de formation en Europe et aux États-Unis. Une charge de restructuration de 24,5 millions \$, représentant surtout les indemnités de départ et des frais divers y afférents, a été incluse dans le bénéfice net (perte) du quatrième trimestre de l'exercice 2005. Depuis l'exercice 2005, une charge de restructuration cumulée de 44,6 millions \$, représentant surtout les indemnités de départ et des frais divers y afférents, dont les dépenses supplémentaires de 1,2 million \$ engagées pour l'exercice écoulé, a été comptabilisée dans les résultats de la Société. Le plan de restructuration est essentiellement complété.

Le tableau qui suit présente la répartition de la charge de restructuration par secteur isolable :

<i>(en millions)</i>	2007	2006	2005
Produits de simulation – Civil	– \$	2,8 \$	7,6 \$
Produits de simulation – Militaire	–	4,3	10,8
Formation et services associés – Civil	1,2	11,6	4,9
Formation et services associés – Militaire	–	0,2	1,2
	1,2 \$	18,9 \$	24,5 \$

L'historique de la charge de restructuration se présente comme suit :

<i>(en millions)</i>	Frais de cessation d'emploi	Autres coûts	Total
Coûts passés en charges	8,7 \$	0,6 \$	9,3 \$
Paiements effectués	(8,2)	(0,5)	(8,7)
Solde de la provision au 31 mars 2004	0,5	0,1	0,6
Coûts passés en charges	20,8	3,7	24,5
Paiements effectués	(12,1)	(1,8)	(13,9)
Solde de la provision au 31 mars 2005	9,2	2,0	11,2
Coûts passés en charges	12,6	6,3	18,9
Paiements effectués	(9,3)	(7,6)	(16,9)
Écart de change	(0,5)	(0,1)	(0,6)
Solde de la provision au 31 mars 2006	12,0	0,6	12,6
Reprise de la provision	(1,9)	–	(1,9)
Coûts passés en charges	–	3,1	3,1
Paiements effectués	(7,6)	(3,2)	(10,8)
Écart de change	0,4	–	0,4
Solde de la provision au 31 mars 2007	2,9 \$	0,5 \$	3,4 \$

NOTE 26 – ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Le tableau qui suit résume, par secteur, le total de l'actif et le total du passif des principales entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dans lesquelles la Société détenait des droits variables aux 31 mars :

(en millions)	2007		2006	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Formation et services associés – Civil				
Structures de cession-bail				
Centre de formation d'Air Canada - Exercice 2000	14,0 \$	14,0 \$	14,7 \$	14,7 \$
Centre de formation d'Emirates-CAE Flight Training - Exercice 2002 ⁽¹⁾	12,5	12,5	13,1	13,1
Centre de formation de Toronto - Exercice 2002	11,9	11,9	12,4	12,4
Centre de formation de Denver et de Dallas - Exercice 2003	54,1	54,1	56,4	56,4
SimuFlite - Exercice 2004	76,8	76,8	80,0	80,0
Centre de formation du Nord-Est - Exercice 2006	–	–	28,4	28,4
Actif et passif des EDDV non consolidées qui doivent être présentés	169,3 \$	169,3 \$	205,0 \$	205,0 \$
Formation et services associés – Militaire				
Structures de cession-bail				
Centre de formation d'équipages - Exercice 1998	63,7 \$	50,0 \$	56,3 \$	45,9 \$
Actif et passif consolidés avant leur classement à titre d'EDDV et que la Société soit réputée en être le principal bénéficiaire	63,7 \$	50,0 \$	56,3 \$	45,9 \$
Produits de simulation – Militaire				
Accords de partenariat				
Systèmes de simulation Eurofighter - Exercice 1999	125,8 \$	121,7 \$	221,5 \$	218,2 \$
Actif et passif des EDDV non consolidées qui doivent être présentés	125,8 \$	121,7 \$	221,5 \$	218,2 \$

⁽¹⁾ La structure de cession-bail a été conclue lorsque l'actif était situé dans le centre de formation de Toronto de la Société. Depuis, l'actif a été déménagé. Le 4 octobre 2006, l'actif a été affecté au centre de formation Emirates-CAE Flight Training.

Le tableau ci-après indique l'incidence par poste du bilan au 1^{er} janvier 2005 :

(en millions)	Entité consolidée à l'exercice 2005
Actif	
Immobilisations corporelles	46,9 \$
	46,9 \$
Passif	
Comptes créditeurs et charges à payer	0,6 \$
Dette à long terme (y compris la partie à court terme)	41,3
Passifs d'impôts futurs	1,8
	43,7 \$
Capitaux propres	
Bénéfices non répartis	3,3 \$
Écart de conversion	(0,1)
	46,9 \$

Les passifs constatés à la suite de la consolidation de cette EDDV ne constituent pas des droits additionnels sur les actifs généraux de la Société. Ils représentent plutôt des droits sur des actifs précis de l'EDDV consolidée. Inversement, les actifs constatés à la suite de la consolidation de cette EDDV ne constituent pas des actifs additionnels qui pourraient être utilisés pour honorer les droits sur les actifs généraux de la Société. De plus, la consolidation de cette EDDV n'a entraîné aucun changement dans le risque fiscal ou juridique ni le risque de crédit sous-jacents de la Société.

STRUCTURES DE CESSION-BAIL

Un élément clé de la stratégie de financement de CAE pour soutenir l'investissement dans ses activités de formation et de services du Civil et du Militaire est la cession-bail de certains simulateurs de vol installés dans le réseau mondial de centres de formation de la Société. Il fournit à CAE une source à long terme rentable de financement à coût fixe. Un contrat de cession-bail ne peut être signé qu'une fois le simulateur de vol agréé par les autorités réglementaires, soit une fois que le simulateur est installé et accessible aux clients pour les activités de formation. Les structures de cession-bail sont habituellement montées comme des contrats de location adossés avec un propriétaire participant.

NOTE 26 – ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES (SUITE)

La Société a conclu des contrats de cession-bail avec des structures d'accueil. Ces contrats concernent des simulateurs de vol utilisés dans les centres de formation pour l'aviation militaire et civile de la Société. Ces contrats de cession-bail viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2023, à l'exception d'un contrat qui vient à échéance en 2037. La Société a normalement l'option d'acheter le matériel à une date précise pendant la durée du contrat de location à un prix d'achat déterminé. Certains contrats prévoient des options de renouvellement à l'échéance. Dans certains cas, la Société a fourni des garanties pour la valeur résiduelle du matériel à la date d'échéance du contrat ou à la date à laquelle la Société exerce son option d'achat. Ces structures d'accueil sont financées au moyen d'un emprunt à long terme garanti et par des tiers investisseurs de fonds qui bénéficient dans certains cas d'encouragements fiscaux. Le matériel fait office de garantie à la dette à long terme des structures d'accueil.

Les droits variables de la Société à l'égard de ces structures d'accueil ne sont que des options d'achat à prix fixe et des garanties sur la valeur résiduelle, exception faite d'un cas où il s'agit de titres de capitaux propres et d'un prêt subordonné. Dans un autre cas, la Société fournit également des services administratifs à la structure d'accueil, moyennant des honoraires équivalant à la pratique du marché. Au 31 mars 2006, la Société détenait un droit variable dans une autre structure d'accueil sous la forme d'un contrat de construction prévoyant le partage des coûts. Durant l'exercice 2007, le contrat a pris fin, de sorte qu'au 31 mars 2007, la Société ne détenait plus de droit variable dans cette structure d'accueil.

La Société est parvenue à la conclusion que certaines de ces structures d'accueil sont des EDDV, dont une seule avait CAE pour principal bénéficiaire aux 31 mars 2007 et 2006. L'actif et le passif de cette EDDV ont été entièrement consolidés dans les états financiers consolidés de la Société aux 31 mars 2007 et 2006, avant que cette entité soit classée comme une EDDV et que la Société soit réputée être son principal bénéficiaire.

En ce qui concerne toutes les autres structures d'accueil qui constituent des EDDV, la Société n'en est pas le principal bénéficiaire, et elle n'est pas tenue de les consolider en vertu de la NOC 15. Au 31 mars 2007, le risque de perte maximale possible de la Société lié à ces structures d'accueil non consolidées se chiffrait à 47,1 millions \$ (47,7 millions \$ en 2006).

ACCORDS DE PARTENARIAT

La Société a conclu des accords de partenariat afin de fournir des produits de simulation pour applications militaires et des services de formation et services associés pour le secteur Militaire et le secteur Civil.

L'engagement de la Société auprès d'entités aux termes de ces accords de partenariat consiste principalement en placements dans les titres de capitaux propres de ces entités et/ou en prêts subordonnés, ainsi qu'en contrats de fabrication et contrats de services de formation à long terme. La Société a déterminé que certaines de ces entités sont des EDDV, mais qu'elle n'est pas leur principal bénéficiaire. Par conséquent, elle n'a pas consolidé ces entités. La Société continue de comptabiliser ces participations à la valeur de consolidation, et elle comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette) selon les modalités de l'accord de partenariat en question. Aux 31 mars 2007 et 2006, le risque maximal de perte hors bilan de la Société au titre des pertes liées à ces EDDV non consolidées, autre que le risque découlant de ses obligations contractuelles, était négligeable.

NOTE 27 – SECTEURS D'EXPLOITATION ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Décidant de passer à une organisation reposant essentiellement sur une distinction entre produits et services, la Société s'est dotée, le 1^{er} avril 2005, d'une nouvelle structure interne répartissant la gestion de ses activités entre quatre secteurs :

- (i) Produits de simulation – Civil : ce secteur conçoit, réalise et fournit des simulateurs de vol, des dispositifs d'entraînement et des systèmes visuels pour le secteur aéronautique civil.
- (ii) Produits de simulation – Militaire : ce secteur conçoit, réalise et fournit des moyens de formation militaires avancés pour les forces aériennes, terrestres et navales.
- (iii) Formation et services associés – Civil : ce secteur fournit des services de formation et des services apparentés pour l'aviation commerciale et d'affaires.
- (iv) Formation et services associés – Militaire : ce secteur fournit aux forces armées des solutions clés en main pour la formation et le service opérationnel, ainsi que des services de soutien et de prolongation de vie du matériel, des services de maintenance des systèmes et des solutions de modélisation et de simulation.

Ce changement a donné lieu au reclassement des éléments d'information sectorielle correspondants des exercices antérieurs pour rendre compte de la nouvelle structure interne. Les principes comptables suivis par chaque secteur sont les mêmes que ceux qui sont décrits à la note 1.

Avant l'exercice 2006, les activités de la Société se répartissaient entre les secteurs d'exploitation suivants : Simulation militaire et formation (le Militaire), Simulation et formation aéronautiques civiles (le Civil) et Contrôles navals (le Naval), jusqu'à la vente de cette dernière division au quatrième trimestre de l'exercice 2005.

RÉSULTATS PAR SECTEUR

La mesure de rentabilité d'après laquelle la Société décide des ressources à affecter aux différents secteurs et juge des résultats obtenus est le bénéfice avant le montant net des autres produits (charges), les intérêts, les impôts sur les bénéfices et les activités abandonnées (désigné « résultat d'exploitation sectoriel » dans ces états financiers). Les secteurs Produits de simulation – Civil et Produits de simulation – Militaire fonctionnent suivant un schéma d'organisation intégré selon lequel, pour l'essentiel, les fonctions d'ingénierie, de développement, d'approvisionnement mondial, de gestion des programmes et de fabrication sont mises en commun. Les principes comptables suivis pour préparer l'information par secteur d'exploitation sont les mêmes que ceux utilisés pour dresser les états financiers consolidés de la Société. Les opérations entre secteurs d'exploitation consistent principalement en des transferts de simulateurs du secteur Produits de simulation – Civil au secteur Formation et services associés – Civil, qui sont comptabilisés au coût. La répartition des actifs utilisés en commun par les secteurs d'exploitation et celle des coûts et des passifs qui leur sont communs (essentiellement des frais généraux) est faite au prorata de l'utilisation qui revient à chacun d'eux lorsqu'elle peut être déterminée et mesurée, à défaut de quoi la répartition est faite en proportion du coût des ventes de chaque secteur.

(en millions)	Produits de simulation			Formation et services associés			Total		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005
		Après retraitement (note 1)	Après retraitement (note 1)		Après retraitement (note 1)	Après retraitement (note 1)		Après retraitement (note 1)	Après retraitement (note 1)
Civil									
Produits externes	348,1 \$	257,0 \$	213,4 \$	336,9 \$	322,3 \$	306,8 \$	685,0 \$	579,3 \$	520,2 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	60,4	29,9	7,8	64,3	57,1	39,8	124,7	87,0	47,6
Amortissements									
• Immobilisations corporelles	5,2	5,5	7,5	39,5	36,6	34,9	44,7	42,1	42,4
• Actifs incorporels et autres actifs	4,2	5,8	4,6	6,0	6,7	10,4	10,2	12,5	15,0
Dépenses en immobilisations	14,4	5,7	10,9	108,1	87,5	100,6	122,5	93,2	111,5
Militaire									
Produits externes	357,5 \$	327,4 \$	278,9 \$	208,2 \$	200,5 \$	187,1 \$	565,7 \$	527,9 \$	466,0 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	39,1	27,0	26,5	33,7	18,7	20,8	72,8	45,7	47,3
Amortissements									
• Immobilisations corporelles	6,0	6,1	8,7	4,3	4,3	4,0	10,3	10,4	12,7
• Actifs incorporels et autres actifs	3,0	7,7	0,7	2,6	2,7	4,0	5,6	10,4	4,7
Dépenses en immobilisations	5,5	6,0	4,4	30,1	30,9	2,1	35,6	36,9	6,5
Total									
Produits externes	705,6 \$	584,4 \$	492,3 \$	545,1 \$	522,8 \$	493,9 \$	1 250,7 \$	1 107,2 \$	986,2 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	99,5	56,9	34,3	98,0	75,8	60,6	197,5	132,7	94,9
Amortissements									
• Immobilisations corporelles	11,2	11,6	16,2	43,8	40,9	38,9	55,0	52,5	55,1
• Actifs incorporels et autres actifs	7,2	13,5	5,3	8,6	9,4	14,4	15,8	22,9	19,7
Dépenses en immobilisations	19,9	11,7	15,3	138,2	118,4	102,7	158,1	130,1	118,0

BÉNÉFICE (PERTE) AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice d'exploitation sectoriel total et le bénéfice (la perte) avant intérêts et impôts sur les bénéfices :

(en millions)	2007	2006	2005
		Après retraitement (note 1)	Après retraitement (note 1)
Résultat d'exploitation sectoriel total	197,5 \$	132,7 \$	94,9 \$
Gain de change à la réduction des participations dans certaines filiales autonomes ^(a)	–	5,3	–
Dépréciation de l'écart d'acquisition, des actifs corporels et des actifs incorporels (note 5)	–	–	(443,3)
Charge de restructuration (note 25)	(1,2)	(18,9)	(24,5)
Autres charges liées au plan de restructuration ^(b)	(6,9)	(15,1)	–
Bénéfice (perte) avant intérêts et impôts sur les bénéfices	189,4 \$	104,0 \$	(372,9)\$

^(a) La Société a réduit la structure du capital de certaines de ses filiales autonomes. Par conséquent, le montant correspondant de change dans le poste « Écarts de conversion cumulés » a été viré aux états consolidés des résultats.

^(b) Depuis le début de l'exercice 2006, la Société a également engagé des coûts supplémentaires en rapport avec son plan de restructuration qui sont inclus dans le bénéfice (la perte) conformément aux PCGR. Ces coûts ne sont pas compris dans le bénéfice d'exploitation sectoriel. Il s'agit, pour une bonne part, des frais de réingénierie des processus opérationnels de la Société, dont une partie concerne la mise en oeuvre du système ERP (portion capitalisée non comptée). La Société a également engagé des frais pour examiner sa stratégie et des coûts associés à sa restructuration.

NOTE 27 – SECTEURS D'EXPLOITATION ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES (SUITE)

ACTIF UTILISÉ PAR SECTEUR

CAE détermine les ressources à attribuer à chaque secteur d'après l'actif qu'il utilise. L'actif utilisé comprend les comptes débiteurs, les stocks, les charges payées d'avance, les immobilisations corporelles, l'écart d'acquisition, les actifs incorporels et les autres actifs, à l'exception des liquidités, des impôts sur les bénéfices, des actifs destinés à la vente et des actifs de certaines filiales inactives.

<i>(en millions)</i>	31 mars 2007	31 mars 2006
Produits de simulation – Civil	188,0 \$	163,5 \$
Produits de simulation – Militaire	251,2	225,2
Formation et services associés – Civil	973,8	833,8
Formation et services associés – Militaire	208,7	166,7
Total de l'actif utilisé	1 621,7	1 389,2
Actif non inclus dans l'actif utilisé	334,5	326,9
Total de l'actif	1 956,2 \$	1 716,1 \$

INFORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La Société vend ses produits et ses services dans plus de 19 pays. Les ventes sont réparties entre les pays en fonction de l'emplacement des clients.

<i>(en millions)</i>	2007	2006	2005
Produits tirés de clients externes			
Canada	137,5 \$	100,1 \$	81,4 \$
États-Unis	398,6	393,5	413,5
Royaume-Uni	98,1	80,2	85,3
Allemagne	153,3	153,3	110,2
Pays-Bas	92,4	104,6	56,8
Autres pays d'Europe	127,1	41,3	81,1
Chine	56,3	56,4	37,9
Émirats arabes unis	52,5	61,7	–
Autres pays d'Asie	70,8	54,9	31,6
Autres pays	64,1	61,2	88,4
	1 250,7 \$	1 107,2 \$	986,2 \$

<i>(en millions)</i>	31 mars 2007	31 mars 2006
Immobilisations corporelles, écart d'acquisition et actifs incorporels		
Canada	145,5 \$	169,0 \$
États-Unis	290,1	296,8
Amérique du Sud	55,5	40,9
Royaume-Uni	142,8	100,3
Espagne	89,9	84,9
Allemagne	53,3	30,1
Pays-Bas	140,8	133,6
Autres pays d'Europe	62,7	65,5
Émirats arabes unis	72,8	0,4
Asie	44,1	25,2
Autres pays	22,0	7,9
	1 119,5 \$	954,6 \$

NOTE 28 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada), lesquels diffèrent à certains égards de ceux que la Société aurait suivis si elle avait établi ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus des États Unis (les PCGR des États-Unis).

Comme l'exige la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, l'incidence de ces principales différences sur les états financiers consolidés est décrite et quantifiée ci-après :

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ÉTABLI SELON LES PCGR DU CANADA ET DU BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ÉTABLI SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

Exercices terminés les 31 mars

<i>(en millions, sauf les montants par action)</i>	Notes	2007	2006 Après retraitement (note 1)	2005 Après retraitement (note 1)
Bénéfice net (perte nette) établi selon les PCGR du Canada		127,4 \$	63,6 \$	(199,6)\$
Résultats des activités abandonnées selon les PCGR du Canada		(1,7)	(6,0)	104,8
Bénéfice (perte) des activités poursuivies selon les PCGR du Canada		129,1	69,6	(304,4)
Frais de développement reportés, déduction faite de l'amortissement décrit ci-après	A	(3,4)	(5,4)	3,4
Amortissement des frais de développement reportés	A	4,8	13,1	3,9
Frais de pré-exploitation reportés, déduction faite de l'amortissement décrit ci-après	B	(6,9)	2,0	5,6
Amortissement des frais de pré-exploitation reportés	B	3,0	4,0	6,1
Instruments financiers	C, M	7,0	7,9	(4,8)
Entités à détenteurs de droits variables	G	–	–	1,1
Réduction du montant net des participations dans des filiales étrangères autonomes	H	–	(5,3)	–
Dépréciation de l'écart d'acquisition	E	–	–	(11,6)
Rémunération à base d'actions	L	5,2	2,2	(0,1)
Impôts futurs se rapportant aux ajustements ci-dessus		(2,9)	(7,6)	2,4
Bénéfice (perte) des activités poursuivies avant incidence cumulative des modifications comptables, selon les PCGR des États-Unis		135,9 \$	80,5 \$	(298,4)\$
Résultat des activités abandonnées selon les PCGR des États-Unis	A, B, C, H	(1,7)	(6,0)	98,9
Bénéfice net (perte nette) avant incidence cumulative des modifications comptables, selon les PCGR des États-Unis		134,2 \$	74,5 \$	(199,5)\$
Incidence cumulative des modifications comptables sur les états financiers d'exercices antérieurs	D, G	–	–	(0,6)
Bénéfice net (perte nette) selon les PCGR des États-Unis		134,2 \$	74,5 \$	(200,1)\$
Bénéfice (perte) de base et dilué par action des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis		0,54 \$	0,32 \$	(1,21)\$
Résultat de base et dilué par action des activités abandonnées, selon les PCGR des États-Unis		(0,01)\$	(0,02)\$	0,40 \$
Bénéfice (perte) de base et dilué par action avant incidence cumulative des modifications comptables, selon les PCGR des États-Unis		0,53 \$	0,30 \$	(0,81)\$
Bénéfice (perte) de base et dilué par action, selon les PCGR des États-Unis		0,53 \$	0,30 \$	(0,81)\$
Dividendes par action ordinaire		0,04 \$	0,04 \$	0,10 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base)		251,1	249,8	247,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (dilué)		253,0	252,1	247,9

NOTE 28 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (SUITE)

RÉSULTAT ÉTENDU

Exercices terminés les 31 mars

(en millions)	Notes	2007	2006	2005
Bénéfice net (perte nette), selon les PCGR des États-Unis		134,2 \$	74,5 \$	(200,1)\$
Variation du passif minimal au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'une charge d'impôts de 5,3 \$; déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 \$ en 2006; déduction faite d'une économie d'impôts de 1,7 \$ en 2005	J	11,7	(0,1)	(4,2)
Variation des écarts de conversion	G, H, I	27,5	(43,6)	(41,3)
Résultat étendu		173,4 \$	30,8 \$	(245,6)\$

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

Exercices terminés les 31 mars

(en millions)	Notes	2007	2006	2005
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de l'exercice		(122,0)\$	(78,3)\$	(32,8)\$
Écart de conversion	H	27,5	(43,6)	(41,3)
Variation du passif minimal au titre des prestations de retraite constituées	J	11,7	(0,1)	(4,2)
Gains et pertes actuariels et coût des services passés non constatés au titre du régime de retraite à prestations déterminées, déduction faite d'une économie d'impôts de 14,9 \$	J	(33,0)	–	–
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice		(115,8)\$	(122,0)\$	(78,3)\$

RAPPROCHEMENT DES CAPITAUX PROPRES ÉTABLIS SELON LES PCGR DU CANADA ET DES CAPITAUX PROPRES ÉTABLIS SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

Aux 31 mars

(en millions)	Notes	2007	2006
Capitaux propres établis selon les PCGR du Canada		829,9 \$	Après retraitement (note 1) 672,2 \$
Frais de développement reportés, après économie d'impôts de 12,7 \$ (13,3 \$ en 2006)	A	(12,0)	(12,8)
Frais de pré-exploitation reportés, après économie d'impôts de 4,5 \$ (2,9 \$ en 2006)	B	(8,6)	(6,3)
Instruments financiers, après économie d'impôts de 5,5 \$ (7,7 \$ en 2006)	C, M	(12,9)	(17,7)
Passif minimal au titre des prestations de retraite constituées, après économie d'impôts de 18,0 \$ (8,4 \$ en 2006)	J	(40,0)	(18,7)
Rémunération à base d'actions, après charge d'impôts de 3,3 \$ (1,6 \$ en 2006)	L	7,0	3,1
Capitaux propres établis selon les PCGR des États-Unis		763,4 \$	619,8 \$

BILANS CONSOLIDÉS, SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

Aux 31 mars

(en millions)

	Notes	2007		2006	
		PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada Après retraitement (note 1)	PCGR des États-Unis
Actif					
<i>Actif à court terme</i>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie		150,2 \$	150,2 \$	81,1 \$	81,1 \$
Comptes débiteurs	C	219,8	221,2	172,6	172,6
Instruments dérivés	C	–	8,7	–	4,5
Stocks	C	203,8	206,0	180,9	180,9
Charges payées d'avance	C	23,5	23,6	25,2	25,2
Impôts sur les bénéfices à recouvrer		24,7	24,7	75,7	75,7
Impôts sur les bénéfices futurs	C	3,7	8,4	5,7	9,1
		625,7 \$	642,8 \$	541,2 \$	549,1 \$
Immobilisations corporelles, montant net	M	986,6 \$	984,3 \$	832,1 \$	832,1 \$
Impôts sur les bénéfices futurs	A, B, C, E, G, J, L	81,5	125,0	78,2	109,5
Instruments dérivés	C	–	8,6	–	3,2
Actifs incorporels	J	36,0	36,0	30,5	36,1
Écart d'acquisition		96,9	96,9	92,0	92,0
Autres actifs	A, B, J	129,5	68,2	136,2	100,9
Actifs à long terme destinés à la vente		–	–	5,9	5,9
		1 956,2 \$	1 961,8 \$	1 716,1 \$	1 728,8 \$
Passif et capitaux propres					
<i>Passif à court terme</i>					
Comptes créditeurs et charges à payer	C	403,9 \$	404,4 \$	373,7 \$	373,7 \$
Acomptes sur contrats	C	184,8	187,9	146,4	146,4
Instruments dérivés	C	–	14,8	–	11,2
Partie à court terme de la dette à long terme		27,2	27,2	10,4	10,4
Impôts sur les bénéfices futurs	C	4,9	8,3	14,5	15,9
		620,8 \$	642,6 \$	545,0 \$	557,6 \$
Dette à long terme	O	256,0 \$	254,5 \$	260,9 \$	260,9 \$
Gains reportés et autres passifs à long terme	C, J, L, M	232,7	251,8	211,2	239,2
Instruments dérivés	C	–	25,3	–	21,9
Impôts sur les bénéfices futurs	C, L	16,8	24,2	26,8	29,4
		1 126,3 \$	1 198,4 \$	1 043,9 \$	1 109,0 \$
Capitaux propres					
Capital-actions	F, K	401,7 \$	645,9 \$	389,0 \$	633,2 \$
Surplus d'apport	L	5,7	6,3	5,6	5,8
Bénéfices non répartis	A, B, C, D, E, F, G, H, K, L	510,2	227,0	392,8	102,8
Écarts de conversion	H, I	(87,7)	–	(115,2)	–
Cumul des autres éléments du résultat étendu	H, J	–	(115,8)	–	(122,0)
		829,9 \$	763,4 \$	672,2 \$	619,8 \$
		1 956,2 \$	1 961,8 \$	1 716,1 \$	1 728,8 \$

NOTE 28 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (SUITE)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Selon les règles de présentation de l'information financière prévues par les PCGR des États Unis, la Société ne présenterait pas de totaux partiels au sein des activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie selon les PCGR du Canada en vue de les rendre conforme aux PCGR des États-Unis :

Exercices terminés les 31 mars
(en millions)

	Notes	2007	2006	2005
			Après retraitement (note 1)	Après retraitement (note 1)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, selon les PCGR du Canada		239,3 \$	228,0 \$	201,0 \$
Frais de développement reportés	A	(3,0)	(1,8)	(9,9)
Frais de pré-exploitation reportés	B	(5,9)	(0,7)	(1,7)
Entités à détenteurs de droits variables	G	–	–	5,6
Frais de pré-exploitation reportés liés aux activités abandonnées	B	–	–	(0,4)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, selon les PCGR des États-Unis		230,4 \$	225,5 \$	194,6 \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement, selon les PCGR du Canada		(178,1)\$	(147,1)\$	138,2 \$
Frais de développement reportés	A	3,0	1,8	9,9
Frais de pré-exploitation reportés	B	5,9	0,7	1,7
Frais de pré-exploitation reportés liés aux activités abandonnées	B	–	–	0,4
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement, selon les PCGR des États-Unis		(169,2)\$	(144,6)\$	150,2 \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement, selon les PCGR du Canada		3,5 \$	(53,2)\$	(337,3)\$
Entités à détenteurs de droits variables	G	–	–	(5,6)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement, selon les PCGR des États-Unis		3,5 \$	(53,2)\$	(342,9)\$

ÉLÉMENTS DE RAPPROCHEMENT

A) Frais de développement reportés

Selon les PCGR des États-Unis, les frais de développement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Selon les PCGR du Canada, certains frais de développement sont capitalisés et amortis sur leur durée de vie utile estimative s'ils satisfont aux critères de report. L'écart entre les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada représente le montant brut des frais de développement capitalisés dans l'exercice, déduction faite de la contrepassation de l'amortissement comptabilisé selon les PCGR du Canada relativement aux montants antérieurement capitalisés (voir la note 11).

B) Frais de pré-exploitation reportés

Selon les PCGR des États-Unis, les frais de pré-exploitation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Selon les PCGR du Canada, ces frais sont reportés et amortis sur cinq ans, selon la durée prévue des avantages générés par ces frais reportés et le rythme auquel ils sont générés. L'écart entre les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada représente le montant brut des frais de pré-exploitation capitalisés dans l'exercice, déduction faite de la contrepassation de l'amortissement comptabilisé selon les PCGR du Canada relativement aux montants antérieurement capitalisés (voir la note 11).

C) Instruments financiers

Instruments financiers dérivés

Selon les PCGR du Canada, la Société comptabilise en résultat les gains et les pertes sur les contrats à terme conclus aux fins de couverture au même moment qu'elle constate les opérations couvertes. Les versements d'intérêt relatifs aux swaps sont comptabilisés dans le bénéfice net (perte nette) selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la durée de l'opération sous-jacente à titre d'ajustement des intérêts créditeurs ou débiteurs. Selon les PCGR des États-Unis, tous les dérivés (y compris les dérivés intégrés dans des contrats hôtes) sont inscrits au bilan consolidé à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés découlant de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés sont comptabilisés dans le bénéfice net (perte nette) à mesure qu'ils se produisent et non pas en même temps que les opérations couvertes, car la Société n'applique pas les dispositions facultatives du Statement of Financial Accounting Standards (SFAS) 133, 138 et 149 concernant la comptabilité de couverture.

Swap de taux d'intérêt

Selon les PCGR du Canada, les passifs reportés sont amorti par imputation aux dépenses d'intérêts de ces dettes à long terme sur le reste des durées des swaps. Selon les PCGR des États-Unis, ces swaps de taux d'intérêt n'étaient pas admissibles à la comptabilité de couverture et ont été inscrits au bilan à leur juste valeur. Il en résulte que l'amortissement des passifs reportés en vertu des PCGR du Canada est contrepassé aux fins des PCGR des États-Unis.

D) Ajustements en raison de modifications de conventions comptables

Selon les PCGR des États-Unis, l'incidence cumulative de certaines modifications comptables a dû être comptabilisée dans le bénéfice net (perte nette) de l'exercice au cours duquel les modifications ont lieu. Selon les PCGR du Canada, cette incidence est reflétée dans les bénéfices non répartis.

E) Dépréciation de l'écart d'acquisition

Selon les PCGR du Canada, à l'acquisition de Schreiner, le gain de change sur le contrat à terme ayant servi de couverture du prix d'acquisition libellé en devises a été inscrit en diminution de l'écart d'acquisition de l'exercice 2002. Selon les PCGR des États-Unis, ce gain a été comptabilisé aux résultats. Au cours de l'exercice 2005, la Direction a effectué un examen exhaustif du rendement actuel et des orientations stratégiques de ses unités fonctionnelles, qui a donné lieu à un examen de la valeur comptable de certains actifs tels que l'écart d'acquisition lié à Schreiner. En conséquence, une perte de valeur additionnelle de 7,9 millions \$ (déduction faite d'une charge d'impôts de 3,7 millions \$) a été portée aux résultats selon les PCGR des États-Unis.

F) Réduction du capital déclaré

Le 7 juillet 1994, la Société a porté une partie de son déficit en réduction de son capital déclaré, au montant de 249,3 millions \$. Selon les PCGR des États-Unis, cette réduction du capital déclaré n'aurait pas été permise.

G) Entités à détenteurs de droits variables

La Société a conclu avec des structures d'accueil des contrats de cession-bail relatifs aux simulateurs utilisés dans ses centres de formation. Avant l'adoption de l'Interprétation (FIN) No. 46 du Financial Accounting Standards Board (FASB), *Consolidation of Variable Interest Entities*, la Société consolidait les structures d'accueil dont le capital légal correspondait à moins de 3 % de leur actif. En vertu de ces règles, trois structures d'accueil ont été consolidées.

En janvier 2003, le FASB a publié le FIN 46, *Consolidation of Variable Interest Entities*. Ce bulletin d'interprétation apporte des éclaircissements sur la façon d'appliquer l'Accounting Research Bulletin (ARB) No. 51, *Consolidated Financial Statements*, aux entités définies comme entités à détenteurs de droits variables lorsqu'il n'est pas considéré que les détenteurs d'instruments de capitaux propres détiennent une participation financière de contrôle ou lorsque le montant des placements en instruments de capitaux propres de ceux-ci n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel de la part d'autres parties. Ce bulletin d'interprétation exige que les entités à détenteurs de droits variables non consolidées soient consolidées par leurs principaux bénéficiaires s'il n'y a pas, dans les faits, partage des risques par toutes les parties prenantes. Une entité qui détient un droit variable important, mais qui n'est pas le principal bénéficiaire est soumise à des obligations de présentation d'informations.

En décembre 2003, le FASB a publié une version modifiée du FIN 46 (FIN 46R) afin d'apporter certaines corrections techniques et de traiter de certains problèmes de mise en application qui avaient été soulevés. Le FIN 46R fournit un nouveau cadre servant à identifier les entités à détenteurs de droits variables (les EDDV) et à déterminer quand une société doit inclure les actifs, les passifs, la part des actionnaires sans contrôle et les résultats d'exploitation d'une EDDV dans ses états financiers consolidés. La Société devait remplacer les dispositions du FIN 46 par celles du FIN 46R pour toutes les entités nouvellement créées après le 31 janvier 2003, à la fin de la première période se terminant après le 15 mars 2005. En tant qu'émetteur fermé étranger, la Société a appliqué, à compter du 1^{er} avril 2004, les dispositions du FIN 46R aux entités créées avant le 1^{er} février 2003. La Société a adopté le FIN 46R le 1^{er} avril 2004. À l'adoption du FIN 46R, la Société a conclu que deux des trois structures d'accueil qui étaient consolidées selon les anciennes règles ne devaient plus être consolidées. L'incidence de la déconsolidation sur le bénéfice net de CAE a été de 0,6 million \$.

Le 1^{er} janvier 2005, la Société a adopté une norme comptable similaire selon les PCGR du Canada, la NOC-15, intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*. En raison des différentes dates d'application de ces normes selon les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis, la Société a dû porter un montant de 0,6 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,5 million \$, après impôts) en diminution de son bénéfice net (perte nette) établi selon les PCGR des États-Unis de l'exercice 2005.

Au cours de l'exercice 2006, la Société a décidé de racheter l'actif (le simulateur) auparavant inclus dans l'EDDV consolidée, et il n'est donc plus nécessaire de consolider cette dernière dans les états financiers consolidés de la Société, compte tenu de la définition d'une EDDV.

H) Écarts de conversion

Selon les PCGR des États-Unis, les écarts de conversion sont présentés à titre de composante du résultat étendu. Selon les PCGR du Canada, la notion de résultat étendu s'applique à la Société à partir du 1^{er} avril 2007, et jusqu'à cette date les écarts de conversion sont présentés à titre de composante des capitaux propres. Au cours de l'exercice 2006, la Société a viré aux résultats consolidés un montant de 5,3 millions \$ (6,6 millions \$ en 2005, inscrit dans les activités abandonnées) à la suite de réductions des investissements nets dans des établissements étrangers autonomes. Selon les PCGR des États-Unis, cette réduction des écarts de conversion n'aurait pas été permise.

I) Résultat étendu

Selon les PCGR des États-Unis, la Société doit présenter le résultat étendu, lequel comprend le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu. Ces derniers comprennent l'écart de conversion, la variation du passif minimal au titre des prestations de retraite et l'avantage défini ainsi que d'autres ajustements après-retraite. Selon les PCGR du Canada, la Société devra présenter le résultat étendu à compter du 1^{er} avril 2007.

NOTE 28 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (SUITE)

J) Régimes à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi

Avant l'application du FAS 158, *Accounting for Defined Benefit Plans and Other Post-Retirement Benefits – an amendment of FAS Statements No. 87, 88, 106 and 132(R)*, la Société devait, en vertu des PCGR des États-Unis et selon les dispositions du FAS 87, *Employers' Accounting for Pensions*, lorsque l'obligation au titre des prestations constituées dépassait la valeur de marché des actifs du régime, comptabiliser un passif minimal au titre des prestations de retraite correspondant au montant excédentaire, pourvu que le passif ainsi comptabilisé dans le bilan consolidé reste inférieur au passif minimal. Le cas échéant, la tranche du passif supplémentaire se rapportant au coût des services passés non constatés devait être comptabilisée dans les actifs incorporels, tandis que le solde devait être passé en charges dans le résultat étendu. La notion de passif minimal supplémentaire est étrangère, pour le moment, aux PCGR du Canada.

Au cours de l'exercice 2007, la Société a adopté prospectivement le FAS 158, selon lequel la situation de surcapitalisation ou de sous-capitalisation d'un régime de retraite à prestations déterminées et de régimes d'avantages complémentaires de retraite doit être comptabilisée dans l'actif ou le passif figurant au bilan consolidé. Les gains et pertes actuariels, le coût des services passés ou les crédits à ce titre, ainsi que le montant net des actifs ou des obligations transitoires non constatés doivent être comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Cette notion est étrangère, pour le moment, aux PCGR du Canada.

K) Frais d'émission d'actions

Selon les PCGR du Canada, les frais d'émission d'actions peuvent être présentés dans les bénéfices non répartis, déduction faite des impôts. Pour l'exercice 2004, la Société a inclus des frais d'émission d'actions de 5,1 millions \$ dans ses bénéfices non répartis. Selon les PCGR des États-Unis, ces frais sont portés en diminution du capital-actions.

L) Rémunération à base d'actions

Conformément aux PCGR du Canada, la Société a adopté le CPN 162 au troisième trimestre de 2007; elle a retraité les montants des exercices précédents en conséquence. Conformément aux PCGR des États-Unis, la Société a adopté le SFAS No. 123R (révisé en 2004), *Share-Based Payment*, le 1^{er} avril 2006, lequel énonce les mêmes recommandations que le CPN 162 selon les PCGR du Canada, à l'exception que la Société doit appliquer, à compter du 1^{er} avril 2006, le FAS 123R de façon prospective aux nouvelles attributions d'options assorties de dispositions relatives à l'admissibilité à la retraite. Cette modification donne lieu à un écart entre les charges de rémunération présentées pour chaque exercice.

M) Intérêts sur les comptes débiteurs et les comptes créditeurs

Selon les PCGR des États-Unis, la Société doit utiliser le taux d'intérêt du marché en vigueur sur les opérations assorties de conditions similaires pour évaluer la juste valeur d'un effet à payer sans intérêt.

N) Comptabilisation des coentreprises

Selon les PCGR des États-Unis, la Société doit comptabiliser ses participations dans des coentreprises. Toutefois, en vertu d'une mesure d'accommodement prise par la SEC, la Société n'est pas tenue de rapprocher la comptabilisation des coentreprises établie selon les PCGR du Canada avec celle établie selon les PCGR des États-Unis. Les différences de traitement comptable ont uniquement trait à la présentation et au classement, sans incidence sur les résultats ni sur les capitaux propres.

O) Coûts de transaction

Selon les PCGR du Canada, les coûts de transaction sur la dette à long terme sont présentés dans les *Autres actifs* comme une charge reportée. Les PCGR des États-Unis exigent qu'ils soient présentés en réduction de la dette à long terme.

MODIFICATIONS COMPTABLES

Comptabilisation de la rémunération à base d'actions

Avant le 1^{er} avril 2003, CAE avait choisi d'utiliser la méthode de la valeur intrinsèque pour évaluer la rémunération à base d'actions. Toutefois, en raison de ce choix, la Société était tenue, selon le SFAS 123, de fournir des renseignements pro forma sur le résultat net ainsi que sur le résultat de base par action et le résultat dilué par action en utilisant la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions attribuée avant le 1^{er} avril 2003.

Le tableau ci-dessous présente le bénéfice net (perte nette) pro forma ainsi que le bénéfice net (perte nette) pro forma de base par action et le résultat net pro forma dilué par action :

(en millions, sauf les montants par action)	2007	2006	2005
Bénéfice net (perte nette), selon les PCGR des États-Unis	134,2 \$	74,5 \$	(200,1)\$
Charge de rémunération supplémentaire inscrite	3,0	2,5	2,0
Bénéfice net (perte nette) avant incidence de la charge de rémunération à base d'actions	137,2	77,0	(198,1)
Incidence des montants pro forma	(3,0)	(4,2)	(6,4)
Bénéfice net (perte nette) pro forma	134,2	72,8	(204,5)
Résultat net de base et dilué pro forma par action	0,53	0,29	(0,83)

Conformément aux PCGR du Canada et comme il est décrit à la note 1, la Société a adopté le CPN 162 au troisième trimestre de 2007; elle a retraité les montants des exercices précédents en conséquence. Selon le CPN 162, la Société doit comptabiliser la rémunération à base d'actions des salariés qui, durant la période d'acquisition des droits, deviendront admissibles à la retraite sur la période comprise entre la date d'attribution et la date à laquelle les salariés en question deviennent admissibles à la retraite. En outre, dans le cas d'un salarié admissible à la retraite à la date d'attribution, la Société doit comptabiliser une charge de rémunération à cette date.

Conformément aux PCGR des États-Unis, la Société a adopté le SFAS No. 123R (révisé en 2004), *Share-Based Payment*, le 1^{er} avril 2006, lequel énonce les mêmes recommandations que le CPN 162 selon les PCGR du Canada, à cette exception près que la Société doit appliquer, à compter du 1^{er} avril 2006, le FAS 123R de façon prospective aux nouvelles attributions d'options assorties de dispositions relatives à l'admissibilité à la retraite. La méthode de la période d'acquisition théorique est maintenue dans le cas des options attribuées avant l'adoption du FAS 123R et pour la période non écoulée des options en cours encore non acquises.

Coût des stocks

En novembre 2004, le FASB a publié le SFAS 151, *Inventory Costs*, qui précise que les montants anormaux des charges relatives aux installations inutilisées, des frais de port, des frais de manutention et des déchets (rejets de production) doivent être comptabilisés comme charges de la période écoulée, et que les coûts de production indirects doivent être affectés aux stocks selon la capacité normale des immobilisations de production. Les indications étaient en vigueur pour le coût des stocks engagé au cours de l'exercice 2007. Elles n'ont donné lieu à aucun ajustement dans les états financiers consolidés de la Société.

Quantification des inexactitudes dans les états financiers

En septembre 2006, la SEC a publié le Staff Accounting Bulletin (SAB) 108, *Quantifying Misstatements in the Financial Statements*. Selon le SAB 108, la Société doit quantifier et évaluer les inexactitudes relevées dans les états financiers de l'exercice considéré qui découlent d'inexactitudes présentes dans les états financiers de l'exercice précédent selon une méthode à deux volets, qui prévoit l'étude de l'état des résultats et celle du bilan à la recherche d'éventuelles inexactitudes. Les indications étaient en vigueur pour les exercices terminés après le 15 novembre 2006. Elles n'ont donné lieu à aucun ajustement dans les états financiers consolidés de la Société.

Comptabilisation des régimes à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi

En septembre 2006, le FASB a publié le FAS 158, selon lequel la Société doit : i) comptabiliser la situation de surcapitalisation ou de sous-capitalisation d'un régime de retraite dans l'actif ou le passif au bilan; ii) comptabiliser les gains et pertes actuariels, le coût des services passés ou les crédits à ce titre, ainsi que le montant net des actifs ou des obligations transitoires existants, mais non constatés dans les autres éléments du résultat étendu; iii) évaluer les actifs et les obligations des régimes à prestations déterminées à la fin de l'exercice. Les recommandations de comptabilisation décrites en i) et en ii) du FAS 158 s'appliquent prospectivement à la fin de l'exercice 2007. En ce qui concerne la date d'évaluation susmentionnée en iii), elle entre en vigueur à la fin de l'exercice 2009. L'incidence de l'adoption du FAS 158 est décrite dans le tableau ci-après :

Au 31 mars 2007

(en millions)

	Montants avant l'adoption du FAS 158	Incidence de l'adoption du FAS 158	Montant déjà établi
Actif			
Actifs incorporels	0,4 \$	(0,4)\$	– \$
Autres actifs	24,1	(22,0)	2,1
Impôts sur les bénéfices futurs	3,1	14,9	18,0
Passif			
Comptes créditeurs et charges à payer	–	(1,7)	(1,7)
Gains reportés et autres passifs à long terme	(37,4)	(23,8)	(61,2)
Capitaux propres			
Cumul des autres éléments du résultat étendu	7,0	33,0	40,0

NORMES COMPTABLES RÉCEMMENT PUBLIÉES

Comptabilisation des positions fiscales incertaines

En juin 2006, le FASB a publié l'Interpretation No. 48, *Accounting for Uncertainty in Income Taxes – an interpretation of FASB Statement No. 109 (FIN48)*. Le bulletin d'interprétation prescrit un seuil de constatation et une caractéristique de mesure pour la comptabilisation et l'évaluation des positions fiscales que la Société a prises ou entend prendre dans ses déclarations fiscales. FIN48 formule également des indications sur la décomptabilisation d'une position fiscale, le classement d'un passif au titre des économies d'impôts non constatées, la comptabilisation d'intérêts et de pénalités et l'information fiscale supplémentaire à fournir. Le bulletin s'applique aux exercices ouverts après le 15 décembre 2006. La Société évalue l'incidence qu'il aura sur ses états financiers consolidés.

NOTE 28 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (SUITE)

Évaluation en juste valeur

En septembre 2006, le FASB a publié le FAS 157, *Fair Value Measurements*, pour rendre plus uniformes et comparables les mesures de la juste valeur et pour étendre l'information fournie à cet égard. La nouvelle norme définit la juste valeur et procure un cadre de travail pour mesurer la juste valeur. La norme s'applique aux périodes ouvertes après le 15 novembre 2007 et s'applique prospectivement, sauf dans le cas de certains instruments financiers, auquel elle s'applique rétrospectivement sous forme d'ajustement à effet cumulatif apporté au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de l'exercice d'adoption. La Société évalue l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

Évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs financiers

En février 2007, le FASB a publié le FAS 159, *The Fair Value Option for Financial Assets and Financial Liabilities*, dont une version modifiée du FASB 115. Le FAS 159 permet à la Société de choisir de mesurer à la juste valeur bon nombre d'instruments financiers et certains autres éléments, lesquels, pour l'heure, elle n'est pas tenue de mesurer de cette façon, et établit de nouvelles recommandations concernant la présentation et l'information à fournir en vue de faciliter la comparaison entre entités qui optent pour des caractéristiques de mesure différentes à l'égard d'actifs et de passifs de type similaires. Le FAS 159 entre en vigueur le 1^{er} avril 2008. La Société évalue l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

Comptabilisation de la gestion des actifs financiers

En mars 2006, le FASB a publié le FAS 156, *Accounting for Servicing of Financial Assets*. Cette nouvelle norme, qui modifie le FAS 140, *Accounting for Transfers and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities—a replacement of FASB Statement No. 125*, exige que tous les actifs et passifs de gestion constatés séparément soient mesurés à la juste valeur au départ lorsqu'il est possible de le faire, et elle permet, sans toutefois l'exiger, qu'ils soient évalués ainsi par la suite. L'entité qui fait appel à des instruments dérivés pour atténuer les risques inhérents aux actifs et aux passifs de gestion peut simplifier sa comptabilité, car le FAS 156 l'autorise à constater dans les résultats les éventuelles variations en sens inverse de la juste valeur des actifs et passifs de gestion et instruments dérivés en question au cours de la même période comptable. Le FAS 156 s'applique à tous les actifs et passifs de gestion constatés séparément acquis ou émis après le début des exercices ouverts après le 15 septembre 2006. La Société évalue l'incidence que cette norme aura sur ses états financiers consolidés.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE À FOURNIR SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

i) États des résultats

Exercices terminés les 31 mars

(en millions)

	2007		2006		2005	
	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis
Produits tirés des ventes de simulateurs ⁽¹⁾	705,6 \$	699,0 \$	584,4 \$	584,4 \$	492,3 \$	489,4
Produits tirés de la prestation de services de formation et services associés ⁽¹⁾	545,1 \$	545,4 \$	522,8 \$	522,8 \$	493,9 \$	493,9
Coût des ventes de simulateurs	427,5 \$	427,5 \$	386,8 \$	386,8 \$	332,1 \$	332,1
Coût de la prestation de services de formation et services associés	308,8 \$	312,7 \$	314,2 \$	308,2 \$	284,3 \$	268,8
Frais de recherche et de développement ⁽²⁾	80,3 \$	78,9 \$	62,6 \$	54,9 \$	55,7 \$	63,0
Charges locatives	72,6 \$	72,6 \$	80,5 \$	80,5 \$	94,0 \$	94,0
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	166,9 \$	161,7 \$	133,5 \$	131,3 \$	122,7 \$	122,8
Gain de change	(2,9)\$	(15,4)\$	(8,4)\$	(10,7)\$	(5,2)\$	(2,5)\$
Dépréciation	– \$	– \$	– \$	– \$	443,3 \$	440,4 \$
Intérêts débiteurs	10,6 \$	9,8 \$	16,2 \$	15,9 \$	32,1 \$	33,9 \$

⁽¹⁾ Les taxes imposées faisant l'objet d'un avis par les autorités gouvernementales et directement perçues sur les opérations productives intervenues entre la Société et les clients sont exclues des produits d'exploitation.

⁽²⁾ Les frais de recherche et de développement sont présentés avant les contributions gouvernementales.

ii) Bilan

Les comptes créditeurs et charges à payer établis selon les PCGR des États-Unis se présentent comme suit :

Aux 31 mars

(en millions)	2007	2006
Comptes fournisseurs	166,8 \$	133,6 \$
Passif au titre des contrats	71,1	88,7
Impôts sur les bénéfices à payer	8,6	2,5
Autres charges à payer	157,9	148,9
Comptes créditeurs et charges à payer	404,4 \$	373,7 \$

Les montants à recevoir des gouvernements se chiffraient à 62,7 millions \$ au 31 mars 2007 (51,2 millions \$ en 2006).

iii) Impôts sur les bénéfices

Le tableau suivant présente les composantes du bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et de la charge (économie) d'impôts, établis selon les PCGR du Canada :

Exercices terminés les 31 mars

(en millions)	2007	2006	2005
Bénéfice (perte) avant impôts			
Canada	38,8 \$	(19,0)\$	(86,9)\$
Autres pays	140,0	106,8	(318,1)
	178,8 \$	87,8 \$	(405,0)\$
Impôts exigibles			
Canada	53,8 \$	4,2 \$	(1,8)\$
Autres pays	10,1	8,9	15,3
	63,9 \$	13,1 \$	13,5 \$
Impôts sur les bénéfices futurs			
Canada	(41,2)\$	(7,0)\$	(26,0)\$
Autres pays	27,0	12,1	(88,1)
	(14,2)\$	5,1 \$	(114,1)\$
Total de la charge (économie) d'impôts	49,7 \$	18,2 \$	(100,6)\$

iv) Coût des garanties sur les produits vendus

La Société a des obligations au titre des garanties liées à la vente de ses simulateurs civils et militaires. Habituellement, la période de garantie initiale est de deux ans. Les coûts liés à ces garanties sont estimés et comptabilisés à titre de charges à payer au moment de la constatation des produits. La Société estime ses coûts de garantie sur un produit donné en fonction des résultats passés. La variation du passif au titre des garanties selon les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis se présente comme suit :

Aux 31 mars

(en millions)	2007	2006
Passif au titre des garanties au début de l'exercice	8,7 \$	5,3 \$
Règlements au titre des garanties au cours de l'exercice	(5,2)	(4,1)
Provisions pour garanties	6,8	6,9
Ajustements au titre des modifications d'estimations	0,4	0,6
Passif au titre des garanties à la fin de l'exercice	10,7 \$	8,7 \$

NOTE 28 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (SUITE)

v) Dépréciation de l'écart d'acquisition, des actifs corporels et des actifs incorporels

Au cours de l'exercice 2005, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 443,3 millions \$ selon les PCGR du Canada. Selon les PCGR des États-Unis, la perte de valeur est différente, car la Société passe en charges les frais de développement et de pré-exploitation à mesure qu'ils sont engagés, et la valeur comptable de l'écart d'acquisition n'est pas la même selon les PCGR du Canada et selon les PCGR des États-Unis (voir l'élément de rapprochement E).

Par conséquent, selon les PCGR des États-Unis, la Société a inscrit une perte de valeur de 440,4 millions \$, dont la quasi-totalité se rapporte à ses activités civiles, qui se compose des éléments suivants :

(en millions)	2005
Écart d'acquisition	216,8 \$
Relations avec la clientèle	86,7
Appellations commerciales	20,4
Immobilisations corporelles (simulateurs)	78,4
Stocks	33,3
Autres actifs	4,8
	440,4 \$

NOTE 29 – CHIFFRES CORRESPONDANTS

Les chiffres correspondants des états financiers consolidés des exercices antérieurs ont été reclassés conformément à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

NOTE 30 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

ENGENUITY

En avril 2007, la Société a acquis 14 948 215 actions ordinaires d'Engenuity Technologies Inc. (Engenuity), représentant approximativement 85,7 % du nombre total des actions ordinaires en circulation de cette société. Le 25 mai 2007, les porteurs d'actions ordinaires d'Engenuity ont adopté une résolution spéciale approuvant la fusion d'Engenuity avec 4341392 Canada inc., filiale à part entière de CAE inc., conformément à l'accord de fusion. En conséquence, Engenuity est devenue une filiale à 100 % de CAE inc. Engenuity développe des logiciels de simulation et de visualisation prêts à l'emploi destinés aux marchés de l'aérospatiale et de la défense. La contrepartie totale de l'acquisition, y compris le coût d'acquisition, s'est élevée à 23,4 millions \$ en espèces.

La juste valeur préliminaire de l'actif net acquis se résume comme suit :

(en millions)	
Actif à court terme ⁽¹⁾	6,4 \$
Passif à court terme	(10,4)
Immobilisations corporelles	1,5
Autres actifs	7,4
Actifs incorporels	8,7
Écart d'acquisition ⁽²⁾	11,8
Passif à long terme	(4,5)
Juste valeur de l'actif net acquis, exclusion faite de la situation de trésorerie au moment de l'acquisition	20,9
Situation de trésorerie au moment de l'acquisition	2,5
Contrepartie totale	23,4

⁽¹⁾ Exclusion faite des fonds en caisse

⁽²⁾ Cet écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins fiscales.

La répartition du coût d'acquisition repose sur les hypothèses les plus probables posées par la Direction quant à la juste valeur des actifs et des passifs. La répartition fait intervenir de nombreuses estimations, ainsi que la collecte de données sur plusieurs mois. La répartition du coût d'acquisition est préliminaire et devrait être complétée d'ici peu. L'actif net d'Engenuity, exclusion faite des impôts sur les bénéfices, sera inclus à la fois dans les secteurs Produits de simulation – Militaire et Formation et services associés – Militaire.

MULTIGEN-PARADIGM INC.

En avril 2007, la Société a conclu une entente avec Parallax Capital Partners, LLC et d'autres parties en vue d'acquérir MultiGen-Paradigm Inc. pour une contrepartie d'environ 16 millions \$ en espèces. L'acquisition a été complétée en mai 2007.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lynton R. Wilson, O.C.^{1,2,4}
Président du conseil d'administration
CAE inc.
Oakville (Ontario)

Robert E. Brown¹
Président et chef de la direction
CAE inc.
Westmount (Québec)

Brian E. Barents²
Administrateur de sociétés
Andover (Kansas)

John A. (Ian) Craig³
Expert-conseil en administration
des affaires et membre du Conseil
de l'Institut de cardiologie d'Ottawa
Ottawa (Ontario)

H. Garfield Emerson, c.r., ICD.D⁴
Dirigeant
Emerson Advisory
et administrateur de sociétés
Toronto (Ontario)

Anthony S. Fell, O.C.⁴
Président du Conseil
RBC Marchés des Capitaux
Toronto (Ontario)

Paul Gagné³
Président
Fonds de revenu Wajax
Montréal (Québec)

L'honorable James A. Grant,
P.C., C.M., c.r.^{1,2}
Associé
Stikeman Elliott
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Montréal (Québec)

James F. Hankinson^{3,4}
Président et chef de la direction
Ontario Power Generation Inc.
Toronto (Ontario)

E. Randolph (Randy) Jayne II²
Associé principal
Heidrick & Struggles International Inc.
McLean (Virginie)

Robert Lacroix, O.C., Ph.D⁴
Administrateur de sociétés
Montréal (Québec)

James W. McCutcheon, c.r.³
Avocat et administrateur de sociétés
Toronto (Ontario)

Lawrence N. Stevenson²
Directeur principal
Callisto Capital
Toronto (Ontario)

DIRECTION

Lynton R. Wilson
Président du conseil d'administration

Robert E. Brown
Président et chef de la direction

Marc Parent
Président de groupe
Produits de simulation et
Formation militaire et services associés

Jeff Roberts
Président de groupe
Innovation et Formation civile
et services associés

Antoine Auclair
Vice-président et contrôleur

Hartland J. A. Paterson
Vice-président, Services juridiques,
avocat général et secrétaire

Alain Raquepas
Vice-président, Finances et
chef de la direction financière

¹ Membre du comité exécutif

² Membre du comité de rémunération

³ Membre du comité de vérification

⁴ Membre du comité de gouvernance

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES ET AUX INVESTISSEURS

ACTIONS DE CAE

Les actions de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « CAE » et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole « CGT ».

COMPTABILITÉ DES TRANSFERTS ET REGISTRE DES ACTIONNAIRES

Société de fiducie Computershare du Canada

100, avenue University, 9^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Tél. : (514) 982-7555 ou
1 800 564-6253

(sans frais au Canada et aux États-Unis)
www.computershare.com

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Les actionnaires inscrits domiciliés au Canada qui souhaitent recevoir leurs dividendes en actions ordinaires et non en espèces peuvent adhérer au Programme de réinvestissement des dividendes de CAE. Le formulaire d'adhésion au programme peut être obtenu auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada.

DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les actionnaires inscrits domiciliés au Canada qui reçoivent leurs dividendes en espèces peuvent, au lieu du paiement par chèque, en demander le dépôt direct dans leur compte bancaire. Le formulaire de demande de dépôt direct des dividendes peut être obtenu auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada.

ENVOIS MULTIPLES

Pour ne recevoir qu'un seul envoi des documents qui leur sont adressés, les actionnaires inscrits titulaires de plusieurs comptes communiqueront avec la Société de fiducie Computershare du Canada et les actionnaires non inscrits, avec leur courtier.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les rapports trimestriels et annuels ainsi que les autres publications de CAE sont disponibles sur son site Web www.cae.com. On peut aussi obtenir ces publications auprès du service Relations avec les investisseurs :

Relations investisseurs

CAE inc.
8585, ch. de la Côte-de-Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1G6
Tél. : 1 866 999-6223
investisseurs@cae.com

VERSION ANGLAISE

If you would like an English version of this Annual Report, please address your request to investor.relations@cae.com

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2007

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le jeudi 28 juin 2007 à 10 h 30 (heure normale de l'Est) au Design Exchange situé au 234, Bay Street à Toronto (Ontario). La séance sera retransmise en direct sur le site Web de CAE, www.cae.com.

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers, s.r.l.
Comptables agréés
Montréal (Québec)

MARQUES DE COMMERCE

CAE, CAE & Design, CAE Simfinity, and CAE Tropos sont des marques de commerce et des marques déposées de CAE inc. ou de ses filiales.

Les autres noms de marques et de produits cités dans ce document et les logos qui y sont reproduits sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Il est interdit de les utiliser, de les modifier, de les copier ou de les citer sans le consentement écrit de leur détenteur.

Tous droits réservés.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Les documents suivants portant sur les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise de CAE sont disponibles sur le site Web de CAE (www.cae.com) ou sur demande auprès du secrétaire général :

- Mandats du conseil d'administration et des comités du conseil d'administration
- Descriptions des fonctions du président du Conseil, des présidents de comité et du chef de la direction
- Code d'éthique professionnelle de CAE et Code d'éthique des membres du Conseil
- Directives sur la régie de la Société

CAE n'est pas tenue de se conformer à la majorité des exigences d'inscription à la cote de la Bourse de New York (NYSE) en matière de gouvernance d'entreprise. Les différences les plus importantes entre les pratiques de CAE et les exigences applicables aux sociétés américaines cotées à la NYSE sont résumées sur le site Web de CAE; CAE est conforme aux exigences importantes de la NYSE à tous égards importants.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

« Certaines déclarations qui sont faites dans ce rapport annuel sont des déclarations prospectives au sens de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995 et des règlements canadiens sur les valeurs mobilières. Ces déclarations peuvent être, par exemple, celles qui concernent les perspectives de l'entreprise, l'appréciation de sa position sur le marché, ses stratégies, ses projets, ses prévisions de vente, les prix de ses principaux produits, le niveau de ses stocks, ses dépenses en immobilisations et ses taux d'imposition. Ces déclarations prospectives ne comportent aucune garantie de réalisation dans l'avenir. Elles sont fondées sur les prévisions établies par la direction et comportent de ce fait des risques et des incertitudes en raison desquels les résultats réels pourront différer sensiblement des résultats qui auront été explicitement ou implicitement annoncés dans nos déclarations. Les risques pouvant mener à telles divergences par rapport à nos attentes actuelles sont précisés dans la section intitulée Facteurs de risque de la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2006, que CAE a déposée auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières et de la *Securities and Exchange Commission*. Cette section a été mise à jour et reprise dans le rapport de gestion de l'exercice 2007, publié en date du 31 mai 2007. On pourra également prendre connaissance de ces risques dans la section Facteurs de risque de la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2007, une fois que CAE l'aura déposée auprès des autorités mentionnées ci-dessus. Les déclarations prospectives qui seront faites dans le présent rapport annuel reposent sur nos prévisions en date du 31 mai 2007, qui sont susceptibles d'évoluer après cette date. Nous n'avons pas l'obligation, ni l'intention, de mettre à jour nos déclarations prospectives sauf si la loi nous y oblige. »



cae.com